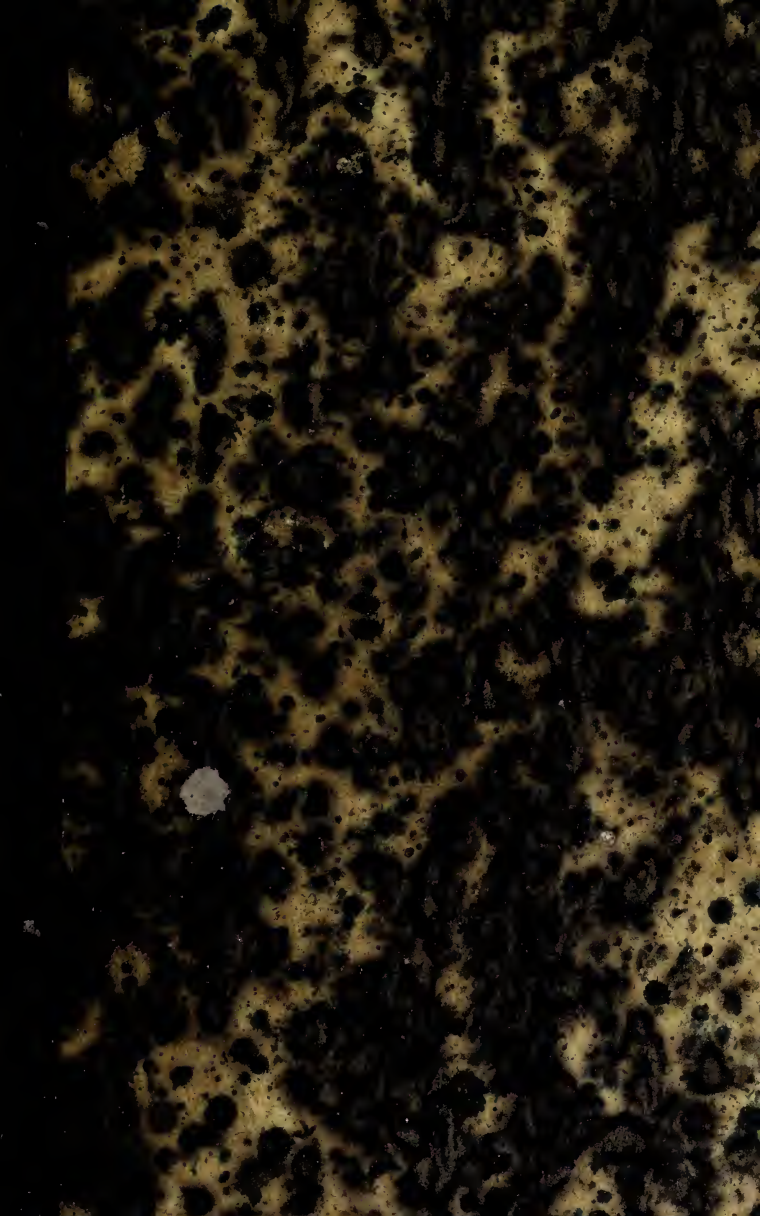



AUGUSTIN
RELIEUR
rue Ecorchebœuf, 18.
LYON.

Nouveau Guide

A LONDRES

Pour l'Exposition de 1851.



Emile Mandouce lith — Lith. Napoléon Chaix et Cie r. Bergère, 20

VUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

GUIDE-CHAIX.

Nouveau Guide

A LONDRES

POUR L'EXPOSITION DE 1851

AVEC DEUX BELLES CARTES COLORIÉES.



PARIS

LIBRAIRIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER

DE NAPOLÉON CHAIX ET Cie,

Rue Bergère, 20, près du Boulevart Montmartre.

LONDRES

P A. DELIZY ET Cie, LIBRAIRES ET AGENTS DE PUBLICITÉ,

1?, Regent street.

1851.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

LE NOUVEAU GUIDE A LONDRES.

PRÉFACE.

Les soins que nous avons apportés à la confection de ce nouveau *Guide à Londres* nous permettent d'espérer qu'il sera accueilli par le public avec la même bienveillance, le même empressement que nos autres publications sur les Chemins de fer et la Navigation.

Nous nous sommes principalement attachés à faire de cet ouvrage un livre pratique; dans ce but, nous l'avons divisé en trois parties distinctes.

La première est une esquisse rapide des mœurs de l'Angleterre, destinée à donner à l'étranger une idée générale du caractère et du pays qu'il va visiter.

La deuxième est exclusivement réservée à la description de Londres et de ses environs. Pour donner aux renseignements qu'elle renferme toute l'exactitude désirable, nous avons fait tout récemment un voyage à Londres, et là, sur les lieux mêmes, à la source des traditions, toujours si précieuses en matière de statistique, nous avons

collationné notre travail. Nous pouvons donc affirmer qu'aucun Guide n'est plus complet ni plus exact que le nôtre.

La troisième partie se compose d'un abrégé de la langue anglaise, suivi de dialogues anglais-français avec la prononciation figurée; d'un itinéraire pour visiter la ville et ses environs en cinq jours; enfin de tous les autres renseignements dont les voyageurs peuvent avoir besoin.

En tête de l'ouvrage se trouve une notice sur l'Exposition, dans laquelle nous avons groupé tous les documents officiels publiés par les commissions anglaise et étrangères, et la composition des jurys. A cette notice sont joints un plan intérieur et une vue de l'Exposition. A la fin de l'ouvrage se trouve une belle carte de Londres, coloriée, accompagnée d'une légende explicative des rues, places, docks, squares, monuments, etc., destinée à simplifier les recherches. En un mot, nous n'avons rien négligé pour rendre ce livre aussi agréable qu'utile. L'accueil qu'il recevra du public nous dira si nous avons atteint notre but.

NAPOLÉON CHAIX ET Cie.

GUIDE-CHAIX.

Nouveau Guide

A LONDRES

Pour l'Exposition de 1851.

MESURES A PRENDRE

AVANT LE DÉPART,

PENDANT LE VOYAGE, A L'ARRIVÉE ET DURANT LE SÉJOUR.

La première chose à faire avant le départ est de se procurer un passeport, l'omission de cette formalité pouvant devenir la source d'une foule de désagréments pour le voyageur. Dans le cas où vous voudriez faire à Londres un séjour de quelque durée, munissez-vous d'une malle en cuir à poignée, car il se peut que vous soyez dans la nécessité de la transporter vous-même, notamment en Angleterre, où les bagages ne sont pas, comme en France, soumis à un enregistrement. — N'oubliez pas non plus de changer votre argent contre des bank-notes ou de l'or anglais, sinon à Paris, au moins dans les différents ports de mer français où la monnaie anglaise est changée presque au pair.

Ensuite faites-vous conduire à l'une des gares suivantes qui toutes, par des voies différentes, aboutissent à Londres (*).

LIGNE D'AMIENS, BOULOGNE ET FOLKSTONE.

On monte en voiture place Lafayette, à la gare du chemin de fer du Nord. — Des omnibus appartenant à l'administration y conduisent de presque tous les quartiers de Paris. Ils stationnent : rue du Bouloi, 22. — Rue Saint-Denis, 122. — Cour Batave. — Rue Jean-Beaussire, 17. — Rue du Bac, 115 — Rue de l'Arcade, 13, hôtel Bedfort. — Rue de Rivoli, 42, hôtel Meurice. — Boulevart des Italiens, 32, hôtel de Bade. — Cour des Messageries nationales.

Tous les trains s'arrêtent à Creil, à 64 kilomètres de Paris, où se trouve un buffet assorti de tout ce que le consommateur peut désirer.

Après cette station, les trains ne s'arrêtent plus qu'à Amiens, à 144 kilomètres de Paris, où le train pour Boulogne stationne pendant 20 minutes.

Les voyageurs doivent toutefois être prévenus que les trains à grande vitesse, du matin et du soir, laissent les voyageurs pour Boulogne à la station de Longueau, à moins de 4 kilomètres d'Amiens, pour continuer sur le Nord. D'autres voitures les emmènent à Amiens, puis de là à Boulogne.

Ce changement de voiture a lieu sans qu'ils aient à se préoccuper le moins du monde de leurs bagages, à l'exception des objets que les voyageurs portent généralement avec eux, tels que châles, manteaux, cannes, parapluies, chapeaux,

---

(*) Pour les heures de Départ et d'Arrivée des trains, consulter le LIVRET-CHAIX, *seul Guide officiel sur tous les Chemins de fer et Bateaux à vapeur français et étrangers*, paraissant le 1[er] de chaque mois. Cet ouvrage est publié sous le patronage de toutes les Compagnies : il se trouve à Paris, rue Bergère, 20 ; à Londres, chez P. A. Delizy, 13, Regent street, et dans toutes les gares des Chemins de fer Français, Belges, Allemands et Anglais, et sur tous les Bateaux à vapeur.

boîtes, sacs de nuit, etc., qui doivent être retirés, car autrement ils pourraient être perdus.

A Amiens, on quitte le chemin de fer du Nord.

La cathédrale d'Amiens est un curieux monument, mais qu'il n'est pas possible de visiter dans l'intervalle de 20 minutes qui vous laissent à peine le temps de vous rafraîchir.

La ligne de Boulogne parcourt la vallée de la Somme jusqu'à son embouchure; elle passe au pied des fortifications d'Abbeville et cotoie la rivière jusqu'en face St-Valery, qu'elle laisse à gauche pour suivre la côte maritime jusqu'à Boulogne, en passant par Étaples. Vous êtes alors à 272 kilomètres de Paris.

Les bulletins délivrés par la Compagnie du chemin de fer indiquent l'heure de départ du paquebot pour Folkstone.

Si ce départ a lieu immédiatement, vous faites transporter de suite vos bagages à bord; pendant ce temps, vous vous rendez au bureau des passeports, situé sur le quai, où l'on vous délivre un permis d'embarquement sans lequel vous ne pourriez être admis.

Il y a matin et soir, à chaque marée, un paquebot pour Folkstone; de sorte que pour ne pas vous arrêter à Boulogne, vous pouvez combiner votre départ de Paris suivant l'heure de la marée, qui se trouve exactement indiquée dans le *Livret-Chaix*, page 39.

De Boulogne à Folkstone, petit port de mer où commence le chemin de fer qui conduit à Londres, la traversée est de deux heures à peu près. Les personnes sujettes au mal de mer, et c'est le grand nombre, peuvent donc prendre leur mal en patience, en se disant qu'elles n'ont pas longtemps à souffrir. Quant à leur offrir un préservatif assuré, nous avouons notre impuissance. Les tempéraments diffèrent à un tel point, que ce qui est un soulagement pour l'un est une aggravation de souffrance pour l'autre. Cependant voici un régime qui réussit assez généralement pour une traversée

de courte haleine. Prendre avant de s'embarquer une légère collation composée de thé avec deux ou trois tartines beurrées, puis, en arrivant au bateau, descendre dans le salon et s'étendre sur un lit en fermant les yeux. Si l'on préfère rester sur le pont, il faut, autant que possible, regarder en mer, à l'avant, sans laisser errer ses regards et en se dérangeant le moins possible. Si l'on peut en outre combiner son attitude de manière à suivre le balancement du navire en conservant toujours le centre de gravité, on évitera presque à coup sûr les atteintes du mal de mer ; mais cette dernière précaution exige une attention soutenue et une gymnastique qui ne laissent pas de devenir fatigantes.

Du milieu du canal de la Manche on distingue aisément, à l'avant, les côtes d'Angleterre ; à l'arrière, celles de France.

LIGNE DE CALAIS ET DOUVRES.

De Paris à Amiens, même itinéraire que par la voie de Boulogne. — D'Amiens, le train part immédiatement pour Arras, et de cette dernière station, après un temps d'arrêt de quelques minutes, pour Calais, point le plus rapproché des côtes d'Angleterre.

L'embarcadère du chemin de fer du Nord à Calais est situé sur le quai même d'où partent les paquebots. Le bureau des passeports, des permis d'embarquement, le service de la douane et un buffet d'hôtel sont installés dans la station même.

Le port de Calais, par suite de l'établissement d'un quai de marée, est accessible à toute heure du jour et de la nuit.

Il y a chaque jour trois services de bateaux à vapeur qui font la traversée en 90 minutes. Les paquebots des gouververnements français et anglais partent régulièrement à heures fixes, après l'arrivée des trains en correspondance ; savoir :

De Douvres, à 2 h. 30 m. soir; et à 11 h. 15 m. soir, tous les jours, les dimanches exceptés.

De Calais, à 3 h. 30 m. matin, tous les jours, les dimanches exceptés; et à 10 h. soir, tous les jours sans exception.

Le troisième bateau part tous les jours dans chaque sens aux heures de la marée.

Douvres a des bains très-bien disposés, des salons de société, un théâtre, etc.; la jetée sert de promenade. De l'unique rue qui divise la ville en deux parties, et porte le nom de *Snaregate street*, on aperçoit des degrés taillés sur le flanc des roches à pic : c'est l'escalier qui conduit aux casernes de la garnison. L'aspect en est très-pittoresque.

A Douvres on prend le chemin de fer, qui en quelques minutes vous transporte à la station de Folkstone.

L'itinéraire de Folkstone à Londres est le même que le précédent.

LIGNE DU HAVRE ET SOUTHAMPTON.

L'embarcadère est situé rue d'Amsterdam. C'est le même que celui de Saint-Germain et de Versailles (*rive droite*). Depuis Paris jusqu'à Rouen, qui forme le point central de la route, les principales stations sont :

Poissy, Meulan, Mantes, Rosny, Bonnières, Vernon, Pont-de-l'Arche.

A peine a-t-on quitté cette dernière station qu'on entre à Rouen. Parmi les monuments et les curiosités en grand nombre, qui méritent à divers titres l'attention de l'observateur, citons la cathédrale, un des plus beaux morceaux gothiques qui soient en France, et dont la flèche a 132 mètres de haut; la tour du beffroi; le palais de justice; l'ancien hôtel de ville; la place de la Pucelle, fameuse par le supplice de Jeanne d'Arc; la maison où naquit Corneille, rue de la Pie; celle où

naquit Fontenelle, rue des Bons-Enfants; le musée; la plupart des églises, toutes très-anciennes; le cours Boïeldieu, témoignage de l'admiration des Rouennais pour leur illustre compatriote, etc.

De Rouen au Havre on voyage sans cesse ou sous la terre ou dans les airs; après avoir traversé, au sortir de Sotteville, quatre tunnels, dont le plus long a 1,500 mètres d'étendue, on franchit tour à tour trois viaducs, ceux de Malaunay, de Barentin et de Mirville, dont le second, entre autres, est une merveille d'audace, de solidité et de légèreté.

Enfin on arrive au Havre. Du Havre on s'embarque pour Southampton dans la soirée.

A dater du 1er mai les départs auront lieu chaque jour. Le trajet peut s'opérer en 8 heures, dont 3 heures en rivière.

Après avoir traversé la Manche, on côtoie l'île de Wight et ses collines boisées situées sur la gauche. A droite, on arrive devant Portsmouth, le port maritime le plus important de l'Angleterre. Cette ville possède de vastes chantiers de construction, un hôpital naval et un arsenal qui font l'admiration des étrangers. On montre dans le port le vaisseau qui portait le célèbre amiral Nelson à la bataille de Trafalgar où il fut tué. Une flottille occupe jour et nuit la rade de Spithead pour garder l'entrée du port.

Plus loin, à l'extrémité de l'île de Wight s'élève, sur la falaise, Osborne-House, résidence d'été de la reine Victoria. En face, à West-Cowes, ont lieu chaque année, au mois d'août, les régates de tous les clubs et les yachts d'Angleterre. On arrive ensuite devant Calshot-Castle qui protége l'entrée de la rivière. De là jusqu'à Southampton la vue se repose constamment à droite et à gauche sur les fraîches villas semées sur la rive. On entre à Southampton dans les docks. Nous engageons les voyageurs à visiter les bassins et les magniques baquebots à vapeur qui desservent les grandes lignes des Etats-Unis, de la Méditerranée et des Indes. Enfin,

on prend le chemin de fer du South-Western, on passe devant le palais de Claremont, résidence actuelle de la famille d'Orléans, situé à 20 kilomètres de Londres. On débarque à Londres, à la station de Waterloo, au centre même de la ville.

On délivre à l'Administration des Chemins de fer, rue d'Amsterdam, des billets à destination de Londres, ainsi que des billets de logement pour une semaine. Ces billets, dont le prix est de cent francs, donnent droit au logement et à la nourriture dans l'un des trois hôtels ci-après : *Hôtel Sablonière*, *hôtel de Provence*, *hôtel de France*, tous trois situés au centre de Londres, dans le quartier français.

LIGNE DE DIEPPE.

La route la plus courte et la plus directe est incontestablement celle de Dieppe. On ne compte de Paris à Londres par cette voie que 100 lieues (400 kilomètres), dont le trajet peut se faire en 12 heures.

On prend rue d'Amsterdam à Paris le chemin de fer de Rouen, et à Rouen le chemin de fer du Havre jusqu'à Malaunay. A cette station, la ligne se bifurque et se dirige d'un côté vers le Havre, de l'autre côté vers Dieppe.

Après avoir franchi de ravissants paysages, les riches et industrieuses vallées de Monville et d'Auffay, après avoir traversé 22 fois la jolie rivière de la Scie, et les usines nombreuses qu'elle alimente dans son cours, on arrive au pied des ruines du fameux château de Longueville, célèbre pendant les guerres de la Fronde, par les malheurs et le courage de la fière et spirituelle duchesse de Longueville, sœur du grand Condé.

Au départ de Longueville, il ne reste plus qu'un tunnel de 1643 mètres à passer. Au bout de dix minutes à peine, au moment où le jour apparaît, on arrive à Dieppe.

Ses églises gothiques (St-Jacques et St-Remy), son château fort baigné par la mer, la maison d'Ango, le belliqueux négociant du 16e siècle, le monument élevé à Duquesne, à la gloire de la marine française, le faubourg et les falaises du Pollet intéressent au plus haut point la curiosité.

Le touriste n'oubliera pas de compléter ses promenades et ses études par une excursion au château d'Arques dont les ruines pittoresques rappellent la victoire qu'Henri IV remporta en 1589 sur le duc de Mayenne, chef de la ligue.

Dieppe possède un magnifique établissement de bains; la pureté de l'air qu'on y respire, les distractions qu'on est assuré d'y goûter, les fêtes qui s'y donnent attirent chaque année un grand concours de monde élégant dans la belle saison. Les Parisiens surtout y affluent.

La pêche et la fabrication d'objets en ivoire sculptés forment la principale industrie du pays.

On s'embarque à Dieppe pour Newhaven, port situé à une faible distance de Brighton. L'établissement d'une ligne nouvelle de baquebots assure la rapidité et la commodité des communications entre les deux ports.

Brighton est pour l'Angleterre ce que Dieppe est par rapport à la France, c'est-à-dire le rendez-vous de l'aristocratie de Londres, et le séjour de prédilection de la société la plus distinguée de la Grande-Bretagne dans la saison des bains. Les malades y sont envoyés pour rétablir leur santé, les familles riches y viennent promener leurs loisirs.

A Brighton, on prend le chemin de fer pour Londres (South-coat-railway) qui n'est qu'à une heure un quart de la capitale, et qui aboutit à la station du pont de Londres.

DE PARIS A LONDRES PAR LES PAQUEBOTS.

La Compagnie générale de la navigation à vapeur, dont les bureaux sont situés à Londres, 71, Lombard street, et à Paris,

13, rue de la Paix, a depuis nombre d'années des services très-bien organisés entre Londres et les divers ports du Pas-de-Calais et de la Manche. Ainsi, on peut s'embarquer au Havre pour Londres ; à Dieppe pour Newhaven (Brighton), charmante ville sur la côte d'Angleterre, et de là on se rend à Londres en deux heures par chemin de fer. On peut aussi s'embarquer à Boulogne et à Calais directement pour Londres par la Tamise.

Les voyageurs ont également la faculté d'arrêter leurs places de Paris pour Londres et de Londres pour Paris. Trois heures de mer suffisent pour atteindre la Tamise, et une fois en rivière, les inconvénients de la mer cessent immédiatement. C'est donc à tort que l'on redoute un trajet qui présente moins de fatigue que les autres, et qui, sous le rapport de l'intérêt, offre aux voyageurs le spectacle le plus curieux. Nous devons ajouter en même temps que cette voie est la plus économique.

A L'ARRIVÉE ET PENDANT LE SÉJOUR.

Une fois à Londres, il faut, avant tout, passer par les formalités de la douane. Les voyageurs réunis dans une grande salle passent l'un après l'autre dans la salle où s'opère la visite; ceux qui n'ont qu'un colis passent les premiers, alors chacun ouvre ses malles et déclare les marchandises soumises aux droits ou prohibées. La fraude est punie de la confiscation et d'une amende très-sévère. Au cas où les objets déclarés seraient prohibés à l'entrée, on est libre de les laisser à la douane et de les y reprendre en quittant l'Angleterre, mais seulement dans le délai de six mois. Cette faculté est étendue aux marchandises dont le possesseur refuse de payer les droits. En cas de contestation, l'étranger doit s'adresser au commissaire du gouvernement, dont le bureau est à la douane.

Si c'est un dimanche, comme toute espèce de service est suspendu ce jour-là *de par la loi*, les bagages restent consignés à la douane, qui les estampille d'un numéro et les visite en votre absence. Le lendemain ils vous sont apportés par un facteur à l'hôtel que vous avez indiqué, sans avoir souffert le moins du monde de l'absence de leur propriétaire. La course du commissionnaire est à votre charge.

C'est ici le lieu de consigner un renseignement essentiel : l'Ambassade de France a son siége, 10, Belgrave square. S'adresser de 8 à 11 heures pour faire viser les passeports, qui vous sont remis le jour suivant, de 1 heure à 3. L'hôtel du Consulat, situé, 47, King William street, est ouvert tous les jours, de midi à 4 heures. On y vise également les passeports, qui sont remis le jour même.

Suivent quelques recommandations dont nous engageons les voyageurs à bien se pénétrer :

Faire sonner les pièces qu'on vous rend sur une pièce d'or, pour vous convaincre qu'elles sont de bon aloi. Le billon, qui ne doit jamais toucher les doigts d'un gentleman, est toujours remis, par les marchands, sous une enveloppe de papier. Inutile de l'ouvrir; le compte s'y trouve exactement.

Dans la foule et à la promenade, veiller soigneusement sur ses poches : les coupeurs de bourses de Londres sont les plus adroits qui soient au monde ; à l'hôtel, ne point laisser la clef à la porte de sa chambre ni pendant la nuit, ni quand on s'absente un moment.

Si l'on s'égare ou que l'on ait besoin d'indications pour trouver son chemin, s'adresser au premier *policeman* qui passe, soit de vive voix si l'on parle anglais, soit par écrit, en inscrivant sur un papier le nom du lieu de sa destination. Les *policemen* abondent dans les rues de Londres, et sont toujours prêts, de nuit comme de jour, à venir en aide à l'étranger. (Voir le chapitre *Police*, page 98.)

Même expédient si l'on ne tombe pas d'accord avec un co-

cher, ou si l'on soupçonne qu'il veuille vous rançonner ; les *policemen* sont là pour le mettre à la raison. Si vous n'en apercevez point dans les alentours, demandez au cocher son *étiquette*, c'est-à-dire la carte portant le numéro de sa voiture ; en cas de refus, écrivez vous-même ostensiblement ce numéro sur votre calepin et puis livrez-lui votre bourse : il ne prendra que juste ce qui lui est dû, car en cas d'abus de confiance, le châtiment ne se fait pas attendre, et pourrait lui coûter son emploi. (Voir le règlement sur les voitures, p. 314.) Le pourboire n'est point en usage, mais d'habitude on donne un penny au commissionnaire qui ouvre la portière.

Dans les omnibus on ne paie qu'en sortant. Les Anglais n'ont pas l'habitude, comme en France, de faire passer le prix de la place de leurs voisins.

Lorsqu'on se présente dans une maison, frapper rapidement et vigoureusement plusieurs coups à la porte, l'importance d'un visiteur se mesurant à la manière dont il s'annonce. Interroger résolument les domestiques et passer devant eux d'un air délibéré ; ne jamais se familiariser avec eux, et ne pas se déranger à table; demander au valet, sans même tourner la tête de son côté, les objets dont on a besoin. Vis-à-vis de ses inférieurs ces manières d'un gentleman doivent friser l'impertinence. Cette remarque n'est point une satire ni une ironie, mais l'expression d'un fait très-réel.

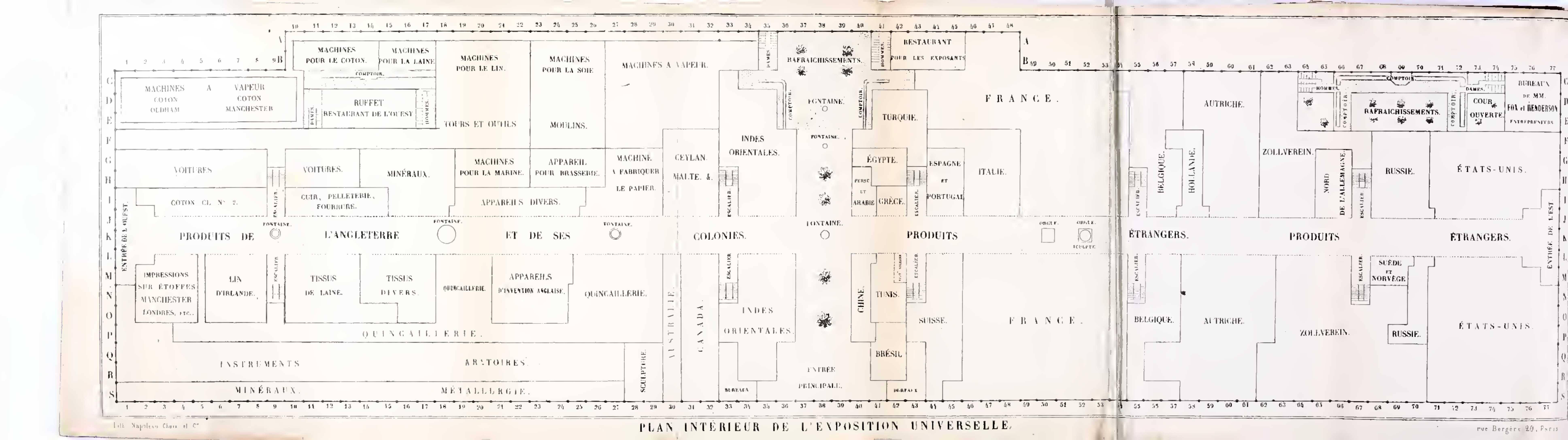
Affranchir toutes ses lettres, que l'on écrive à un égal, à un inférieur ou à un supérieur : c'est un usage rigoureux. L'affranchissement s'opère, comme en France, au moyen d'un timbre qu'on achète dans tous les bureaux de poste, et qui coûte un penny pour toute l'Angleterre et les Colonies. Il n'est pas rare de voir employer ces cachets comme monnaie d'échange. Si l'on donne un penny aux mendiants, ou aux balayeurs qui frayent un passage aux piétons dans les rues fangeuses et fréquentées, ne jamais s'adresser à eux pour en obtenir d'indications.

Ne rien acheter aux marchands ambulants, qui vous offrent des objets de contrebande et qui tentent de vous entraîner dans des cabarets, où des compères apostés attendent l'homme sans défiance pour le dévaliser, ou quelquefois le dénoncer lui-même à la police comme contrebandier.

Eviter également les boutiques dites *Auction rooms*, où l'on fait semblant de vendre à la criée. D'habiles associés se trouvent là tout à point pour surenchérir, et piquer au jeu l'étranger assez novice pour se laisser abuser par cette comédie.

Quel que soit le besoin auquel on soit en proie, la moindre liberté est réprimée de la manière la plus sévère. Il existe pour les nécessités légères auxquelles la nature humaine est soumise, quelques ruelles assez clairsemées qu'il faut connaître ou savoir distinguer. Encore faut-il s'abstenir de celles où on lit cette inscription : *Decency forbids* (la décence l'interdit). Dans les conjonctures plus graves, il n'y a d'autre ressource que de s'adresser à quelque taverne, où, moyennant une modique dépense en consommation, on est certain de n'être point éconduit. Les établissements *ad hoc*, si communs à Paris, manquent absolument à Londres.

A tout événement, signalons à l'étranger forcé de faire ressource de ses bijoux et de ses effets, les monts-de-piété ou plutôt les prêteurs sur gages (car cette industrie est libre et tolérée), dont l'enseigne consiste en trois boules de cuivre jaune disposées triangulairement.



PLAN INTÉRIEUR DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

NOTICE

SUR

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LONDRES.

Le fait industriel le plus important du XIX[e] siècle est sans contredit l'Exposition universelle de Londres : aussi lui consacrons-nous un chapitre dans lequel nous avons réuni tous les renseignements qui nous ont semblé devoir intéresser le lecteur.

L'idée d'une Exposition universelle est toute française; elle a même été l'objet de différentes propositions ou pétitions à la Chambre des députés et à l'Assemblée nationale. Deux raisons ont empêché la réalisation de ce vaste projet : les événements politiques d'abord, et ensuite l'habitude funeste que nous avons en France de ne rien faire ni tenter sans l'appui du Gouvernement.

Mais « du haut de ses progrès et de sa paix intérieure, » l'Angleterre comprit toute l'importance d'une pareille idée, et dès le mois d'avril 1849, la Société britannique des arts envoyait à Paris l'un de ses membres, M. Digby, avec mission de faire un rapport sur notre Exposition quinquennale. Ce rapport lui fut présenté au commencement du mois de juillet suivant, et le 14 du même mois, un premier plan d'une Exposition universelle était déjà voté à l'unanimité.

Un traité fut alors passé entre la Société des arts et MM. Munday, entrepreneurs, qui se chargeaient de la construction de l'édifice projeté moyennant la somme de 20,000

liv. sterl. Mais cette idée devint tellement populaire, qu'à la date du 11 janvier 1850, on résolut de rompre le traité passé avec MM. Munday, moyennant une indemnité, et de faire de cette entreprise une œuvre nationale au moyen de souscriptions volontaires.

Le 25 du même mois, dans un meeting fameux qui eut lieu à Mansion house, le trésorier de la Société annonça que dans l'espace de quatorze jours le total des souscriptions avait déjà atteint la somme de 10,000 liv., la Reine s'étant inscrite pour 1,000 liv. et le prince Albert pour 500.

On comprit alors tout le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil patronage, et immédiatement on nomma des comités au nombre de 350, chargés de recueillir les souscriptions dans toute la Grande-Bretagne; huit jours après ils fonctionnaient, et le 20 janvier 1851, le chiffre des souscriptions avait atteint 75,061 liv. 15 sh. 8 d.

Une commission composée des personnages les plus notables de l'Angleterre, sous la présidence de S. A. R. le prince Albert, fut immédiatement nommée et prit le nom de COMMISSION ROYALE D'ANGLETERRE POUR L'EXPOSITION DE LONDRES. La constitution de cette commission fut notifiée officiellement à tous les États civilisés, par une circulaire dans laquelle on invitait chaque Pays à venir prendre part à cette grande lutte industrielle.

Cet appel fut entendu; des commissions spéciales furent nommées par tous les Gouvernements, les négociations commencèrent, et peu de temps après, Londres voyait arriver de tous les points du globe des Délégués, des Commissaires chargés de déterminer, d'accord avec la Commission royale, l'emplacement réservé aux produits de leurs pays respectifs.

Nous devons rendre cette justice à la Commission anglaise, qu'elle n'a pas perdu une minute pour arriver à remplir sa promesse, car dès le 25 février, le plan général était mis au concours de toutes les nations qui devaient prendre part à l'Exposition universelle. 233 projets, répartis de la manière suivante, lui furent adressés : par l'Angleterre 179, par la France 27, par l'Ecosse 6, par l'Irlande 3, par la Hollande 3, par la Belgique 2, par la Suisse 2, par le Hanovre 1, par le royaume de Naples 1 , par la Prusse Rhénane 1 , par la ville de Hambourg 1; 7 étaient sans désignation. Le choix de la

commission s'arrêta sur celui de M. Horeau, architecte français. On songeait déjà à en faire commencer l'exécution, lorsque survint M. Paxton, jardinier en chef du duc de Devonshire, à Chatsworth, qui, bien que le délai prescrit fût passé, obtint d'être admis au concours. Nous n'avons pas à apprécier cette détermination, qui souleva des murmures même en Angleterre, nous devons seulement constater que, considérant la supériorité de ce dernier projet, la Commission n'hésita pas à revenir sur sa première décision. — Le plan de M. Paxton fut donc adopté à l'unanimité.

Quelques jours après, les travaux étaient adjugés à MM. Fox et Henderson, moyennant la somme de 79,800 livres sterling, soit 1,795,000 fr. Ce prix fut consenti par les entrepreneurs, à la condition que les matériaux leur seraient rendus à l'expiration de l'Exposition universelle. Seulement, dans le cas probable où la ville voudrait conserver ce monument, la somme à payer à MM. Fox et Henderson serait de 150,000 l. st. (3,750,000 fr.).

La durée de l'Exposition universelle sera de six mois.

DESCRIPTION DU MONUMENT.

Le bâtiment destiné à l'Exposition Universelle est situé dans Hyde-Park. — Les matériaux employés à sa construction sont le fer, le bois et le verre. — Sa longueur totale est de 562 mètres (1,851 pieds anglais), sa largeur de 137 mètres (450 pieds anglais). — Le transept, qui divise le monument en deux parties égales, a 33 mètres d'élévation (108 pieds anglais) ; il est recouvert d'un toit semi-circulaire. — L'élévation des ailes de côté est de 13 mètres 50 centimètres (45 pieds anglais). — 3,300 colonnes de fer creux reliées entre elles par 2,224 poutres de même métal, forment la carcasse du monument, dont toutes les parois extérieures sont garnies de vitres provenant des fabriques de Birmingham ; ces vitres sont divisées en parallélogrammes de 1 mètre 20 centimètres sur 70 centimètres; on évalue la quantité employée à 400,000 kilogrammes.

L'intérieur se divise, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en deux parties presque égales, coupées dans toute leur longueur par un passage spacieux, au milieu duquel on a

ingénieusement placé des fontaines monumentales, et les objets qui, par leur élégance, contribuent à embellir le monument. La partie Ouest est entièrement réservée à la Grande-Bretagne et à ses Colonies ; la partie Est, destinée à recevoir les produits de toutes les nations, se trouve subdivisée en un nombre de compartiments égal à celui des pays qui ont pris part à l'Exposition Universelle. (*Voir le Plan.*)

Huit galeries supérieures, d'une grande légèreté et du meilleur effet, sont destinées à l'exposition des tissus et des vitraux de couleur.

Le système de ventilation adopté par la commission sera-t-il suffisant? c'est ce que l'expérience seule nous dira ; bornons-nous seulement à constater que l'ensemble du monument est admirable.

RÈGLEMENT

ARRÊTÉ PAR LA COMMISSION EXÉCUTIVE.

DOCUMENT OFFICIEL.

Les commissaires de S. M. pour l'Exposition de 1851 ont eu à s'occuper des règlements concernant l'admission des visiteurs.

Leur attention s'est portée principalement sur les points suivants :

1° La nécessité d'arrêter des dispositions qui seraient à la convenance du public, soit les simples curieux et amateurs, soit les personnes venant pour s'instruire et pour étudier ;

2° La protection et la sécurité des articles déposés dans le bâtiment;

3° Un contrôle efficace sur les visiteurs, les employés chargés du maintien de l'ordre étant naturellement sans expérience de pareils devoirs ;

4° La nécessité d'assurer des rentrées suffisantes pour que l'Exposition ne perde pas son caractère essentiel comme entreprise particulière, organisée par l'élan spontané de quel-

ques amis du bien public, et devant faire ses frais sans subvention ;

5° Le désir des commissaires de rendre l'Exposition accessible à tous, au prix le plus bas, et dans un aussi bref délai que le comportent les diverses convenances énoncées ci-dessus.

Tous ces points bien considérés, les commissaires de S. M. ont adopté les règlements suivants :

L'Exposition sera ouverte tous les jours, excepté le dimanche.

Les heures d'admission seront annoncées ultérieurement, ainsi que les autres détails relatifs à la distribution des billets, etc., etc.

PRIX D'ADMISSION.

	liv.	shil.	d.
Un billet pour la saison.	3	3	0
— — une dame.	2	2	0

Les billets ne sont pas transmissibles. Ils donnent seulement au titulaire le droit d'admission toutes les fois que les bâtiments seront ouverts au public.

Si, plus tard, la convenance en est reconnue, les commissaires se réservent, après l'émission des premières séries, d'augmenter les billets de saison.

Le jour de l'ouverture de l'Exposition, les billets pour la saison seront seuls admissibles. Il n'y aura pas de perception à l'entrée.

Le second et le troisième jour, le prix d'admission par personne et par jour sera de 1 liv. sterl.

A partir du quatrième jusqu'au vingt-deuxième jour, 0 liv. 5 s. 0 d.

A partir du vingt-deuxième jour, les prix sont réglés comme suit :

	liv.	shil.	d.
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi.	0	1	0
Le vendredi	0	2	6
Le samedi	0	5	0

Il ne sera pas changé de pièce de monnaie à l'entrée. La somme nécessaire pour payer l'admission devra être remise

de suite exactement. Cette disposition est nécessaire pour prévenir tout embarras à la porte.

Dans le cas où l'expérience indiquerait la nécessité de quelques modifications, les commissaires se réservent la faculté de prendre toute décision nouvelle, sous condition d'en donner raison en temps utile.

Par ordre des commissaires de S. M.

J. Scott Russel, Edgar A. Bowring.
— pour S. H. Northcote.

COMMISSION ROYALE D'ANGLETERRE.

S. A. R. le prince Albert, *président.*
Le duc de Buccleuch.
Le comte de Rosse.
Le comte d'Ellesmere.
Le comte de Granville
Lord Stanley.
Lord Overstone.
Lord John Russell.
Sir Robert Peel.
Henry Labouchère.
W. T. Gladstone.
Major général sir A. Galloway.
Sir Richard Westmacott.
Sir Charles Lyell.
Thomas Baring M. P.
Charles Barry, académicien.
Thomas Bazley.
Richard Cobden M. P.
William Cubit, président de la Société des ingénieurs civils.
Charles Lock Eastlake, président de l'Académie royale.
Thomas Field Gibson.
John Gott.
Philip Pusey esq.
Robert Stephenson M. P.
M. Alderman Thompson M. P.
J. Scott Russel, *s crétaire.*
Stafford Henry Northcote. *id.*

Comité exécutif.

Lieuten.-colonel Reid, *président.*
Henry Cole.
Charles Wentworth Dilke.
Francis Fuller Lloigd, lieutenant-colonel.
George Drew.
Docteur Lyon Playfair.
Matthew Digby Wyat, *secrétaire.*

M. Drouyn de Lhuys, alors qu'il était ambassadeur de la République française en Angleterre, a été nommé membre de la Commission royale britannique par le Gouvernement anglais.

Comité des Sections.

PREMIÈRE SECTION. — MATIÈRES PREMIÈRES ET PRODUITS.

Sir Ch. Lyell.
Sir Henry T. de la Beche.
Sir Roderick Murchison.
Sir William Hooker.
Le professeur Royle.
Id. Lindley.
Id. Faraday.
Id. Solly.
Humphrey Brandreth esq.
Docteur Lyon Playfour.
Richards Philips esq.
Philip Pusey esq.
William Fisher Hobbs esq.
Lord Stanley.
Le professeur Owen.
Id. Forbes.
Id. Brande.
Id. Holmann.

DEUXIÈME SECTION. — MACHINES.

T. H. comte de Rosse.
Sir John Reunie.
Sir John Herschell.
William Cubitt esq.
Robert Stephenson.
L'astronome royal.
Philip Pusey esq.
Le professeur Walker.
Id. Willis.
J. K. Brunel esq.
T. H. Sir Matthew Ridley.
Cap. A. Pelham.
Col. B. Challoner.
W. Meles esq.
Joseph Locke esq.
Philipp. Pusey esq.
Brandreth Gibbs. esq.
T. S. Thompson esq.
Shelley esq.

TROISIÈME SECTION. — OBJETS MANUFACTURÉS.

T. H. Gladstone.
Alderman Thompson.
Richard Cobden.
Th. Field Gibson esq.
Thomas Bazley esq.
John Gott esq.
Herbert Minton esq.
T. H. Apoley Pellau esq.
B. Redgrave esq.
J. Herbert esq.
W. Liddiard esq.
H. J. Townsend esq.
Jobson Smith esq.

QUATRIÈME SECTION. — SCULPTURES, MODÈLES ET ARTS PLASTIQUES.

T. H. comte d'Aberdeen.
Vicomte Canning.
Lord Ashburton.
Sir Rich. Westmacott.
Ch. Lock Eastlake esq.
Charles Barry esq.
T. H. Charles Baring esq.
Won Wyon esq.
Ed. Hodges Bailly esq.
D. N. Maclise esq.
Thomas Uwins esq.
George Vivian esq.

Comité des Médailles.

T. H. Lord Colborne.
Will. Dyce esq. R. A.
J. Gibson esq. R. A.
C. Newton esq.

T. H. Mons passavant.
Dr Waagen.
M. Eugène Lamy.

Comité chargé de la question des faits spéciaux à l'Édifice.

MM. le duc de Buccleuch.
le comte de Ellesmere.
Charles Barry.
William Cubitt.

MM. Robert Stephenson.
C. R. Cockerell.
J. K. Brunel.
Th. Donaldson.

COMMISSION FRANÇAISE

Constituée par l'Arrêté présidentiel du 28 février 1850.

1° AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET CORRESPONDANCES.

Ch. Dupin, de l'Académie des sciences, président de la commission générale.
De Lesseps, directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.
De Lavenay, secrétaire général du ministère du commerce.
Monny de Mornay, chef de la division de l'agriculture.
Henry, chef de la division du commerce extérieur.
Delambre, chef de la division du commerce intérieur.
Chemin-Dupontès, chef du bureau des faits commerciaux, secrétaire de la commission générale.
Pérémé, secrétaire-adjoint.

2° ARTS AGRICOLES.

Héricart de Thury, président.
Tourret, vice-président du jury central.
Payen, de l'Académie, *id.*
Armand Séguier, *id.*
De Kergolay, membre de la Société nationale d'agriculture.
Monny de Mornay.

3° ARTS MÉCANIQUES ET DE PRÉCISION.

Combes, de l'Académie des sciences, président.
Pouillet, *id.*
Armard Séguier, *id.*
Morin, *id.*
Michel Chevalier, ingénieur en chef des mines.
Le Chatellier, ingén. des mines.

4° ARTS CHIMIQUES ET MÉTALLURGIQUES.

Héricart de Thury, président.
Balard, de l'Académie des sciences.
Payen.
Michel Chevalier.
Ebelmen, directeur de la manufacture nationale de Sèvres.
Le Chatellier.

5° FILS ET TISSUS.

Legentil, président de la chambre de comm. de Paris, président.
Mimerel, président de la commission des tissus au jury central.
Barbet, membre du jury central de l'industrie nationale.
Sallandrouze de la Mornaix, membre de la chambre des manufactures de Lavenay.

6° BEAUX-ARTS ET ARTS DIVERS.

Fontaine, de l'Académie, président.
Léo de Laborde, de l'Académie.
Armand Séguier.
Ebelmen.
De Lavenay.
Delambre.

S. E. lord Normamby a été nommé, par le ministre, membre de la commission générale.

M. Sallandrouze de la Mornaix a été nommé par le ministre commissaire du Gouvernement français pour l'Exposition de 1851, afin de traiter devant la commission royale d'Angleterre les difficultés qui pourraient s'élever à Londres au sujet des formalités à remplir pour la douane, l'installation, le classement, la garde ou le retrait de produits, et toutes autres questions analogues.

DOCUMENT OFFICIEL.

ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Concernant la composition du jury pour les récompenses.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,

Vu la décision de la Commission royale d'Angleterre pour l'exposition universelle des produits de l'industrie à Londres, décision par laquelle un jury international composé de 270 membres est chargé d'apprécier les produits exposés et de décerner les récompenses aux plus méritants;

Vu la délibération de la même Commission royale qui accorde à la France 32 jurés dans le jury international;

Vu la liste de répartition en 30 catégories des produits présentés à l'exposition ;

Vu l'urgence ; attendu que la liste des jurés français doit être notifiée le 10 avril à la commission royale d'Angleterre ;

Sur le rapport du chef de la division du commerce extérieur,

Arrête :

Art. 1er. Une commission française de 32 membres est chargée de concourir au jugement des produits exposés et à la distribution des récompenses.

Art. 2. La même commission, dans un rapport d'ensemble délibéré par tous ses membres, rendra compte au gouvernement français des progrès de l'industrie des nations concurrentes attestés par l'exposition.

Elle présentera ses vues sur les moyens de perfectionnement de l'industrie française suggérés par ce parallèle.

Art. 3. Sont nommés membres de la commission française pour chacune des catégories adoptées par la commission royale d'Angleterre :

I. *Produits bruts.* — 1° Mines et carrières, produits minéraux et métallurgiques, M. Dufrénoy, membre de l'Institut, inspecteur général des mines, professeur à l'école nationale des mines ;

2° Procédés chimiques et pharmaceutiques, produits chimiques en général, M. Dumas, membre de l'Institut, président du jury central, ancien ministre de l'agriculture et du commerce ;

3° Substances employées comme alimentation, M. Hervé de Kergorlay, secrétaire du jury central ;

4° Matières végétales ou animales employées dans les manufactures, les machines ou instruments et l'ornementation, M. Payen, membre de l'Institut, secrétaire du jury central, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers ;

II. *Machines.* — 5° Machines d'un emploi direct, comprenant les voitures, le mécanisme naval et des chemins de fer, M. le colonel Morin, membre de l'Institut et du jury central, professeur, administrateur du Conservatoire des Arts-et-Métiers ;

6° Machines et outils pour manufactures, M. le général Poncelet, membre de l'Institut ;

7° Systèmes applicables à la mécanique, au génie civil, à l'architecture et aux bâtiments, M. Combes, membre de l'Institut et du jury central ;

8° Génie militaire et architecture navale, construction, armements, équipements, M. Ch. Dupin, membre de l'Institut, président du jury central;

9° Machines et instruments d'agriculture et d'horticulture, M. Moll, professeur d'agriculture au Conservatoire des Arts-et-Métiers;

10° Instruments de mathématiques et de physique, appareils divers comprenant les procédés résultant de leur emploi, instruments de musique, d'horlogerie et d'acoustique, MM. Mathieu et Séguier, membres de l'Institut et du jury central.

III. *Produits manufacturés.* — 11° Cotons, M. Mimerel, membre du jury central, président du conseil général des manufactures;

12° Etoffes de laine et laine filée, M. Randoing, membre du jury central;

13° Soieries et velours, M. Arlès Dufour, membre du jury central;

14° Tissus et produits de lin et de chanvre, M. Legentil, membre du jury central, président de la chambre de commerce de Paris;

15° Tissus mélangés, comprenant les châles, M. Gaussen, membre du jury central;

16° Cuir, comprenant la sellerie et les harnais, les peaux, la fourrure, le crin, M. Chevreul, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle;

17° Papier, imprimerie, reliure, M. Firmin Didot, membre du jury central;

18° Objets tissés, filés, feutrés, foulés, comme spécimen d'impression et de teinture, MM. Persoz, membre du jury central, et Sallandrouze de Lamornaix, membre du jury central, commissaire général du Gouvernement français à Londres;

19° Tapisserie, tapis, moquettes, dentelles et broderie, ouvrages de fantaisie, M. Lainel, membre du jury central;

20° Objets d'habillement d'usage immédiat, personnel, domestique, M. Emile Dolfus, membre du jury central;

21° Instruments de chirurgie, coutellerie et taillanderie, M. Leplay, membre du jury central, professeur à l'école nationale des mines;

22° Quincaillerie, comprenant la serrurerie et les grilles de cheminées, M. Goldenberg, membre du jury central;

23° Ouvrages de métaux précieux, joaillerie, bijouterie, et tous les objets de luxe non désignés dans les autres sections, M. Albert de Luynes, membre de l'Institut;

24° Verrerie, M. Peligot, membre du jury central, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers;

25° Produits céramiques, faïence, porcelaine, poterie, etc., etc.,

M. Ebelmen, membre du jury central, administrateur de la manufacture nationale de Sèvres ;

26° Décors, meubles, ameublement, papier de tenture, papier mâché et articles vernis, M. Nieuwerkerke, directeur général des musées nationaux ;

27° Substances minérales manufacturées employées dans le bâtiment et le décor, telles que marbres, ardoises, porphyres, ciments, pierres artificielles, etc., M. Héricart de Thury, membre de l'Institut et du jury central ;

28° Substances végétales et minérales manufacturées, mais non tissées ni feutrées, M. Balard, membre de l'Institut et du jury central ;

29° Produits de manufactures diverses et petits ouvrages, M. Wolowski, membre du jury central, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

IV. *Objets d'art.* — 30° Sculptures, modèles, plastique, mosaïque, émaux, etc., M. Léo de Laborde, membre de l'Institut et du jury central.

Art. 4. Sont nommés, pour suppléer les membres titulaires, en cas d'absence :

MM. Henri Barbet, membre du jury central ;
Seydoux, représentant ;
Le Chatellier, membre du jury central ;
Aubry, membre du jury central ;
F. Bernoville, manufacturier ;
Berlioz, compositeur ;
Natalis Rondot, membre du jury central.

Art. 5. M. Charles Dupin, président du jury central ; M. Dumas, vice-président ; MM. Payen et de Kergorlay, secrétaires, rempliront les mêmes fonctions dans la commission française.

Art. 6. Le chef de la division du commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

SCHNEIDER.

A la date du 11 avril, le nombre des juges suppléants a été augmenté de MM. Debeuf, représentant ; Peupin, représentant ; Féray, membre du conseil général des manufactures ; Tavernier, membre du jury central ; Dumas (Justin), membre du jury central ; Billiet, membre du jury central ; Denière fils, membre de la chambre de commerce de Paris ; Fauler, membre de la chambre de commerce de Paris ; Ledagre, membre de la chambre de commerce de Paris ; Manière, membre du jury central ; Ziégler, artiste, ancien fabricant.

COMMISSIONS FORMÉES DANS LES DIVERS ÉTATS DU GLOBE.

Autriche.

Président, M. A. Ritter V. Baumgartnen, chef de section au ministère des finances.
Vice-président, M. Mich. Ritter, membre de la Chambre du Commerce de Vienne.
Représentant du ministère, M. le doct[r] Karl Koch, conseiller privé au ministère du commerce.
Secrétaire, M. Henking, secrétaire ministériel, etc., etc.

Bohême.

Président, M. F. Graf, propriétaire de fabrique, à Prague.
Vice-président, M. Carl. Balling, professeur de chimie, à Prague.

Moravie et Silésie.

Président, M. Hugo Fürst, Salm-Reifferscheld-Krautheim, propriétaire de fabrique.
Vice-président, M. Léopold Haup, propriétaire de fabrique.

Gallicie.

MM. Alfred Graf, Joseph Ruszegger, Carl Hansner, Vincent Kirchmayer, Florian Sieger,

Hongrie, Croatie, Esclavonie.

MM. Graf John Barkotzy, L. Krause, Christ J. Malvieux, Samuel Joob, Joseph Ritter, Carl Walburg, Carl Meynier, Auton Tschopp.

Bavière.

La Société Polytechnique de Munich.

Belgique.

Président, M. de Brouckère, bourgmestre de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants, président du jury de l'exposition de l'industrie.
Membres, MM. Bellefroid, Benoît Faber, Capitaine, Claes (Paul), Kindt, Kums, Manilius, Overman, Partoes, Quoilin, Simonis (Armand), Spitaels (Ferdinand), Van Hooff, Vercruyse-Bruneel (H.), Verreyt.

Canada.

M. Logan, géologue éminent, a été nommé délégué spécial, chargé de

présider au placement et au classement d'une riche collection de minéraux due à ses propres recherches.

Chili.

Don Pedro Nolesco Mena, président de la Société d'agriculture et de bienfaisance.
Don Ignacio Domeyko, professeur de chimie.
Don Julio Jarriez, directeur de l'école des arts et du commerce.

Espagne.

Président, Don Salustiano de Olozaga.
Secrétaire, Don Cipriano Secundo Montesino.

Etats-Unis.

Un comité a été nommé sous la direction de MM. Hon Millard Fillmore, président des États-Unis, et Col. Peter Force, président de l'Institut national.

Hambourg.

Délégué, M. Pétersen, secrétaire de la Société des arts et métiers.

Grand-duché de Hesse-Darmstadt.

Le conseiller privé Eckhard, président de l'Union industrielle du grand-duché de Hesse.

Hollande.

Président, M. Jonkhur D. R. Givers Deymont, directeur de la Société pour l'encouragement de l'industrie, à Harlem, demeurant à Rotterdam.
Membres, M. le docteur G. Simons, directeur de l'Académie royale à Delft.
M. D. C. Büchler, membre de l'Institut royal des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Naples (royaume de).

La Commission se compose de membres de l'Institut royal d'encouragement.

Norwége.

MM. Thaulow, professeur de chimie; le colonel Garben, ingénieur; Yarbell, mécanicien; Vergelaud, capitaine d'artillerie; Schinner, architecte; Vergman, peintre décorateur.
La direction de la Société des arts de Christiania.

Russie.

M. Kamensky, agent impérial du département des finances, en résidence à Londres, correspondant de la commission formée à Saint-Pétersbourg.

Saxe.

M. le docteur Weinlig, conseiller intime au ministère de l'intérieur.

Suède.

M. D. C. de Strogman, président du collége du commerce.

Suisse.

1er Les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall. Commissaire : M. Sulzberger-Huber, de Saint-Gall.
2e Les cantons de Zurich, Schwitz, Zug, Schaffhouse et Turgovie. Commissaire : M. Zeigler-Pellis, à Winthertlour.
3e Les cantons de Glaris, Grisons et le Tessin. Commissaire : M. P. Jenni, à Schwanden.
4e Les cantons de Lucerne, Uri, Untervalden et Argovie. Commissaire : M. le professeur Bolley, à Arau.
5e Les Etats de Bâle (ville) et Bâle (campagne). Commissaire : M. K. Sarasin, à Bâle.
6e Les cantons de Berne (moins le Jura), Soleure et Fribourg. Commissaire : M. le docteur Schneider.
7e Le canton de Neufchâtel, le Jura bernois et Vaud, pour ce qui concerne l'horlogerie. Commissaire : M. Fr. Courvoisier, à la Chauds-de-Fonds.
8e Les cantons de Vaud, Valais et Genève. Commissaire : M. le professeur Colladon, à Genève.

Toscane (grand-duché de).

Président : Le chevalier Baldasseroni.

Turquie.

Président : Ismaël-Pacha, ministre du commerce.
Vice-présidents : Salik-Bey, assistant le ministre du commerce ;
Saïd-Bey, secrétaire du président ;
M. Lafontaine, secrétaire de la correspondance anglaise.

Wurtemberg (royaume de).

M. Sautter, président de la Société centrale pour l'industrie.

Pérou.

Le ministre du département de l'intérieur, président.
Don Luis Fonçeca, don Nicolas Pierola, don Nicolas Rodrigo.

Perse.

Le Mellok-oot-toojjar, chef des marchands.

Prusse.

MM. le conseiller Ober-Finanzrath Von Viebann ; Delbrück, conseiller de la régence ; le directeur Druckenmüller, le professeur Schubarth ; Wedding, fabricant ; Brix, fabricant ; le conseiller Carl ; le conseiller Baudouin ; F. Zimmermann ; Weigerl ; Oertling ; le docteur Ludersdorf ; Bidtet.

CLASSIFICATION DES PRODUITS.

Ire SECTION. — MATIÈRES PREMIÈRES.

RÈGNE MINÉRAL. — Productions employées dans les usines métallurgiques. — Minerais et modes de préparation. — Procédés métallurgiques. — Alliages. — Métaux en voie d'adoption pour des produits définitifs.

Produits chimiques, substances chimiques employées dans les manufactures. — Substances non métalliques. — Alcalis et leurs composés. — Métaux naturels et leurs composés. — Produits chimiques composés.

Substances chimiques employées en médecine. — Substances métalliques. — Alcalis, terres et leurs composés. — Préparations métalliques.

Substances plus rares fabriquées principalement pour l'usage de la chimie scientifique. — Verrerie. — Matériaux grossiers employés dans la fabrication du verre.

Produits employés dans la fabrication du verre, de la poterie et de la faïence. — Couleurs et produits chimiques employés dans la fabrication du verre. — Diverses sortes de verre employées dans les manufactures.

Porcelaine et poterie. — Matériaux employés, et les modes

de les préparer. — Sortes plus fines. — Matériaux plus grossiers pour les fabrications.

Pierres et substances minérales pour la bâtisse et l'ornementation, — employées en architecture et pour machines. — Objets complémentaires. — Décorations personnelles.

Règne végétal. — Substances employées principalement à la nourriture ou à sa préparation. — Matériaux employés principalement dans les arts chimiques ou en médecine. — Matériaux pour bâtisse et pour habillement. — Substances diverses.

Règne animal. — Substances employées pour la nourriture. — Substances employées en médecine. — Substances employées dans les manufactures; — pour fabrication textiles et vêtements; — pour l'ornementation domestique ou comme éléments de fabrication; — comme agent dans la fabrication d'articles divers; — pour la fabrication des produits chimiques; — pour colorations et teintures.

2e section — Machines.

Machines d'un emploi direct. — Moteurs directs. — Eléments des machines. — Machines pour élever et mouvoir les corps; — pour élever l'eau et d'autres liquides; — pour élever et mouvoir des poids et produire des pressions.

Machines pour peser, mesurer, enregistrer ou compter. — Instruments de musique et de diverses inventions. — Montres et chronomètres, horloges. — Instruments de mathématiques et de physique. — Instruments à dessiner. — Instruments de musique et d'acoustique. — Instruments de chirurgie. — Serrures.

Canons et petites armes. — Pistolets, etc.

Machines agricoles. — Instruments aratoires. — Ustensiles de fermes. — Outils de jardinage.

Machines pour manufactures, ou systèmes de machines, d'instruments et d'ustensiles pour les objets ci-après mentionnés. — Fabrication de tout ce qui est filé, tissé, feutré, etc. — Fabrication et blanchissage du papier. — Impression

des livres et leur reliure. — Travail des métaux. — Travail des autres matières minérales. — Travail des substances végétales. — Travail des substances animales. — Machines et appareils pour brasser, etc.

Modèles démontrant la structure des machines et l'application des inventions mécaniques.

3e SECTION. — PRODUITS MANUFACTURÉS.

Objets fabriqués, filés et tissés, — foulés ou battus, — étoffes, — toiles et canevas, -- draps larges, — feutres, chapeaux. — Papiers de toutes sortes. — Métaux manufacturés. — Orfévrerie et joaillerie.

Objets fabriqués en verre, porcelaine, terre cuite et poterie de toute sorte, etc. — Objets du règne végétal, manufacturés : bois, paille, chanvre, herbes, caoutchouc, boyaux. — Produits de substances animales : ivoire, os, corne, parchemin, cuir, écaille, cheveux, poils, plumes et soies de cochon ou de sanglier, etc. — Petits ouvrages et produits chimiques.

4e SECTION. — SCULPTURE, MODÈLES ET ARTS PLASTIQUES.

Objets sculptés comme objets de beaux-arts. — Travaux de gravure des matières. — Décorations architecturales. — Mosaïques et Incrustations. — Emaux. — Matériaux et procédés applicables aux beaux-arts en général. — Modèles. (Comm. angl., 29 mars 1850.)

RÉCOMPENSES A DÉCERNER AUX EXPOSANTS.

Une somme de 20,000 liv. (500,000 fr.) est affectée aux récompenses. Ces récompenses consisteront en médailles honorifiques et en sommes d'argent.

Dans la classe des MATIÈRES PREMIÈRES, les récompenses seront accordées en raison de la valeur et de l'importance des articles et de la supériorité de l'échantillon produit ; et,

dans le cas où des matières préparées rentreraient dans cette division de l'exposition, les jurys auront à prendre en considération la nouveauté et l'importance des objets, et la perfection apportée à leur préparation.

Dans la classe des MACHINES, les récompenses seront accordées en ayant égard, tout à la fois, à la nouveauté de l'invention, à la supériorité d'exécution, à l'augmentation de force et à l'économie présentées par le produit exposé. L'importance de son emploi au point de vue de l'intérêt social ou tout autre, et les difficultés surmontées pour le faire arriver à la perfection, devront également être prises en considération.

Dans la classe des PRODUITS MANUFACTURÉS, les articles qui obtiendront des récompenses auront, ainsi qu'il a été expliqué dans un document précédent, satisfait le mieux aux conditions suivantes :

Accroissement d'utilité, comme, par exemple, dans la durée de teinture, dans la forme et la confection, supériorité de qualité ou de main-d'œuvre; nouvel emploi de matières connues; emploi de nouvelles matières ; nouvel amalgame de matières, tel que dans la métallurgie et l'art céramique, beauté de formes, de couleurs, séparées ou réunies, et envisagées dans leur rapport avec l'emploi ; bon marché, eu égard au mérite de la production.

Dans la classe des BEAUX-ARTS, les récompenses s'appliqueront à la beauté et à l'originalité des ouvrages exposés, au perfectionnement des procédés, à l'intervention de l'art dans la fabrication, et, en ce qui concerne spécialement les modèles, à l'intérêt qu'ils représenteront.

Les commissaires nommeront pour jurés appelés à décerner les récompenses, des hommes d'une aptitude irrécusable, et placés au-dessus de tout soupçon de partialité nationale ou individuelle. Pour mieux écarter cette dernière imputation , ils nommeront des jurys mixtes, composés d'Anglais et d'étrangers, dont les noms seront publiés ultérieurement.

Dans le grand concours ouvert à Londres aux industries de toutes les nations, l'Algérie ne pouvait manquer d'occuper une place importante, et d'y être dignement représentée par les produits, déjà si variés, de son sol et de son industrie. D'après la proposition que le ministre de l'agriculture et du

commerce en avait faite dès le mois de septembre 1850, M. le ministre de la guerre a envoyé à l'exposition de Londres la riche et belle collection des produits algériens que son ministère avait formée, et qui s'est encore accrue de plusieurs importants spécimens fournis par nos industrieux colons.

Un délégué spécial a conduit ces différents objets à l'Exposition, où ils figurent, comme les produits de nos manufactures nationales, dans le quartier français du Palais de cristal.

BREVETS D'INVENTION.

Cette question, la plus intéressante de toutes au point de vue de l'industrie, devait naturellement trouver place dans notre ouvrage. Nous avons donc profité des offres obligeantes d'avocats distingués, Messieurs Barlow, Payne et Parken, du *Patent Office* 89, Chancery-Lane, pour donner à nos lecteurs un résumé de la législation anglaise sur les brevets d'invention.

En Angleterre, la couronne accorde des brevets aux indigènes ou aux étrangers pour toute invention dans les arts dont l'utilité et la nouveauté sont constatées dans le Royaume-Uni. Un étranger peut obtenir un brevet pour une invention connue à l'étranger, pourvu qu'elle ne le soit pas dans ce pays. On peut également obtenir un brevet pour une invention tout à fait nouvelle, ou pour une qui n'est qu'une combinaison, un arrangement, une application de choses ou parties déjà connues, mais destinées à produire de nouveaux résultats ; ou bien, le brevet peut s'appliquer à la machine ou à l'appareil qui produit, ou bien encore au produit même. En un mot, la loi anglaise donne sous ce rapport une grande latitude, et en pratique on permet même de comprendre un grand nombre d'inventions dans un seul brevet.

Les brevets sont toujours accordés pour un terme de 14 ans, qui généralement ne peut être prolongé. On les accorde séparément pour chacun des trois Royaumes (l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse), et on peut les prendre pour l'un des trois seulement ou pour les trois à la fois. Pour se procurer un brevet, si l'inventeur en le demandant est à Lon-

dres, nous l'engageons à s'adresser personnellement au bureau du *Patent-Office*, en mentionnant en peu de mots les points importants et les principes de son invention ; par exemple, s'il a introduit quelque perfectionnement dans la construction des machines à vapeur ou des chaudières, s'il a découvert un nouveau moteur, perfectionné les métiers à tisser, ou la manière de fabriquer les pendules et les montres. Mais il faut prendre grand soin de donner les plus complets renseignements sur l'étendue de son invention, si, par exemple, elle est applicable à plusieurs fins, et, dans ce cas, en détailler la portée et le nombre. Il vaut mieux que l'inventeur explique complétement la totalité de son invention, car il peut se faire qu'elle ne soit pas nouvelle, et dans ce cas il obtient une consultation, et peut-être des recherches dans les brevets les plus anciens deviennent-elles alors nécessaires.

Dans l'espace de cinq jours à partir de la demande du brevet, il est absolument indispensable que l'inventeur donne par écrit une courte description de son invention accompagnée des dessins qui peuvent être nécessaires pour rendre sa description intelligible, mais il n'a pas besoin d'en donner encore un détail complet. Il peut réserver ce détail pour ce qu'on appelle la *spécification*, qui doit être enregistrée en chancellerie six mois après la date du brevet. Le brevet est accordé dans l'espace d'environ trois semaines ou un mois, et avant qu'il soit accordé, on ne peut vendre aucun article fabriqué d'après les procédés qu'il spécifie.

Le prix d'un brevet pour l'Angleterre est de	160 £	(4,000 fr.)
L'Angleterre et les Colonies.	123	(3,075)
Pour l Ecosse	78	(1,950)
Pour l'Irlande.	138	(3,450)

Ces sommes ne comprennent pas les frais d'opposition ni les honoraires extraordinaires, ni la préparation de la description et de la spécification. Le prix de la spécification dépend entièrement de sa longueur et de la nature des dessins, mais le prix moyen en est de 15 à 25 livres.

On peut obtenir une espèce de protection par ce qu'on appelle un *covent*, qui donne note de toute demande qu'on peut faire pour un brevet, et qui, dans certains cas, est très utile. Le prix en est de 1 £ 1 sh. pour chaque pays.

On peut obtenir aussi une autre espèce de protection pour les inventions par ce qu'on appelle *enregistrement*. Tout nouvel article de quelque utilité peut être enregistré pour huit ans, moyennant 14 £. C'est une sorte de petit brevet applicable au cas où l'invention ne comporte pas les frais d'un brevet. Les dessins sur métaux, sur bois, sur fer, sur verre, sur tapis et sur châles, sur dentelles ou tous autres articles, peuvent être enregistrés pour un terme variant d'un à trois ans et au prix de 5 sh. à 5 £.

Les articles destinés à la grande exposition de Londres peuvent être enregistrés à peu de frais pour un an, et on peut aussi pour peu de chose enregistrer provisoirement, pour un an, un dessin quelconque ; mais il n'est pas permis de vendre l'article ainsi enregistré. Nous pouvons, en terminant, faire remarquer que nous avons appris qu'il n'y aurait probablement cette année aucun changement apporté dans la loi anglaise relativement au prix des brevets, comme quelques personnes avaient cru s'y attendre. Mais sur ce sujet, on peut puiser de très-utiles renseignements dans les pages du *Patent journal and Inventors Magazine*, publié toutes les semaines par les directeurs du *bureau des Brevets*, Messieurs Barlow, Payne et Parken, 89, Chancery-Lane.

PREMIÈRE PARTIE.

ANGLETERRE.

ASPECT ET ORGANISATION DU PAYS.

La plupart des villes anglaises se divisent en deux parties, l'ancienne et la nouvelle : celle-là irrégulière, mal construite, malsaine ; celle-ci pourvue, au contraire, de tous les avantages, de toutes les conditions de commodité et de salubrité désirables.

A l'exception des églises, qui offrent en général un caractère d'antiquité remarquable, la province est pauvre en monuments. La fumée du charbon de terre, qui, particulièrement dans les grands centres manufacturiers, constitue un brouillard permanent, jette sur tous les objets une teinte sombre peu faite pour égayer l'esprit. Ajoutez à l'obscurité que répand cette brume intense la couleur foncée dont les maisons sont revêtues, et vous jugerez de la gaieté du coup d'œil. Dans les quartiers commerçants, les passants marchent

d'un air affairé, sans causer, sans s'arrêter ; dans les autres, la voie publique est presque déserte, et l'herbe pousse entre les pavés.

A l'entrée des villes, point de barrières ni d'octrois ; mais en revanche les routes sont jalonnées par des bureaux de péage chargés de percevoir la taxe imposée aux voitures pour droit de circulation. En effet, les frais de construction et d'entretien des voies de communication étant à la charge des habitants du territoire qu'elles traversent, ces taxes sont l'indemnité légitime des dépenses qu'ils s'imposent dans l'intérêt général.

Pour l'exécution des lois, on s'attache plutôt à la lettre qu'à l'esprit. On cite, comme un exemple curieux, ce fait, qu'un individu ayant fait fabriquer une voiture à cinq roues, s'est exempté de tout droit de péage, la législation n'ayant compris nominativement dans le tarif que les voitures à deux et à quatre roues.

L'État en Angleterre s'abstient le plus possible de toute initiative et de toute intervention dans les affaires qui ne sont point du ressort purement politique. La centralisation administrative n'existe pas. Chaque localité fait ses affaires elle-même, et gère ses intérêts comme pourrait le faire un simple particulier.

La division administrative est celle des comtés, qui, à leur tour, se subdivisent en *hundreds* et en paroisses. La surface entière de l'Angleterre est partagée en cinquante-deux comtés. Cette distribution ne repose point sur le principe de l'égalité territoriale ; l'étendue de ces circonscriptions est fixée d'après un état de choses antérieur. Leur disposition est telle, que, tandis que trois de ces comtés ont moins de 30 lieues carrées, le plus grand de tous, le comté d'York, en a plus de 750.

Les dépenses des comtés se composent des frais de confection et de réparation des routes ; de construction et d'entre-

tien des tribunaux et des prisons du comté, des honoraires des employés aux taxes et de la justice, etc. Quant aux recettes, elles consistent en contributions immobilières et droits de péage sur les chemins publics.

Les hauts fonctionnaires du comté sont le Lord-lieutenant, sorte de gouverneur provincial, dont les fonctions sont plus honorifiques que réelles, attendu qu'elles ne l'obligent point à résidence.

Au-dessous de lui est le Shériff; il porte le titre de Bailli de la Couronne. Ses attributions fort étendues consistent à présider aux élections, à dresser les listes des jurés, à administrer le comté, à poursuivre les malfaiteurs, à surveiller les prisons, à procéder à l'exercice des droits royaux, etc. Les honoraires attachés à sa charge se composent de diverses allocations suffisantes pour faire face aux exigences très-onéreuses de sa charge : aussi les fonctions de Shériff sont-elles peu recherchées; mais tout citoyen qui en est investi par le choix du roi est contraint de les accepter. Au surplus, elles n'ont qu'un an de durée, et ne peuvent revenir dans les mêmes mains avant trois ans révolus.

Après le Shériff viennent les Juges de la paix, sorte de magistrats mixtes, dont les fonctions tiennent à la fois de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire.

Tout citoyen majeur, jouissant de 2,500 fr. de revenu, est libre d'offrir ses services comme Juge de la paix, et il est rare qu'il soit repoussé. Le Lord-lieutenant et le Chancelier ont, en outre, le droit d'inscrire d'office, sur le tableau des Juges de la paix, tout citoyen remplissant les conditions requises. L'Archevêque d'York, l'Évêque d'Ely et de Durham ont, de par le poste qu'ils occupent, le titre de Juges de la paix; ils en exercent les prérogatives sur toute la superficie de l'Angleterre. Il en est de même du Chancelier, des Grands-Juges des cours de Westminster, des Ministres Secrétaires d'État, et de divers autres fonctionnaires. Le Roi, par sa

haute dignité, est le premier Juge de la paix de son royaume.

Le ressort des Juges de la paix comprend tout le comté pour lequel ils sont commissionnés. Ils exercent concurremment la police administrative et la police judiciaire. Quand il ne s'agit que de délits ou de simples contraventions, ils poursuivent et jugent les prévenus; s'il s'agit de crimes sérieux, ils exercent en qualité de juges d'instruction, et décident s'il y a ou s'il n'y a pas lieu à suivre. Ils connaissent même de certains procès civils et des dettes commerciales inférieures à 125 fr.

Réunis en sessions, ils jouent le rôle de Cour d'appel à l'égard des décisions rendues par les Juges de la paix isolés; ils discutent et résolvent les questions administratives réservées en France aux conseils-généraux; ils nomment même à telles et telles fonctions publiques dans le ressort de leur comté.

Leurs émoluments sont très-faibles, eu égard aux dépenses que leur dignité leur impose; ils sont surtout disproportionnés avec les risques qu'ils encourent; car tout citoyen condamné par un Juge de la paix a le droit, s'il se croit lésé, d'intenter une action contre lui et de réclamer des dommages-intérêts qui, dans le cas où la plainte est reconnue légitime, ne manquent jamais d'être accordés.

Les Juges de la paix sont au nombre de quatre mille; ils jouissent partout d'une considération méritée.

Il y a encore une autre classe de fonctionnaires dont la charge, autrefois fort étendue, se borne aujourd'hui à suppléer le Shériff dans certains cas; à informer sur les causes du décès des individus frappés de mort subite ou violente, enfin à exercer les droits de la couronne dans le cas de découverte de trésor : ce sont les Coroners; ils sont nommés au scrutin par les mêmes électeurs que les membres de la Chambre des Communes, et ne peuvent être révoqués que par le Roi, et pour cause grave.

Comme nous l'avons dit, les comtés sont subdivisés en

Hundreds et en Paroisses. Le Hundred est un reste de l'organisation saxonne; c'était une sorte de circonscription civile fondée sur le régime féodal. Le Hundred représentait une centurie ou une agglomération de cent *francs-tenanciers*, présidés par un bailli. Lors de la conquête des Normands, la division religieuse se substituant à celle qui avait prédominé jusque là, les Hundreds disparurent peu à peu et firent place aux Paroisses. Aujourd'hui ils constituent une rare exception : le système paroissial est la règle.

Le pouvoir souverain de chaque paroisse réside dans la totalité des habitants soumis à la taxe des pauvres, c'est-à-dire de tous ceux qui possèdent, et dont l'ensemble prend le nom de *Vestry*. Les réunions ont lieu sur publication faite trois jours à l'avance, le dimanche, et dans laquelle sont relatés tous les objets mis en délibération. Ces objets sont de plusieurs ordres : ils concernent le culte, les secours à donner aux indigents, les chemins publics et la police locale. Les décisions sont prises à la majorité des voix. On pourvoit à ces diverses dépenses par la taxe de l'église, la taxe des pauvres, la corvée en nature et en argent, et les impositions votées en assemblées générales.

De même que chaque détail de l'administration paroissiale a son budget, de même aussi il a son magistrat spécial. Il y a : 1° les *Church Wardens* ou gardiens de l'église ; 2° les *Overseers* ou inspecteurs des pauvres ; 3° les *Surveyers of high ways* ou surveillants des chemins publics ; 4° les *Constables*.

Cette organisation, parfaitement adaptée aux besoins des communes rurales, ne répondait pas complétement à ceux des villes, et pendant longtemps il a régné sous ce rapport, en Angleterre, un désordre et une anarchie auxquels des lois récentes ont porté remède. Aujourd'hui toutes les villes sont administrées par un conseil composé d'un maire, assisté de conseillers et d'*aldermen*, auxquels sont adjoints deux auditeurs, ou vérificateurs des comptes et deux assesseurs pré-

posés aux élections. Ces dernières fonctions sont annuelles ; celles de conseillers sont triennales ; les unes et les autres sont soumises au choix des bourgeois. Tout citoyen non soumis à la taxe des pauvres possède le droit de bourgeoisie. La nomination du maire et des *aldermen* est commise au conseil. Le premier est nommé pour un an, les derniers le sont pour six années. Le maire ne peut être choisi que parmi les *aldermen* ou les conseillers. Toutes ces fonctions sont obligatoires, sauf les cas d'exception prévus par la loi. Le refus est puni d'une amende qui varie de 1,250 à 2,000 fr.

Le conseil gère les biens de la commune et administre ses intérêts.

Quelques villes d'une grande étendue et d'une importance supérieure, entre autres Londres, Chester, Bristol, Southampton, Canterbury, etc., sont investies du privilége d'être considérées comme des comtés, et jouissent de l'organisation administrative dévolue à ces sortes de circonscriptions.

MŒURS ANGLAISES.

CARACTÈRE ANGLAIS.

La froideur et la circonspection sont la base du caractère anglais. Elles se manifestent au dehors par un sérieux et une gravité précoces. Dans le peuple, comme dans les hautes régions de la société, la gaieté est à peu près inconnue. Tout se fait poliment et silencieusement. Les disputes même, entre hommes de la même classe, se vident sans cris et sans démonstrations. On se bat, on s'assomme, mais on ne hurle point. Si les combattants sont d'égale force, les passants les regardent et les laissent faire; dans le cas contraire, on les oblige à se séparer.

Entre gens comme il faut, le duel est de même une affaire sérieuse. On ne s'y résout qu'avec peine et l'on fait tout pour l'éviter; les injures, même les plus graves, sont facilement oubliées, si celui qui les a proférées déclare qu'il n'avait point l'intention d'insulter celui qui en a été l'objet. C'est ainsi qu'on lit dans les journaux des lettres ainsi conçues :
« M. A... ayant déclaré qu'en qualifiant d'ignoble et d'infâme
» la conduite de M. B..., il n'entrait nullement dans son es-
» prit de jeter le moindre doute sur l'*honorabilité* de son
» caractère, — M. B... déclare accepter ces explications et

» s'en tenir pour satisfait. » Mais une fois la rencontre résolue et les adversaires sur le terrain, il est rare que l'affaire se termine sans effusion de sang.

La conversation n'est pas, comme en France, composée de riens spirituellement débités; elle roule toujours sur des faits, et dès que la matière est épuisée, dès que les interlocuteurs n'ont plus rien à se dire, ils se taisent, et l'on voit souvent des Anglais se promener ensemble des heures entières sans desserrer les dents. L'effusion n'est point dans leur nature, et l'amitié n'a pas chez eux d'épanchements ni de démonstrations; mais pour être peu expansive, elle n'en est pas moins solide. S'ils manquent de liant, on peut dire que quand une fois ils sont liés, c'est pour la vie, à moins de sérieux motifs de rupture.

La réserve des Anglais est extrême vis-à-vis des gens qu'ils ne connaissent point, près desquels ils n'ont pas été *introduits*, pour nous servir de l'expression consacrée. Aussi est-il d'usage de la part d'un maître de maison de présenter l'une à l'autre les personnes réciproquement étrangères qui se trouvent réunies chez lui.

Autant l'Anglais est peu accessible pour tout homme qui lui est inconnu, autant il est bienveillant, affable et prévenant pour l'étranger qui se présente à lui sous l'égide d'une lettre de recommandation. C'est que chez ce peuple grave, prudent et circonspect, une recommandation est une chose sérieuse et qui ne se donne point à la légère. C'est une sorte de lettre de change tirée sur la confiance et la cordialité d'un ami, et à laquelle celui-ci se reprocherait de ne point faire honneur. Sa maison, sa table, son foyer domestique sont ouverts à l'ami de son ami; il se fait un devoir de le présenter dans son club, dans les salons qu'il fréquente; de lui procurer tous les plaisirs, toutes les distractions dont il dispose; en un mot, il est à la fois l'amphitryon et le chaperon de son hôte.

Un trait qui caractérise les Anglais, c'est leur jugement et leur esprit de suite. On demandait à Newton comment il avait fait pour découvrir le système du monde : En y pensant toujours, répondit-il. Ce mot est l'expression du caractère national. Tant qu'une chose est praticable, un Anglais s'y voue corps et âme, et n'omet rien de ce qui peut la faire réussir; dès qu'elle manque, il y renonce sans plainte et sans murmurer ; et c'est ainsi qu'on voit l'homme du peuple, par exemple, après avoir lutté de toutes ses forces contre la misère, finir, quand il n'y a plus de ressource, par prendre philosophiquement son parti.

C'est par suite de cette opiniâtreté à suivre un projet commencé que beaucoup d'Anglais, qui se sentent par leur fortune au-dessous de leur position, ou qui ne sauraient vivre avec le peu qu'ils possèdent, partent pour les pays les plus lointains, emmenant avec eux leur famille et leur femme, qui se soumettent stoïquement à cet exil volontaire. Il est rare qu'ils reviennent dans leur patrie sans avoir réussi à se créer une position brillante, ou tout au moins indépendante.

A ce trait essentiel aux Anglais, il faut joindre le sentiment profond de leur valeur personnelle et du rang qu'on doit tenir dans la société. L'égalité devant la loi disparaît dans les relations sociales, et chacun occupe et accepte résolument sa condition. Il n'est pas rare de voir, dans une même famille, deux frères, partis du même point, l'un arrivé par son mérite aux honneurs, et frayant avec les plus hauts personnages de l'Angleterre, l'autre attaché à l'humble métier de ses pères ; ou bien encore deux sœurs, celle-ci mariée à quelque illustre lord, celle-là à un obscur commerçant. On ne se perd pas de vue, on se fréquente dans l'intimité du foyer domestique ; mais hors de là, à la promenade, dans les jours de solennités, on est comme étranger l'un à l'autre, et la porte des salons de réception est fermée,

sans qu'ils s'en offensent, au frère ou à la sœur maltraités par le sort.

Il en est de même entre maîtres et domestiques. Point de cette demi-familiarité si commune en France. Point d'autres relations que celles du commandement et de l'obéissance. Le maître ordonne, le domestique obéit silencieusement sans jamais raisonner et sans mauvaise humeur, car il ne comprend pas qu'on puisse se révolter contre les exigences d'une profession choisie de son plein gré. Autant on use librement de leurs services quand ils les doivent, autant on respecte leur indépendance au moment où ils sont à table, c'est-à-dire vers deux ou trois heures de l'après-midi; on se dérangerait plutôt que de les déranger eux-mêmes. Aux yeux des Anglais, le repas est quelque chose de sacré. Quand on renvoie un domestique, on se montre très-sévère sur la délivrance d'un certificat, et on ne l'accorde qu'à bon escient.

Même soumission de la part des gens du peuple, même conscience de leur infériorité. Jamais dans une assemblée, dans un meeting, l'homme incapable ne disputera ou ne refusera la présidence à celui qui a les qualités nécessaires pour l'occuper. L'envie ne prime pas l'utilité, et les suffrages se réunissent toujours sur le plus digne.

D'égal à égal, l'Anglais exerce rigoureusement tous les devoirs de la civilité, mais il ne va pas au-delà. Dans un dîner, si l'un des convives s'attarde, on ne s'en met pas moins à table à l'heure dite. Quand il arrive, il prend sa place sans excuse ni explication; car il est admis que son retard n'est point volontaire, et comme on ne l'a point attendu, on ne saurait lui faire un reproche de s'être fait attendre. Dans les cérémonies, dans les foules, au spectacle, chacun garde la place qu'il occupe, et ne la cède à personne, pas même à une femme ou à un vieillard. La politesse est parfaite, mais la galanterie n'existe pas.

Le sentiment de personnalité domine dans le commun de

la vie ; chacun suit sa carrière sans s'inquiéter d'autrui.

Ce principe s'étend de l'individu à la nation, et domine ou plutôt constitue à lui seul la politique de l'Angleterre. Dans toutes les questions internationales, l'intérêt du pays passe avant la justice de la cause. On l'a vu plus d'une fois dans les temps modernes : à Copenhague, en Chine, à Aden, en Grèce. Il semble à l'Angleterre que les autres peuples ne doivent être que l'instrument ou le marche-pied de sa grandeur, ce qu'elle ne craint pas d'afficher dans ces axiomes, sur lesquels se fonde toute sa politique : « Rien n'est plus parfait qu'un Anglais, rien n'est supérieur à la nation anglaise. »

Voilà la dernière expression du caractère national.

FAMILLE.

La concorde règne généralement dans les familles, et la confiance comme l'affection y sont réciproques, mais les liens ne sont point très-resserrés. On s'aime, mais on se sépare sans démonstration de regrets, on se retrouve sans effusion de tendresse. Les cadets de famille partent pour faire fortune ou se créer une position aux Indes ou au Canada, sans que leurs parents mettent la moindre résistance à les retenir, et il n'est pas sans exemple de voir le père de dix enfants expirer sans qu'un seul d'entre eux se trouve auprès de lui pour lui fermer les yeux.

La préférence du chef de famille est invariablement acquise au fils aîné, destiné à lui succéder dans ses titres et dans ses biens. Que l'ordre d'hérédité ne soit établi par aucune mesure législative, la coutume, qui a prévalu et qui a, pour ainsi dire, force de loi, veut que l'aîné des fils hérite de toutes les propriétés paternelles. Loin que ce privilége énorme excite ni mécontentement ni envie chez les autres enfants, il est, au contraire, considéré par tous comme la plus ferme garantie

de la grandeur et de la durée des familles : il constitue ainsi de père en fils une fortune solide qui, à moins de prodigalités et de folies, assez rares chez les détenteurs de ces grands biens, qui s'en regardent moins comme propriétaires que comme usufruitiers, contribue à affermir la prépondérance et à relever l'éclat d'une maison. D'ailleurs, les enfants moins heureusement placés dans l'ordre de primogéniture trouvent constamment dans leur frère un appui fidèle et généreux. Il les aide de son crédit et de sa bourse; il leur ouvre l'accès de l'armée, du clergé, de la marine, du commerce, et même, s'ils font preuve de talent, les portes de la Chambre des Communes, qui est le vestibule de la Chambre des Lords. Si la fortune leur est contraire, les cadets ont toujours un asile assuré près du foyer de leur aîné. Ces obligations ne sont écrites nulle part, mais elles sont aussi sacrées et aussi respectables qu'un article de loi.

Les enfants sont, dès leur bas âge, traités avec une certaine rigueur qui ne contribue pas médiocrement à fortifier leur santé. On les nourrit simplement, on les habille légèrement, on les exerce à la promenade, à la course, aux pratiques gymnastiques ; bref, on s'étudie à faire d'eux des hommes sains et robustes.

Tout Anglais quelque peu favorisé de la fortune prend, pour élever ses enfants, une institutrice ou gouvernante, préposée à leur éducation première. La plupart de ces institutrices appartiennent à la classe des filles de ministres anglicans. Elles gagnent de 2,500 à 3,000 fr. par an, et vivent avec leurs élèves, mais non point avec les parents.

A neuf ou dix ans, les garçons passent sous la surveillance d'un précepteur, et deux ou trois ans plus tard ils entrent dans les écoles publiques. Les jeunes filles, au contraire, demeurent jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans sous l'aile de leur institutrice. Elles ne sortent qu'avec elle, ne paraissent jamais à table quand il y a des étrangers ; en un mot, elles

n'existent pas pour la société. Leur seize ans accomplis, on les tire de leur retraite, et on les introduit dans le monde ; alors elles sortent seules ou du moins suivies seulement d'un domestique ; elles vont en visites, montent à cheval, dansent, valsent avec qui bon leur semble et se laissent même faire la cour : honni soit qui mal y pense ! Personne ne surveille leurs lectures ni leurs correspondances. En un mot, elles jouissent d'une liberté plus grande que celle que l'usage accorde en France aux femmes mariées. Mais une fois engagées dans les liens de l'hymen, cette liberté disparaît, l'isolement et la réclusion deviennent le plus habituellement leur partage. Au dehors, elles ne se montrent jamais qu'en compagnie de leur mari, maître absolu et chef de la communauté. Il use et abuse à son gré de sa toute-puissance, et sauf une minime partie de la dot, il dispose à son gré de toute la fortune conjugale. La personnalité de la femme s'efface, ou pour mieux dire, s'absorbe dans celle du mari. En échange de cette soumission et de cette abnégation complète, il est tenu de ne la laisser manquer de rien, mais dans les limites de ce que comporte leur commune condition. Autrefois, la prérogative du mari pouvait aller jusqu'à la correction manuelle ; mais depuis Charles II, élevé à la cour de France, et nourri des traditions de la galanterie française, cet usage barbare est tombé en désuétude. En Angleterre, le rôle de la femme se joue presque tout entier dans l'intimité du ménage ; c'est à elle qu'est confiée la haute direction de la salle à manger, et elle s'acquitte de ces fonctions avec autant de conscience que de grâce. Qu'on en juge par les pages qui suivent, extraites du rapport d'un voyageur, témoin *de visu* de ces charmants tableaux d'intérieur :

« L'Anglais prend par jour trois repas : le *breakfast*, déjeuner qui consiste en thé, café ou chocolat, avec des œufs, du jambon ou des viandes froides. Ce repas, il le prend en fa-

mille. C'est une charmante coquetterie d'intérieur à voir que celle-là : une des jeunes filles de la maison à qui le trousseau des clefs est confié se lève avant les autres membres de sa famille ; car, à huit heures précises, il faut que dans la salle à manger du matin, située d'ordinaire sur l'arrière de la maison, le *breakfast* soit préparé.

» Cette réunion de famille, qui commence par une prière commune faite devant cette table, toujours élégante dans sa simplicité, est une heureuse inauguration d'une bonne journée.

» Nous retrouvons à la Cité notre hôte, à l'heure de son second repas, du *lunch*. C'est un instant de trève au labeur de la journée ; c'est aussi l'occasion qui s'offre de faire accueil à l'étranger, de lui souhaiter sa bienvenue, son *welcome*, de se mettre à sa disposition pour les services qu'il aurait à demander, enfin de lui donner rendez-vous pour le dîner au foyer de la famille.

» Nous allons nous rendre avec vous, notre cher compatriote, si vous le permettez, à cette aimable invitation, afin de vous offrir, si vous n'y mettez pas obstacle, le tribut de notre expérience personnelle, et vous dire en confidence ce que vous devez faire, si vous voulez passer pour un homme comme il faut.

» Je n'ai pas besoin, je suppose, de vous recommander une tenue régulière et fashionable. A Londres, partout, dans tous les rangs de la société, l'étiquette doit être scrupuleusement observée : les conditions de l'hygiène sont d'accord avec les nécessités de la politesse ; et cela est si généralement adopté, que peu d'instants avant le dîner, le maître de la maison ou son fils vous prient de passer dans leur propre chambre, où vous trouvez disposés tous les objets de toilette dont vous pouvez avoir besoin. Vous arrivez bien vêtu, les bottes bien vernies, les gants irréprochables ; votre voiture s'est arrêtée devant la porte ; le cocher ou le valet de pied qui vous accompagne a frappé à coups redoublés, la sonnette a

signalé votre arrivée; vous entrez : cinq ou six valets de pied, assis dans une antichambre, se sont levés, et celui qui est de service de chambre vous conduit au salon.

» L'étiquette est toujours réciproque. Si vous avez pris soin de faire à votre hôte honneur de votre toilette, vous le trouvez du moins aussi poli à votre égard que vous l'êtes pour sa maison. En Angleterre, l'heure du dîner est presque toujours l'heure d'une fête de famille. C'est une mode charmante que de voir toutes ces jeunes filles, habillées comme pour un concert, comme pour un bal, le front orné de fleurs, vous recevoir, vous fêter, en quelque sorte, par l'élégance de leur tenue, la grâce de leurs manières. Vous croyez peut-être que vous allez assister à un grand dîner, à quelque repas de famille ou d'apparat : pas du tout. Le père de famille rentrât-il seul à son logis, ses filles, sa femme, lui prépareraient son logis comme pour l'étranger le plus scrupuleux.

» Une famille anglaise reçoit un étranger *introduit* avec un sentiment de sympathie toute particulière. Les souvenirs les plus précieux sont évoqués en un instant. Une sorte de bon vouloir rend facile l'occasion de faire connaissance : l'œil du maître, qui observe tout, a bientôt préparé la voie aux plus simples convenances; il vous a pris les uns les autres à part, sans affectation, sans partialité ; il vous a indiqué en peu de mots celle des personnes auprès de laquelle votre place doit être réservée à table ; et quand les portes du salon s'ouvrent, quand vous êtes appelé à dîner, vous avez bientôt offert votre bras à la personne désignée, vous descendez avec elle à la salle à manger, vous êtes placé à ses côtés.

» A Londres, si la coquetterie des hommes se révèle tout entière dans la livrée, dans les détails de l'équipage, dans le choix des chevaux, une des coquetteries réservées spécialement aux femmes est celle du service intérieur, et notamment de la salle à manger. C'est même un point de luxe assez

délicat, en ce sens que c'est une espèce de révélation de la fortune de vos hôtes. Sur des étagères d'un acajou resplendissant se développe l'argenterie de la famille. Il faut que les domestiques aient sous la main les couverts destinés, lors de chaque service, à remplacer ceux dont chaque convive s'est servi ; en sorte que l'œil est ébloui, au commencement du repas, par l'éclat de ceux qui attendent leur tour, posés sur le satin des nappes damassées. Les fleurs qui brillent dans des vases où l'art de l'orfévrerie est poussé aux dernières limites, les bougies qui tombent comme des gerbes dans des lustres de cristal ou d'or qui se jouent au-dessus d'une table richement chargée de réchauds, les toilettes des convives, les livrées éblouissantes des valets de chambre qui se tiennent auprès de vous, tout cela présente le plus radieux coup d'œil. Enfin, le dîner commence.

» Depuis un temps immémorial, le dîner anglais n'a subi aucune influence des révolutions, sauf quelques maisons qui ont cru devoir se donner un cuisinier français, qui gâte, selon nous, l'ordinaire de la cuisine anglaise, laquelle a son mérite. Presque toutes les familles reçoivent, à la même heure, la même et semblable nourriture, à peine modifiée par de rares variantes. Un bouillon épicé et poivré, un poisson à l'eau, un roast-beef ou une *jambe* de mouton rôti, quelque pudding ou quelque pâté ; pour légumes, des pommes de terre en purée, toujours à l'eau ; pour dessert, des dattes, du *stilton* ou du *chester cheese ;* en hors-d'œuvre, une foule de petits flacons remplis de piment, d'olives, de sauces de toutes couleurs aux anchoix, aux noix : voilà ce qui, chaque jour, est servi sur une table; et les exceptions, s'il en est, ne se présentent que dans les grandes occasions.

» Mais laissons là la nourriture et revenons aux mœurs de la salle à manger.

» Il est une habitude qui a survécu à l'invasion de l'indifférence, le mal de notre temps. A Londres, on ne fait pas

tout à fait comme en France au bon vieux temps; on ne boit pas à la santé de son voisin, en trinquant; mais, avec une courtoisie spéciale, on se renvoie, les uns les autres, hommes et femmes, une bonne santé de la façon suivante :

» Vous prenez votre verre de la main droite, et, vous adressant tout d'abord à la maîtresse de la maison, vous lui dites en anglais (autant que possible) : « Puis-je prendre un verre de vin avec vous? *May I have the pleasure of taking a glass of wine with you?* » C'est la phrase sacramentelle. Le valet de service qui est à vos côtés et celui qui est auprès de la personne à qui vous adressez cette gracieuse question versent du vin de Sherry ou de Porto dans vos verres, et quand cette formalité est remplie, vous vous saluez l'un et l'autre avec un petit coup de tête très-expressif, et vous portez le verre à vos lèvres.

» Quand le repas est achevé, les dames se lèvent sur un signe de la maîtresse de maison, et les hommes étant debout, chacun reconduit sa voisine jusqu'à la porte seulement de la salle à manger. Les dames montent au salon, et les hommes se remettent à table, où les flacons vont circuler sur des plateaux ou même sur des petits *trucks* à roulettes.

» C'est alors que se livre la vraie bataille à l'équilibre et au sang-froid: les vins les plus délicats de France, d'Allemagne, de Portugal, se succèdent, se passent de convive à convive. Il est indispensable d'y faire honneur. Il faut obéir, bon gré mal gré, au maître du logis : il serait très-malséant de ne pas reconnaître (ce qui du reste est généralement très-légitime) la supériorité de sa cave. C'est dans ce moment surtout que les têtes s'épanchent, que la politique, le commerce, l'industre, viennent se placer très-sérieusement au milieu des émanations enivrantes de la naissante orgie. Rassurez-vous, l'orgie ne dépasse pas les limites de la raison ; le vin qui circule avec cette méthode ne saurait que donner la migraine sans

monter l'imagination. De l'ivresse froide, si je puis ainsi dire, voilà le résultat ordinaire de ces vins en circulation.

» Mais silence ! Un des convives, le plus accrédité de l'endroit, l'orateur de la foule, a lancé le mot cabalistique ; il s'est levé et s'est écrié : « *Gentlemen! I propose a toast!* » (Messieurs, je propose un toast!) Alors chacun fait comme lui, se tient debout, le verre à la main, et l'orateur continue. Il porte la santé de la maîtresse de la maison, de l'amphitryon hospitalier qui préside au repas ; il récapitule en quelques mots les vertus de la famille, et cela fait, il conclut en demandant une triple salve... *Hurrah! Hurrah! Hurrah! hip! hip! hip!* sont les mots que l'on répète, en agitant chaque fois le verre que l'on tient à la main.

» A ce toast, le maître de la maison s'empresse d'y faire raison ; puis les convives recommencent, et, tout naturellement, l'étranger est l'objet d'un toast spécial. Il doit y répondre, et, s'il a le bon goût de le faire en anglais, quel que soit son langage, quelle que soit sa prononciation, il aura le plus grand succès : le bon accueil fait au sentiment fera plus que compensation à la blessure légère que cet acte impose à son amour-propre.

» Quand les vins ont été épuisés, quand les toasts ont cessé, l'heure de rejoindre les dames a sonné. Les convives montent au salon, et retrouvent une compagnie complète, les dames qui les y ont précédés et les invités. »

(*Extrait d'*Une saison à Londres, *par* M. A. Laya.)

HABILLEMENT.

La première qualité du *gentleman*, ou de celui qui prétend se faire considérer comme tel, doit être une tenue irréprochable. C'est à Londres surtout que la *fashion* règne en despote, et un homme n'est estimé qu'autant que son goût et

ses habitudes se révèlent dans sa toilette et dans sa manière de la porter. Du reste, le soin et la propreté sont dans les habitudes nationales, et on les retrouve au sein de toutes les classes, suivant la proportion de leurs moyens. Notons, pour le dire en passant, que la propreté en général, et en particulier celle du linge, sont choses assez coûteuses à Londres, où le brouillard et la fumée conspirent en faveur des blanchisseuses et des dégraisseurs.

Les habits confectionnés à Londres ont pour la plupart, en dépit de certains préjugés répandus en France, plus de solidité que de grâce. Sous le rapport de la durée, unie au bon marché, ils l'emportent de beaucoup sur ce qui se fabrique chez nous, et l'on trouve des manteaux en caoutchouc et des paletots en drap pilote dont le bas prix semble véritablement fabuleux. Mais il faut avoir soin de les acheter dans la Cité; car de ce quartier à celui de Piccadilly, par exemple, la marchandise augmente de cent pour cent.

Le bon ton interdit à tout homme bien né de se montrer en public chargé du plus léger paquet. Cette infraction aux règles des bienséances exposerait l'homme le plus comme il faut à être confondu avec un commissionnaire ou un courtaud de boutique; confusion d'autant plus facile, que le costume, particulièrement celui des hommes, est uniforme, et ne diffère que par le plus ou moins de fraîcheur. Nobles, bourgeois, employés, ouvriers, tout le monde porte l'habit, le paletot ou la redingote. Seulement, un vêtement parcourt à reculons l'échelle sociale, et après avoir commencé sa carrière sur les épaules d'un lord, la termine, de ricochet en ricochet, sur celle d'un mendiant ou d'un Irlandais, ce qui est à peu près la même chose. L'Irlande tout entière ne s'habille que de la défroque de l'Angleterre, et l'on calcule qu'il s'exporte, bon ou mal an, de celle-ci à celle-là, pour six millions de vieux habits.

Le *dandy*, jadis le *fashionable*, abonde et surtout abondait

autrefois à Londres, d'où le nom est venu en France. Il florissait surtout vers le commencement de ce siècle, et Brummel, qui fut de son temps surnommé le *roi de la mode*, a laissé chez nos voisins d'outre-Manche une réputation qui ne périra jamais. Son unique rival était le prince de Galles, héritier présomptif de la couronne, qui, malgré la supériorité de son luxe, ne l'égalait pas en élégance ni en bon goût. On peut cependant juger des dépenses que consacrait ce royal dandy à sa toilette, en trouvant sur l'état de ses dettes, qui furent payées par le parlement, le détail de ses mémoires de parfumeries ; il s'élève à cent mille écus !

L'ajustement des dames manque généralement de cette grâce, de ce charme, qui distinguent les Parisiennes. Toutes les modes viennent de France, et les modistes, comme les modes, sont, pour la presque totalité, une importation parisienne.

Chez le sexe féminin, ainsi que chez l'autre, les basses classes héritent, au rabais, des dépouilles des castes supérieures ; les filles d'artisans sortent en robes fanées, mais ornées de falbalas, et la dernière cuisinière porte chapeau ni plus ni moins qu'une lady ; seulement ce chapeau caduc est un almanach de l'an dernier.

Du reste, bien que leur mise laisse un peu à désirer, les Anglaises sont généralement jolies. Leurs yeux bleus, leurs cheveux blonds, leur teint blanc et rose et la douceur de leurs regards donnent à leur physionomie une expression angélique et rêveuse qui réalise le type de certaines héroïnes des romans de Walter Scott.

HABITATIONS.

Les maisons de Londres sont toutes taillées sur le même patron, en sorte qu'un plaisant a pu dire, sans se faire taxer

de trop d'exagération, qu'il est aisé de prendre la maison du voisin pour la sienne, et de s'y installer jusqu'à ce que le véritable propriétaire vienne vous avertir que vous êtes chez lui.

Les habitations ne sont point des casernes peuplées de vingt ménages différents (nous parlons, bien entendu, des hautes classes ou tout au moins de la riche bourgeoisie). Les étages sont au nombre de deux ou de trois, sans compter un étage souterrain, qui n'est pas le moins intéressant. C'est là que sont disposées les cuisines, luisantes d'une propreté voisine du luxe, les chambres des domestiques mâles, le calorifère affecté au chauffage de toute la maison, la soute au charbon, le cellier au vin et à la bière. Cette cave prend jour par plusieurs croisées ouvertes sur la rue, et donnant sur une sorte de fossé qui sépare le bâtiment du trottoir, sur lequel une pierre étroite forme un pont qui conduit à la porte d'entrée.

Au rez-de-chaussée se trouvent le vestibule, la salle à manger, confortablement garnie de tous les accessoires utiles au service, l'office, et une pièce qui sert, à volonté, de parloir ou de cabinet de travail.

Le premier étage renferme les salles de réception, c'est-à-dire le petit salon et le salon de cérémonie. Ces pièces sont généralement meublées avec plus de solidité et de commodité que d'élégance. Les papiers de tenture sont d'un goût au-dessous du médiocre, et les glaces brillent par leur absence ou tout au moins par leur exiguïté. Les droits d'entrée, qui sont fort élevés, ne permettent pas à ce genre de décoration, si prodigué en France, de se propager chez les Anglais. Quand la cheminée est ornée d'une glace, on se garde bien de la surcharger d'une pendule, de vases, de flambeaux et de fantaisies. On pense avec quelque raison que c'est un singulier contre-sens que de disposer un miroir de manière qu'on ne puisse s'y regarder. Si les cheminées sont dépourvues de ces

garnitures coûteuses dont les nôtres offrent l'exemple, en revanche, le garde-feu, la pelle, les pincettes, sont d'une richesse dont nous ne nous faisons pas d'idée. La galerie toute seule, en fer poli, ne va guère au dessous de quinze à dix-huit cents francs, et on en voit qui coûtent cinq ou six fois davantage; leur valeur est dans la main-d'œuvre.

Le second et le troisième étage se composent des chambres à coucher, dont l'ameublement, ou pour parler plus juste, la nudité est d'une austérité digne d'un anachorète. Rien que le nécessaire, point de luxe, point de recherche; tels sont, en matière de logis privé, les principes de l'Angleterre. La vie intime étant murée, à quoi bon se mettre en frais pour déployer un luxe dont on serait seul à jouir?

A l'exception du souterrain et de la salle à manger, toutes les pièces sont garnies de tapis.

Sous le rapport de la propreté, les habitations anglaises ne laissent rien à désirer. L'escalier, qui est en bois, est frotté et recouvert, au milieu, d'un tapis en toile cirée. Les meubles, les cuivres, les aciers, les porcelaines, tout, jusqu'au marteau de la porte d'entrée, resplendit d'un éclat irréprochable. La maison est lavée tous les samedis de fond en comble, opération facilitée par les robinets d'eau; l'extérieur seul, badigeonné en brun pour prévenir les outrages de la température et de la fumée de charbon de terre, jure avec le lustre de l'intérieur. Une particularité qui n'est pas faite pour égayer ces façades naturellement assez lugubres, c'est la disposition des croisées, construites presque toutes d'après le système connu sous le nom de *fenêtres à guillotine*.

Les portes cochères sont rares. On n'en trouve que dans quelques hôtels princiers, résidences des notabilités de l'aristocratie ou de la fortune. La plupart des maisons sont percées d'une porte bâtarde. Les écuries et les remises sont reléguées sur le derrière, dans un local construit à cet effet.

On trouve dans les environs de Londres, et même dans

le voisinage des faubourgs, certaines habitations situées entre deux jardins et baptisées du nom de *cottage*. Ces sortes de maisonnettes n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée, précédé d'un parterre émaillé d'arbustes et de fleurs, et défendu par une grille. Au-dessous se trouve la cuisine, et derrière une promenade plantée d'arbres et fréquemment enrichie d'un potager.

CLERGÉ.

L'Angleterre est divisée en deux grandes circonscriptions ecclésiastiques, les archevêchés d'York et de Cantorbéry, comprenant, la première, quatre évêchés, et la seconde, vingt et un. Les archevêchés se divisent en archidiaconats et en doyennés, qui, en dernier ressort, se partagent en paroisses. La paroisse comprend une certaine étendue de pays, soumise à la direction religieuse d'un ministre du culte. Elles sont au nombre de 10,000 environ.

Les titulaires des divers ordres ecclésiastiques sont l'archevêque (*Archbishop*), l'évêque (*Bishop*), le doyen (*Dean*), le chanoine (*Canon*), le prébendaire (*Prebendary*), l'archidiacre (*Archdeacon*), le recteur (*Rector*), le curé de la paroisse (*Parson*), le vicaire (*Vicar*), le curé desservant (*Curate*), enfin les clercs de paroisse (*Parish Clerk*).

Tous les membres du clergé sont exempts du service militaire et de diverses charges. Ils ne peuvent être envoyés à la Chambre des communes, mais les archevêques et les évêques siégent de droit à la Chambre des lords.

Le titre d'archevêque et d'évêque est conféré en droit par l'élection du chapitre, composé du doyen et des prébendiers, mais en fait il émane du roi, qui désigne au chapitre le candidat qu'il veut voir préférer. Le chapitre forme le conseil

de l'évêque pour les matières de foi; le doyen en est le président.

L'archevêque de Cantorbéry est investi du titre de suprême métropolitain et de primat de toute l'Angleterre. Il a, de plus, le rang de premier pair du royaume, et jouit de la prérogative de procéder au sacre du souverain.

Les évêques surveillent les mœurs des fidèles et du clergé de leur diocèse ; prononcent contre leurs inférieurs les peines prévues par la discipline de l'Église, et peuvent même les casser dans certain cas. Les décisions des évêques sont susceptibles d'appel par devant l'archevêque.

Le clergé anglican a reçu en outre, du moyen-âge, le droit de juridiction relativement à diverses matières qui sont partout ailleurs de la compétence des tribunaux civils.

Les archevêques et les évêques sont gens du monde, et font noblement les honneurs de leur maison et de leur table. Leur costume se compose d'un habit noir droit, de culottes, de bas de soie noire, et d'une espèce de bavette de soie violette, qu'ils portent sur la poitrine. Ils peuvent se marier.

Les revenus du clergé sont de deux sortes : les dons et les legs faits à l'église, et le produit de la dîme prélevée sur tous les biens territoriaux. On calcule que ces deux sources de revenus produisent au clergé une somme de cent quatre-vingt-dix millions environ, partagée entre les divers membres du clergé. L'archevêché de Cantorbéry vaut au titulaire 375,000 francs par an.

Le ministre anglican est un homme de société, partageant ses moments entre l'administration de sa paroisse, le commerce du monde et l'éducation de ses enfants. Ses modiques ressources lui permettent à peine d'élever sa famille. Les fils entrent généralement dans le commerce, quand ils ne suivent pas la carrière paternelle ; les filles se placent, pour la plupart, dans des familles riches, en qualité d'institutrices ou de demoiselles de compagnie.

Les cultes dissidents ne reçoivent aucun salaire de l'État. Le plus répandu de tous est la religion catholique, dont les progrès, de jour en jour plus sensibles, se font sentir jusque dans le clergé anglican, et réveillent depuis quelque temps les vieilles rancunes des protestants contre le papisme. Ce mécontentement a été vivement aigri par la mesure prise par le Saint-Père d'établir en Angleterre une hiérarchie catholique, et de soumettre tout le clergé relevant de Rome à l'autorité d'un cardinal. Le prélat appelé aux honneurs du chapeau est monseigneur Wisemann.

LE DIMANCHE.

L'observation du dimanche, que la loi n'a jamais pu constituer en France, est solennisée en Angleterre avec la plus grande sévérité. Toutes les boutiques sont closes, y compris les boulangeries et les boucheries ; tous les ateliers chôment, tous les lieux de plaisir et de réunion ferment leurs portes ; on ne peut, sans s'exposer à une forte amende, enfreindre la rigide obligation du repos, et c'est se rendre coupable de contravention que de chanter ou faire de la musique. Point de lettres, point de journaux ; la poste est en vacance, comme tous les autres établissements publics. Elle seule, il y a quelques années, échappait à l'application de la loi ; mais l'opposition ayant, dans l'intention de faire pièce au ministère, argué de cette exception comme une injure à la religion du pays, un bill spécial a mis fin à cet état de choses. Depuis lors on a reconnu le grave inconvénient de cette suspension absolue de service durant vingt-quatre heures, et le préjudice qu'elle portait aux relations d'affaires et de commerce. Ceux mêmes qui l'avaient provoquée ont, sur les plaintes de leurs commettants, tenté de la faire rapporter; mais le ministère, à son tour, s'armant du

vote précédent, a déclaré qu'on ne pouvait revenir sur la mesure adoptée sans une enquête longue et sérieuse, et les choses en sont restées là.

Rien de plus morne et de plus triste que l'aspect de Londres le dimanche. L'étranger qui y débarque dans le cours de ce jour peut, sans faire violence à son imagination, se figurer qu'il entre dans une ville dépeuplée ou tout au moins dans un immense couvent.

Cependant il faut dire que, depuis une quinzaine d'années, la population, surtout dans les hautes classes, s'est un peu relâchée de cette austérité. Les avenues carrossables des parcs se remplissent, vers les trois heures de l'après-midi, d'une foule d'équipages et de cavaliers, tandis que les allées plantées d'arbres se peuplent de familles bourgeoises, qui viennent y respirer un air plus pur et plus généreux que celui de la Cité. Les environs de Londres sont surtout l'objet d'une prédilection toute particulière de la part du peuple et de la petite bourgeoisie. Les chemins de fer sont encombrés, les bateaux à vapeur regorgent de passagers, et les jardins publics de la banlieue fourmillent d'amateurs de thé. Mais les rafraîchissements et la promenade sont les seuls agréments dont on y jouisse, la danse, la musique et tous les autres divertissements réputés mondains étant sévèrement interdits. En revanche, toutes les églises sont ouvertes, et il est juste de dire que la foule accourt aux offices avec un empressement qui égale le recueillement dont elle fait preuve. Nous devons ajouter qu'en toute occasion le peuple anglais témoigne d'un grand respect pour sa religion.

ARMÉE.

La conscription est inconnue en Angleterre. Le recrutement s'opère par voie d'enrôlement volontaire, à la manière dont les choses se passaient en France avant la révolution; c'est-à-dire que des sergents recruteurs parcourent le pays, entrent dans les cabarets, remarquent un beau garçon, le font boire, le grisent, puis lui mettent dans la main un shilling (cela s'appelle la *bonté du roi*, the King's Bounty), et le voilà soldat pour toute sa vie ; car chez les Anglais on ne passe pas sous les drapeaux, on y reste jusqu'à la mort, à moins de blessures entraînant incapacité de service. Les hommes ainsi enrôlés sont pour la plupart d'assez mauvais sujets qui fuient les rigueurs de la justice ; mais de ce côté la loi anglaise est tolérante.

Il n'est pas sans exemple de voir un soldat, condamné, pour vol, à la déportation temporaire, rentrer, à l'expiration de sa peine, dans les rangs de l'armée et y continuer son service. Avec de pareils hommes il faut une discipline de fer : aussi les châtiments sont-ils d'une rigueur extrême. Parmi eux figure la peine du fouet, véritable supplice digne des temps barbares, et susceptible de déterminer la mort du patient. Plusieurs fois il a été question d'abolir cette coutume humiliante et sauvage; mais toujours les chefs de l'armée s'y sont opposés, déclarant qu'à défaut de cette arme puissante, ils ne répondraient pas de la conservation de la discipline. Les Anglais et les Ecossais des basses-terres subissent la peine du fouet sans murmure, mais on a vu les Irlandais et les montagnards de l'Ecosse tuer les officiers qui les y avaient condamnés.

Le soldat engagé reçoit, pour prix de son enrôlement, un peu moins de 100 francs. L'âge d'admission s'étend de seize à vingt-cinq ans. La taille est au minimun de 169 centimètres, 10 de plus que celle qu'on exige en France pour l'infanterie. La solde d'un sergent est de 3 fr. par jour, celle d'un soldat de 1 fr. 20 c. à 1 fr. 50 c., suivant le nombre de ses années de service. Les frais de nourriture sont à leur charge, mais ils ne doivent pas dépasser 40 centimes. Vingt ans de service ou des blessures graves leur donnent droit à une pension. Les militaires invalides peuvent également être admis à l'hôpital de Chelsea.

Le soldat anglais est long à se former; mais comme son service dure autant que sa vie, ce n'est là qu'un médiocre inconvénient. Une fois fait, il possède d'utiles qualités militaires; mais il manque de l'initiative et de la rapidité particulière au soldat français; en outre, il est sensible à la fatigue et facile à démoraliser dès que les privations l'atteignent. L'Anglais ne se bat bien que quand il a bien mangé, et c'était un des premiers soins du général Wellington, dans ses campagnes, de veiller à ce que ses troupes ne se battissent jamais à jeun.

La garde royale, comme corps d'élite, jouit d'une paie un peu plus forte que celle de la ligne. Les *Horse-Guards*, qui répondent à ce que nous nommions les gardes-du-corps, spécialement attachés à la personne de la reine, sont triés avec le plus grand soin et composés des plus beaux hommes de l'armée. Leur aspect est véritablement admirable. L'uniforme, qui rappelle les temps de la chevalerie, ne contribue pas médiocrement à rehausser leur mine martiale et leur haute stature.

La garde royale ne quitte jamais Londres ou du moins le rayon de la capitale.

Le corps d'officiers appartient presque en totalité à la no-

blesse ou du moins à l'aristocratie financière. Les brevets sont, comme en France, sous l'ancien régime, et jusqu'au grade de colonel inclusivement, une propriété cessible, mais qui, toutefois, retourne à l'État en cas de décès de l'occupant. Une partie des emplois seulement appartient au gouvernement et devient le prix de l'ancienneté ou la récompense des actions d'éclat. Dans les armes spéciales, le trafic des grades n'existe pas. Les prix sont fort élevés ; ceux des emplois supérieurs montent parfois à plusieurs centaines de mille francs. Un brevet de capitaine dans la ligne ne vaut pas moins de 50,000 francs. Bien que les régiments ne soient guère que de 800 hommes, les états-majors sont très-nombreux. On compte par régiment 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 2 majors, 10 capitaines, 13 lieutenants, 8 enseignes ou sous-lieutenants, 1 quartier-maître et 1 payeur. Le lieutenant-colonel reçoit 10,000 fr. d'appointements, et l'enseigne 2,500 fr.; les grades intermédiaires sont rétribués proportionnellement. Dans les colonies, et particulièrement dans les Indes, la paie est doublée ; les régiments sont renforcés de 250 hommes, d'un lieutenant-colonel et de 10 lieutenants.

Les colonels sont propriétaires et administrateurs de leurs régiments. Le gouvernement leur concède une certaine somme pour les entretenir et les tenir au complet; sur cette somme ils jouissent d'une remise de 25,000 fr. en Angleterre, et de 50,000 fr. dans les Indes, qui constitue leur traitement. La plupart d'entre eux sont des grands seigneurs très-riches, qui sacrifient souvent une partie de leur revenu personnel dans l'intérêt de la belle tenue de leurs régiments. En général, ils ne commandent que les jours d'inspection ou de grandes manœuvres, et laissent tous les détails du service rouler sur le lieutenant-colonel.

L'état-major supérieur se compose des brigadiers-généraux, des majors-généraux, des lieutenants-généraux et des

maréchaux. Ces trois derniers grades répondent assez exactement à ceux de généraux de brigade, généraux de division et maréchaux de France.

Il y a toujours un grand nombre d'officiers en demi-solde, disponibles en cas de guerre, ce qui permet d'organiser promptement des cadres de réserve. Ces officiers touchent leurs arrérages en quelque endroit du globe qu'ils se trouvent, partout où il y a un comptable anglais. Tout le temps que l'officier est en demi-solde, il ne peut disposer de son brevet.

La hiérarchie militaire n'existe, entre officiers, que sous les armes. Hors du service, tout ce qui porte l'épaulette est réputé *gentleman,* et n'est plus, vis-à-vis de son supérieur, tenu à d'autres lois qu'à celles qui s'observent entre gens bien élevés. Il y a plus, tel enseigne, fils d'un pair d'Angleterre, prend le pas sur son lieutenant-colonel qui n'est qu'esquire ou baronnet.

C'est sur ce système de parité et d'égards réciproques qu'est fondé ce qu'on appelle en Angleterre *the mess*, en français la masse, c'est-à-dire, la vie commune alimentée par une cotisation égale. Expliquons-nous : les règlements militaires veulent que tous les officiers d'un même corps, non mariés, ou séparés pour quelque cause que ce soit de leurs femmes, aient un centre de réunion, sorte de club où ils prennent leurs repas et passent le temps qu'ils ont à perdre. Le taux de la contribution, votée à la majorité, est le même pour les officiers de tout grade. Cette contribution sert, non-seulement à l'entretien de la table, toujours tenue sur le pied le plus confortable, mais, en outre, à la location des salles de réunion, à l'achat de l'argenterie, du linge, de la porcelaine, etc., toutes choses qui sont la propriété collective de l'état-major et dont il tire grande vanité. Aux jours de cérémonie, quand, par exemple, le corps d'officiers traite, conformément aux règlements, les généraux char-

gés des inspections semestrielles, le couvert offre une magnificence vraiment royale.

La politesse la plus parfaite, les manières de la meilleure compagnie doivent régner parmi les commensaux. Jamais de personnalités blessantes, de mots amers, de controverses montées sur le ton de la dispute, surtout jamais de provocations. Tout convive qui s'en rendrait coupable serait immédiatement mis aux arrêts, si même il n'était expulsé du corps. Un président et un vice-président, choisis à tour de rôle parmi tous les officiers sans distinction de grade, sont chargés de veiller à la police de la table : leur pouvoir est discrétionnaire, et ils sont armés du droit de réprimande et de punitions même vis-à-vis de leurs chefs. Tout propos ayant trait à la pratique du métier est banni de la conversation, dont les objets habituels sont la littérature, les arts, l'histoire et les voyages.

Ce commerce intime et familier établit entre tous les officiers du même corps une solidarité et une cordialité qui ont leurs avantages, en même temps que l'urbanité et la réserve qui leur sont imposées leur inculquent le respect d'eux-mêmes et celui d'autrui. Cette espèce de contrôle mutuel les rend même individuellement sévères sur leur propre conduite, car celui qui subirait de la part de ses collègues le refus de boire avec lui, serait à tout jamais déshonoré et contraint de quitter le service. Telle est même la susceptibilité britannique pour tout ce qui constitue ce qu'on appelle un *gentleman*, qu'un officier peut passer par un conseil de guerre aussi bien pour avoir manqué que pour avoir transgressé ses ordres ou failli à ses devoirs.

Autant l'égalité est absolue entre les officiers, autant la ligne de démarcation est profonde entre ceux-ci et leurs inférieurs. Alors même qu'un sous-officier arrive par sa bravoure à l'épaulette, il reste, pour ses nouveaux camarades, classé parmi les parvenus. On l'accueille pour obéir aux

règlements, mais avec une froideur qui lui rappelle constamment son origine.

Chez les Anglais, l'amour de la patrie est toujours un peu tempéré par celui de l'argent, ou du moins par le goût du bien-être, dont l'argent est le plus actif instrument; et un général, illustré par un brillant fait d'armes, se trouverait mal récompensé s'il ne se mêlait à son triomphe quelque chose de plus positif que la gloire et même les honneurs.

C'est ainsi que Nelson reçut, après la bataille de Santa-Cruz, où il avait perdu un bras, une pension de 25,000 francs; après Aboukir, une autre de 50,000 fr. et un don de 250,000 francs de la Compagnie des Indes. A la suite du combat naval de Trafalgar, où il périt, la munificence nationale s'étendit sur toute sa famille, notamment sur son frère, qui fut créé pair, vicomte de Trafalgar, doté d'une pension de 150,000 fr., et pourvu d'une somme de 10 millions pour le mettre en état d'acheter une terre.

Le duc de Wellington, autrefois sir Arthur Wellesley, jouit aux frais de la patrie d'une fortune de 15 millions comptant, d'une pension de 400,000 fr. et du domaine de Strathfiellay, évalué 12 millions et demi, sans parler de tous ses titres honorifiques et des émoluments afférents à ses diverses fonctions.

L'armée anglaise comprend 130,000 hommes environ. En temps de guerre, et quand les troupes font campagne sur le continent, la police et la défense du territoire sont confiées à la milice, sorte de garde nationale qui n'existe en temps de paix que sur le papier. Il y a encore une autre espèce de garde nationale à cheval, dénommée la *Yeomanry*, qui se compose des hommes et particulièrement des jeunes gens les plus riches de chaque comté. Elle ne figure que dans les cas de soulèvement populaire, pour venir en aide aux constables.

L'uniforme de l'infanterie anglaise est rouge. Par les mau-

vais temps, le soldat endosse une casaque grise à petit collet, de l'effet le moins imposant. Hors les cas de revues et de solennité, on ne rencontre jamais dans les rues d'officiers en uniforme, et le commandement des petits détachements est, la plupart du temps, confié à des sous-officiers.

MÉDECINE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

Il y a à Londres bon nombre de médecins et de chirurgiens. Bien qu'ils puissent étudier leur art dans les universités, la plupart se mettent en apprentissage chez quelque praticien célèbre et se forment sur ses exemples et ses leçons. Le droit d'exercer ne s'acquiert qu'au prix d'un examen passé devant huit professeurs du *Collége des Médecins*, désignés ou plutôt élus à cet effet. Le prix des visites est très-cher; il ne descend guère au-dessous d'une livre sterling et souvent il s'élève beaucoup plus haut.

Au temps jadis, le métier de chirurgien se confondait avec celui de barbier. Une charte de Henri VIII, confirmée par Georges II, établit entre eux une ligne de démarcation et ne permit aux barbiers d'autre opération chirurgicale que celle de l'extraction des dents. Aujourd'hui un chirurgien ne saurait exercer la médecine, mais un médecin est libre de pratiquer la chirurgie.

Jacques Ier fit pour les pharmaciens et les épiciers ce qu Henri VIII avait fait pour les barbiers et les chirurgiens; il sépara les deux professions, et soumit les premiers à certaines garanties de capacité. La loi ne défend point aux pharmaciens de délivrer des ordonnances, mais elle oblige à les donner gratis. Aussi les gens du peuple, trop pauvres pour payer des consultations de médecins, s'adressent-ils directe-

ment aux pharmaciens. De leur côté, beaucoup de médecins font de la pharmacie et débitent à leurs clients des remèdes qu'ils leur vendent fort cher. Du reste, la base de la médecine en Angleterre repose sur la purgation et la saignée, traitement commandé par la nature du climat autant que par l'abondance de l'alimentation.

Il va sans dire que dans une ville où tout se paie au poids de l'or, les docteurs en réputation sont à portée de faire rapidement fortune. Feu sir Astley Cooper gagna dans une seule année plus d'un demi-million, et il s'aperçut que son domestique lui-même se créait de fort beaux revenus en vendant des tours de faveur aux personnes qui faisaient queue à la porte de son cabinet.

Non moins humain que savant, sir Astley Cooper donnait gratuitement aux indigents les conseils qu'il faisait payer chèrement aux riches : son cabinet était ouvert tous les jours durant une heure et demie aux pauvres gens.

Il y a quelques années encore, la médecine et surtout la chirurgie se trouvaient entravées par la difficulté de se procurer des sujets, à moins de les acheter au poids de l'or. Les préjugés populaires, à cet égard, allaient jusqu'à menacer la vie des hommes de l'art soupçonnés de se livrer à des études sur des restes humains. Ne pouvant expérimenter sur les corps des malades morts dans les hôpitaux, il fallait employer, pour obtenir des cadavres, l'intermédiaire des *résurrectionnistes* ou déterreurs de corps, qui allaient, au péril de leur vie, chercher leur proie dans les fosses nouvellement creusées. Aussi un corps en bon état se négociait-il sur le prix de 125 fr. Il n'était pas de ruse que ces marchands de chair humaine inventassent pour alimenter leur commerce. Tantôt ils trouvaient le moyen de déclouer durant la nuit les bières déposées, suivant l'usage, sous les vestibules des maisons; tantôt ils réclamaient le corps d'un suicidé ou d'un passant frappé de mort subite, alléguant

que le défunt était de leur famille; enfin il se forma une association d'assassins qui trouva plus commode de fabriquer des morts que de chercher à s'en procurer. Ces malfaiteurs, organisés en bandes sous la haute direction d'un nommé Burke, étouffaient sous un masque de poix les vagabonds, les enfants égarés et tous ceux dont le sort paraissait devoir rester inconnu. Découvert, arrêté, le chef de cette horde de scélérats fut pendu, non sans avoir risqué vingt fois d'être massacré par la populace indignée durant le cours de son procès.

Depuis une vingtaine d'années, la dissection des corps morts est permise à Londres et en Angleterre, sous certaines clauses légales; mais l'horreur des classes populaires pour ces sortes d'opérations n'est pas près de se dissiper.

LA VIE DE CHATEAU.

Une des singularités qui nous frappent le plus, nous autres Parisiens, quand nous quittons les rives de la Seine pour celles de la Tamise, c'est le contraste qu'offrent Paris et Londres, sous le rapport des plaisirs de la saison. Chez nous, l'hiver est l'âge d'or des concerts, des spectacles, des soirées, des bals, des raouts; le printemps et l'été sont consacrés à la villégiature. Chez nos voisins, les choses suivent un cours exactement contraire : on passe la belle saison à Londres et la mauvaise dans ses terres, quand on en a. Dès que les feuilles commencent à poindre, l'aristocratie abandonne ses prés, ses parcs et ses châteaux; Londres s'emplit de bruit, de mouvement et d'or; les artistes accourent de tous les coins du monde au son séduisant des guinées; les théâtres,

les salons s'ouvrent, le règne des plaisirs commence et se prolonge durant quatre mois. Mais sitôt que l'été s'approche de son terme, adieu ces splendeurs passagères, adieu la danse et la musique, adieu les fêtes et les jeux; tout le brillant essaim des lords et des ladies s'envole à tire d'aile, et après une halte, soit aux eaux, soit aux bains de mer, regagne son nid seigneurial.

C'est là que les nobles, ces héritiers des plus grands noms et des plus grandes fortunes de l'Angleterre, déploient toutes les pompes, toutes les somptuosités d'une existence presque royale. Leurs résidences, dont la plupart remontent aux époques féodales, constamment augmentées, embellies, enrichies par chacun de leurs possesseurs successifs, témoignent du légitime orgueil qu'apporte tout chef de famille à accroître l'état de sa maison en ajoutant à sa fortune.

Il y a de ces manoirs qui sont contemporains de la conquête normande, par exemple le palais de Windsor et le château de Warwick, propriété des petits-fils du *faiseur des rois*. Une des façades, qui commande la rivière d'Avon, embrasse une étendue de cent dix mètres.

Les édifices de date plus récente affectent généralement une sorte de style gothique modernisé : beaucoup ont conservé leurs tours ou leurs donjons, formidables témoins d'une puissance qui n'est plus. Mais, tout en respectant ces reliques, tout en laissant à ces demeures héréditaires la physionomie morose et quelque peu farouche qu'elles tiennent du temps passé, leurs maîtres actuels prennent soin d'en mettre l'intérieur en harmonie avec les progrès de la civilisation et les besoins du *comfortable*.

Le rez-de-chaussée forme l'étage d'apparat. Là se trouve la salle à manger, aux parois de marbre ou de stuc, décorée de dressoirs sculptés sur lesquels brillent, outre l'argenterie ciselée aux armes de la famille, les porcelaines, les émaux et les cristaux les plus précieux. A côté sont les salons de réception, lambrissés d'or, tendus de soie et de velours ou

de tapisseries magnifiques, éclairés par des vitraux de couleur, meublés de siéges dorés, ou faits de bois des îles artistement fouillés, ornés de glaces, de bronzes, de vieux Sèvres, de mille fantaisies d'un prix fou. Puis voici la bibliothèque, riche en livres, en manuscrits et en estampes ; plus loin la galerie de tableaux et de statues, où les œuvres des maîtres se comptent par centaines, et dont quelques-unes font honte aux musées de l'État. Enfin, vous pénétrez dans une vaste pièce, objet de l'orgueil et de la vénération du châtelain, et qui inspire dès l'abord un pieux et mélancolique recueillement. Des faisceaux d'armes de tous les âges, des trophées militaires la décorent; des portraits noircis par le temps sont suspendus le long des murailles, entremêlés de panoplies et de tableaux de siéges et de batailles. Un jour mystérieux éclaire cette espèce de *Campo-Santo*, où chaque génération a laissé la trace de son passage. C'est la salle des Ancêtres, dont les romans de Walter Scott offrent une peinture si curieuse et si vraie. Il n'est guère de château, pour peu qu'il remonte à une certaine antiquité, où l'on ne rencontre cette espèce de musée historique de la famille, monument respecté de l'antiquité de sa race et de ses glorieux souvenirs.

Les étages supérieurs comprennent les chambres à coucher des maîtres et des visiteurs. Elles sont dénuées de toute espèce de luxe, et ne renferment, en fait de mobilier, que le strict nécessaire. D'immenses calorifères, disposés dans les caves, répandent du bas en haut de l'édifice une chaleur égale et continue.

A quelques pas du château s'élève la chapelle; chaque dimanche le chapelain y célèbre le service divin. Tout grand seigneur a son chapelain ; quelques-uns même en ont plusieurs.

Certains de ces manoirs possèdent en outre une salle de spectacle, où une troupe de comédiens engagés à grands frais représente, pour l'agrément de la famille et de ses

hôtes, des pièces anglaises ou françaises, et quelquefois des opéras. Sur les derrières du château sont relégués les cours, les logements de domestiques, les remises, le manége et les écuries, où il n'est pas rare de voir réunis jusqu'à cent chevaux de selle, de trait ou de parade. La tenue de ces écuries est admirable, autant sous le rapport de l'ordre et de la symétrie que sous celui de l'hygiène et du bien-être des animaux.

Les chiens n'ont rien à envier aux chevaux. A l'extrémité du parc, assez loin du château pour que ses hôtes n'aient point à souffrir du tumulte des aboiements, s'élèvent les chenils, confortables demeures dont beaucoup d'honnêtes gens se contenteraient sans déplaisir : enclos, hangars couverts, dortoirs communs, cellules particulières, rien n'y manque. Chaque meute a son quartier à part, chaque chienne prête à mettre bas a son logis approprié à sa position intéressante.

Nous trouvons encore parmi les dépendances de ces vastes manoirs, une infirmerie pour les malades, des bains publics, des promenades semées de gazon et des carrés macadamisés ; bref ce phalanstère semblerait construit sur le plan des fameuses Cités ouvrières, encore à l'état de projet.

Mais ce qu'il faut voir, ce qui n'a d'analogue ni en France, ni dans aucun pays du monde, c'est ce qu'on appelle le *Pleasure-Ground*, portion du parc réservée spécialement à l'agrément. Parterres de fleurs, tapis de verdure, plantations d'arbustes rares, fabriques, pavillons, ponts chinois, pièces d'eau, bassins, fontaines jaillissantes, nappes, cascades, rochers artificiels, volières pleines d'oiseaux de prix, on ne peut se faire, sans les avoir contemplés, une idée de ces jardins d'Armide. On croirait voir un coin de terre dérobé au paradis terrestre. Le duc de Devonshire, propriétaire de la terre de Chatsworth, la plus belle de toute l'Angleterre, a fait disposer dans son *Pleasure-Ground* un jet d'eau dont le sommet s'élève à quatre-vingts mètres, cinquante mètres

de plus que les plus hautes des eaux jaillissantes de Versailles.

N'oublions pas des serres où fleurissent, au sein de l'atmosphère artificielle entretenue par le charbon de terre, les plantes transportées à prix d'or de l'Orient, des Indes et du tropique, et les fruits du Midi, étonnés de mûrir aux rayons du pâle soleil de l'Angleterre. De vastes appareils percés de petits trous répandent à volonté une rosée féconde et bienfaisante, en sorte qu'on pourrait dire sans exagération que les maîtres de ces lieux magiques font à leur gré la pluie et le beau temps. Il y a telles de ces terres près desquelles le Jardin d'Hiver de Paris n'est qu'une miniature, par exemple celles du duc de Devonshire, déjà nommé, où l'on se promène à l'aise à cheval et en carrosse, au milieu des produits végétaux des cinq parties du monde réunis au même rendez-vous.

Du reste, les heureux possesseurs de toutes ces merveilles ne semblent en avoir la jouissance que pour la faire partager ; chacun d'eux fait les honneurs de ses domaines avec une hospitalité écossaise. Tout le temps qu'ils habitent leurs terres, ils font de leur château le caravensérail de leurs amis et des amis de leurs amis. Non-seulement ils tiennent table ouverte et maison garnie, mais encore, pourvu que l'on soit *introduit*, on est certain d'un bon accueil ; ils prodiguent à leurs hôtes tous les plaisirs, toutes les distractions qui peuvent flatter leurs goûts et leurs caprices. Voitures, chevaux, chiens, gardes-chasse, piqueurs, tout est mis sans réserve et sans entrave à la disposition des invités. Chacun est libre de passer son temps à sa guise. Cependant, cette liberté campagnarde a ses bornes. L'heure des repas est aussi celle de l'étiquette ; c'est le moment où le cérémonial reprend son empire, et malheur à qui dérogerait à ses lois.

A dix heures, la table est servie pour le déjeuner. Il se compose d'œufs, de viandes froides, de pommes de terre et

de l'indispensable thé. L'étiquette permet qu'on s'y présente en négligé, mais non pas en négligé à la française. Le déshabillé d'un *gentleman* ne descend jamais au-dessous de la demi-toilette. Le couvert reste mis jusqu'à midi au moins, afin de laisser à tout le monde le choix de l'heure qui convient, soit à son habitude, soit à son appétit. Sur une table à part sont les journaux : on y jette un coup d'œil avant de partir pour la chasse, pour la pêche ou pour la promenade. Les plus galants attendent la sortie des dames pour leur servir de cavaliers ; les vieillards, les gens sédentaires se retirent dans la bibliothèque ou dans le cabinet de travail.

Au milieu de ces occupations, la journée s'écoule. Cinq heures sonnent; on remonte à sa chambre, où l'on s'habille pour le dîner. Ici, la toilette la plus recherchée est de rigueur : hommes et femmes, tous les convives font assaut de luxe et d'élégance, et l'amphitryon le premier. Les gens sont en grande livrée ; le service s'exécute en cérémonie ; tout est sur le pied d'apparat.

Après le dîner, la soirée ; on joue, on fait de la musique, on cause de ses exploits de chasse ; on assiste, dans les châteaux dotés d'un théâtre, à quelque représentation dramatique; à minuit, on prend sa part d'une collation composée de fruits, luxe coûteux dans ces contrées peu favorisées du soleil, et l'on retourne à son lit pour recommencer le lendemain la même vie, que l'on prolonge aussi longtemps qu'on le juge à propos. L'hospitalité du châtelain ne cesse qu'avec sa présence au château; seulement, comme en France, il est d'usage que l'étranger laisse, en partant, aux domestiques, quelques témoignages de sa générosité.

Tel est l'état de maison des grands seigneurs dans leurs domaines. Qu'on juge des revenus énormes qu'exigent de pareilles dépenses. On en cite dont la fortune patrimoniale s'élève à cinq ou six millions de rente, et qui, à la fin de l'année, n'ont pas économisé un écu.

Il est vrai d'ajouter que, dévoués à l'agriculture, dont ils sont les hauts suzerains, ils ne reculent jamais devant une amélioration pratique, quelque argent qu'elle puisse coûter. Que la récolte soit mauvaise, qu'il survienne une épizootie mortelle aux bestiaux, ils font remise à leurs fermiers de leur redevance de l'année. Que le comté où ils résident soit trop pauvre pour entreprendre l'ouverture soit d'un chemin, soit d'un canal favorable à sa prospérité, ils n'hésitent pas à s'en charger à leurs risques et périls. En un mot, toujours prêts à secourir l'infortune, à seconder le travail, à concourir aux œuvres utiles, ils sont la providence de la contrée.

LE SPORT.

Sport est un mot anglais qui n'a de synonyme ni d'équivalent dans aucune langue. L'acception en est tellement étendue qu'elle ne pourrait se rendre en français que par une longue périphrase. Un *sportsman* est à la fois écuyer habile, chasseur consommé, connaisseur en chiens, en chevaux, en armes de luxe, etc., etc. La première condition pour un *sportsman* est d'être ; mais ce n'est pas la seule, tant s'en faut. Ce rôle difficile exige un ensemble de dons naturels et de qualités morales qu'il est rare de rencontrer dans un seul homme : la vigueur, la souplesse, la légèreté, l'audace, le sang-froid, l'élégance, et avec tout cela vous n'êtes encore qu'un *sportsman* de second ordre, si vous n'êtes, par-dessus le marché, *gentleman* jusqu'à la moelle des os.

Le terrain où brille le sport, c'est le *turf*. Aujourd'hui que, grâce à l'anglomanie régnante, la langue de nos voisins fait petit à petit invasion dans la nôtre, chacun sait qu'on entend

par *turf*, le champ où s'effectuent les courses de chevaux, proprement dit, l'hippodrome. Ces courses ont, chez les Anglais, une tout autre importance que chez nous; cela tient à deux causes, leur goût pour les chevaux et leur passion pour le jeu. Or, les courses sont l'occasion de paris qui s'élèvent jusqu'à des sommes colossales. Nous en reparlerons plus loin.

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, disait M. de Buffon en parlant du cheval, c'est celle de ce fier et fougueux animal, etc. » L'Anglais a pour le cheval toute l'estime que professait M. de Buffon, et il consacre autant de soins à l'amélioration de sa race qu'au bien-être de l'individu. C'est surtout dans l'intérêt des chevaux qu'est faite la loi qui interdit, sous peine d'amende, de maltraiter les animaux, et de ne rien exiger d'eux au-delà de ce que permettent leurs forces ; loi récemment transportée en France, et dont le besoin, il faut le dire, s'y faisait plus vivement sentir que de l'autre côté du détroit. Car autant cochers et charretiers déploient chez nous de violence et de barbarie envers leurs attelages, autant ils montrent, chez nos voisins, de patience et de douceur. Sous ce rapport, il faut bien l'avouer, l'avantage de la civilisation n'est pas du côté de la France.

Dès que le poulain vient au monde, on le laisse courir dans les prairies, afin d'y développer en toute liberté sa vigueur et sa célérité. Toutefois on le familiarise de temps en temps avec le commerce de l'homme afin de le rendre plus facile à dresser quand viendra le moment de son éducation. Dès son jeune âge, en lui prodigue une nourriture fortifiante ; on ne le soumet au travail que quand ses membres et son corps ont acquis une force suffisante, et l'on augmente avec une gradation à peine sensible la tâche qu'on exige d'eux. L'écurie est vaste, aérée, parfaitement tenue. La toilette du cheval est faite avec des instruments d'une

perfection surprenante. Si l'animal rentre en sueur, on le revêt d'une épaisse couverture ; s'il revient d'une course fatigante, on lui enveloppe les jambes avec de la laine, on lui donne du gruau d'avoine chaud (*grueld*) ou de la farine de froment délayée dans de l'eau chaude ; enfin on le traite avec une sollicitude incroyable. Un cheval est comme l'enfant de la maison. S'il est enfant, on le reprend plus qu'on ne le corrige : aussi son caractère se ressent-il de la mansuétude dont il est l'objet. Rarement un cheval anglais est rétif ou méchant ; il est peu sujet à s'emporter, et réunit ainsi deux qualités qui lui sont généralement communes avec son maître, le calme et la vigueur.

Autant d'attention pour ce qui touche à la pureté du sang. Rien dans ces matières n'est abandonné au hasard. Les croisements sont le résultat de savantes combinaisons. On façonne, pour ainsi dire, un cheval à volonté et suivant l'usage auquel on le prédestine. Ainsi l'on a :

Le cheval de course pur sang (*the Thorough bred*) ;

Le cheval de course demi-sang (*the Half bred*) ;

Le cheval de promenade (*the Hack*) ;

Le cheval de chasse (*the Hunter*) ;

Le cheval de voiture (*the Coach horse*), etc.

Chacun de ces chevaux apporte avec lui en venant au monde le germe des qualités et des facultés physiques essentielles à sa vocation. Le cheval de course, par exemple, chez lequel la vitesse est le premier élément de succès, ne possède, en dehors des jambes et des poumons, que ce qui est rigoureusement nécessaire pour constituer l'individu. Point de chair, point de graisse inutile ; tout ce qui n'est pas indispensable est du superflu.

Le cheval de chasse, qui doit unir la vigueur à la rapidité, a le corps plus solide et les muscles plus charnus.

Le cheval d'attelage est conservé pour le tirage en même temps que pour la course ; enfin le cheval de brasseur, type

particulier à l'Angleterre, où il est d'un si grand usage, est modelé sur un plan énorme, calculé pour donner plus de puissance à l'élan que l'animal imprime aux lourds fardeaux qu'on lui fait traîner. Il n'est pas rare de trouver, dans cette espèce colossale, des géants qui mesurent deux mètres de haut depuis le fer jusqu'au garrot, et le reste proportionnellement. Ce sont les mastodontes du monde chevalin.

Par quelle magie parvient-on à commander, pour ainsi dire, à la nature, et à fabriquer des chevaux sur mesure? Tout le secret de cet art fabuleux réside dans le mélange du sang et des espèces. Constamment retrempée aux sources les plus pures, aux races de l'Orient, la race anglaise ne s'appauvrit jamais. Les éleveurs, qui sont, pour la plupart, les plus grands seigneurs de l'Angleterre, suivent avec une sérieuse sollicitude le résultat des croisements ; et telle est l'estime des Anglais pour la noblesse chevaline, qu'ils ont fondé, en faveur de la race pure, un registre héraldique nommé *stud-book*, qui est à la généalogie des chevaux de course ce qu'était le Livre-d'Or à celle des patriciens de Venise.

Ce culte de l'Anglais pour le cheval s'explique par le goût dominant qui l'entraîne vers l'équitation. Dès son plus jeune âge, l'enfant de grande maison a son *poney*, monture lilliputienne assortie à sa taille. A l'université, l'élève riche ne se refuse pas le plaisir de la cavalcade. De retour chez son père, il dispose des chevaux que tout Anglais d'un certain rang entretient dans ses écuries ; car à Londres comme dans les châteaux, dans les parcs comme dans la campagne, l'exercice du cheval est une distraction journalière, un détail d'hygiène qui entre dans les conditions ordinaires de la vie. On monte en selle pour faire des visites et pour vaquer à ses affaires, comme chez nous on monte en voiture, et il n'est pas rare de voir, aux alentours du parlement, une centaine de chevaux de remise attendant, tenus par des valets, que leurs maîtres aient achevé de remplir leurs devoirs de législateurs.

Passant une partie de leur temps à cheval, les Anglais deviennent tout naturellement d'excellents écuyers, et tout naturellement aussi ils apportent aux spectacles équestres l'intérêt de gens du métier. De tous ces spectacles, celui qui les attache, qui les passionne au degré le plus élevé, ce sont les courses de chevaux. Ces solennités, entourées, de l'autre côté de la Manche, de bien plus de renommée, d'éclat et de cérémonial que chez nous, se répètent plusieurs fois par an sur divers points de l'Angleterre, à Epsom deux fois, à New-Market sept fois, etc. La plus belle et la plus fréquentée est la dernière ; elle se prolonge pendant huit jours. Les autres n'ont que trois jours de durée.

L'origine des courses remonte à la reine Élisabeth. Elles n'étaient alors que le résultat d'un concours amiable engagé entre plusieurs particuliers. Jacques Ier, successeur de cette princesse, fonda à Hyde-Park et à New-Market des courses qu'il honora du titre de *Royales*. Charles Ier, son fils, un des meilleurs cavaliers de son royaume, leur continua sa protection aussi longtemps que les orages politiques lui permirent de s'occuper d'autre chose que de défendre son trône et sa vie.

Suspendues par les discordes civiles, ces fêtes nationales reprirent leur essor sous le Protecteur, et après lui sous Charles II, Jacques II et Guillaume II. Leur vogue s'accrut encore sous la reine Anne. Encouragées par le mari de la reine, le prince Georges de Danemarck, elles se propagèrent sur une grande partie du territoire, et notamment dans le comté d'York. Singulière influence des petites causes sur les grands effets, les courses ne furent peut-être pas sans action sur la chute d'une dynastie royale : elles commençaient au moment où éclata la nouvelle de la mort inattendue de la reine Anne. Les whigs et leurs adhérents, qui s'y trouvaient en nombre, se réunirent dans la ville d'York et profitèrent de leur majorité pour proclamer roi Georges Ier, chef de la

famille régnante ; leur exemple entraîna Londres et l'Angleterre, et c'en fut fait de la maison des Stuarts.

Les trois Georges qui se succédèrent sans interruption laissèrent à l'abandon cette cause première de leur fortune ; mais le prince de Galles, fils de Georges III, s'y adonna avec toute la fureur d'un adepte nouveau. Il eut des écuries, des haras, des jockeys, et concourut pour les prix royaux, ainsi que pour les prix particuliers, car déjà la manie des gageures était poussée à un point effrayant. Or, il advint en 1791, aux courses de New-Market, qu'un coureur appartenant au prince, et sur lequel se réunissaient les présomptions des connaisseurs, fut honteusement battu. Dès lors tous les joueurs firent volte-face. Mais le lendemain, à la grande surprise de l'assistance et à la grande colère de tous les perdants, le vaincu triompha sans peine de tous les vainqueurs. Il n'y eut qu'un cri sur le turf contre le jockey, qu'on accusa de fraude, et contre son maître, qu'on soupçonnait de complicité. L'état plus qu'embarrassé des affaires de ce dernier, ses dettes qui étaient énormes ne laissaient pas, en effet, que de fournir matière à la défiance. Une enquête fut ordonnée : à tort ou à raison, elle tourna contre lui. Tous les paris gagnés par le prince furent déclarés nuls, et par suite ses chevaux furent exclus de l'hippodrome de New-Market.

Celui-ci, furieux, vida ses écuries et se mit à bouder contre les courses. Au bout de quelques années, cependant, il recommença à faire courir, mais sans jamais cesser de garder rancune à New-Market, où il ne reparut jamais en personne, nonobstant l'humble supplique qui lui fut adressée plus tard. Devenu roi sous le nom de Georges IV, il ne renonça pas à son goût favori, et, couché sur son lit de douleur, il écoutait encore le rapport des courses d'Ascot au moment où la mort le saisit.

Son successeur Guillaume IV, homme de mer par goût et par état, borna ses témoignages de sympathie pour le *turf* et

le *sport* à un banquet solennel offert tous les ans par Sa Majesté aux membres actifs du *Jockey-Club*. Mais à l'heure qu'il est, la reine Victoria et le prince Albert son époux honorent les courses d'un patronage non moins chaleureux que celui de la reine Anne et du prince Georges. Jaloux d'ajouter à l'éclat et à l'attrait des courses, non-seulement ils y assistent fréquemment de leur personne, mais encore ils les ont enrichies de plusieurs prix de fondation royale auxquels ils pourvoient de leurs deniers.

A l'intérêt qu'elles offrent par elles-mêmes et que double la fièvre des paris, les courses joignent encore l'appât d'un lieu de réunion. Cette espèce de raout en plein air est, en effet, le rendez-vous presque universel du beau monde, de la *gentry*, comme on dit à Londres ; hommes et femmes y font assaut de luxe et d'élégance : les toilettes sont éblouissantes et les voitures des plus modestes. Le motif de cette contradiction ? Informez-vous-en près de la Mode ; c'est elle qui le veut ainsi : encore une de ses folies.

Il y a peu d'années, des spéculateurs peu scrupuleux tenaient, sur le terrain même des courses, des tripots de roulette et de trente-et-quarante. Un ministre a depuis sévèrement réprimé cette violation de la loi qui proscrit les jeux de hasard ; mais le ministre a eu beau faire, le diable n'y a rien perdu : le jeu, privé de tapis vert, s'est rejeté sur l'hippodrome, où il se livre à ses écarts avec une fureur dont on se fait difficilement une idée.

Quelque temps avant que les courses aient lieu, les paris s'engagent entre les amateurs d'après la liste des chevaux présentés et suivant la réputation dont jouit chacun des joûteurs. On parie au pair, un contre deux, un contre trois, un contre quatre, et *vice versâ*, d'après les chances de succès que présente tel ou tel cheval, ses moyens et ses antécédents.

Il y a peu d'années qu'aux courses d'Epsom, un cheval inconnu, du nom de *The Merry Monarch*, fit gagner des sommes

énormes aux joueurs assez aventureux pour lui accorder leur confiance : il était généralement considéré comme si peu redoutable, qu'on pariait pour sa défaite dans la proportion de 35 contre 1.

Il existe à Londres une maison de commerce de chevaux très connue et qui porte le nom de *Tattersal*, qu'elle doit à son fondateur. A proprement parler, c'est la bourse du *turf*. Maquignons, *sportsmen*, éleveurs, amateurs, parieurs, tout ce qui s'occupe des courses s'y rencontre comme sur un terrain consacré. Là chaque cheval a sa cote, soumise, comme les actions industrielles, aux caprices de la hausse et de la baisse, et qui varie au gré des nouvelles vraies ou mensongères que l'on colporte sur son compte. Tantôt il est devenu boiteux, poussif, fourbu, que sais-je ! tantôt, au contraire, il a subitement révélé, dans une épreuve tentée en petit comité, des facultés fécondes en prouesses. Si quelque dupe donne dans le panneau, tant pis pour elle : à l'exemple de l'autre bourse, celle du *turf* a ses loups-cerviers.

On parie non-seulement pour la course prochaine, mais pour celles qui auront lieu dans plusieurs mois, et, qui pis est, dans plusieurs années; on parie sur l'avenir d'un poulain né d'hier, et jusque sur celui du fruit à provenir de tel père ou de telle mère. La manie du pari ne s'arrête pas même sur le seuil du néant.

Les courses publiques présentent en Angleterre un coup d'œil bien plus animé qu'en France. L'affluence des visiteurs est immense et les logements sont hors prix. Les courses ont lieu vers le milieu de la journée. Dans la matinée, on va voir les chevaux se promener et préluder aux exercices du jour. La lice est établie, pour l'ordinaire, sur une longue plaine couverte de gazon et où sont marquées les distances de kilomètre en kilomètre. Cette carrière, enclose par des cordes, est bordée de pavillons improvisés et d'échafaudages destinés aux spectateurs. A l'extrémité est placée une

petite maisonnette roulante qu'on déplace à volonté et qui indique le but que les chevaux doivent atteindre. Le juge d'arrivée, assis sur cette maisonnette et faisant face au poteau, prononce en pleine connaissance de cause en faveur du cheval arrivé le premier. C'est un point d'une appréciation parfois fort difficile, le grand art des jockeys étant de ne faire rendre à leur monture que juste ce qu'il faut pour remporter le prix, afin de ne point découvrir le secret de leur valeur réelle. Dès qu'ils se voient hors de combat, ils renoncent immédiatement à la lutte. Si deux chevaux touchent barre simultanément, ils fournissent concurremment la carrière, et l'avantage reste naturellement à celui des deux qui a le plus de fonds ou qui a été le plus ménagé par son cavalier.

Les juges choisis par le *Jockey-Club* prêtent serment de véracité, et leur sentence est sans appel.

Non loin du but est le poteau des paris (*the winning post*), où se placent les parieurs. Force paris s'y engagent jusqu'au début de la course. Tout à coup, au signal de *Go on!* (partez !) les chevaux s'élancent. Alors il se fait un silence profond ; tous les yeux, toutes les lorgnettes se dirigent sur les jockeys, dont les vestes de couleurs différentes permettent de distinguer les péripéties de la course. Aussitôt que les chances commencent à se dessiner, les cris, les clameurs, les applaudissements, les huées, les encouragements se heurtent, se croisent, se confondent. On risque encore quelques paris *in extremis*. Enfin retentit le mot *done* : c'est le signal d'arrivée. La lutte est close. Aussitôt les perdants se précipitent vers le cheval gagnant, qu'ils inspectent aussi rigoureusement que le jockey, afin d'y découvrir quelque irrégularité de nature à faire annuler les paris.

Du reste la fraude est fréquente. On voit souvent des coureurs excellents paralysés par l'empire de quelque artifice ou de quelque drogue secrète. Ces fraudes s'opèrent tantôt à l'insu du jockey, tantôt par son intermédiaire, et quelquefois

par le fait du propriétaire du cheval, qui parie par dessous main contre lui-même. Il est vrai que les règlements des courses sont fort sévères pour ces sortes de supercheries; mais comment être sûr de les découvrir?

Outre les courses royales, il y a des courses particulières, notamment celles que l'on appelle *Steeple-chase* ou courses au clocher. Celles-ci se font à travers champs, et consistent à parcourir un espace donné, depuis un point jusqu'à un autre, en franchissant tous les obstacles, tels que haies, rivières, fossés, etc., qui peuvent se présenter sur toute l'étendue du chemin. Les courses au clocher sont rarement exécutées par des jockeys. Tout le monde peut prendre part à ces courses; mais, à moins d'être un vrai centaure, il est dangereux de s'y hasarder; encore les meilleurs écuyers y laissent-ils fréquemment pied ou aile, ce qui n'empêche pas qu'elles ne jouissent de la prédilection des Anglais.

Joignez à ces divers genres d'exercices équestres, la chasse à courre, qui se pratique généralement au préjudice des renards, et vous aurez la liste à peu près complète des plaisirs et des travaux qui se partagent la vie d'un véritable *sportsman*.

COMBATS D'HOMMES ET D'ANIMAUX.

Ces sortes de luttes barbares, autrefois fort à la mode en Angleterre, ont disparu à peu près complétement, à mesure que les mœurs se sont adoucies et épurées par un fréquen contact avec la France. Les combats de boxeurs sont devenus fort rares, et si, par hasard, une partie de ce genre est engagée, la police arrive presque toujours à temps pour la prévenir ou du moins pour la faire cesser. Voici du reste la manière de procéder entre boxeurs : on se donne rendez-

vous dans un endroit isolé; là, on entoure d'une corde un terrain de cinq à six mètres carrés. Au signal donné, les combattants, après s'être serré la main, se distribuent réciproquement, suivant certaines règles de l'art et certaines lois établies par le code de la boxe, un nombre indéterminé de coups de poing. Des parrains, sorte de juges du camp, assistent à la lutte pour la faire cesser quand un des adversaires demande merci ou qu'il est hors d'état de continuer la partie. Ce sont eux aussi qui déterminent les moments de repos, afin de laisser aux champions le temps de se remettre et de reprendre haleine. Il n'est pas rare de voir ces passes d'armes sauvages se terminer par la mort d'un des antagonistes. Chez le peuple, la boxe a conservé une portion de ses titres à l'estime nationale et il y a encore un *Roi des boxeurs;* mais, dans la haute société, et même dans la classe moyenne, cette espèce de pugilat a cessé de faire partie de l'éducation, dont il constituait jadis un détail très-essentiel.

Les combats d'animaux, de coqs, de chiens et de blaireaux ont pareillement perdu leur vogue séculaire. Les combats de coqs, les plus célèbres, consistaient, on le sait, à mettre en présence deux de ces bipèdes dont les ergots étaient armés de pointes de fer, et qui s'escrimaient du bec et des pattes jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Ces tournois étaient, de même que la boxe, l'occasion de paris énormes. Aujourd'hui la passion des Anglais pour le jeu s'est reportée tout entière sur les courses.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE LONDRES.

APERÇU HISTORIQUE.

Il n'entre point dans notre cadre de donner une histoire détaillée de la ville de Londres. Un semblable travail demanderait des volumes, car l'histoire de Londres se confond presque avec celle de l'Angleterre. Qu'il nous suffise donc de tracer ici le tableau chronologique des grandes catastrophes dont elle a été le théâtre et la victime, et des transformations qu'elle a subies.

Londres, en anglais *London* (prononcez *Lonn-done*), a-t-il pour étymologie *Lud-Din* (ville du roi Lud), *Lhong-Din* (ville des vaisseaux), ou *Llyn-din* (ville sur l'eau) ? C'est une question d'étymologie sur laquelle nous passerons rapidement, tout en notant que la dernière version est celle qui rencontre le plus de crédit. Peut-être n'ont-elles pas, en réalité, plus de fondement l'une que l'autre.

A quelle époque remonte la fondation de Londres? Même obscurité. Tout ce que l'on peut dire, c'est que Tacite semble être le premier historien qui en ait prononcé le nom. Il l'appelle *Londinium*, et constate qu'à une époque qui répond à l'an 61 de l'ère chrétienne, elle avait déjà acquis, par son commerce, une certaine importance. Les Romains, qui l'occupaient alors, l'évacuèrent en abandonnant l'île tout entière. Londres fut dès-lors la capitale de l'Etat fondé par les Saxons, et devint en 610, époque où ce peuple se convertit au christianisme, le séjour d'un évêque et le siége d'une métropole élevée sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église Saint-Paul. Son enceinte n'embrassait pas en ce temps-là plus de 400 acres de terre. La muraille, haute de 20 pieds, armée de tours, de tourelles et de bastions, bordait la Tamise et s'étendait, dans l'intérieur, jusqu'à Aldgate, Bevis-Marks, Cripplegate, Ludgate et Fleet.

Au VIIe siècle, Londres est désolée par les Danois et ravagée par un fléau non moins meurtrier, par la peste. En 884, après avoir été à plusieurs reprises partiellement détruite par des incendies où périt nombre d'habitants, elle tombe au pouvoir d'Alfred, qui la répare, l'agrandit, la fortifie, et y institue l'administration municipale qui, à quelques modifications près, y fleurit encore de nos jours. Au Xe siècle, encore le feu, la peste et les Danois. En 1066, Guillaume Ier, roi par droit de conquête, octroie aux habitants cette charte de la Cité toujours en vigueur aujourd'hui, ce qui ne l'empêche pas de faire bâtir en 1078 la Tour Blanche (*White Tower*), pour tenir en respect ses nouveaux sujets. En 1086, embrasement et destruction de l'antique cathédrale de Saint-Paul. En 1212, le pont de Londres brûle : 3,000 personnes, logées dans les maisons dont il est bordé, périssent ou par les flammes ou par les flots. En 1258, nouvelle calamité : la famine enlève plus de 20,000 individus. De 1348 à 1665, apparitions continuelles de la peste, qui, favorisée par l'état

d'insalubrité et de malpropreté de rues tortueuses et resserrées, l'humidité des maisons, où l'air et le soleil ne pénètrent jamais, et plus encore par l'insouciance des habitants, décime cruellement la population. La dernière invasion du fléau, celle de 1665, fut la plus terrible de toutes : aussi porte-t-elle dans l'histoire le nom de *Grande Peste.* Elle dura treize mois, emportant, durant la période de sa plus grande violence, jusqu'à 8,000 personnes par semaine, frappant le pauvre et le riche, anéantissant des familles entières, suspendant toutes les relations commerciales et sociales, transformant Londres en une immense solitude dont le morne silence n'était interrompu que par ce cri funèbre : « Apportez vos cadavres ! » Il n'y a pas d'exagération à croire que cette épidémie coûta la vie à plus de 100,000 âmes.

L'année suivante, un immense incendie, qui ne dura pas moins de quatre jours, consume les cinq sixièmes de la ville et de ses faubourgs, 30,000 maisons, 89 églises, quantité d'édifices publics, et enveloppe dans les flammes ou écrase sous les ruines une foule de malheureux de tout sexe et de tout âge dont le nombre ne fut jamais connu. De 26 quartiers dont se composait la Cité, 3 seulement furent sauvés. Bien que les dommages causés par le fléau soient évalués à dix millions de livres sterling, ainsi que le constate un monument commémoratif élevé au lieu dit *Fish street Hill*, cet événement n'en eut pas moins pour l'avenir les plus heureuses conséquences. Les quartiers rasés par le feu furent réédifiés sur un plan régulier et conforme aux lois de l'hygiène en même temps que de l'architecture. L'air et le jour circulant librement dans les rues ; la brique et la pierre substituées au bois ; la tuile remplaçant le chaume ; en un mot Londres, à l'instar du phénix, sortant régénérée de ses cendres, tels furent les résultats avantageux de ce désastre.

A partir de ce moment, Londres, à l'abri de la peste et du feu, se développe avec une rapidité croissante. La révocation

de l'édit de Nantes, les dissensions civiles de la France, attirent des milliers d'émigrés qui fuient les persécutions. Le commerce florissant fait de Londres le rendez-vous de tous les traficants du globe et l'entrepôt de toutes les marchandises des diverses parties du monde. La Cité brise sa ceinture trop étroite et s'agrandit de toutes parts. De nouveaux quartiers se créent, de nouvelles voies de communication s'ouvrent et se multiplient. Les faubourgs, les villages, les maisons isolées qui avoisinent Londres sont tour à tour absorbés. En même temps la rive droite de la Tamise, jusqu'alors presque inhabitée, se couvre de constructions et devient le centre d'une immense activité manufacturière.

Qu'on juge de l'accroissement de la population par ce fait qu'une ordonnance de 1711 autorise l'érection de cinquante nouvelles églises tant dans la ville que dans les faubourgs.

Il résulte des documents récents et officiels que la surface totale de Londres est aujourd'hui de 210 millions de mètres carrés ; sa population, de 1 million 924,000 habitants. Nombre de maisons, 260,000. Développement des rues, 1 million 126,000 mètres. Surface des rues, non compris les trottoirs, 6 millions de mètres. Développement des égouts, 639,000 mètres. Ainsi, à Londres, à chaque habitant correspond une surface de 100 mètres ; chaque maison renferme sept habitants et demi ; à chaque maison correspond une longueur de rue de 40 mètres 40 cent.

Au XIVe siècle, Londres ne comptait pas au-delà de 35,000 habitants. En 1800, elle en contenait 900,000. Les squares ou places ornées de plantations sont au nombre de 80, les parcs de 6, les églises de 700, les établissements de charité de 400, les hôpitaux de 160, les prisons de 14, les théâtres de 30, et les marchés de 50.

La rive gauche de la Tamise, la plus importante des deux, est le siége de deux quartiers gigantesques qui équivalent à de grandes villes, la *Cité de Londres* et la *Cité de Westmins-*

ter, la première en aval et la seconde en amont du fleuve. Celle-ci est le séjour du gouvernement, des grands fonctionnaires, du beau monde, et le rendez-vous des plaisirs; celle-là sert de résidence à l'autorité municipale, et de centre au commerce et aux affaires.

La rive droite n'est, à proprement parler, qu'un faubourg qui se subdivise en deux parties, *Southwark* et *Lambeth*, exclusivement consacrées aux usines et aux manufactures. Ce quartier, généralement peu animé, ne renferme tout au plus que 500,000 habitants, dont la plupart vivent au sein des ateliers. On n'y rencontre que deux théâtres et fort peu de monuments publics, à l'exception d'un certain nombre d'églises et d'hôpitaux.

C'est dans le bourg de Southwark qu'est située la fameuse brasserie Barclay-Perkins, qui occupe six hectares de terre, et est séparée en deux rues qui communiquent par un pont de fer. Elle emploie 300 ouvriers, 160 chevaux de trait, et possède des machines à vapeur qui représentent la force de 6,000 bras. Elle fournit par an à la consommation 400,000 tonnes de bière valant 25 millions de francs; elle a 120 cuves dont plusieurs peuvent contenir 350 barils; chacune des trois cuves réservées à la cuisson renferme 340 barils. C'est dans une de ces cuves de 13 mètres 1/2 de diamètre sur 8 de profondeur, que les propriétaires de la brasserie, qui sont au nombre de neuf, offrirent en 1820 un banquet au roi d'Angleterre, Georges IV, qui avait témoigné le désir de voir l'établissement : le banquet comprenait cent couverts. Cette brasserie est celle où a commencé la série des mauvais traitements dont le général autrichien Haynau fut l'objet lors de son voyage à Londres, et qui mirent sa vie en danger. Cette scène, qui atteignit les proportions d'une émeute, eut pour motif ou pour prétexte les sévices exercés par le général, durant son commandement en Hongrie, sur les vaincus et particulièrement sur les femmes.

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

ACCISE (Bureau de l'), en anglais *Excise Office*. Ce bureau des contributions indirectes est situé dans *Broad street, City*. Il date de 1763. Ouvert de neuf heures à trois heures. L'*Exchange Walk* se tient au même lieu depuis la destruction de la Bourse.

DOUANE, en anglais *Custom House*, occupe dans *Lower Thames street* un édifice d'une médiocre élégance. La principale façade, qui donne sur la Tamise, est d'une nudité et d'une lourdeur singulièrement désagréables à la vue. Le bâtiment a 150 mètres de longueur, sur 30 de profondeur. 170 salles sont consacrées au service, qui est confié aux soins de sept cents employés et de mille ouvriers. Le rez-de-chaussée est en grande partie occupé par les magasins. Au premier étage on admire la grande salle, dite *Long Room*, qui mesure 55 mètres de longueur sur 20 de large et 15 de haut. Le bureau d'inspection est à l'extrémité Est du rez-de-chaussée. C'est là que les étrangers et leurs bagages sont soumis à l'exercice de la douane. Un commissaire *ad hoc* enregistre les noms de tous les nouveaux arrivants qui ne sont point sujets de la Grande-Bretagne, et leur délivre un permis de séjour qu'ils conservent pendant toute la durée de leur résidence sur le territoire anglais. Cette simple formalité suffit pour les mettre à l'abri de toute inquiétude. La douane est ouverte aux visiteurs tous les jours de neuf à trois heures.

GOUVERNEMENT (bureaux du), en anglais : *Government Office*. Par suite de l'organisation administrative de l'Angleterre, beaucoup plus simplifiée que la nôtre, et dont la haute direction est presque tout entière concentrée entre les mains

du premier lord de la trésorerie (voir plus loin au chapitre du *Parlement*), les ministères sont réduits, pour la plupart, à l'état de simple division. Quelques-uns des ministres, tels, par exemple, que le premier lord de la Trésorerie et celui de l'Amirauté, habitent un hôtel officiel attaché à leurs fonctions, les autres continuent d'habiter leurs demeures particulières. M. Arago a même raconté un jour, à ce sujet, à la Chambre des Députés, qu'ayant eu à chercher à Londres le ministère de l'Intérieur, à l'occasion d'une affaire de brevet d'invention, il n'était pas parvenu sans peine à le trouver occupant dans quelque édifice public un local presque inaperçu. Le nombre des employés répond à l'exiguïté du local. Chaque département n'a que ceux qui sont strictement nécessaires à l'expédition des affaires; mais le service n'en est pas moins fait avec une activité, un zèle, une aptitude fort rares en France, où le personnel inférieur de l'administration se compose malheureusement d'une foule d'incapables et de désœuvrés. En Angleterre les employés sont largement rétribués, mais ils doivent à l'État un travail en rapport avec leurs honoraires et avec la pension de retraite qui leur est assurée pour l'avenir. La règle rigoureuse veut qu'on soit présent au bureau à dix heures du matin, ce qui doit être constaté sur un registre d'émargement; à dix heures un quart ce registre est remplacé par un autre, où les retardataires sont tenus de s'inscrire. De l'inspection de ces registres dépendent les réprimandes, le renvoi, l'avancement et la fixation du taux de la pension de retraite. Chaque année, dans l'intervalle des sessions du Parlement, moment où le travail est infiniment moins actif, les chefs de service jouissent d'un congé de six semaines, durant lequel ils sont suppléés par ceux de leurs inférieurs qu'on croit capables de leur succéder, et qu'on juge ainsi à l'essai.

Les principaux bureaux du gouvernement, qui sont de véritables ministères, se concentrent de Charing-Cross à

Whitehall. Le premier est l'Amirauté, en anglais *the Admiralty*; c'est un grand édifice en briques d'un aspect assez imposant. Sa destination répond à celle du ministère de la marine. Un peu plus loin, un grand bâtiment en pierre, adossé au parc de Saint-James, porte le nom de *the Horse Guards :* c'est le ministère de la Guerre. A quelques pas s'étale la magnifique colonnade de la Trésorerie, en anglais *the Treasury :* c'est le siége du ministère des Finances. On estime qu'il circule chaque année dans cet établissement près de 56 millions de livres sterling. C'est là que le premier ministre fixe habituellement sa résidence. La partie de la Trésorerie spécialement réservée aux finances, et qui fait face à Whitehall, n'est autre qu'une portion de l'ancien palais du cardinal Wolsey, rajeuni et métamorphosé par d'intelligentes réparations. L'immensité de la Trésorerie a permis de placer dans le même bâtiment les bureaux des ministères de l'Intérieur, du Commerce, ceux du Conseil Privé, etc.

Les bureaux des contrôles pour les Indes sont dans Cannon Row; ceux du timbre, des impositions, des droits sur les testaments, des administrateurs des pauvres, de la caisse de la marine, sont tous établis à Somerset-House, dans le Strand.

MONNAIE (la), en anglais *the Mint*, bel édifice en pierres, d'architecture grecque, faisant face au côté Est de Tower-Hill. On obtient un permis en s'adressant par lettre au directeur, M. J.-W. Morrison, esq.

MUNICIPALITÉ. —L'administration civile de la cité de Londres est confiée à la compagnie des bourgeois propriétaires, sous la présidence du Lord-Mayor ou Lord-Maire. Ce fonctionnaire, choisi ordinairement par ordre d'ancienneté parmi les *Aldermen*, espèce de conseillers municipaux, est investi de priviléges considérables. A la mort du souverain, par exemple, il occupe la première place au Conseil d'Etat jus-

qu'à la proclamation de l'héritier du trône, et il joue un rôle important dans les solennités publiques. L'élection du Lord-Maire a lieu tous les ans le 29 septembre. Son installation est célébrée le 9 novembre suivant; elle donne lieu à toutes sortes de cérémonies superbes et de formalités uniques. Son grand costume et son équipage sont d'une richesse presque royale, et la suite nombreuse qui l'accompagne les jours de galas rehausse merveilleusement la dignité du poste qu'il occupe. La Cité accorde à son élu 8,000 livres sterling (200,000 fr.) pour ses frais de représentation ; mais il n'est pas rare que les dépenses présentent un excédant considérable fourni par sa fortune personnelle. L'hôtel de la Mairie, *Mansion-House*, grand et somptueux édifice, érigé à l'extrémité Ouest de Lombard street, par Dance aîné, et enrichi d'un fronton de sir Robert Taylor, est la résidence du Lord-Maire. Les salles de parade sont fort belles. On peut les visiter tous les jours, moyennant un léger pourboire au concierge. Sous le portique, à droite, est la salle où se tient journellement le Lord-Maire, soit pour vaquer aux affaires de sa charge, soit pour examiner les gens arrêtés sous prévention de quelque méfait ou de quelque crime commis dans le ressort de sa juridiction. Ce fonctionnaire décide souverainement des plaintes relatives aux colporteurs, prêteurs sur gages, cochers de voitures de place, maisons de jeu, cafés, cabarets, aux insultes et attaques sur la voie publique, en un mot de tout délit correctionnel. Il interroge les individus accusés de meurtre, de vol, de faux, de fabrication de fausse monnaie, etc.

Le Lord-Maire est assisté dans ses fonctions légales par deux shériffs, dont la nomination est remise à *the Livery*, espèce de corps électif qui se recrute parmi la haute bourgeoisie. Le Juge assesseur, *the Recorder*, est le premier officier de justice de la Cité et le conseiller principal du Lord-Maire. Il est nommé à vie par ce magistrat, de concert avec les *Aldermen*.

La Cité de Londres est divisée en 26 quartiers, chacun représenté par un député qui, avec le Lord-Maire et les *Aldermen*, constitue un conseil municipal auquel sont confiées la gestion des fonds communaux, l'adoption de certains arrêtés, la disposition de plusieurs emplois publics, et la police de la Cité (voir ci-dessous).

POLICE. — La police de Londres est exercée par 5,000 agents, supérieurs ou inférieurs, sans le secours de gendarmes, de cavalerie, d'infanterie, ni de gardes nationaux. Malgré l'immensité de la ville où elle est appelée à maintenir l'ordre et la sécurité, sa surveillance et son intervention ne font jamais défaut.

Le service est fait par deux polices distinctes qu'aucun lien commun ne rattache. L'une est la police de la Métropole, — *Metropolitan Police*; l'autre, la police de la Cité, — *City Police.* La première a son bureau n° 4, Whitehall place; les bureaux inférieurs sont au nombre de 9, dont voici les résidences :

Bow street, Covent Garden.
Queen's square, Westminster.
Great Marlborough street.
High street, Mary-le-bone.
Clerkenwel, Bagnigge Wells road.
Worship street, Shoreditch.
Lambeth street, White chapel.
Union street, Southwark.
Arbour square, Stepney.

Les Commissaires en chef ont sous leurs ordres 19 surintendants, 110 inspecteurs, 465 sergents, et 3,802 gardes ou policemen, y compris 100 hommes environ spécialement attachés à la police de la rivière.

Le district de la police de la Métropole est organisé en divisions, subdivisées en sections. Le personnel des divisions varie suivant leur étendue et leur population.

La Cité, ne relevant que de la juridiction de ses propres magistrats, qui sont le lord-maire, les aldermen et les officiers municipaux, est pourvue d'une police spéciale dont les attributions sont, d'ailleurs, absolument analogues à celles de la police de la Métropole. Le nouveau corps, qui a remplacé, depuis 1839, le guet, connu sous la dénomination de *Watchmen*, se compose de 13 inspecteurs, 47 sergents et 520 policemen, en tout 580 hommes, distribués en dix divisions, et placés sous l'autorité supérieure de sir Daniel Whittle Harvey, esq. Le bureau central est établi 26, Old Jewry, Cheapside. Les bureaux ouverts au public sont, l'un à l'hôtel-de-ville (Guildhall), l'autre à la mairie (Mansion-House).

POLICEMEN. — Ces hommes, dont la condition répond assez exactement à celle de nos sergents de ville, sont âgés de 21 à 45 ans, doués d'une haute taille et d'une robuste constitution ; en un mot, ils présentent toutes les apparences de la force physique. Indépendamment de leur vigueur naturelle, ils doivent être rompus aux exercices militaires et à la gymnastique, afin d'être en état de protéger efficacement ceux qui se mettent sous leur égide et de se défendre eux-mêmes au besoin. Leur mission, d'ailleurs toute pacifique, consiste dans une surveillance continuelle sur tous les points de la circonscription confiée à leur vigilance. Ils constatent les délits, arrêtent les délinquants, préviennent ou dissipent les embarras de la voie publique, veillent à l'entretien de la propreté, à l'exécution des ordonnances de police, mettent fin aux querelles, aux rixes et aux collisions, et ne refusent jamais à un citoyen pas plus qu'à l'étranger attardé ou égaré une indication utile. S'il le désire, ils le conduisent, de correspondance en correspondance, jusqu'à sa destination, quelque éloignée qu'elle puisse être. La nuit même, et par toutes les températures, ils circulent constamment dans les rues, et leur concours actif n'est jamais invoqué en vain. Bien

différents en cela de nos sergents de ville, la complaisance et la politesse semblent faire partie de leur consigne. Leur costume, d'accord avec leur mandat tout pacifique, n'a rien qui tienne du militaire. Il se compose, pour la grande tenue, d'un pantalon bleu foncé et d'un habit de même couleur, sur le collet duquel est brodé en argent le numéro de leur section ; d'un chapeau rond garni par le haut d'un fond et d'un galon de cuir verni, d'une ceinture également en cuir, à laquelle est suspendu un étui qui contient un mantelet de toile cirée, pour les protéger en cas de mauvais temps. Ils portent, en petite tenue, une redingote bleue qui descend jusqu'à la moitié du mollet. Une courroie blanche, passée à l'entour du poignet, indique s'ils sont de service. Du reste, aucune arme apparente ; la seule dont ils doivent, à toute extrémité, faire usage, est un petit bâton de buis, long d'un demi-mètre environ, surmonté d'une couronne royale, qui recèle un fort morceau de plomb. Cet instrument de défense est toujours dissimulé dans leurs habits, et il est presque sans exemple qu'ils soient réduits à y recourir, tant le sentiment d'obéissance à la loi inspire au citoyen anglais, à quelque classe qu'il appartienne, de déférence pour l'agent chargé de la faire respecter.

Dans les conjonctures graves, lorsque quelque ferment de trouble ou quelque manifestation politique fait appréhender du désordre, le gouvernement crée, pour la circonstance, un corps de constables volontaires, pour prêter aide et assistance à la police, et il n'est pas rare de voir les plus notables citoyens, et jusqu'à des pairs d'Angleterre, venir avec empressement apporter leur concours à la force publique, armée pour le maintien de la tranquillité.

C'est principalement quand les fonctions de constable peuvent donner accès à une cérémonie intéressante à quelque titre que ce soit, que cet empressement se manifeste. En 1820, lors des actions de grâce que le peuple

allait rendre à Dieu dans la cathédrale pour le remercier de la discontinuation des poursuites entamées contre la reine Caroline, plus de 700 personnes se firent inscrire comme constables pour jouir du privilége de se tenir dans l'église. Le signe distinctif du constable est une baguette de bois d'un mètre à un mètre et demi, surmontée des armes royales. Un individu touché de cette baguette à l'épaule est tenu de suivre à l'instant le constable, sous peine de commettre le délit dit *Misdemeanor*.

Indépendamment de la police, la garnison de Londres se compose de 5,000 hommes de gardes à pied et de trois régiments de garde royale à cheval. Mais ces troupes n'ont accès dans la Cité que moyennant une permission spéciale du lord-maire.

POSTE AUX LETTRES, *General Post Office*, située dans Saint-Martin's-le-Grand, Cité. Ce beau bâtiment, élevé par sir Robert Smirke, à la fin du règne de Georges IV, fut inauguré le 23 septembre 1829. On ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est merveilleusement approprié à sa destination. Toutes les branches du service sont concentrées dans le grand vestibule, qui établit un passage commode de Saint-Martin-le-Grand à Foster lane. Au nord, sont les bureaux affectés au départ des journaux et des lettres de l'intérieur et de l'étranger; au sud, ceux qui concernent les transports de fonds et la comptabilité. La boîte pour la petite poste, c'est-à-dire pour le service intérieur de Londres, est à l'extrémité Sud-est de la galerie. De chaque côté de la poste principale sont placés des cadres qui contiennent les noms des destinataires de lettres sans adresse ou mal adressées. Il suffit que la personne dont le nom figure sur une de ces listes indique par écrit sa demeure sur une colonne laissée en blanc à cet effet, pour que la lettre en suspens lui parvienne dès le lendemain.

Au nord de la partie centrale se trouve la salle où les malles

sont ouvertes ; elle communique avec les bureaux de classement. Un tube souterrain, d'une construction fort ingénieuse, sert de moyen de transmission pour faire passer les lettres d'une extrémité à l'autre de l'établissement. Le rez-de-chaussée du monument contient un magasin d'armes et une machine fort curieuse propre à porter dans les étages supérieurs l'eau et le charbon. Le bureau des rebuts, le réfectoire, les appartements des secrétaires et des commis occupent le premier étage. Le second est presque exclusivement distribué en chambres à coucher destinées aux commis préposés au service de l'étranger.

L'organisation des malles est telle, que tous les courriers doivent arriver le matin à heure fixe. Ceux qui y manquent sans motif valable sont soumis à une forte amende. La distribution commence à neuf heures et demie du matin, et, grâce à la célérité des omnibus qui portent les facteurs dans tous les quartiers, la correspondance de l'étranger doit être distribuée à onze heures au plus tard. Seulement, il est bon de noter qu'on ne peut recevoir de lettres le dimanche, tout service public étant suspendu ce jour-là, conformément à la loi.

Le port des lettres de provenance ou à destination de Paris est de 1 fr. ; celui des lettres qui circulent soit à Londres même, soit dans l'intérieur du Royaume-Uni, n'est que d'un penny quand le poids ne dépasse pas 16 grammes. Au-dessus de ce poids, le prix augmente de 2 pence par once, jusqu'à concurrence de 16 onces ou d'un demi-kilogramme, qui est l'extrême limite de la pesanteur des lettres et paquets admis à la poste.

Les lettres destinées soit à la province, soit à l'étranger (la France comprise), peuvent être remises dans les petites boîtes attachées aux piédestaux des lanternes à gaz jusqu'à 5 heures 1/4 du soir ; aux trois bureaux de Charing-Cross, de Old-Cavendish street et de Blackmann street, n° 108, jusqu'à six

heures moins un quart; au bureau de Lombard street et à la Grande Poste jusqu'à six heures.

Le service de distribution se fait dix fois par jour à Londres, de huit heures du matin à huit heures du soir, et cinq fois dans un cercle de 3 milles du bureau central. L'heure de la sortie de ce dernier bureau est indiquée par un timbre.

Bureau des mandats, en anglais *Money-Order-Office*, récemment transféré vis-à-vis de l'administration générale. La commission est de 3 pence pour toute somme au-dessous de 2 livres sterling, et de 6 pence pour celles qui s'élèvent de 2 livres à 5, maximum des valeurs dont l'administration consente à se charger.

Les mandats se délivrent soit au bureau central, soit aux quatre bureaux auxiliaires que nous avons indiqués ci-dessus. Il est prudent, si l'on expédie dans des lettres soit des effets de commerce, soit des billets de banque d'une valeur considérable, de prendre note du numéro, de la date et du montant de ces effets, et d'avoir, en outre, le soin de les couper en deux et de n'en expédier la seconde moitié qu'après avis de la réception de la première. (Voir pour les heures de distribution, de départ et d'arrivée, page 306.)

ADMINISTRATIONS PARTICULIÈRES, COMPAGNIES, ETC.

BANQUE D'ANGLETERRE, en anglais *Bank of England*, dans Threadneedle street, presque vis-à-vis Mansion-House, construite en 1694 sur les plans de l'Ecossais Paterson. Les proportions de ce bel édifice sont immenses. Il contient une rotonde, des bureaux publics, des salles d'assemblée, un magasin d'armes, une imprimerie, une bibliothèque, etc. Il faut voir, dans la salle des paiements, l'horloge qui marque l'heure sur seize cadrans différents. Le mécanisme principal, qui com-

munique avec tous ces cadrans au moyen de 700 pieds de fil de laiton, est mû par un contre-poids de 175 kilogrammes. Entrée libre de neuf heures du matin à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

CAISSES D'ÉPARGNES, en anglais *Savings' banks*, créées par sir Georges Rose, avec l'autorisation des chambres. Elles reçoivent les dépôts qui leur sont confiés, depuis un shilling, mais ils ne rapportent point intérêt au-dessous d'une livre sterling (25 francs). Les derniers rapports constatent que les sommes déposées dans ces caisses, qui se sont propagées sur toute la surface du royaume, ne s'élèvent pas à moins de 425 millions.

CHANGE, *Stock Exchange*, situé au bout de Capel Court, en face de la porte Est de la Banque. C'est le lieu où se négocient les achats et les ventes de rentes, d'actions et de valeurs financières et industrielles. Il est ouvert de dix heures à quatre.

COMPAGNIES D'ASSURANCES, *Fire and life assurance Offices*, établies dans les principaux quartiers de Londres, et notamment dans la Cité, où elles occupent de superbes hôtels, bâtis de leurs deniers. Leurs opérations embrassent les assurances contre l'incendie et les assurances sur la vie. La prime, qui est peu élevée, serait presque insensible si le gouvernement ne frappait ces sortes de négociations d'un droit qui, rien que pour les compagnies constituées à Londres, a, dans une seule année, atteint le chiffre de 16 millions et au-delà. La doyenne de ces administrations, *the Hand in hand*, date de 1696. Les principales sont, avec celle que nous venons de citer : *the Equitable, — the Globe, — the Phœnix, — the Royal Exchange* et *the Sun*. Ce sont elles qui font en commun les frais du corps des Pompiers de la Métropole. Ce corps, récemment réorganisé et aguerri à tous les exercices qu'exige sa dangereuse profession, est placé sous les ordres d'un ins-

pecteur supérieur. Les hommes, distribués à différents postes dans toute l'étendue de la ville, sont toujours prêts à courir, de nuit comme de jour, au premier signe d'incendie. Leur tenue se compose d'un uniforme gris foncé et d'un casque de cuir très-dur.

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES, *the East India House.* Cette compagnie, aussi puissante qu'un souverain, tient à sa solde une armée, une flotte, et régit un immense territoire, qu'elle agrandit tous les jours par la conquête. Elle occupe dans Leadenhall street un magnifique édifice, dont le portique, soutenu par six colonnes ioniques cannelées, est orné d'un beau fronton enrichi de sculptures emblématiques à la gloire de la compagnie et à la mémoire de Georges III, son protecteur. L'intérieur de ce monument renferme, outre les bureaux nécessaires à l'expédition des affaires, et les salles d'apparat, d'assemblée et de délibération, un musée de curiosités orientales, une bibliothèque composée de livres, de manuscrits et de dessins recueillis en Orient, une collection d'ouvrages chinois et indiens, une galerie de statues et de portraits des personnages qui se sont distingués au service de la compagnie, etc. Tous ces objets sont visibles, hormis durant le mois de septembre, de dix heures à trois heures, le lundi et le jeudi, mais avec un permis émané d'un des directeurs, et le samedi sans restriction. Quant au reste de l'édifice, il suffit pour le visiter de l'assistance du concierge, qu'on se procure très-aisément à l'aide d'un demi-schelling.

Il y a aussi la *Compagnie de la mer du Sud*, la *Compagnie de la baie d'Hudson*, la *Compagnie russe*, et quantité d'autres compagnies de banques, de mines, de chemins de fer, de canaux, de ponts, etc.; elles sont trop nombreuses pour que nous puissions les mentionner ici. Le plus sûr, si l'on a affaire à quelqu'une d'entre elles, est de consulter le livre d'adresses appelé *Directory;* on le trouve dans tous les cabinets de lecture.

COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR, *steam boats.* Le premier bateau à vapeur qui parut sur la Tamise venait de Glasgow, sous la conduite de M. G. Dodd. Aujourd'hui, le fleuve est sillonné tout entier par ces merveilleuses machines. Presque tous les ports de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Écosse, de la France et des autres pays du continent sont actuellement, par le moyen des pyroscaphes, en correspondance continuelle avec le port de Londres. La principale compagnie, *the General steam Navigation*, a ses bureaux 69, Lombard street; 35, Leadenhals street, et 37, Regent circus, Piccadilly. On y trouve gratuitement la feuille indicative des jours et des heures de départ, et des lieux de destination des bâtiments. La plupart des bateaux qui desservent Marsgate, Ramsgate, Gravesend et généralement tous les environs de la ville, ont leur point de départ au pied du pont de Londres, côté Nord. La concurrence, toujours fort active, fait que les prix changent fréquemment, mais ils ne s'élèvent jamais au-dessus d'un taux très modeste.

Une création toute anglaise, et dont la Tamise seule offre l'exemple, ce sont les bateaux-omnibus. Ces embarcations font sur l'eau exactement le même service que font à terre les voitures-omnibus. Elles descendent et remontent incessamment le fleuve, emportant dans leur course rapide des centaines de voyageurs qu'elles débarquent, de distance en distance, sur des cales échelonnées *ad hoc* à proximité des principales artères de circulation. Le prix du trajet se mesure à la longueur de l'étape et varie d'un penny à quatre pence (10 à 40 centimes). Les deux points du parcours les plus éloignés l'un de l'autre sont le Tunnel et le pont du Vauxhall. Il y a des stations à tous les ponts. Ce genre de locomotion, que favorise la disposition de la Tamise, dont les sinuosités côtoient les localités les plus fréquentées, jouit à Londres d'une vogue toute particulière.

COMPAGNIES DES CHEMINS DE FER, *rail roads*. Prix modiques, service parfait, vitesse de 40 kil. à l'heure par les trains ordinaires, et de 60 kilomètres par les *express*-trains. Les wagons de 3e classe sont littéralement inhabitables pour tout homme tant soit peu délicatement élevé. Ils sont découverts et dépourvus de banquettes ; le voyageur est forcé de se tenir debout. Ceux de seconde classe pèchent par l'excès contraire : ils sont clos, mais de telle façon que le jour y pénètre à peine. Les bancs sont de bois nu, les parois idem, et les caisses étroites au point d'être gênantes ; bref, il semble que les compagnies se soient étudiées à loger le voyageur le plus incommodément possible, afin de l'obliger à recourir aux voitures de première classe, lesquelles réunissent, il faut l'avouer, toutes les aises du confortable le plus recherché.

C'est en effet une tactique de la part des compagnies de dégoûter par tous les moyens imaginables les voyageurs des voitures de classes inférieures. Ainsi on leur ménage les heures les moins commodes et les plus désagréables ; on ne les admet qu'à certains convois ; on les laisse se morfondre aux stations de correspondance, bref on les abreuve de toutes sortes d'ennuis et de mortifications. La troisième classe, en particulier, est l'objet de vexations préméditées dont quelques-unes ne sont pas sans danger ; ainsi, par exemple, les wagons, indépendamment des conditions d'insalubrité dans lesquelles ils sont construits, sont placés tellement près de la machine qu'on a vu des malheureux dont les vêtements ont été littéralement brûlés, et que le moindre accident est susceptible de compromettre leur sûreté et même leur vie. On dit même qu'un actionnaire des railways a fait sérieusement la proposition de placer près des voyageurs des ramoneurs couverts de suie. La plupart des victimes de ces procédés barbares sont hors d'état de porter plainte, la justice étant beaucoup trop chère en Angleterre pour être accessible aux pauvres gens. En revanche, les journaux,

même les plus modérés, ne se sont pas fait faute de réclamations. L'attention publique s'est même préoccupée des nombreux accidents attribués à une négligence calculée, et le parlement a demandé que des règlements spéciaux pourvussent à la sécurité des voyageurs. On s'était flatté de prévenir les fâcheux résultats du monopole en introduisant dans les concessions une clause en vertu de laquelle tout particulier aurait la faculté, moyennant certaine rétribution, de faire circuler sur les voies ferrées des machines et des voitures; mais les compagnies ont facilement éludé les conséquences de la loi, en se refusant à laisser établir sur leurs terrains ni pompe, ni magasin à charbon, ni station, en sorte que, faute de ces accessoires indispensables, cette réserve n'est plus qu'une lettre morte et sans effet.

Si quelque chose peut, non pas excuser, mais expliquer l'inhumanité des compagnies à l'égard des voyageurs peu fortunés, c'est le besoin d'équilibrer leurs recettes avec les immenses dépenses qu'entraîne, en Angleterre, l'établissement d'une voie ferrée. On calcule qu'en dehors des prix d'achat des terrains, de fabrication et de pose de rails, de confection du matériel, etc., les seuls droits à payer aux commissions d'enquête et aux officiers du parlement s'élèvent, au minimum, à 7 ou 8,000 fr. par kilomètre, et peuvent être portés, en cas d'antagonisme de plusieurs compagnies rivales, à la somme fabuleuse de 67,000 fr. pour cette même distance. En outre il y a les indemnités allouées aux témoins et aux experts appelés devant les commissions d'enquête, et les honoraires des hommes de loi chargés de représenter les parties et qui prolongent à dessein les discussions. On jugera de l'énormité de cette dernière dépense par ce fait que certains avocats d'un talent au-dessous du médiocre se sont fait, aux dépens des compagnies ou de leurs adversaires, jusqu'à 250,000 fr. de revenu annuel. Reste enfin la question des frais d'expropriation, qui sont tels que les compagnies trou-

vent plus de bénéfice à subir les prétentions des réclamants qu'à porter les débats devant le jury, dût-il leur donner gain de cause. Toutes ces contributions forcées, la plupart inconnues en France, ne sont compensées que par la mince économie des clôtures, qui ne sont point exigées en Angleterre.

La construction de tous les chemins est abandonnée à la spéculation privée, le gouvernement étant dans l'usage de ne prendre à sa charge les travaux, même urgents, d'utilité publique, qu'en cas de refus de la part de l'industrie particulière. Les ingénieurs sont ceux que choisissent les compagnies, et leurs plans ne sont assujettis à aucune mesure générale. Il résulte même de cette liberté absolue d'assez graves inconvénients ; ainsi la largeur de la voie diffère, sur diverses lignes, dans la proportion considérable de 60 centimètres, ce qui ne laisse pas que d'entraîner, notamment pour les embranchements, de très-sérieux embarras.

Les concessions sont perpétuelles, et ne sont soumises vis-à-vis de l'État à aucune condition de rachat. Les bills de concession ne fixent point de tarifs pour les prix de transport des voyageurs et des marchandises ; ils stipulent seulement un maximum dont les compagnies abusent trop souvent pour rançonner le public, après avoir tué la concurrence des voitures ou des bateaux par un rabais exagéré.

La police des gares, des chemins et des voitures est livrée aux compagnies elles-mêmes ; leurs règlements sont obligatoires, et elles ont même la faculté d'imposer des amendes jusqu'à la limite de 125 francs. Certains employés sont revêtus des fonctions de constable, et jouissent, en cette qualité, du droit de constater les contraventions, de faire arrêter les délinquants et de les conduire devant l'autorité compétente.

Les embarcadères des chemins de fer aboutissant à Londres sont au nombre de six :

Chemin de fer de Birmingham, Birmingham railway, près de Easton square (New road, Somers town). Cette voie ferrée communique avec celle qui dessert Manchester et Liverpool. Les trains s'arrêtent aux principales villes qui se trouvent sur leur passage. Du point de départ jusqu'à Chalk farm, les trains sont mus par des machines fixes.

— de *Blackwall*, Blackwall railway (60, Fenchurch street), à dix minutes du pont de Londres. Même système de traction que sur le premier tronçon du chemin de Birmingham ; le convoi ne fait point de halte aux stations, mais il se sépare tour à tour de ses derniers wagons à mesure qu'ils touchent au lieu de leur destination.

— de *l'Est et du Nord-Est*, Eastern Counties and Northern and Eastern Counties Railways (41, Shoreditch). Le premier de ces chemins, qui partent du même embarcadère, communique avec Brentwood, Chelmsford et Colchester ; le second, avec Broxbourne et Stortford.

— de *Greenwich*, Greenwich railway (Tooley street). C'est le premier chemin de fer construit à Londres. Il relie, pour ainsi dire, la Cité aux petites villes très-peuplées de Depford et de Greenwich. Son parcours s'effectue sur un viaduc d'environ mille arches mesurant 7 mètres de hauteur, 6 d'ouverture et 8 de largeur. Le niveau de la chaussée, à l'intérieur de Londres, dépasse les toits des maisons. Le parapet établi de chaque côté n'a pas moins de 4 pieds de haut. Les trains partent tous les quarts d'heure.

L'embarcadère du chemin de fer de Greenwich est commun avec ceux de Croydon, de Brayton et de Douvres. On trouve dans le port de cette dernière ville des bateaux à vapeur qui partent plusieurs fois par jour pour la France.

— de l'*Ouest*, Great Western railway (Praed street, Paddington), dessert Bath, Bristol et Teunton, et se relie avec Exeter.

— du *Sud-Ouest*, South Western railway (Waterloo Road, près Waterloo Bridge). Il conduit à Portsmouth, à Southampton, Brighton, Salisbury, Poole Weymouth, Windsor, Richmond, Hampton Court; son embarcadère est situé au centre de la ville. C'est par ce chemin de fer qu'on se rend à Claremont, résidence actuelle de la famille d'Orléans, aux courses d'Epsom, aux Jardins du Vauxhall, aux régates de Putney, à Chiswick, etc.; c'est dans ce dernier pays qu'ont lieu, dans les premières semaines de mai, juin et juillet, des fêtes horticoles très-renommées.

On se procure, du reste, aisément toutes les indications relatives aux chemins de fer, aux bureaux de voitures ou d'omnibus qui correspondent avec les diverses lignes, et dans la plupart des hôtels.

COMPAGNIE DE LA DISTRIBUTION DES EAUX, *Supply of Water*. — Londres est assurément, sous le rapport de l'aménagement de l'eau à domicile, la ville la plus commodément et la plus abondamment pourvue. Là, le métier de porteur d'eau est absolument inconnu. Ce liquide, si nécessaire à tous les usages de la vie, est transmis dans toutes les maisons à l'aide de conduits souterrains qui le portent jusqu'aux étages supérieurs. L'eau puisée dans la Tamise, en amont de Londres, avant qu'elle ne soit chargée des immondices qui s'y déversent dans le parcours de la grande Cité, est élevée à la hauteur voulue par des machines à vapeur d'une grande puissance. Le prix de l'abonnement à payer aux Compagnies est fort minime en comparaison des services qu'on en reçoit; ajoutons qu'en cas d'incendie elles doivent mettre leurs réservoirs et leurs canaux à la disposition de l'autorité. Principales Compagnies : Chelsea, East London, Grand Junction, New River, South London, etc. L'origine de ces sortes d'entreprises remonte au règne d'Elisabeth. Un Hollandais, nommé Morris, en fut le fondateur.

COMPAGNIES D'ÉCLAIRAGE, *Gas and Bude Lights.* — La distribution de la lumière s'opère à Londres par le même système que la transmission des eaux, au moyen de canaux souterrains. Il s'y fait naturellement une consommation énorme de gaz, attendu que non-seulement les rues et les établissements publics, mais même beaucoup de maisons particulières, sont éclairés par ce procédé. Aussi, ces sortes de Compagnies sont-elles en grand nombre. Les principales sont : the British, the City of London, the Phœnix, the South Metropolitan, etc.

BAINS.

Les établissements de bains, *Baths*, sont assez rares à Londres et situés dans des quartiers généralement retirés. Cependant il s'est, depuis peu, établi dans Leicester square une maison de ce genre qui paraît vouloir mettre le bain à la portée des plus modestes fortunes. En outre, il s'est fondé une société charitable dont le but est d'en faire pénétrer l'habitude dans les classes pauvres et ouvrières, auxquelles ce moyen d'hygiène et de propreté est aussi salutaire qu'indispensable. Les résultats paraissent devoir répondre aux efforts de cette philanthropique institution, car le dernier rapport lu à la réunion des fondateurs constate qu'il a été, dans le cours d'un semestre, servi 63,000 bains : 55,700 à des hommes et 7,300 à des femmes. Le prix d'un cachet n'est que de 2 pence.

Voici les adresses des principaux établissements de bains de Londres, ainsi que de ceux qui sont consacrés à quelque spécialité médicinale ou thermale :

Bains nationaux, *National Baths*, Westminster Bridge road.

14, Balt street, Newgate street.

25, Cold Bath square.

Senton's hôtel, St-James's street.

George street, Adelphi.

The hummums, Covent Garden.

Peerless pool, City road, remarquablement confortables.

Yorck baths, New road, près de Regent's Park.

St-Agnès le clair, Old street road, excellents contre les maladies rhumatismales et nerveuses.

38, Argyle street, bains de vapeur.

Suffolk place, Pall Mall, bains de toute nature, douches ,etc.

Compagnie des bains à domicile, *Portable bath Company*, 72, Oxford street.

Le prix varie d'un shilling à trois shillings, suivant les maisons. Il y a un rabais quand on s'abonne pour plusieurs cachets à la fois.

Il existe en outre deux établissements d'un genre inconnu à Paris. Ce sont de petits étangs d'eau tiède assez vastes pour qu'on y puisse nager à l'aise. L'un est situé à Shepherdess Walk, city road, l'autre à Marshgate.

CIMETIÈRES.

Sous le rapport des lieux consacrés aux inhumations, Londres laisse énormément à désirer. En effet, on enterre encore à l'heure qu'il est autour des églises, au grand détriment de

la salubrité publique. Les tombes sont dépourvues de grilles et de barrières, revêtues tout au plus de pierres à fleur de terre, quelques-unes même sont dénuées de tout signe apparent. Le respect des morts n'est pas précisément ce qui caractérise la population de Londres : le cœur se serre à l'aspect du sans-façon avec lequel un mort de basse classe est conduit à sa dernière demeure, dans une méchante boîte à peine revêtue d'un lambeau de drap noir et portée sur l'épaule de deux croque-morts habillés comme le premier venu. A les voir arpenter les trottoirs d'un pas accéléré, sans appareil et sans cortége, l'étranger ne se doute guère de la nature de leur fardeau. Les cérémonies funèbres ne sont faites que pour ceux dont les héritiers ont le moyen de les payer. Cependant, si l'administration supérieure se préoccupe peu des graves inconvénients qu'entraîne, tant au point de vue de l'hygiène qu'à celui de la morale publique, l'inhumation *intrà-muros*, la spéculation particulière a été mieux avisée ; grâce à elle, on a vu s'ouvrir en dehors et à proximité des barrières de la ville plusieurs champs de repos dont le principal est le Kensall Great Cemetery, à un mille et demi de l'église de Paddington, sur la route de Harrow. Il contient environ trente hectares, disposés en allées sablées et plantées d'ombrages, de verdure et de fleurs dans le genre du Père-Lachaise. Mais les monuments tumulaires y sont rares et généralement peu dignes d'attention. Cette nécropole est divisée en deux parties, l'une réservée à ceux qui sont morts dans la foi anglicane, l'autre aux fidèles des divers cultes. Chacune d'elles est ornée d'une chapelle au sein et à l'entrée de laquelle sont creusés de vastes caveaux que ceint une colonnade disposée pour recevoir des pierres tombales et des inscriptions funéraires. Les bureaux de la Compagnie sont situés dans Great Russell street, Bloomsbury.

Le succès de cette entreprise a enfanté bon nombre d'imitations, entre autres le *North London Cemetery*, le plus remar-

quable de tous après le précédent. Il est situé à Highgate. Il en existe encore cinq ou six autres d'une importance secondaire et qui ne valent guère la peine d'être visités.

Tous ces cimetières sont ouverts au public tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil, et le dimanche après l'office du matin.

Il y a aussi, à Bunhill Field, un cimetière réservé aux nonconformistes, où sont inhumés plusieurs personnages de distinction.

ÉGLISES. TEMPLES. CHAPELLES.

Un mot, avant d'entamer la nomenclature des édifices sacrés compris dans l'enceinte de Londres, concernant leur aspect intérieur, les mœurs et les habitudes religieuses de ceux qui les fréquentent et des pasteurs qui y exercent leur ministère.

Le dogme du culte anglican bannit de l'intérieur des églises toute espèce de statues et de tableaux de sainteté : c'est un principe rigoureux; mais en revanche les images de personnages défunts y abondent, et, chose étrange, on y tolère, sans se formaliser le moins du monde, la représentation des divinités mythologiques.

Le confortable anglais se fait sentir jusque dans l'ameublement et dans l'entretien des temples. L'atmosphère est chauffée, le sol garni de paillassons, les meubles moelleusement rembourés. L'ordre le plus parfait règne pendant toute la durée des offices; chacun se tient à sa place, indiquée par un fonctionnaire *ad hoc*. Les grilles intérieures et extérieures sont fermées, et nul ne peut sortir, à moins d'indisposition.

Le service divin dure deux heures, et consiste en psaumes et litanies, psalmodiés plutôt que chantés, et que les assistants accompagnent à demi-voix. A ces psaumes succède un sermon, mais froid, calme, méthodique, compassé, surtout sans mouvements oratoires. La moindre exaltation, le moindre emportement d'éloquence de la part d'un ministre anglican semblerait, aux yeux des assistants, compromettre le caractère essentiellement formaliste de sa profession. Le costume de l'officiant, empreint d'une simplicité toute puritaine, se compose d'une soutane et d'un surplis.

L'office se termine par une quête faite à la porte de l'église; il n'est pas d'usage de donner moins d'un shilling. Les pauvres gens ne pourraient satisfaire à cette condition, mais ils ont leurs églises, de même que les soldats et les marins, tant la distinction des classes est rigoureuse en Angleterre.

La liste des églises de Londres que l'on trouvera ci-dessous est assurément loin d'être complète. Nous ne citons que celles qui se distinguent par leur ornementation, leur architecture, leur antiquité, ou par quelque caractère particulier. Pour les indiquer toutes avec quelques détails, il nous faudrait un volume, car il n'est pas de ville au monde plus riche en édifices religieux. Elle en contient près de sept cents.

ST-BRIDE'S (*Fleet street*). — Construite par sir Christophe Wren. La flèche est admirable. Le cadran de l'horloge est transparent et indique l'heure la nuit aussi bien que le jour. A l'extrémité est un vitrail, peint par Muss, représentant la Descente de croix d'après Rubens.

CHRIST-CHURCH (*Newgate street*).—Bâtie en 1687 par le même architecte, sur l'emplacement d'un couvent de Franciscains. C'est un beau morceau d'architecture; la façade est en pierres et ornée de sculptures d'un bon style. On y prêche durant la semaine de Pâques les sermons de l'hospice du Christ, et l'on y lit, à la St-Mathieu, une oraison religieuse en présence du

Lord-Maire et des aldermen. Les sculptures de la chaire représentent la Cène et les Évangélistes.

st-DUNSTAN (*Fleet street*). — Érigée en 1830 d'après les dessins de feu John Shaw, sur l'emplacement de l'ancienne église du même nom. L'architecture est d'ordre gothique : la tour est en pierres et haute de 130 pieds; l'intérieur, d'un aspect nouveau et original, affecte la forme octogone ; au-dessus de la porte principale, on remarque une statue de la reine Isabelle, autrefois placée à l'ouest de Ludgate.

st-GEORGES (*Hanover square*). — Cette église remonte au temps de la reine Anne; le portique consiste en un beau fronton soutenu par six colonnes corinthiennes; le contre-rétable, représentant la sainte Cène, est, à ce que l'on croit, de la main de sir John Thornill.

st-GILES'S (*Fore street*, *Cripplegate*).—Elevée en 1846. Dans ses caveaux reposent les restes de l'historien Speed et de l'illustre Milton. C'est dans cette église que fut célébré le mariage d'Olivier Cromwell. On cite comme un morceau remarquable la statue du Temps qui décore la porte Sud-Est.

st-GILES'S IN THE FIELDS (*Broad street*).—Renferme les cendres de Chapman, premier traducteur d'Homère ; du fameux sculpteur Flaxmann ; de sir Roger l'Estrange ; du patriote Andrew Martel; et de Richard Pendrell, qui, à la suite de l'affaire de Worcester, servit de guide à Charles II. On y remarque une belle tour d'ordre ionique et dorique et une tablette de bronze sur laquelle est figurée la Résurrection. Ce morceau a, dit-on, près de 200 ans.

st-HELEN'S, GREAT ST-HELEN'S (*Bishopsgate street*). — C'est un des rares monuments qui survécurent au grand incendie de 1666. Il renferme les cendres de sir Thomas Gresham, fondateur de l'ancienne Bourse; de sir John Crosby, un des bien-

faiteurs de cette église; de sir Julius César, garde des rôles de Jacques Ier, etc.

St-MARGARET'S (*New palace yard*). — Bâtie par Édouard le Confesseur au XIe siècle et reconstruite depuis. On y admire un superbe vitrail représentant le Crucifiement. Il fut commandé par la ville de Dort en Hollande, pour être offert à Henri VII, et fut acheté 400 guinées (environ 11,000 fr.) par les paroissiens de St-Margaret's. Le bas des panneaux offre les portraits ressemblants de Henri VII et de sa femme. Les dépouilles mortelles de sir Walter Raleigh, décapité le 29 octobre 1618, dans Old palace yard, reposent dans les caveaux de ce monument.

St-MARTIN IN THE FIELDS (*Charing cross*). — Une des plus magnifiques églises de Londres, soit au point de vue de l'architecture, soit sous le rapport de la décoration intérieure. Le portique, précédé d'un immense perron, se compose de huit colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton dont le centre est orné de l'écusson britannique. Le clocher est un chef-d'œuvre de hardiesse. L'orgue date de 1726; c'est un don du roi Georges Ier. La démolition des masures qui encombraient le quartier de Pall Mall permet maintenant à l'œil d'apprécier facilement dans leur ensemble les beautés de cet édifice.

St-MARY'S (*Lambeth*). – Cette église ne remonte guère au-delà de la fin du XVe siècle, bien que la tour qui la décore soit antérieure de plus de cent ans. On y voit les mausolées des archevêques Cornwallis, Tenison, Hatton, Baukcroft, Seckar, Moore et de la fameuse comtesse Delamotte. Citons, comme une curiosité singulière, un vitrail représentant un colporteur en compagnie de son chien; c'est, dit-on, l'image fidèle d'un individu qui légua en mourant, à la paroisse, un acre de terre désigné sous le nom de *pedlar's acre*, acre du colporteur.

MARY-LE-BONE NEW CHURCH (*New Road*). — Cette église, de date récente, n'avait été construite qu'à titre de succursale ; mais une fois achevée, elle fut généralement trouvée si belle, qu'on crut devoir l'ériger en église paroissiale. L'intérieur renferme une double galerie d'une grande beauté. Le contre-rétable est un don du célèbre West ; il représente la Naissance de Jésus-Christ.

MARY-LE-BOW (*cheapside*). — Remarquable par son clocher qui a plus de 65 mètres de haut. C'est dans cette église qu'a lieu le sacre des évêques de Londres.

St-PANCRAS NEW CHURCH (*Euston square*). — Un des plus magnifiques échantillons de l'architecture moderne. Cette église, construite en pierres de Portland, sur le modèle des temples les plus admirés de l'Attique, a coûté plus de 75, 000 l. sterling (1,875,000 fr.). A l'intérieur on remarque de superbes vitraux de couleur et de belles colonnes de marbre d'Elgin qui servent de support aux galeries supérieures. Le pupitre et la chaire sont taillés dans le bois d'un chêne fameux tiré de la forêt de Hainault, et qui porte le nom de *fercop oak*. Les caveaux, précédés d'un double portique orné de sarcophages, peuvent contenir de deux à trois mille cercueils.

St-PAUL'S CATHEDRAL (*Ludgate hill*). —Le plus vaste, le plus imposant, sans contredit de tous les édifices religieux que renferme la ville de Londres ; s'élève presque au centre de la métropole, sur une éminence dont les maisons environnantes masquent malheureusement une partie. Il est l'œuvre de l'architecte sir Christophe Wren, qui mit trente-cinq ans pour l'ériger sur l'emplacement même de l'ancienne métropole du même nom, qui fut presque entièrement détruite par l'incendie de 1666. Les frais de construction et de décoration tant intérieure qu'extérieure montèrent à la somme énorme de 1,500,000 l. st. (37,500,000 fr.)

Une légère surtaxe sur le charbon suffit pour couvrir la dépense.

L'édifice, dans son ensemble, affecte la forme de la croix grecque. Au point d'intersection s'élève une coupole immense et d'une rare hardiesse, dont le faîte est couronné par une lanterne entourée d'une grille à hauteur d'appui. Au-dessus de la lanterne se dresse une boule de cuivre doré, surmontée d'une croix également en cuivre doré. Les dimensions de ce monument colossal sont de 155 mètres de longueur, 85 de largeur et 700 environ de circonférence. Le diamètre du globe qui domine le dôme est de 2 mètres; la hauteur de la croix qui surmonte ce globe, de 10 mètres, et l'échelle de l'édifice depuis sa base jusqu'au point le plus élevé, de 104 mètres.

On compte, du sol de l'église au niveau de la galerie nommée *Whispering Gallery*, 280 degrés, et de la galerie à la boule 336; en totalité, 616 degrés. La boule ne pèse pas moins de 2800 kilogrammes, et la croix environ 1800.

Nonobstant l'incontestable mérite de l'architecte, Saint-Paul laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'art et surtout du caractère religieux. Le style en est bâtard et semble emprunté à tous les ordres, sans en excepter le gothique. Toutefois la forme grecque domine dans l'ensemble du monument. Le portique se compose de douze colonnes corinthiennes surmontées de huit colonnes composites, accolées deux par deux, et couronnées par un fronton triangulaire où se trouve représentée la Conversion de saint Paul. Au-dessus figurent les statues des quatre Évangélistes, et aux deux extrémités celles de saint Jacques et de saint Pierre; deux clochetons d'apparence bizarre et mesquine s'élèvent aux deux angles de la façade.

Les deux autres entrées, situées l'une au Sud, l'autre au Nord, concordent avec l'entrée principale. Chacune d'elles est ornée des statues des apôtres. L'une est décorée des ar-

mes royales, l'autre, d'un phénix renaissant des flammes, en mémoire de l'origine de l'édifice.

L'aspect intérieur de la coupole est majestueux et grandiose, et par cela même tranche avec le reste du monument, qui manque essentiellement de ces deux qualités. Les peintures sont de sir Thornhill ; elles sont fort belles; mais, malheureusement, on les laisse se dégrader par l'action du temps et de l'humidité, sans songer le moins du monde à les restaurer.

On visite avec curiosité la grande cloche de l'horloge. Cette cloche pèse plus de 5,500 kilogr. et le battant près de 100. Elle ne se fait entendre qu'à la mort d'un prince ou d'une princesse du sang royal, de l'évêque de Londres, du lord-maire ou du doyen de Saint-Paul. L'horloge est pourvue d'un cadran de près de 20 mètres de circonférence ; la grande aiguille a 3 mètres de long et pèse 75 livres.

On remarque dans la galerie nommée Whispering Gallery un écho des plus curieux. On jouit, du haut de la lanterne, d'un admirable panorama de Londres, lorsque l'atmosphère est sereine, ce qui est malheureusement assez rare. Peu de personnes se hasardent à monter jusqu'à la boule, l'ascension n'étant ni sans fatigue, ni sans danger. Cette boule ne présente du reste qu'une particularité digne d'attention : elle peut contenir huit personnes.

Citons encore la chambre des modèles, où se voit la maquette de la cathédrale, d'ailleurs dans un état de conservation qui fait peu d'honneur aux personnes chargées de ce soin ; et la bibliothèque, qui comprend une collection presque unique de livres et de manuscrits religieux.

Mais la partie la plus intéressante de l'église Saint-Paul, c'est la galerie de tombeaux et de cénotaphes consacrés à des personnages célèbres, qu'elle renferme, soit dans sa nef, soit dans ses caveaux. La plupart des monuments funèbres qui figurent dans l'intérieur de l'église appartiennent à des mili-

taires de haut grade; on n'en excepte guère que ceux de l'évêque Heber, du philanthrope Howard et de l'architecte Christophe Wren, inhumé au sein de l'édifice dont il est l'auteur. Sur une tablette en marbre fixée au-dessus de l'entrée du chœur, on lit une inscription latine passablement prétentieuse, dont voici la traduction :

« Ci-gît Christophe Wren, architecte de cette église et de » la ville, qui vécut plus de 90 ans, non pour lui-même, » mais pour le bien public. Lecteur, cherches-tu son tom- » beau? Regarde autour de toi. Il est décédé le 25 février » 1723. »

Les souterrains, à peine éclairés par un demi-jour, causent tout d'abord en y pénétrant un sentiment de terreur. C'est là que sont déposées les cendres de Christophe Wren et de divers membres de sa famille, et celles de plusieurs peintres célèbres, Reynolds, Barry, Opie, West et Lawrence. Dans la galerie du milieu, on remarque un beau sarcophage en marbre noir : c'est le tombeau du fameux Nelson. D'autres personnages plus ou moins illustres sont encore inhumés dans cette crypte, qui contient en outre divers bustes et bas-reliefs, arrachés aux débris de la cathédrale primitive.

L'étranger est admis à visiter le temple dans tous ses détails en se conformant au tarif ci-dessous :

	s.	d.
Pour pénétrer dans l'intérieur.	0	2
Pour monter dans les galeries.	»	6
Pour voir la salle des Modèles, la bibliothèque et la grande cloche.	1	0
Pour visiter la boule.	1	6
id. l'horloge.	»	2
id. les caveaux.	1	»
TOTAL.	4 s.	4 d.

St-SAVIOURS (*Southwark*). — La chapelle dite *Ladye Chapel* est antérieure à la conquête des Normands. Après être restée longtemps dans un état d'abandon déplorable, elle a été restaurée et reconstruite dans celles de ses parties qui tombaient en ruines. Elle contient plusieurs mausolées estimés des connaisseurs.

St-STEPHENS (*Walbrook*). — Aussi élégante à l'intérieur que simple à l'extérieur. On la cite comme le chef-d'œuvre de son architecte, sir Christophe Wren.

TEMPLE CHURCH (*Inner Temple, Fleet street*). — Construit en 1185. C'est une des plus belles pages que l'architecture gothique ait laissées sur le sol anglais. Les dépenses des réparations seules se sont élevées à 50,000 l. st. (1,250,000 fr.). On s'y arrête avec curiosité devant plusieurs tombeaux élevés à des chevaliers morts aux croisades.

WESTMINSTER ABBEY. — Le premier et le plus célèbre de tous les édifices religieux de Londres et même de la Grande-Bretagne. Westminster est tout à la fois une église, un musée, un cimetière et une grande page historique. Commencée sous Henri III, achevée sous Edouard Ier, accrue sous les règnes subséquents, et complétée au XVIIe siècle seulement par sir Christophe Wren, l'abbaye de Westminster offre dans un espace immense toutes les magnificences de l'architecture gothique.

Il n'entre ni dans notre plan ni dans notre pensée de donner ici l'histoire détaillée de ce monument témoin de tant de grands événements, ni le tableau circonstancié de toutes les curiosités qu'il renferme. Un volume y suffirait à peine, et nous ne pouvons y consacrer que quelques pages.

La longueur de l'église de l'Est à l'Ouest, à partir des degrés de la chapelle de Henri VII, est de 120 mètres environ ; celle du Nord au Sud, de 60 mètres ; celle de la nef avec les bas-côtés de 22 mètres : la hauteur, du pavé de la nef à la toiture,

est de 30 mètres, et du pavé du chœur à la lanterne de 40 mètres.

Le chœur est orné d'un beau pavé en mosaïque composée de marbres de diverses couleurs, de porphyre, d'albâtre et de lapis-lazzuli. L'entrée gothique, surnommée la Porte-de-Salomon, est admirable; les niches de l'éperon sont garnies de quatre statues représentant un abbé et trois rois généralement considérés comme les fondateurs ou les continuateurs de l'édifice.

En entrant par la porte de l'Ouest, située entre les deux tours, le spectateur est frappé de la perspective, véritablement saisissante, de cette forêt de colonnes gigantesques qui supportent une voûte d'une hauteur presque démesurée, et à travers lesquelles se joue capricieusement la lumière assombrie et colorée par les vitraux peints dont les fenêtres sont ornées. Ces vitraux, d'une exécution et d'une conservation merveilleuses, reproduisent, indépendamment d'un grand nombre de scènes religieuses, les portraits de rois, de reines et de princes, tels, par exemple, que l'image d'Édouard-le-Confesseur et du prince Noir, ainsi que les écussons blasonnés du roi Sébert, de Henri III, de Henri V, d'Élisabeth, etc.

Les chapelles, qui ne sont pas la partie la moins curieuse du monument, sont au nombre de neuf, consacrées à saint Benoît — à saint Édouard — à saint Nicolas — à Henri VII — à saint Paul — à saint Édouard-le-Confesseur — à saint Erasme — à l'abbé John Iseip — à saint Jean — à saint Michel — à saint André.

Toutes ces chapelles sont décorées de mausolées, dont le nombre est tel que la seule nomenclature exigerait au moins dix pages: aussi nous bornerons-nous à mentionner ceux qui se recommandent par leur antiquité, par leur magnificence ou par le talent du sculpteur.

Chapelle de St-Benoît. — Un grand et beau monument de plus de 6 mètres de hauteur, élevé à la mémoire de lady Frances,

comtesse de Hertford, décédée en 1598, et sœur du grand amiral Nottingham, vainqueur de l'*Armada* espagnole. En face de cette chapelle on contemple avec curiosité un antique mausolée érigé en l'honneur de Sébert, roi des Saxons, mort en 616, et de son épouse Athelgode.

Chapelle de St-Edmond. — Monument funèbre de John d'Eltham, deuxième fils d'Édouard, mort en 1334; la statue est en albâtre et couronnée de lauriers; — de sir Bernard Brocas de Beaurepaire, décapité en 1339 par ordre d'Henri IV, pour avoir conspiré en faveur de Richard II; ce tombeau, de style gothique, représente un chevalier armé, les pieds appuyés sur un livre; — d'Édouard Talbot, comte de Shrewsbury, mort en 1617. Son épouse est à ses côtés ;—de lord Hillis (1662) : il est figuré en costume grec, assis sur une chaise curule. Ce mausolée, simple et sévère, faisait l'admiration de Walpole et de Chantrey.

Chapelle de St-Nicolas. — Monuments funèbres de la duchesse d'York, épouse du cinquième fils d'Édouard III : morceau gothique; — d'Anne, duchesse de Somerset, tante d'Édouard VI (1587) : c'est une sorte de temple en miniature, composé d'obélisques et de colonnes corinthiennes ; — de lady Burleigh (1588) et de la comtesse d'Oxford, sa fille (1589): mausolée élevé par lord Burleigh, fils de la première et mari de la seconde ; il passe pour un chef-d'œuvre de l'art.

Chapelle de Henri VII. — La plus belle et la plus spacieuse des chapelles de l'abbaye. Elle fut construite par Henri VII, qui lui donna son nom; il la destinait à la sépulture de sa famille. La première pierre fut posée en 1503. On estime qu'elle a dû coûter une somme équivalente à 2,500,000 fr. de notre monnaie. Les dépenses des restaurations opérées de 1809 à 1822, par ordre du Parlement, ne se sont pas élevées à moins de 1,250,000 fr. Cette construction, qui forme à elle seule un temple presque tout entier, a 33 mètres

de long, 22 de large et 18 de haut. Elle se compose de cinq chapelles subalternes et de deux ailes accessoires, l'une dans la direction du nord, l'autre dans la direction du sud. La voûte repose sur quatorze tours octogones reliées par des arcs-boutants d'une rare élégance. Le tombeau de Henri VII et celui de son épouse, taillés en marbre noir et chargés des statues des défunts, occupent le centre de la chapelle de l'Est. C'est l'œuvre du célèbre sculpteur florentin Pietro Torregiano.

On remarque, dans les deux ailes latérales, les mausolées de Marguerite, mère de Henri VII (1509) ; — de Marie, reine d'Écosse (1589), élevé par son fils Jacques Ier ; la statue de cette infortunée princesse est d'une exécution admirable ; — de la reine Elisabeth et de la reine Marie, enfermées sous la même pierre ; — de Jacques Ier, de sa femme et de deux de leurs enfants ; — de lord Halifax, homme d'État célèbre et protecteur d'Addison, lequel repose dans l'aile du sud, presque vis-à-vis de lui ; — de Buckingham, favori de Jacques Ier et de Charles Ier, assassiné par Fulton à Portsmouth (1628) ; — enfin d'Antoine Philippe, duc de Montpensier et frère de Louis-Philippe, ex-roi des Français (1807). On s'accorde à considérer ce morceau comme un des plus beaux de ceux qui décorent la chapelle. Deux caveaux contiennent les restes de Charles II, de Guillaume III et de Marie son épouse, de la reine Anne et du prince Georges son mari, de Georges II et de la reine Caroline, du prince et de la princesse de Galles, du duc d'York et de plusieurs autres membres de la famille royale.

C'est dans la chapelle de Henri VII qu'est célébrée la cérémonie de réception des chevaliers du Bain.

On y voit flotter de toutes parts les bannières de cet ordre antique.

Chapelle de St-Paul.—Monuments funèbres de Louis Robsart, lord Bourchier, porte-étendard à la bataille d'Azincourt :

— de sir Giles Daubeny, chambellan de Henri VII (1507) ; — de sir Thomas Bromley, chancelier d'Élisabeth (1587) ; — de lord Cottington (1652), seul mausolée construit en *obsidienne*, espèce de verre volcanique avec lequel les anciens faisaient des miroirs. Le plus bel ornement de cette chapelle est la statue de James Wyatt, célèbre ingénieur, dont l'épitaphe est, dit-on, l'œuvre du non moins célèbre lord Brougham.

Chapelle d'Édouard-le-Confesseur ou des Rois. —Les tombeaux royaux qu'elle renferme sont trop intéressants, au point de vue historique, pour que nous puissions nous dispenser d'en donner la nomenclature tout entière. Monuments funèbres d'Édouard Ier, surnommé *Long hanks*, à cause de la longueur de ses jambes; il est en marbre gris et d'une grande simplicité; – d'Édithe, femme d'Édouard-le-Confesseur (1118) ; — de Mathilde, femme de Henri Ier ; — de Henri III (1272) ; — d'Éléonore, femme d'Édouard Ier (1291) : orné d'une belle statue due à l'Italien Torelli ; — d'Édouard III (1377) et de sa femme, la reine Philippe (1369) ; près de cette tombe sont déposés le bouclier et l'épée qui furent, dit la tradition, portés devant Édouard en France ; cette épée ne pèse pas moins de 17 livres et elle a plus de 2 mètres de long ; — de Richard II (1399) et de son épouse Anne (1394) ; l'inspection du squelette de ce prince ne justifie pas les bruits qui coururent lors de sa mort, et d'après lesquels il aurait été assommé à coups de hache dans le château de Pontéfract ; — de Henri V (1442) ; — de Henri, duc de Monmouth, et de la charmante Catherine, sa veuve, qui épousa en secondes noces Jasper Tudor ; on montre dans la chantrerie les armes qu'Henri portait, suivant la chronique, à la bataille d'Azincourt ; – de Marguerite d'York, fille d'Édouard IV (1472) ; — enfin d'Élisabeth Tudor, fille de Henri VII (1495).

On conserve dans cette chapelle la châsse du roi Saint-Édouard, ainsi que deux siéges antiques consacrés au cou-

ronnement des rois et des reines d'Angleterre. Sous l'un des deux est attachée la pierre sacramentelle sur laquelle étaient couronnés les rois d'Écosse, et qu'une tradition immémoriale prétend avoir été l'oreiller de Jacob. Ce fauteuil fut apporté en 1297 par Édouard Ier; l'autre, infiniment plus moderne, remonte au temps de la reine Marie, épouse de Guillaume III, pour laquelle il fut fabriqué.

Sur la surface de la cloison qui sépare cette chapelle du chœur de l'église, sont sculptés quatorze bas-reliefs qui représentent les traits les plus curieux de la vie miraculeuse d'Édouard-le-Confesseur.

Chapelle de St-Érasme. — Monuments funèbres de Hugh de Bohun et de sa sœur Marie, petits-enfants d'Édouard Ier; — de Henri Carey (1596), cousin-germain de la reine Élisabeth; — de Thomas Cécil, comte d'Exeter. Il est représenté en pied, ayant à sa droite sa première femme; il avait réservé à sa gauche une place pour la seconde, mais celle-ci refusa de l'occuper.

Chapelle d'Islip. — Monuments funèbres de John Islip, abbé de Westminster et fondateur de cette chapelle (1510); — du général James Wolf (1759). Ce morceau, d'un goût tellement hasardé qu'il frise presque le ridicule, représente le héros tombant dans les bras d'un grenadier, tandis que la Gloire plane sur sa tête, une couronne de lauriers à la main; — du comte de Ligonier, qui servit sous quatre règnes et mourut plus que nonagénaire (1770).

Chapelle de St-Jean, St-Michel et St-André. — Monuments funèbres de lord et de lady Norris (1601). Ce tombeau occupe presque à lui seul une des trois ailes de cette chapelle; — de sir Francis Vère, général des armées d'Élisabeth dans les Pays-Bas (1608) : morceau digne de l'admiration des artistes et des connaisseurs; les statues dont il est décoré sont parlantes;

—de lady Élisabeth Nightingald (1734) et de Joseph Gascoyne, son mari (1752), le chef-d'œuvre de Roubillac; — de sir Humphrey Davy, savant célèbre, auquel les mineurs doivent l'invention si précieuse de la lampe qui porte son nom.

Le bas-côté du nord de l'église renferme les tombeaux et les cendres d'une foule de personnages illustres à divers titres, entre autres Pitt, Fox, Wilberforce, éloquent défenseur des noirs; Georges Canning, Castlereagh, lord Mansfield, magistrat éminent; John Kemble, tragédien sans rival; Henri Purcell, un des plus grands musiciens de l'Angleterre; William Congrève, fameux poëte dramatique; le major André, brave et malheureux officier, dont un romancier célèbre a dramatisé la fin tragique; etc., etc.

La Nouvelle Cloison.— Sorte de balustrade d'une grande richesse établie en arrière de l'orgue; elle est ornée du mausolée de Newton, des statues d'Édouard-le-Confesseur, d'Henri III, de sa femme, d'Éléonore, femme d'Édouard Ier, et d'un buste de Paoli, partisan bien connu dans l'histoire de la Corse, et dont les cendres reposent en compagnie de celles des plus illustres enfants de la Grande-Bretagne.

Nous voici arrivés à la partie la plus intéressante peut-être de Westminster, à l'aile du Sud, surnommée *le Coin des Poëtes*, et qui emprunte son nom aux morts immortels dont elle conserve les cendres précieuses. Là, les noms les plus glorieux s'offrent à l'envi aux yeux du visiteur: Milton, Shakespeare, Pope, Chaucer, Goldsmith, Thomson, Butler, Prior, Addison, Gray, Cowley, David Garrick, le premier comédien de son époque et peut-être de tous les temps; miss Pritchard, actrice de premier ordre; James Wyatt, architecte justement admiré; Macpherson, interprète ou plutôt auteur des poëmes d'Ossian; Old Parr, qui vécut au-delà d'un siècle et demi; etc., etc.

L'étranger ne devra pas manquer de visiter *le Cloître*, lequel est ouvert et accessible à tous aux heures du service divin. L'architecture en est fort belle, et il ne laisse pas

d'offrir quelques monuments dignes d'intérêt. Il faut voir encore le chapitre, où sont déposées les Archives de la Couronne, parmi lesquelles on remarque le Grand Cadastre d'Angleterre, manuscrit tracé sur velours et en parfait état de conservation, quoiqu'ayant plus de six siècles.

Il en coûte, pour entrer à Westminster, 6 pence, auxquels il faut ajouter une somme égale si l'on veut être initié aux curiosités qu'elle renferme.

Il existe à Londres bon nombre d'édifices consacrés aux cultes dissidents; ils portent le nom de *chapelles*, celui d'*église* étant réservé aux temples affectés à l'exercice de la religion anglicane. Nous donnons ci-dessous la liste des chapelles françaises.

Culte catholique romain. — Portman Square, près de l'ambassade de France ; à Spanish Chapel (*Manchester Square*) et à Ste-Mary's Chapel (*Moorfields*), on entend, les dimanches et fêtes, de très-bonne musique vocale et instrumentale. On donne un très-léger salaire à la personne qui garde les chaises.

Cultes protestants. — Clement's lane, Lombard street; — Saint-Martin's-le-Grand ; — Little dean street, soho ; — Saint-John's street, brick lane; — Bloomsbury street, Saint Giles's.

Les synagogues sont au nombre de huit, situées dans les quartiers les plus fréquentés.

ENSEIGNEMENT.

COLLÉGES. — ÉCOLES. — INSTITUTIONS.

On se ferait une très-fausse idée de l'enseignement en Angleterre, si on le comparait à ce qui se pratique en France. L'instruction n'a point, chez nos voisins d'outre-Manche, un corps constituant, tel que l'Université, qui intervienne entre les établissements d'éducation et les parents. L'enseignement est libre; c'est une industrie comme une autre et qui n'est soumise à aucun contrôle, à aucune inspection. On s'en rapporte, pour la moralité et pour la force des études, d'une part à l'intérêt de l'entrepreneur, de l'autre à la sollicitude des pères et mères. Par le même motif que l'État abdique toute surveillance, il s'abstient de toute espèce de subside. Chaque établissement doit subsister par le produit de son industrie ou par les dons volontaires du public. Au reste, ces libéralités personnelles sont beaucoup moins rares qu'on ne pense. Nombre de grands personnages ont, à des époques éloignées, patroné de leurs bourses certaines institutions classiques, et il n'est pas rare de voir encore aujourd'hui des lords ou de riches particuliers imiter ces généreux exemples. Bien des colléges, dont l'origine remonte à des temps reculés, jouissent aujourd'hui de revenus immenses par suite de l'accroissement de valeur des propriétés territoriales concédées par les fondateurs. En vertu de ces largesses mêmes, les patrons primitifs se sont réservé le droit de disposer d'une certaine quantité de bourses ou de places gratuites dans les établissements qu'ils ont fondés ou dotés. Ce droit, ils l'ont transmis à leurs descendants, qui

n'en usent guère en faveur de leurs propres enfants, appartenant presque tous aux plus hauts rangs de l'aristocratie; car la qualité de boursier met celui qui en est revêtu dans une situation relativement subalterne, qui ne conviendrait point aux rejetons des premières maisons d'Angleterre. En général, ces faveurs sont dispensées à des enfants de familles peu aisées, et elles constituent même, pour ceux qui en sont les distributeurs, un puissant moyen d'influence.

Les écoles d'enseignement moyen se divisent en trois catégories : celles qui conviennent à l'aristocratie de naissance et d'argent; celles qui s'approprient aux fortunes secondaires; celles enfin qui se mettent à la portée de la bourgeoisie et du petit commerce.

Les premières sont toutes des écoles publiques, fondées par des dons individuels. Elles sont au nombre de cinq; mais une seule est établie à Londres, c'est celle de Westminster. Les études n'y sont ni fortes ni complètes, et généralement l'écolier y est abandonné à ses penchants naturels, qui ne le poussent pas toujours du côté du travail. Autrefois la boxe faisait partie de l'éducation d'un fils de famille; mais on a sagement réformé cette branche de l'enseignement, qui ne laissait pas de donner lieu à de graves accidents, tels, par exemple, que le meurtre commis à coups de poings par le neveu du marquis de Londonderry sur le fils de lord Shaftesbury, en l'année 1825. Les châtiments employés vis-à-vis des élèves sont les amendes, la férule, la mise à genoux, et (*proh pudor!*) le fouet. Au collége de Westminster, les écoliers nobles jouissent du privilége exclusif d'être fouettés avec du pommier. Le prix de la pension est de 3,000 à 4,000 fr.

Parmi les écoles de second ordre, on compte d'abord les *Grammar-schools*, établissements exactement semblables aux précédents, sauf le prix de la pension, qui ne dépasse guère 500 fr.; puis les écoles privées, *Proprietary schools*, établies soit par un seul entrepreneur, soit par une société

d'actionnaires. Ces sortes de pensions sont généralement de beaucoup supérieures aux autres sous le rapport de la variété des connaissances et de la force des études, car la concurrence toujours croissante excite entre les maîtres une émulation qui tourne au profit de l'intelligence de l'enfant.

Dans la troisième catégorie se rangent les écoles presque exclusivement réservées aux fils des petits commerçants, et où l'enseignement ne consiste guère que dans l'écriture, le calcul, la tenue des livres et les notions spéciales appropriées au négoce de détail.

Restent enfin les écoles élémentaires pour les enfants des pauvres. Leur existence est abandonnée aux soins et à la générosité de la bienfaisance privée.

Bien que les établissements enseignants se divisent à Londres en colléges, écoles et institutions, nous n'aurons point égard à ces classifications purement arbitraires, et nous les rangerons sous quatre rubriques : Enseignement Spécial — Supérieur — Moyen — Élémentaire.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

ACADÉMIE ROYALE DES ARTS (*Trafalgar square*). — Créée en 1768, en vertu d'une charte royale, pour l'encouragement des arts plastiques ; elle se compose de quarante académiciens et de vingt-six membres honoraires. Le chevalier Reynolds, célèbre peintre, en fut le premier président. Neuf académiciens, renouvelés chaque année, sont préposés à la surveillance des études ; ce sont eux qui donnent les programmes des compositions et décident du mérite des élèves. Il y a tous les ans, de mai à la fin de juillet, une exposition de peinture, de sculpture et d'architecture ; le

nombre des ouvrages s'élève généralement au-dessus de mille. Prix d'entrée : 1 shilling; du catalogue, 1 shilling.

INSTITUTION DES ARTISANS, dite *the Mechanic's Institution, 29, Southampton buildings, Chancery lane.* — Cet établissement, qui offre quelque analogie avec notre Conservatoire des Arts et Métiers, est dû à la fondation particulière du docteur Georges Birkbeck. Il date de 1823. Les ouvriers et commerçants y peuvent puiser les connaissances spéciales à leur profession, particulièrement dans l'application pratique des arts et des sciences physiques et chimiques à l'industrie. On y trouve une bibliothèque de 6,000 volumes, un musée géologique, minéralogique, etc.; un cabinet d'instruments de physique et de chimie, de machines et de mécaniques pour les démonstrations des professeurs. L'enseignement repose sur la méthode mutuelle. Il en coûte, pour devenir membre, 24 shillings par an, payables par quartier ou par demi-quartier. Moyennant 10 liv. st. une fois payées, on est constitué membre pour toute sa vie. Il existe encore plusieurs institutions semblables dans divers quartiers de Londres, mais celle-ci est la plus riche et la mieux organisée de toutes.

COLLÉGE ROYAL DES CHIRURGIENS, *Royal Collége of Surgeons,* (*Lincoln's inn fields*). — Édifice assez élégant, renfermant un amphithéâtre, une bibliothèque et un musée anatomique aussi précieux par le nombre et par la perfection des modèles, dessins et préparations, que par l'ordre admirable qui préside à leur disposition. On y voit l'inestimable collection de l'anatomiste Hunter, présentant tous les phénomènes de l'anthropologie, depuis le premier début de l'existence embryonnaire jusqu'au dernier période de la vie humaine. Chaque représentation artificielle correspond à un modèle en nature qui fait partie de la collection. Visible les quatre premiers jours de la semaine, de midi à quatre heures, avec la permission

d'un des fonctionnaires du collége ; fermé durant le mois de septembre.

ÉCOLE DE DESSIN (*Somerset house, Strand*). — Cette institution, spécialement consacrée à l'industrie, se divise en trois classes : classe élémentaire, classe d'ornementation pratique, classe de dessin appliqué aux produits des manufactures. Prix de la pension : 4 sh. pour le matin, 2 sh. pour le soir. Les élèves attachés aux classes du matin sont reçus gratuitement à celles du soir. Ouverte tous les jours, de 10 heures à 3 heures et de 6 heures 1/2 à 9 heures, à l'exception du samedi ; publique le lundi, de 1 heure à 3 heures.

INSTITUTION DE DROIT, *the Law Institution* (*Chancery lane*). — Fondée en 1825. L'édifice actuel ne date que de 1830. Il est dû à l'architecte Vulliamy. Son élégance jure avec les constructions d'alentour.

ÉCOLE DE GÉOLOGIE ÉCONOMIQUE, *Museum of Economic Geology* (*Craig's court, Charing cross*). — Ce musée, qui relève du département des forêts et domaines royaux, contient des collections très-précieuses de minéralogie, de géologie, de chimie et d'appareils métallurgiques. On y professe démonstrativement l'application de la géologie à l'agriculture et aux usages industriels et journaliers, ainsi que la minéralogie et les arts qui s'y rattachent, le plan et le dessin linéaire. — Entrée publique et gratuite de 10 heures à 4 heures.

COLLÉGE ROYAL DES MÉDECINS, *the Royal College of Physicians*. — Cet établissement, institué en vertu d'une charte du roi Henri VIII, est situé dans Pall Mall, East. L'édifice, construit sous la direction de sir Smirke, est vaste, élégant et commode. Toutes les salles sont décorées de portraits, parmi lesquels on remarque ceux de Henri VIII, du cardinal Voley, de Linacre, fondateur du collége, et de l'illustre Harvey, auquel est due la découverte de la circulation du sang. On y

professe le mercredi et le vendredi soir, depuis Noël jusqu'à Pâques, et l'on y prononce périodiquement le 25 juin l'éloge de Harvey. Nul ne peut exercer la médecine en Angleterre sans avoir subi l'examen des professeurs de ce collége et sans être muni d'un diplôme délivré par eux, à moins d'être licencié en médecine à l'université de Cambridge ou d'Oxford.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE, *Royal Academy of Music* (*Tenterden street, hanover square*). — Espèce de conservatoire de musique où les élèves sont instruits dans la musique vocale et instrumentale, à leur choix ; on y enseigne aussi l'harmonie et le contre-point.

INSTITUTION ROYALE POLYTECHNIQUE, *Royal Polytechnic Institution* (*309, Regent street*).—Fondée pour l'encouragement et le progrès des arts et des sciences industriels. On y fait tous les jours des cours publics où l'on passe en revue les procédés connus et les découvertes nouvelles. (Voir plus loin, au chapitre *Lieux de Récréations.*)

Il existe en outre plusieurs écoles particulières tenues par des ingénieurs renommés, et qui ouvrent chez eux des cours analogues à ceux de l'École Polytechnique de Paris. Ces cours sont rétribués suivant le talent et la réputation des professeurs. Le célèbre ingénieur Brunel fils a compté, dit-on, à son école jusqu'à cent élèves payant chacun 2,500 fr. par an.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE, *Veterinary College* (*College street, Camden town*). — Fondée en 1751 , pour l'instruction des élèves qui se destinent à la médecine zoologique. On y enseigne l'anatomie et la pathologie animales ; il y a des écuries, un amphithéâtre et une belle galerie de pièces anatomiques relatives à l'art vétérinaire. Cours tous les jours ; conférence le mardi, à 7 heures du soir.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

COLLÉGE DE GRESHAM, *Gresham College* (*Gresham street*). — Fondé par sir Thomas Gresham. Le bâtiment, d'architecture romaine, contient une bibliothèque, un amphithéâtre pour 500 personnes et les logements des professeurs. Ceux-ci sont nommés concurremment par la Corporation de la cité de Londres et la Compagnie des Merciers. Cours de théologie, d'astronomie, de géométrie, de jurisprudence, de musique, de physique et de littérature. Ces classes se tiennent ouvertes pendant toute la durée des cinq termes des cours de justice, qui sont toujours publiés dans les journaux longtemps à l'avance. Admission publique et gratuite.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE, *Royal Institution of Great Britain* (21, *Albemarle street*). — Fondée en 1800, tant pour la propagation des connaissances utiles que pour répandre et populariser le goût de la littérature. La reine Victoria honore cet établissement de son patronage. On y trouve un laboratoire de chimie, une bonne bibliothèque polyglotte et un musée minéralogique. Cette institution, qui offre quelque analogie avec notre Collége de France, possède un grand nombre de professeurs distingués. Chacun d'eux fait un cours spécial pendant la durée d'une saison. Chaque membre jouit du privilége d'introduire gratuitement deux personnes à la leçon du vendredi soir.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

INSTITUTION DES CHARTREUX, *Charter house* (*Charter house square*). — Fondation destinée primitivement à un couvent

de chartreux. En 1621, Thomas Suthon transforma cet édifice en collége et lui alloua, par son testament, 500 l. st. de rente. Les pensionnaires sont entretenus aux frais de l'établissement et portent une sorte de soutane noire. Les études y sont toutes classiques. Quand les élèves passent aux universités, ils y sont admis comme boursiers. Le bâtiment, d'apparence gothique, a conservé une physionomie claustrale. Le portrait du fondateur décore la grande salle.

ÉCOLE DE LA CITÉ DE LONDRES, *the City of London school*, (*Cheapside*). — En face de l'église nommée *Bow church*. Fondée en 1834, en vertu d'un acte du Parlement, par la riche Corporation de Londres, cette école fut ouverte en 1837. La façade principale, construite dans le style gothique, est d'un effet assez pittoresque. L'intérieur, précédé d'un fort beau vestibule, offre un aspect vraiment imposant. Les élèves, qui appartiennent généralement au commerce ou à la petite bourgeoisie, sont admis à titre d'externes, et instruits dans les langues anciennes et étrangères, dans la sainte Écriture, le calcul, les mathématiques, la géographie et l'histoire. Huit bourses sont destinées à récompenser ceux des écoliers âgés de sept à quinze ans et fréquentant l'école depuis trois ans au moins, qui ont fait preuve d'assiduité et de mérite. S'ils y restent trois années encore après avoir été honorés de cette distinction, et qu'ils continuent à se bien conduire, ils reçoivent, à leur sortie définitive, une somme de 50 l. st. (1,250 fr.).

ÉCOLE DES MARCHANDS TAILLEURS, *Merchant Taylors school* (*Suffolk lane*, *Cannon street*). — Erigée en 1567 et réédifiée en 1675, aux frais des marchands tailleurs, après le grand incendie de 1666. On y instruit 240 enfants du sexe masculin, moyennant 8 guinées par tête (environ 200 fr. par an).

ÉCOLE DE St PAUL, *St Paul's school* (*St Paul's church yard*). —Instituée en 1509 par John Colet, docteur en théologie. On y reçoit et on y élève gratuitement 153 enfants mâles. Il y a

des bourses fondées à l'université de Cambridge pour ceux qui, entrés à l'école avant l'âge de dix ans, soutiennent victorieusement les examens auxquels ils sont soumis à cet effet. L'administration du collége appartient à la Corporation des merciers.

COLLÉGE DU ROI (*King's College*). — Etabli dans la partie Est de *Somerset house, strand.* L'enseignement comprend les sciences, la littérature, les arts, l'architecture, les mathématiques, l'industrie, le commerce et la médecine. Le culte anglican est le seul qu'on y admette et qu'on y pratique : aussi cette institution est-elle patronée par la noblesse, les évêques et l'État lui-même, donateur du terrain sur lequel elle est érigée. Distribution publique de prix tous les ans.

COLLÉGE DE L'UNIVERSITÉ, *University College* (*Gower street*). — Vaste édifice de 130 mètres de long sur 60 mètres de large, avec un portique d'ordre corinthien, auquel conduit un perron de la hauteur d'un étage. En arrière du portique se dessine un dôme d'une coupe hardie. La perspective de cette partie du monument a quelque rapport avec celle du palais de l'Institut à Paris. Ce majestueux péristyle est flanqué de deux ailes en retraite qui renferment, au Nord, un musée d'histoire naturelle, au Sud, une vaste et riche bibliothèque. On y trouve encore un cabinet de physique et de chimie, des amphithéâtres pour les classes, des appartements affectés aux professeurs, etc. Les maîtres sont rétribués sur la contribution payée par les élèves. Les cours consistent en lectures, leçons orales, examens et questions adressées aux écoliers, et instructions distribuées par la voie de la mutualité. La littérature forme la base de l'enseignement; tout ce qui touche à la théologie en est exclu : aussi toutes les religions y ont-elles indistinctement accès. Entrée publique.

ÉCOLE DE WESTMINSTER, *Westminster school.* — Fonda-

tion royale qui remonte à des temps reculés. Elle portait jadis le nom de S[t] Peter's College. Son siége est dans *Dean's yard.* L'enseignement y est à la fois varié et solide. On y professe principalement les belles-lettres. L'institution, ouverte à tous, entretient quarante boursiers, et en envoie huit tous les ans dans les grandes universités du royaume. Les candidats n'ont d'autre titre que l'application et le mérite. Parmi les élèves de l'école de Westminster, on compte nombre d'hommes qui se sont illustrés dans les sciences et dans les lettres.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE.

ÉCOLES ANGLAISES ET ÉTRANGÈRES, *British and foreign Schools.* — Ces écoles, fondées par une société privée, sont destinées à répandre parmi les enfants des travailleurs indigents, sans distinction de culte, les premiers bienfaits de l'éducation. Elles sont au nombre de 170 environ, et donnent l'instruction à plus 25,000 enfants. La principale a son siége dans *Borough road, Southwark.* Entrée publique.

ÉCOLES NATIONALES, *National Schools.* — Instituées dans le but d'instruire le pauvre dans les principes du culte anglican, ainsi que le porte la charte de 1817, qui en autorisa la fondation. 40,000 enfants fréquentent ces écoles, dont le nombre s'élève à près de 300. La première est établie à Westminster, dans le sanctuaire. Entrée libre.

ÉCOLES DU DIMANCHE, *Sunday Schools.* — Beaucoup d'enfants d'artisans que leurs occupations retiennent durant toute la semaine dans les magasins ou dans les ateliers, se trouvaient complétement privés des plus simples éléments de l'é-

ducation. Les écoles du dimanche ont été instituées pour remédier à ce fâcheux état des choses. Plus de 100,000 enfants reçoivent, dans 500 établissements de ce genre, les leçons purement gratuites de 10,000 professeurs, que la charité seule dirige dans l'accomplissement de leur œuvre. Ces hommes honorables poussent le zèle et l'amour de leur sainte mission jusqu'à se rendre dans le sein des familles pauvres, afin de les engager soit à leur confier leurs enfants, soit à exercer sur ces jeunes créatures une surveillance et une influence morale qui fassent fructifier les principes qu'on s'attache à leur inculquer.

Il y a encore des établissements fondés par la bienfaisance privée, et qui tiennent le milieu entre les écoles et les hôpitaux. Ces institutions, toutes spéciales, feront l'objet d'un chapitre à part que nous classerons en tête de la nomenclature des hôpitaux. (Voir ci-après.)

HOPITAUX. HOSPICES. ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ, ETC.

Il n'y a pas de pays au monde où la bienfaisance s'exerce sur une plus vaste échelle qu'en Angleterre. Indépendamment de la taxe des pauvres, perçue en vertu de la loi, et qui s'élève communément à plus de cent millions, Londres fourmille d'hôpitaux, de maisons de refuge, de bureaux de secours, alimentés soit par des donations passées ou présentes, soit par les tributs volontaires d'associations philanthropiques. La charité ingénieuse s'évertue même, ainsi qu'on le verra par le détail des sociétés de bienfaisance, à spécialiser l'objet de l'assistance, afin de secourir plus sûrement et plus efficacement l'infortune.

Ce zèle et cette ferveur même de l'humanité à venir en

aide à la misère, témoignent de la profondeur et de l'intensité de la plaie qui ronge l'Angleterre : le paupérisme. Une enquête ordonnée en 1843 en a mis à nu toute l'horreur. Il est résulté des recherches faites sous la présidence de lord Sandon, philanthrope aussi généreux qu'éclairé, qu'il y a tel quartier de Londres où, dans une seule chambre, souvent même dans un seul lit, s'entasse une famille entière, composée du père, de la mère et de plusieurs enfants. Ces chambres, ou plutôt ces caves, sont des repaires de vermine et des réceptacles d'humidité ; les draps n'y sèchent jamais ! et, par une contradiction dérisoire, tandis que l'humidité ruisselle des murailles, l'eau manque aux malheureux habitants, à tel point qu'ils en sont réduits à laver leur linge sale et infect dans un liquide plus infect et plus sale encore. La même eau sert tour à tour à plusieurs usages et, chargée d'immondices et d'impuretés de toutes sortes, répand dans l'air des miasmes pestilentiels qui tarissent ou vicient les sources de la vie au fond des poumons où ils pénètrent, et favorisent le développement des affections pulmonaires et scrofuleuses.

Pour soulager d'aussi lamentables souffrances, il s'est constitué une société consacrée à l'assainissement des habitations ouvrières et à l'érection de bains et de buanderies à bon marché.

Du reste, la philanthropie anglaise ne se borne pas au soulagement de la misère, elle s'étend jusqu'à la conversion du vice et du crime ; elle s'efforce de rendre à la famille et à la société ceux que de mauvais penchants ou peut-être les inspirations du besoin avaient détournés du droit chemin, comme aussi de leur conserver ceux que leur état d'abandon et la fragilité de leur âge rendraient plus aisément accessibles aux pernicieux conseils et à la tentation de la faim. C'est à ce double but que tendent les établissements dont nous parlions à la fin du chapitre ci-dessus, et que, en l'ab-

sence de qualifications officielles, nous rangerons sous la rubrique d'*Hôpitaux-Écoles*.

HOPITAUX-ÉCOLES.

ÉCOLE DE L'ACRE DU DIABLE (*Ste-Anne street, Westminster*) —Fondée tout récemment par un membre de la mission de la Cité de Londres, avec l'appui de quelques personnes riches et charitables. Au-dessus de la porte on lit : *Dortoir de la misère. École industrielle pour les colonies.* Une inscription, tracée en caractères apparents, porte que la maison est ouverte à la *jeunesse vicieuse qui désire se réformer.* On n'y admet que les vagabonds et les voleurs, âgés de 16 à 22 ans, qui veulent renoncer à leur genre de vie et suivre la route tracée par le travail et l'honnêteté. Mais afin que l'établissement ne serve pas d'asile à la paresse, tout nouveau-venu est soumis, avant son admission définitive, à une rigoureuse épreuve : il doit passer quinze jours entiers dans une cellule isolée, sans autre mobilier qu'un lit, sans autre nourriture que du pain et de l'eau, sans autre société que lui-même ; il ne descend qu'aux heures des classes, où il assiste à l'enseignement commun. S'il persévère dans sa résolution, il est admis à titre de pensionnaire, et dès-lors, après avoir été décemment habillé, il partage la société, les repas, les exercices, en un mot la vie de ses camarades.

La propreté est la première loi qui leur est imposée, tant sur eux-mêmes que sur tous les objets qui les entourent et qui servent à leurs besoins. Leur nourriture est simple, saine et suffisamment abondante. Les classes sont particulièrement consacrées aux études élémentaires et à l'enseignement des principes essentiels de la morale et de la

religion. Le dimanche, ils assistent aux offices, et passent en promenades les heures de la journée qui ne sont point affectées au repos. Après six mois de séjour et d'instruction, ceux qui sont jugés bons pour l'émigration s'embarquent pour les colonies, où les suit la sollicitude de la société. Soixante individus ont déjà, depuis deux ans seulement, profité des bienfaits de cette institution. Le comité directeur désirerait expédier annuellement 20 émigrants et conserver 40 pensionnaires ; mais ce plan exigerait des ressources plus étendues que celles dont il dispose. Pour visiter l'établissement, adresser une demande aux administrateurs.

ÉCOLE DES AVEUGLES INDIGENTS, *Institution for the Indigent blinds* (*St-George's Fields*). — Fondée en 1799. Les pensionnaires de l'un et de l'autre sexe sont admis dès l'âge de 12 ans. Leur nombre varie de 50 à 60. On leur donne une éducation purement ouvrière et bornée aux petits métiers pour lesquels l'aptitude des doigts peut suppléer à l'absence de la vue. Ils apprennent à façonner des berceaux, des nattes, des chaussons, etc. Le produit de ces petits ouvrages, vendus au profit de l'établissement, peut rapporter 2,000 l. st. (environ 50,000 fr.). Les étrangers sont libres de visiter la maison sans aucune rétribution et d'assister au travail de la fabrication.

HOSPICE DU CHRIST, *Christ's Hospital* ou *Blue Coat School.* Ainsi nommé de ce que la principale pièce du costume des pensionnaires consiste en une sorte de souquenille bleue. Le reste de l'uniforme se compose d'une culotte courte brun-clair, d'un gilet jaune et de bas de même couleur, montant au-dessus du genou. La taille est serrée dans une ceinture de cuir verni. La coiffure est une petite toque plate, de la même couleur que la robe. La bizarrerie de cet accoutrement réglementaire s'explique par son antiquité : c'est le même qui fut adopté lors de la fondation de l'école par le roi

Édouard VI. Cet établissement charitable pourvoit aux frais de l'existence et de l'éducation de 1,300 pauvres orphelins. Il y a à Hertford une succursale où 500 autres participent aux mêmes bienfaits. Tous les deux sont placés sous le patronage et l'administration du Lord-Maire et de la Corporation de la Cité de Londres. L'édifice principal est élevé sur l'emplacement d'un ancien couvent de franciscains. A la façade du Sud, qui donne sur *Newgate street*, on voit une statue du fondateur; son image peinte se retrouve dans la salle dite des Gouverneurs. Les enfants sont l'objet des soins hygiéniques les plus attentifs. L'instruction roule principalement sur les matières commerciales; cependant les études littéraires n'y sont point tellement étrangères que quelques-uns des élèves ne soient reçus chaque année aux universités de Cambridge et d'Oxford. Les frais annuels ne s'élèvent guère à moins de 50,000 liv. st. (1,250,000 fr.). Le souper des élèves, pendant les dimanches du Carême, offre des détails assez curieux. La recommandation d'un des membres de l'institution suffit pour y être admis.

HOSPICE DES ENFANTS TROUVÉS, *the Foundling Hospita* (*Guilford street*). — Fondé en 1739, par le capitaine Coram, en vertu d'une charte de Georges II. On y reçoit les pauvres petites créatures abandonnées de leurs parents, mais à la condition toutefois que l'enfant sera présenté par sa mère, et que celle-ci témoignera d'une conduite probe et laborieuse. L'hospice reçoit, année courante, près de 500 enfants. Dès leur admission, ils sont placés en nourrice au dehors de l'établissement. Ils y rentrent à l'âge de 5 ans, et en sortent, les filles à 15 ans, les garçons à 14, pour entrer en condition, sous le patronage et la surveillance du comité directeur. On calcule que les dépenses s'élèvent annuellement à 10,000 liv. st. (250,000 fr.). L'édifice, bien approprié à son objet, se distingue par son étendue et sa commodité, Chacune des deux ailes est affectée à l'un des deux sexes.

Il y a aussi une chapelle où le service divin est célébré tous les dimanches, avec accompagnement de musique vocale fort bien exécutée. De bons tableaux décorent l'intérieur de l'église et plusieurs des salles de l'établissement. Entrée libre le dimanche et le lundi, de midi à 4 heures.

HOSPICE DE LA MADELEINE, *Magdalen Hospital* (*Blackfriars road*). — Asile ouvert aux filles repenties, depuis l'an 1758. Le but de l'institution est d'achever la réforme de ces malheureuses par des leçons morales et religieuses unies au bien-être physique et à la tranquillité de l'âme, et de les rendre ainsi à leur famille et à la société. Tous les dimanches, à onze heures du matin et à six heures du soir, on célèbre le service divin dans la chapelle dépendante de la maison, et l'on fait, à la porte, une quête toujours très-abondante en faveur de l'institution. Pour visiter l'établissement il faut un laissez-passer du trésorier ou du comité qui s'obtient sur une simple demande.

ASILE DES ORPHELINS DE LONDRES, *the London Orphan Asylum.* — Ouvert en 1825 à *Clapton*, et placé sous le patronage de la reine. On y admet les orphelins des deux sexes, nés de parents pauvres et honnêtes, et on les met en état de gagner honorablement leur vie. L'âge de l'admission varie de 7 à 11 ans. Le bâtiment contient dortoirs, réfectoires, salles d'études et chapelle. Bureaux : 10, Ste Mary-axe.

ASILE DES ORPHELINES, *the Female Orphan Asylum.* — Réservé exclusivement aux enfants orphelins du sexe féminin. Cet asile, fondé en 1758 par sir J. Fielding, est situé dans *Westminster bridge road.* Les pensionnaires sont admises depuis 8 ans jusqu'à 10. On leur apprend tous les détails du ménage, les quatre règles et l'écriture. A 14 ans, on les place comme domestiques dans de bonnes maisons bourgeoises. L'établissement est soutenu par la bienfaisance privée. Entrée publique le mardi, le mercredi et le vendredi,

de onze heures à deux heures, et les autres jours avec autorisation.

ASILE DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, *the Philantropic Society*. — Ouvert en 1788, dans *London road, St-George's fields*, pour recueillir les enfants des condamnés et favoriser le repentir de la jeunesse pervertie et désireuse de se convertir. L'établissement, dont l'étendue est considérable, se compose d'un pénitencier, d'un atelier pour les garçons et d'une salle de travail pour les filles, tous trois parfaitement isolés l'un de l'autre. Les pensionnaires du sexe masculin apprennent un métier manuel; ceux de l'autre sexe se forment à la couture et au service du ménage. Une partie des bénéfices résultant des ouvrages fabriqués est répartie entre les producteurs et les encourage au travail. Entrée publique.

ASILE DES SOURDS ET MUETS, *the Deaf and Dumb Asylum*, (*Kent road*). — Fondé en 1807 par Henri Cox Mason et le réverend John Townshend, cet établissement, qui s'est considérablement accru depuis son origine, peut contenir aujourd'hui 300 pensionnaires. Ils sont admis dans la maison depuis 8 ans jusqu'à 14, et y passent cinq années, qu'ils emploient à apprendre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire. On essaie aussi de leur faire former quelques sons plus ou moins distincts, mais qui les aident à se faire comprendre. L'enfant, à sa sortie, est mis en apprentissage aux frais de l'institution. Entrée facile.

Les maisons d'éducation des sourds et muets et des aveugles n'approchent point, chez nos voisins d'outre-Manche, de l'état de perfection où elles sont parvenues chez nous. Si elles laissent peu de chose à désirer du côté des soins matériels, tout est à faire sous le rapport du développement intellectuel.

Nous passons aux hôpitaux proprement dits, que nous diviserons en hôpitaux spéciaux, c'est-à-dire réservés à certaines catégories d'affections ou d'individus, et en hôpitaux généraux, c'est-à-dire ceux qui s'ouvrent à tous les malades indistinctement. Notons en passant que ces établissements, bien que tenus pour la plupart avec un soin, une propreté, une vigilance dignes d'éloges, manquent d'un élément essentiel et auquel nos malades doivent leur soulagement le plus efficace : nous voulons parler des Sœurs de charité. Cette institution, si utile et si consolante, est inconnue à Londres et en Angleterre. Le service intérieur est confié à des infirmiers, qui, en les supposant doués d'un zèle et d'une patience assez rares chez leurs pareils, n'ont pas reçu de la nature la délicatesse physique et la sensibilité morale dont les femmes, en général, sont douées à un si haut degré.

HÔPITAUX SPÉCIAUX.

HOPITAL POUR LES ALIÉNÉS, *the Bethlem Hospital*, transféré de Moorfields, où il fut fondé, à Lambeth, où il est aujourd'hui. Cette institution, assez semblable à celles de Charenton et de Bicêtre, mais qui leur est de beaucoup supérieure par le confortable des bâtiments et la distribution des aménagements, est susceptible de recevoir 500 malades. L'édifice, entouré de cours, de préaux et de jardins immenses, occupe lui-même un espace considérable. La façade seule, haute de quatre étages, présente un développement de plus de 200 mètres, dont un beau péristyle occupe le centre. On remarque dans la grande salle deux statues fameuses du sculpteur Cibbe; elles représentent la Folie mélancolique et la

Folie furieuse. Le revenu de l'établissement s'élève à près de 20,000 l. st. (500,000 fr.).

Il y a aussi dans *Old street* un autre hôpital, dit *St-Luke's Hospital*, fondé par la charité particulière et destiné à recevoir le trop-plein de Bethlem. Il contient 300 lits et jouit de 7,000 l. st. de revenu (175,000 fr.).

HOPITAL DES ÉTRANGERS, *Royal free Hospital*. — Fondé en 1827 par des dons volontaires sous le patronage royal. Il est situé dans Gray's inn road. Avant la création de cet établissement, il n'y avait pas à Londres un seul lieu de refuge pour un étranger malade et malheureux. Consultations gratuites pour les étrangers, à quelque nation qu'ils appartiennent; admission dans les lits de l'hospice, si l'état du consultant est grave.

HOPITAL DES FIÉVREUX DE LONDRES, *the London Fever Hospital* (*King's cross*). — Fondé en 1802, par la bienfaisance privée, dans le but de combattre les ravages des fièvres pernicieuses et épidémiques. 140 lits. Cet hôpital ne reçoit, à titre gratuit, que les personnes recommandées par les fondateurs. On en devient gouverneur moyennant un don de 250 fr. ou une souscription annuelle de 25 fr.

HOPITAL DE LA SOCIÉTÉ DES MARINS, *Seamen Hospital Society*. — A bord du vaisseau le *Dreadnought*, mouillé à Greenwich. On y reçoit les marins de toutes les nations. Les bureaux sont, 74, King William street City.

HOPITAUX DE LA MATERNITÉ. — Il y a un grand nombre d'établissements affectés au soulagement des femmes en couches. Les uns se bornent à leur donner des consultations et des médicaments gratuits ; les autres leur offrent l'hospitalité. Parmi ces derniers, appelés *Lying-in Hospitals*, Hôpitaux des femmes en couches, les principaux sont : *the British lying-in hospital* (Brownlow street).

The city of London Lying-in hospital (city Road).

The General lying-in hospital (York road, Westminster Bridge).

The Lying-in institution (Little Knight Rider street).

The Queen Charlotte's Lying-in hospital (Lisson grove).

Ce dernier est le seul qui admette indistinctement les femmes enceintes et indigentes, qu'elles soient ou non mariées.

HOPITAUX POUR LES MALADIES OPHTALMIQUES. —Les établissements consacrés à ces sortes d'affections sont au nombre de trois : *The Royal Infirmary for diseases of the Eye*, infirmerie royale pour les maladies des yeux (Cork street, Burlington Gardens).

The royal London ophtalmic Hospital (Moorfields).

The royal Westminster ophtalmic Hospital (Chandos street, Charing cross).

Tous ces établissements donnent, au siége de l'établissement, des consultations aux malades. Le premier n'admet à la clinique que les malades recommandés par les fondateurs.

HOPITAL DE LA PETITE-VÉROLE, *the small pox-Hospital*, près de King's cross. Fondé par souscription en 1746. Cet établissement a pour objet non-seulement de combattre les ravages de la petite vérole, mais encore de les prévenir par la vaccination. Depuis le commencement de ce siècle, on y admet aussi les malades attaqués de fièvres typhoïdes ou scarlatines. Les étrangers y sont reçus aussi facilement que les nationaux. Vaccination gratuite tous les jours de 10 heures à 1 heure.

HOPITAL POUR LES MALADIES DES POUMONS, *Infirmary for the diseases of the lungs* (Artillery street, Bishopsgate). — Fondé par souscription en 1814. Les donateurs ont seuls le droit de faire admettre des malades.

HOPITAL POUR LES PAUVRES PROTESTANTS FRANÇAIS, *for poor French Protestants* (Bath street, city Road). — Admission sur pétition.

HÔPITAUX GÉNÉRAUX.

HOPITAL ROYAL DES BAINS DE MER, *Royal Sea bathing Infirmary* (*Westbrook, near Margate*). — Bureaux 16, *Welbrook*. Les malades sont admis sur recommandation d'un des gouverneurs.

HOPITAL DE S[t]-BARTHÉLEMY, *St-Bartholemew's Hospital* (*West Smithfield*). — Fondé au commencement du XII[e] siècle, par Rahere. Magnifique édifice érigé sur l'emplacement de l'ancien monastère de S[t]-Barthélemy et récemment agrandi. Les blessés y sont admis sans aucune formalité, à toute heure de jour et de nuit. On remarque dans le grand escalier plusieurs tableaux du célèbre Hogarth, bien appropriés à la destination du lieu qu'ils décorent ; quelques autres peintures de maîtres et deux bonnes statues représentant la Maladie et l'Infirmité. Le personnel de l'hôpital est choisi parmi les plus habiles praticiens de Londres, et les étudiants se pressent pour venir s'instruire auprès de ces savants docteurs.

HOPITAL DE CHARING CROSS, *the Charing cross Hospital* (*King William street Strand*). — Fondé en 1831, à l'aide de contributions volontaires, par les soins du docteur Golding. Les malades sont traités, soit à domicile, soit dans l'établissement, lorsque le cas présente de la gravité.

HOPITAL DU COLLÉGE DU ROI, *King's college hospital* (*Portugal street, Lincoln's inn fields*). Institué depuis 1839 dans l'intérêt des pauvres gens affectés de maladies.

HOPITAL DU COLLÉGE DE L'UNIVERSITÉ, *the University College Hospital*. — Fondé en 1834 dans *Gower street, North*.

On y traite les malades indigents, ainsi que les femmes en couches qui se trouvent dans la même catégorie.

HOPITAL DE S[t]-GEORGES, *St-George's Hospital* (*au coin de Hyde-Park*). — Imposant bâtiment dont la façade, qui regarde Green Park, se développe sur une étendue de 55 mètres. Il a trois étages de hauteur et se trouve placé dans des conditions de salubrité parfaite. 320 lits. C'est le plus récent des établissements de ce genre.

HOPITAL DE GREENWICH. (Voir *Greenwich*, au chapitre des Environs de Londres.)

HOPITAL DE GUY, *Guy's Hospital* (*St-Thomas street, Southwark*). — Fondé en 1721 par un simple particulier, un libraire du nom de Guy, qui, après avoir fait dans le commerce des bibles et dans des spéculations heureuses une fortune immense avec un capital insignifiant, l'appliqua presque tout entière à des œuvres de bienfaisance. Une fois, il délivra d'un seul coup 600 prisonniers pour dettes. Comme il joignait à sa généreuse charité une rigoureuse économie, ses actes de libéralité n'empêchèrent pas le vulgaire de tourner en ridicule ce qu'on appelait son avarice. Cet hôpital lui coûta près de 500,000 fr. à construire, et, à sa mort, il lui légua plus de 5 millions de francs. Ce magnifique établissement, créé par ses soins et de ses deniers, contient, indépendamment de 550 lits distribués dans 32 salles, une bibliothèque, une galerie d'anatomie sans égale au monde et plusieurs amphithéâtres où les praticiens attachés à l'institution professent la médecine, la chimie, et en général toutes les sciences qui se rattachent à la thérapeutique. Deux statues du fondateur décorent, l'une la cour principale, l'autre l'intérieur de la chapelle. On obtient la permission de visiter l'édifice en s'adressant au directeur. C'est le plus intéressant de tous les hôpitaux de la capitale.

HOPITAL DE LONDRES, *the London Hospital* (*Whitechapel road*). — Fondé en 1740 et particulièrement fréquenté par les marins et les employés du port.

HOPITAL ROYAL MÉTROPOLITAIN, *Royal metropolitan Hospital* (*Broad street, Golden square*). — Plus particulièrement affecté aux enfants pauvres.

HOPITAL MÉTROPOLITAIN, *Metropolitan free Hospital* (*Carey street, Lincoln's inn fields*). — Ouvert à tous les indigents malades, sans rétribution et sans recommandation.

HOPITAL DE MIDLESSEX (*Charles street, Cavendish square*). — Fondé dans l'intérêt des blessés, des malades et des femmes mariées en proie aux douleurs de l'enfantement. Les indigents y trouvent des consultations et des médicaments gratuits. Un ami de l'humanité, Samuel Whitbread a fondé, dans ce même hôpital, une infirmerie affectée au traitement des cancers. L'hopital contient 300 lits et soigne, en outre, à domicile, plusieurs centaines de malades.

HOPITAL DE St-THOMAS, *St-Thomas Hospital* (*Wellington street, Southwark*). — Fondé sous le patronage royal et soutenu par la Corporation de Londres. L'édifice, d'un aspect passablement lugubre, renferme près de 500 lits. Ouvert, pour les blessés par accidents, à quelque heure de jour ou de nuit que ce soit.

HOPITAL DE WESTMINSTER (*Broad sanctuary*, en face de l'abbaye). — Patroné par Sa Majesté, date de 1719 et peut recevoir 200 malades.

DISPENSAIRES.

Outre les hôpitaux ci-dessus indiqués, il existe à Londres quatre dispensaires, espèces de bureaux de consultations où,

moyennant la recommandation d'un des membres fondateurs, on reçoit, en cas de maladie, des avis et des médicaments gratuits. Ils se nomment :

THE FINSBURY DISPENSARY (*Rosoman street, Clerkenwell*).

THE GENERAL DISPENSARY (*Aldersgate street*).

THE LONDON DISPENSARY (*Church street, Spitalfields*).

THE WESTMINSTER GENERAL DISPENSARY (*Gerrard street, soho*).

MAISONS DE CHARITÉ.

Ces sortes d'établissements, connus sous le nom d'*Alms houses*, et qui sont, à proprement parler, des maisons de refuge, abondent à tel point à Londres, qu'il serait presque impossible d'en dresser une liste exacte et complète. Toutes sont fondées et entretenues par des donations particulières; plusieurs sont à la charge des corporations dont elles portent le nom et qui se font une pieuse loi d'y recevoir ceux de leurs membres qui sont accablés par la vieillesse et l'infortune. De ce nombre sont les Maisons de refuge des Bateliers, des Drapiers, des Marchands, des Quincailliers, de la Compagnie des Indes-Orientales; ces dernières sont affectées aux veuves des militaires de terre et de mer morts au service de la Compagnie. Citons encore les maisons de refuge d'Emmanuel, d'Edouard, de Londres, de Whittington, du Vauxhall, fondée, dit-on, par un ambassadeur hollandais, en expiation d'un acte de séduction accompli par lui sur une jeune laitière; enfin celle qui porte la dénomination de *Refuge for the destitutl*, et qui a pour objet de donner un asile et une occupation utile aux criminels repentants, repoussés

par le monde et réduits à manquer de pain. En dehors de toutes ces institutions charitables, chaque quartier de Londres possède une maison de travail (Work house), où les pauvres artisans sans ouvrage trouvent une besogne suffisante pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ, DE PHILANTHROPIE ET DE RELIGION.

Ces sortes de sociétés fourmillent à Londres, particulièrement celles qui sont consacrées à la propagation de la foi anglicane par l'intermédiaire des missions, de la Bible et des livres religieux. Nous ne croyons pas nécessaire d'en dresser la liste; nous ne citerons que celles qui peuvent offrir au lecteur un certain degré d'intérêt ou d'utilité; telles sont :

LA SOCIÉTÉ POUR L'ABOLITION DE LA TRAITE DES NÈGRES (*15, Parliament street*).

LA SOCIÉTÉ DES FONDS LITTÉRAIRES (73, *Great Russell street*), fondée en 1790 dans le but de venir en aide, soit aux écrivains de talent, maltraités par le sort, soit à leurs veuves ou à leurs enfants orphelins. On calcule que les secours distribués depuis la fondation s'élèvent à plus d'un million.

LA SOCIÉTÉ DES GARDIENS POUR LA PROTECTION DU COMMERCE (2, *Charlotte row, mansion house*).

LA SOCIÉTÉ HUMAINE (3, *Trafalgar square*), dont l'objet est de soulager toutes les souffrances.

LA SOCIÉTÉ POUR SECOURIR LES ÉTRANGERS DANS LE BESOIN (*London Wall*).

LA SOCIÉTÉ POUR LE SOULAGEMENT ET LA LIBÉRATION

DES DÉBITEURS INCARCÉRÉS POUR DE MODIQUES SOMMES (7, *Craverd street, Strand*).

Ce qu'il y a de remarquable chez les membres des Sociétés anglaises, c'est leur ponctualité à se rendre aux séances et aux convocations. Ils arrivent généralement une demi-heure avant l'ouverture, qu'ils attendent soit en lisant les journaux, soit en prenant du thé. Le président, armé d'un petit marteau d'ivoire, ouvre la séance en énonçant la proposition à l'ordre du jour. L'auteur se lève pour la défendre, d'autres membres la discutent à leur tour, posément, froidement, et sans jamais être interrompus. Les débats épuisés, le président va aux voix et la majorité décide.

HOTELS ET APPARTEMENTS. — PENSIONS BOURGEOISES RESTAURANTS, TAVERNES, CAFÉS, DIVANS. — PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS.

Ce chapitre étant essentiellement intéressant pour l'étranger qui séjourne à Londres, nous croyons répondre aux désirs en même temps qu'aux besoins de nos lecteurs, en le traitant avec tous les détails qu'il comporte. Commençons par le logement, le premier soin auquel doive penser un voyageur en arrivant.

HÔTELS ET APPARTEMENTS.

Ce qu'il faut consulter avant de choisir un gîte, lorsque l'on met le pied à Londres, c'est l'état de sa bourse, ou du moins le budget projeté de sa dépense journalière ; car il y a, selon les quartiers et les hôtelleries où l'on descend, une échelle graduée qui commence à 5 fr. par jour et s'arrête à

peine à 100 fr. Les grands hôtels, ceux qui ont leur siége aux environs de Regent-street, du Strand et de Piccadilly, c'est-à-dire de la partie la plus brillante de la ville, et qui joignent aux avantages de leur situation le *comfort* le plus recherché, ne permettent guère de vivre à moins d'une guinée par jour (27 fr. environ). Encore, à ce prix-là, y fait-on piètre mine, puisqu'il n'est pas rare de voir des gens dont la carte quotidienne se monte à 4 l. st. (100 fr.). Ce chiffre ne paraîtra pas exorbitant quand on saura que les appartements s'y louent jusqu'à 400 fr. par semaine, et que le pourboire des gens de service, pourboire fixé réglementairement, y varie de 4 à 8 shillings par jour (5 à 10 fr.). Il est juste d'ajouter que ces hôtels sont tenus sur un pied de luxe, d'élégance et de commodité dont les premiers de nos établissements de ce genre ne sauraient donner la moindre idée. Tout, jusqu'aux corridors et même aux escaliers, est garni de tapis : le linge le plus fin y est à profusion; les meubles sont chargés d'ustensiles de toilette; tout est propre, poli, luisant comme un miroir. Au moindre coup de sonnette, on voit paraître des domestiques d'une tenue irréprochable et dont le silencieux respect égale l'intelligente activité. Durant les repas, l'hôte veille lui-même au confortable et à la célérité du service, et s'informe avec déférence si rien ne manque à ses clients et s'ils n'ont nul sujet de plainte. Mais tous ces égards sont tarifés, et quand vient le quart-d'heure de Rabelais, on les trouve portés sur la carte.

Dans la Cité, où se cantonne le commerce, on trouve aisément des auberges fort bien tenues à 8 ou 10 francs par jour. Plusieurs hôtels français, établis aux alentours de Leicester square, offrent à leurs compatriotes le logement et la table à raison de 6 à 8 sh.; bien entendu qu'à ces prix modiques, il n'est pas question de vin, cette boisson étant, grâce à l'énormité des droits dont elle est grevée à son entrée, un luxe inaccessible aux petites bourses. Le moin-

dre vin, qui est le clairet (des crus bordelais), ne vaut pas moins de 4 et 5 fr. ; en revanche, la bière n'est pas chère. Le *porter* et *l'ale* coûtent 3 pence (30 centimes) le demi-litre; la vieille *ale* et le stout, 4 à 5 pence. Toutes ces sortes de breuvages se paient à part ; il faut les demander au garçon de service. Le seul liquide offert gratis aux consommateurs est l'eau pure ou l'ale de table (*table ale*), qui n'en diffère guère que par la couleur.

Les gens qui veulent séjourner quelque temps à Londres et faire des économies sur le prix de leur gîte, trouveront aisément, dans les rues peu fréquentées qui côtoient les grandes artères, des chambres et des appartements garnis indiqués par des écriteaux portant cette formule sacramentelle : *Apartments to let furnished* (appartements meublés); ou bien : *Bedroom for a single gentleman* (chambre de garçon). Les plus modestes de ces dernières coûtent de 5 à 6 sh. par semaine. On pense bien qu'elles ne sont ni vastes ni élégantes, mais elles sont propres et toujours garnies d'un tapis qui, à Londres, est moins un objet de luxe que de nécessité. Pour une demi-guinée au *minimum*, on a une chambre à coucher et un petit salon au premier étage. Le prix de ces sortes de logements peut, suivant l'étendue et le confortable, s'élever jusqu'à 5 l. st. Le nettoyage des effets et de la chaussure se paie à part; le domestique de la maison est aux ordres du locataire à l'heure du déjeuner, mais non pas à celle du dîner, à moins d'un surcroît de gages.

Indépendamment des Hôtels et des Appartements meublés, il existe encore à Londres une autre espèce d'habitations assez analogues à ce qu'on appelle à Paris des Pensions bourgeoises. Elles sont connues sous la dénomination de *Boarding houses*. Il y en a dans presque tous les quartiers de la ville et notamment dans la Cité. On y jouit, moyennant 1 liv. st., d'une petite chambre, d'un petit déjeuner au thé et

au jambon, et d'un modeste dîner, dont le roastbeef forme la base. Il ne manque pas non plus d'établissements de ce genre dans l'Ouest de la ville (*West end*) ; mais le taux en est moins modique, et ils sont généralement fréquentés par des fonctionnaires en tournée, des membres du Parlement et des touristes à leur aise. On y trouve bonne compagnie et l'on y vit à peu près comme chez soi. Beaucoup de petits bourgeois de Londres se livrent à ce genre d'industrie, qui ne laisse pas d'être productif, tout en offrant à l'étranger une économie relative. Cependant il est à propos de prévenir le voyageur qu'à Londres, où la considération dont un homme est l'objet se proportionne à sa dépense, on ne saurait se flatter de voir le monde et d'y être reçu avec quelque estime à moins d'élire domicile dans un des hôtels les mieux famés.

RESTAURANTS.

Les restaurants anglais, connus sous le nom de *Dining rooms*, n'ont rien du genre de ceux de Paris, et l'on parcourrait peut-être toutes les rues de la capitale sans y trouver un établissement pareil à celui de Véfour ou de la Maison-d'Or. Règle générale, les restaurants à Londres sont institués dans l'intérêt des petites bourses; les gens riches ou seulement aisés mangent, ou chez eux, ou à leur hôtel, ou à leur club. On compte au moins 250 *Dining rooms*, où l'on peut, si l'on se contente d'un morceau de bœuf rôti, d'ailleurs aussi succulent qu'appétissant, se substanter confortablement pour la modique somme d'un shilling. Voici quel est, en général, le prix des portions : roatsbeef, 6 à 8 pence; veau rôti, idem ; jambon (excellent), 4 à 6 pence; mouton, 6 pence; volaille, 1 shilling ; pommes de terre au naturel, 2 pence ; idem au beurre, 3 pence ; légumes ou dessert, 3 à 6 pence; pain, 1 penny. Observons en passant que les morceaux de pain sont d'une dimension microscopique, les Anglais n'usant de cet

aliment qu'avec une extrême réserve. Le pain est la grande dépense de nos compatriotes de l'autre côté de la Manche, et c'est même à l'abus qu'il en fait qu'on reconnaît tout de suite un Français dans un restaurant de Londres. Nous conseillons à nos concitoyens de vivre autant qu'ils le pourront à l'anglaise, c'est-à-dire de remplacer le pain par la pomme de terre cuite à l'eau. Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'atmosphère de Londres exige une nourriture substantielle où prédomine l'usage de la viande rôtie, et où les farineux ne jouent qu'un rôle tout-à-fait secondaire. Les Dining rooms sont communs dans tous les quartiers de Londres, mais ils abondent aux alentours de Leicester square. Les dîners commencent à une heure et finissent à six heures du soir. Le service est fait, en général, par des femmes. La coutume est d'ajouter au prix de la consommation une gratification d'un penny; on ne la regrettera pas quand on saura que la servante ne touche pas d'autres gages, et qu'elle paie au contraire au patron une redevance sur ses bénéfices.

Les amateurs de poisson trouveront, aux environs de Billingsgate (Marché à la marée), quantité de tables d'hôte dont la mer fournit en grande partie le menu. La plus célèbre de toutes est la maison Simpson, dont la renommée est presque européenne. Prix : 1 shilling 6 pence ; ne pas oublier que la boisson se paie toujours à part.

On rencontre en outre dans la ville de Londres, principalement dans les rues commerciales et populeuses, quantité de boutiques appelées *Eatings-shops* (boutiques à manger), ce qu'on nomme, aux stations de nos chemins de fer, des Buffets. L'habitude des Anglais est d'y prendre, comme on dit, *sur le pouce*, cette demi-collation qu'ils font au milieu de la journée, entre le déjeuner et le dîner. Ce repas se nomme *lunch*, d'où vient le nom de *lunchers*, qu'on donne à ceux qui fréquentent ces établissements. Indépendamment des viandes froides, les *Eatings-shops* sont garnis de toutes sortes de pâ-

tisseries où dominent le raisin de Corinthe et l'écorce d'orange, et d'une collection de vins de liqueurs. Les plus recherchés tiennent même un assortiment de fruits, la plupart venus en serre-chaude ou importés du continent, et qu'ils vendent à des prix fabuleux. C'est à l'étranger de se tenir en garde contre la tentation dont l'exemple suivant lui montrera l'inconvénient.

On raconte qu'un certain Prussien, arrêté dans une de ces boutiques et affriandé par l'aspect d'un panier de belles cerises, en prit une poignée qu'il mangea sans prendre la précaution de s'informer du prix. Il remarquait avec quelque surprise qu'on ramassait soigneusement les noyaux qu'il jetait à terre. Il en devina la raison quand vint le moment de payer la carte. Autant de noyaux, autant de fois deux shillings : il y en avait pour 60 fr.

CAFÉS ET DIVANS.

Les cafés français sont moins rares à Londres que les restaurants, toutefois on n'en compte pas plus de quatre ou cinq. Ils sont tenus, quoiqu'avec moins de luxe, sur le même pied que ceux de Paris. Les cafés anglais, dits *Coffee-houses*, sont d'un aspect sombre et lugubre auquel ne contribue pas médiocrement la disposition des tables enfouies au fond de niches de trois ou quatre pieds de haut qui ne rappellent pas mal le système cellulaire. Le silence qui règne dans cette ruche de consommateurs invisibles les uns aux autres, n'est point fait pour en tempérer la tristesse. En revanche, on a l'avantage d'y lire une foule de journaux anglais et français, et cela sans frais de dépense, car les objets de consommation y sont d'un extrême bon marché.

Il y a encore les *Public-Houses*, dont le nombre est immense, où l'on vend du vin et des liqueurs; beaucoup sont

remarquables par leur élégance et tous par leur propreté. Prix des objets de consommation : un petit verre de rhum, 3 pence ; de cognac, jeune ou vieux, 4 et 6 pence ; de gin, 3 pence ; un verre de vin, le 12e d'un litre, 6 pence. Les *Spirit Shops* sont des débits de liqueurs ; il y en a dont la magnificence est incroyable. Les *Beer Shops* sont exclusivement réservés à la vente de la bière.

Pour compléter ce chapitre, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant ci-dessous la liste des principaux établissements recommandés de Londres.

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE LONDRES.

BREVETS D'INVENTION.

BUREAU DES BREVETS D'INVENTION. — 89, Chancery lane, ouvert de 10 heures à 4 heures. — Directeurs, MM. BARLOW, PAYNE et PARKEN.

CHEMISIER.

DOUCET et Ce. 133, Regent street. — Succursale de la Maison fondée à Paris en 1817.

CHOCOLATIER.

BERNEX et Ce, 252, Regent street. — Fournisseurs des buffets de l'Exposition universelle.

COIFFEUR.

H. TRUEFITT, 20 et 21, Burlington arcade, et 114, Piccadilly. — Salons de coiffure et grand assortiment de Parfumeries.

HOTELS.

HOTEL ROYAL, tenu par M. de Keyser, 24, Bridge street,

près le pont de Blackfriars. — Nous invitons nos compatriotes à faire choix de cet établissement, dont les principaux journaux d'Europe ont constaté la supériorité. — *On y parle toutes les langues.*

HOTEL PANTON (*maison française*), 28, Panton street, Haymarket.

HOTEL SEYD, 39, Finsbury square, — Établissement spacieux et parfaitement tenu. — On y parle français et allemand.

HOTEL INTERNATIONAL DE LA BELLE SAUVAGE, Ludgate Hill, près de Saint-Paul, fondé sous le règne de la reine Elisabeth. — On y parle français et allemand.

HOTEL SABLONIÈRE, 28, 29 et 30, Leicester square.

HOTEL DE PROVENCE, 18, Leicester square.

HOTEL DE FRANCE, 18, Windmill street, Haymarket.

Ces trois Hôtels sont tenus par M. Ph. Nind. — Service français et allemand.

LIBRAIRIE ET LOCATION DE LIVRES.

P. POLANDI, 20, Berners street, Oxford street. — Cet établissement se recommande pour la location et la vente de livres français, italiens, allemands et espagnols, par l'assortiment le plus complet d'ouvrages dans ces diverses langues.

DELIZY et Ce, 13, Regent street. — Vente et location de livres étrangers. — Abonnements de journaux. — Insertions d'annonces. — Traductions dans toutes les langues et renseignements gratuits aux étrangers.

MACHINES A NETTOYER LES COUTEAUX.

KENT, 329, Strand. — Nous engageons tous les étrangers à visiter la fabrique de M. KENT, où ils pourront voir une machine fort ingénieuse pour nettoyer les couteaux.

NÉCESSAIRES, COUTELLERIE

(et articles de haute nouveauté).

MECHI, 4, Leadenhall street, près de Gracechurch street.

RASOIRS, COUTELLERIE FINE ET AIGUILLES.

LUND, 56 et 57, Cornhill, près de la Bourse, et 23 Fleet stret.

DAVIS, 69, Leadenhall street, inventeur du *Norman Razor,* le rasoir le plus commode et le moins dangereux à manier. Grand assortiment d'aiguilles et coutellerie de toute espèce.

NOUVEAUTÉS.

HOWELL et JAMES, 9, Regent street.

SWAN et EDGAR, Regent Circus et Piccadilly.

PARFUMEUR.

PIVER, 160, Regent street. — Gants Jouvin, cravates, etc.

Articles spéciaux pour la toilette.

ROWLAND et SONS, 20, Hatton Garden. — Cette maison se recommande d'elle-même par la renommée européenne qu'elle s'est acquise pour son Huile de Macassar, son Kalydor ou Cosmétique oriental et sa célèbre poudre dentifrice, si connue sous le nom d'Odonto.

PHARMACIEN.

KEATING, 79, Saint-Paul's Church yard. — Établissement pharmaceutique établi depuis plus de 60 ans. — On y trouve toutes les préparations pharmaceutiques et chimiques que l'on peut désirer.

RESTAURANTS.

RESTAURANT DE PARIS, 51, Gracechurch street. — Seul

établissement français de la Cité. — Table d'hôte et salons particuliers.

PURSELL. — RESTAURANT DE TOUTES LES NATIONS, Cornhill, près de la Bourse. Salon spacieux pour les fumeurs. — On y parle toutes les langues.

SALON DE LECTURE.

DELIZY et Ce. — 13, Regent street. — On y reçoit tous les principaux journaux français, anglais, allemands, belges, espagnols et italiens. Abonnements, insertions, traductions et renseignements aux étrangers.

VINS.

WALKER et WALTON. — Champagne pour l'exposition à 2 sh. 6 d. la bouteille; vin anglais. Dépôt dans toutes les maisons recommandables.

JOURNAUX.

Les journaux de Londres sont au nombre de quatre-vingts environ, six publiés le matin et six autres le soir, le dimanche excepté; le surplus est périodique et ne paraît qu'une fois par semaine. De ces journaux, quatre appartiennent aux tories ou conservateurs, ce sont : le *Times*, le *Morning-Post*, le *Morning-Herald* et le *Standard*. Les trois premiers paraissent le matin. Les whigs ou réformistes n'ont qu'un journal du matin, le *Morning Chronicle;* les autres, le *Globe*, le *Courrier,* le *Sun,* l'*Evening Chronicle*, sont des journaux du soir. Les radicaux ont pour organe le *Morning Advertiser.*

Il y a des feuilles exclusivement vouées aux bruits du monde et des coulisses, qui se font l'écho de la médisance et de la chronique scandaleuse; de ce nombre sont *The Town* (la Ville), *Argus*, *Era*, etc.

Les modes, le sport, les courses, les sciences, ont aussi leurs organes, tels que *the Miror of Fashion, the Court Journal, Atlas, the Bell's Life*, etc.

Il y a des recueils spéciaux consacrés à l'illustration, par exemple, *The Illustrated London news*, *The London Journal* et *The Penny Magazine*, modèle de notre Magasin pittoresque. La première de ces publications jouit d'une vogue européenne. Mentionnons encore trois revues estimées, le *Blackwood's* et le *Frazer's Magasine*, paraissant mensuellement, et le *Quarterly Review*, publié une fois seulement par trimestre. N'oublions pas non plus un journal hebdomadaire écrit en langue française, le *Courrier de l'Europe.*

Enfin citons le plus connu et le plus piquant de tous les journaux à caricatures, *The Punch*, inspiré par le Charivari de Paris, et qui a laissé loin derrière lui le succès de son maître. Ce pamphlet illustré, dont la verve railleuse et le crayon drôlatique s'attaquent aux puissances et aux ridicules du jour, paraît le samedi et se vend quelquefois au nombre de 100,000 exemplaires.

Le système d'abonnement est inconnu à Londres, comme dans tout le reste de l'Angleterre ; mais le système de vente s'y pratique sur la plus large échelle. On trouve dans toutes les rues tant soit peu fréquentées des marchands appelés *New-venders*, qui envoient les journaux à domicile ou les louent pour une heure ou davantage, au choix du lecteur. Le prix d'achat varie, suivant les dimensions des feuilles, depuis trois pence et demi, jusqu'à six pence. Celui de location est généralement fixé à deux pence par feuille et par heure.

Il n'y a nulle comparaison à faire pour l'importance et la richesse entre la haute presse de Paris et celle de Londres. Il est des journaux, parmi lesquels le *Times* tient le premier rang, qui entretiennent à l'étranger des correspondants politiques pour recevoir dans leur primeur des nouvelles que

leur empruntent fréquemment les journaux des pays mêmes d'où elles proviennent. On cite tels de ces agents soldés sur le pied de huit et dix mille francs par an. Le *Times* et le *Morning-Herald*, le plus opulent et le plus redoutable de ses rivaux, ont même sur le continent des courriers qui luttent de vitesse, particulièrement à l'arrivée en France de la malle de l'Inde, dont le contenu a, pour l'Angleterre en général et pour son commerce en particulier, le plus sérieux intérêt. On voit même quelquefois l'administration d'un simple journal accomplir des tours de force devant lesquels reculent les administrations publiques. Le *Sun*, par exemple, le premier des journaux du soir, fit chauffer à ses frais un convoi spécial et un bateau à vapeur pour expédier à Paris, à 3 heures du matin, le discours prononcé par la reine d'Angleterre à 3 heures de l'après-midi, à l'ouverture du Parlement, en l'année 1850. C'est ce même journal qui, lors des débats concernant les réformes financières, publia, trente-cinq minutes après qu'elle fut terminée, la fameuse harangue de sir Robert Peel, laquelle avait duré trois heures et demie et absorbait dix des immenses colonnes du journal. Neuf sténographes, qui se remplaçaient de cinq minutes en cinq minutes, avaient effectué ce prodige, et, chose surprenante, la composition du texte suivait si rapidement la distribution de la copie, qu'elle ne resta jamais de plus de vingt minutes en arrière de la parole de l'orateur.

Sur de pareils échantillons, on doit juger des énormes dépenses que s'impose un journal de premier ordre. Il en est dont le budget hebdomadaire ne s'élève pas à moins de 15,000 fr., rien que pour les frais du personnel et de la rédaction. Aussi leur opulence est-elle proportionnée à leurs sacrifices. La propriété du *Times* est divisée en vingt-quatre actions, dont chacune représente une valeur de 300,000 fr., total sept millions deux cent mille francs. Ces mêmes actions se vendaient, il y a peu d'années, 2,500 fr. à peine. Ce pro-

digieux accroissement de prix témoigne de l'habileté, de l'intelligence, nous dirions presque du génie de la direction présente.

L'imprimerie du *Times* possède des machines puissantes dont l'une tire jusqu'à 10,000 exemplaires à l'heure. On obtient facilement l'autorisation de visiter les ateliers en adressant une demande écrite à l'administration du journal. Les jours les plus propices pour cette visite sont les lundis, les mercredis et les vendredis, de 3 à 5 heures de relevée.

La législation anglaise impose, comme la nôtre, à l'éditeur d'un journal une déclaration préalable et le dépôt d'un cautionnement. Le timbre, auquel les feuilles publiques sont pareillement assujetties, varie depuis un décime, pour un mètre carré, jusqu'à deux décimes et demi, quelle que soit la dimension. Cet impôt, notablement diminué depuis 1836, était jadis de 40 centimes (droit fixe); en outre, le fisc prélevait sur le produit de chaque annonce une contribution de 3 fr. 70 c., réduite aujourd'hui à la moitié, soit 1 fr. 85 c. Nonobstant cette contribution, le revenu des annonces est pour les journaux anglais une véritable fortune, car la publicité a atteint chez nos voisins d'outre-Manche une popularité dont elle est encore éloignée chez nous, malgré l'essor qu'elle a pris depuis quelques années. Plus de la moitié du contenu des feuilles de Londres se compose d'annonces imprimées en caractères microscopiques, et l'abondance en est telle que souvent elle exige l'adjonction d'un ou de plusieurs suppléments. On sait, du reste, que Londres est la terre classique de la publicité; et sans parler des innombrables placards qui tapissent non-seulement les murailles, mais encore les parois des omnibus, il y a des affiches ambulantes qui circulent portées à dos d'homme, et même, par une innovation récente, à dos de chien.

Les propriétaires du *Panorama du Nil* imaginèrent de faire partir du haut de leur bâtiment un certain nombre de bal-

lons qui semaient des bulletins, et toute personne qui rapportait un de ces bulletins avec l'indication du lieu où elle l'avait ramassé, était admise à voir le Panorama en payant moitié prix. Ce bulletin, nécessairement montré aux amis et connaissances, devenait ainsi une annonce fructueuse.

La rédaction des feuilles et des revues de Londres se recrute parmi les sommités de la politique et des lettres : aussi le prix de la collaboration est-il généralement plus élevé que chez nous. Ainsi, tandis que les honoraires d'un écrivain flottent, à Paris, de deux à trois cents francs par feuille (16 pages in-8°), ils atteignent communément, à Londres, le double de cette somme, et souvent plus.

LIEUX DE RÉCRÉATION ET DE DISTRACTION.

Bien que le nombre des théâtres et des amusements de tout genre ne laisse pas d'être considérable, on ne peut disconvenir que, comparativement à Paris, par exemple, il ne réponde pas au chiffre de la population. Londres est surtout une ville d'affaires et de commerce. La fréquentation des Lloyds, des Clubs et le goût des jouissances familières du foyer domestique enlèvent au théâtre et aux autres divertissements beaucoup de ceux que leur fortune mettrait à portée de s'y adonner. De plus, il faut considérer qu'à Londres, contrairement à ce qui se passe chez nous, la saison des plaisirs s'ouvre avec le printemps pour se fermer avant l'automme. Les endroits de récréation se trouvent donc forcément, pour la plupart, ou clos ou abandonnés durant la mauvaise saison, ce qui entrave nécessairement l'esprit d'entreprise, condamné à une léthargie de sept à huit mois tous les ans.

Telle qu'elle est pourtant, la nomenclature des passe-temps concentrés dans la ville de Londres est encore assez longue pour satisfaire aux exigences de l'étranger, dût-il habiter pendant un mois la capitale de la Grande-Bretagne, et nous doutons même qu'un séjour de cette durée soit suffisant pour l'épuiser.

Nous croyons devoir faire observer que nous ne sommes point assujettis ici, comme dans tout le reste de ce livre, à l'ordre scrupuleusement alphabétique. Nous avons échelonné les établissements suivant le rang que leur assigne leur importance ou leur popularité. C'est à ce titre que nous avons mis les théâtres en première ligne.

THÉATRES SUPÉRIEURS.

THÉATRE DE LA REINE (*Her Majesty's Theatre*), autrement nommé **OPÉRA ITALIEN**. — Cet édifice, d'un aspect vraiment monumental, est situé à l'angle d'*Haymarket* et de *Pall-Mall*. La colonnade qui règne tout alentour, et derrière laquelle s'abrite une spacieuse galerie, ne contribue pas peu à cet effet imposant. Les abords de la salle, il faut le dire, le vestibule, les escaliers, les corridors, ne répondent pas, tant s'en faut, à la majesté de l'extérieur, mais en revanche la salle elle-même offre un coup d'œil vraiment merveilleux. Assez vaste pour donner accès à plus de 3,000 spectateurs, elle égale en étendue celle de la Scala, de Milan, la plus grande que l'on connaisse. Sa forme ne représente pas mal celle d'un immense étui à violon. La scène, reléguée à l'extrémité la plus étroite, est d'une exiguïté peu en rapport avec la capacité de la

salle, et qui ne laisse pas d'être assez gênante pour le jeu des acteurs et surtout pour les ébats chorégraphiques. On y a suppléé tant bien que mal en donnant à l'avant-scène ou *proscenium* un développement triple au moins de celle du Grand-Opéra de Paris. L'éclairage de la rampe et du théâtre, aussi abondamment prodigué qu'ingénieusement ménagé, produit des phénomènes de lumière qui tiennent du prodige. Sous ce rapport, les Anglais sont nos maîtres et nous laissent loin derrière eux. Le luminaire de la salle laisse, au contraire, beaucoup à désirer; mais peut-être cela tient-il moins encore à l'immensité du vaisseau qu'à un contraste calculé d'où résultent, pour le spectateur, d'éblouissants effets d'optique. La décoration des loges, plus splendide qu'élégante, consiste en draperies de soie jaune relevées de franges d'argent. Il y a cinq étages de loges, et chacune d'elles, à l'exemple du théâtre San-Carlo, à Naples, est garnie de rideaux qui s'ouvrent et se ferment à volonté. On prétend que les frais d'ornementation et de tapisserie n'ont pas coûté moins de 50,000 liv. st. (1,000,000). S'il en est ainsi, l'effet produit est loin de répondre à la dépense, et nos grandes salles de Paris, l'Opéra, l'Opéra-Comique, l'Opéra-Italien, quoique infiniment moins magnifiques, l'emportent incontestablement en bon goût et peut-être en éclat.

Le Théâtre de la Reine est consacré à l'opéra italien et au ballet. Les sujets, toujours de premier ordre, sont engagés à des prix fabuleux. Tous les virtuoses, tous les danseurs, toutes les danseuses célèbres des premiers théâtres du monde, ont tour-à-tour illustré la scène que dirige aujourd'hui le célèbre impresario Lumley. C'est à lui que l'Angleterre a dû de connaître l'incomparable Jenny Lind, qu'il enleva au poids de l'or au théâtre de Stockholm, et qui réalisa à Londres des recettes de plus de 100,000 fr. Maintenant M. Lumley joint à l'exploitation de l'Opéra-Ita-

lien de Londres, celui de l'Opéra-Italien de Paris, dont il a obtenu le privilége, et sur lequel il transporte, durant l'hiver, l'admirable troupe dont les *dilettanti* de Londres jouissent durant le cours de la belle saison. En effet, l'année théâtrale commence dans cette dernière ville avec le mois de février et finit avec le mois de juillet. L'inauguration et la clôture sont, pour un étranger, les représentations les plus curieuses. La troupe tout entière y chante solennellement en chœur l'air national, *God save the Queen*, que le public anglais accompagne de ses applaudissements et trop souvent, hélas! de la voix. Les jours de spectacle sont les mardis, jeudis et samedis. Les bureaux sont ouverts à 7 heures 1/2, le rideau se lève à 8 heures, sauf le samedi, jour où l'on commence une demi-heure plus tôt, la toile devant tomber rigoureusement à minuit, à cause de la solennité du dimanche. (Voir, au chapitre MOEURS, le mot *Dimanche*.)

Prix des places : PARTERRE, 8 sh. 6 pence; stalles d'orchestre, 21 sh.; stalles de galerie, 5 sh.; galerie, 3 sh. 6 pence. On loue des loges pour la saison ou pour la soirée, soit au théâtre même, soit chez divers libraires ou marchands de musique, dont on trouve les adresses dans les journaux. Le plus connu est M. Mitchell, libraire, *Bond street*. On trouve chez lui des billets de parterre à 8 sh. 6 pence. Les places louées à l'avance se paient 1 sh. en sus pour l'enregistrement. Elles sont garanties seulement jusqu'à la fin du premier acte. Les locataires de loges à l'année reçoivent des jetons d'ivoire qu'ils sont libres de donner ou de vendre quand ils ne vont point en personne au spectacle; mais les entrées acquises à titre personnel ne sont point susceptibles d'être transmises.

NOTA. Les dames sont admises au parterre, et elles y forment même assez souvent la majorité; mais elles ne sont reçues qu'en toilette de soirée, c'est-à-dire coiffées en cheveux ou en bonnet habillé. Les hommes doivent avoir l'habit

noir ou bleu et la cravate blanche ou noire unie ; la plus légère broderie de couleur est impitoyablement consignée au contrôle. Il en est de même du chapeau gris. Du reste, les employés du théâtre sont les premiers à donner l'exemple de ce sévère *decorum*, et depuis le dernier contrôleur jusqu'à l'huissier placeur préposé au service de l'intérieur, tous sont rigoureusement tenus à l'étiquette de l'habit noir.

COVENT GARDEN THEATRE, aujourd'hui OPÉRA ROYAL ITALIEN. — Ouvert en 1809, dans *Bow street*. Le portique est copié, dit-on, sur celui de l'ancien temple de Minerve, à Athènes. Deux niches latérales contiennent les statues de la Tragédie et de la Comédie, et deux bas-reliefs représentent le drame antique et le drame nouveau. Autrefois consacré à ces divers genres, ce théâtre est présentement tout à l'opéra italien. Il y a peu d'années, le fils d'un brasseur de Londres, M. Delafield, saisi de l'ambition de créer une concurrence au Théâtre de la Reine et encouragé dans cette entreprise par divers sujets éminents en mésintelligence avec M. Lumley, jeta dans le gouffre de cette opération hasardeuse un patrimoine de plusieurs millions. Moins de deux ans suffirent pour engloutir toute cette fortune et pour laisser l'imprudent spéculateur ruiné et criblé de dettes. Aujourd'hui, le théâtre est exploité par une troupe constituée sur les bases du système social, et que président, comme directeurs-sociétaires, Mario et Mlle Grisi. Patroné par une partie de l'aristocratie anglaise, Covent Garden ne laisse pas de faire au Théâtre de la Reine une concurrence assez formidable. Il exploite particulièrement les chefs-d'œuvre lyriques de l'Opéra français, traduits en langue italienne. La salle, aussi spacieuse que sa rivale, est d'une coupe circulaire. La richesse de l'intérieur se révèle dès les premiers pas. Le vestibule et le grand escalier sont peints en marbre de Sienne et garnis d'une profusion de colonnes et de candélabres bronzés. Dans la pièce d'entrée, on voit une belle statue de Shakespeare,

d'ailleurs assez mal à sa place depuis la nouvelle destination de l'édifice. Vient ensuite le grand foyer, décoré d'une élégante colonnade et richement meublé de glaces et de divans. Tout ce luxe, il est vrai, est en pure perte, car les foyers des théâtres anglais, abandonnés par les gens comme il faut, sont fréquentés par à une classe de femmes qui ne portent de noms honnêtes dans aucune langue. Le coup d'œil de la salle proprement dite est admirable : la décoration est blanche et bleue, rehaussée d'or, et les tentures sont en soie cramoisie. La coupole, ornée de belles peintures allégoriques, est percée au centre d'un jour d'où descend un lustre gigantesque. Les étages sont au nombre de 6, les stalles de 250; le parterre est commode et garni de siéges excellents. Le prix des places diffère peu de celui du Théâtre de la Reine. Stalles ; une guinée; parterre, 8 sh.; 1er amphithéâtre, de 8 à 14 sh.; 2e amphithéâtre, de 7 à 15 sh. ; galerie supérieure, espèce de paradis, 5 sh. Même tenue obligée qu'au théâtre ci-dessus, mêmes jours de spectacle, même heure pour l'ouverture des bureaux et le lever de la toile.

DRURY LANE THEATRE, *Bridge street*, *Covent Garden*. — Erigé sur l'emplacement de l'ancienne salle des combats de coqs, où sir William Davenant joua avec sa troupe jusqu'en 1658. Plusieurs fois brûlé, démoli, rebâti, il se présente aujourd'hui sous la forme d'un édifice un peu massif précédé d'un portique qui ne manque pas d'élégance et décoré extérieurement de deux statues de Shakespeare et de celles de Kean et de Garrick, ses plus habiles interprètes. L'intérieur, orné avec autant de richesse que de goût, peut contenir près de 3,000 spectateurs. On joue à Drury Lane l'ancien et le nouveau répertoire, des opéras, des ballets du crû et des pièces à grand spectacle. Un beau foyer sert, durant les entr'actes, de promenade aux spectateurs. Lever du rideau à 7 heures. Prix des places : loges, 4 sh. ; parterre, 2 sh. ; première galerie, 1 sh. ; deuxième galerie, 6 pence.

HAYMARKET ROYAL THEATRE. — Dans la rue dont il porte le nom ; il fut ouvert en 1821. L'extérieur, orné d'un beau portique que supportent six colonnes corinthiennes, offre un coup d'œil assez monumental. L'intérieur est disposé avec assez d'habileté pour qu'aucun spectateur ne perde ni un mot ni un geste de ce qui se passe sur la scène. Trois rangs de loges, un parterre et deux galeries. Contenance : 2,000 personnes à peu près. On y joue des opéras-comiques indigènes, des comédies, des tragédies, des vaudevilles et des drames. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : loges, 5 sh. ; parterre, 3 sh. ; première galerie, 2 sh.; deuxième galerie, 1 sh.

PRINCESS'S THEATRE. — *Oxford street*, en face du bazar dit le Panthéon. C'est une des salles les plus commodes, les plus élégantes et les plus confortables qu'on connaisse. Elle contient 2,000 auditeurs. C'est à peu près le même répertoire que celui du théâtre précédent. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : première galerie, 5 sh. ; loges, 4 sh.; parterre, 2 sh.; amphithéâtre, 1 sh.

ST.-JAMES'S THEATRE, ci-devant *Princes's Theatre*. — *King street*, *St-James*. Ouvert en 1835 sous la direction de Braham, chanteur fameux, auquel il appartenait. Il fut loué, il y a quelques années, par M. Mitchell, opulent libraire, qui, après en avoir fait une ravissante bonbonnière, toute tapissée de soie et d'or, le métamorphosa en théâtre français, et en fit l'asile de tous les grands acteurs parisiens en congé. On y jouait des vaudevilles, des drames, des comédies, des tragédies et même des opéras-comiques, suivant le genre de talent des artistes en représentation. Mlle Rachel obtint sur ce théâtre un succès fou, et cependant insuffisant pour couvrir les émoluments de la grande tragédienne. Les exigences des artistes jointes à la générosité naturelle de l'*impresario* ont fini par entraîner ce dernier à des pertes si considérables, qu'il a pris le parti d'abandonner l'opération.

En ce moment, la capitale de la Grande-Bretagne est veuve d'une scène française, et quel autre après M. Mitchell osera affronter les chances d'une spéculation contre laquelle ont échoué le zèle et l'expérience d'un capitaliste aussi habile qu'entreprenant?

La meilleure compagnie de Londres et la reine elle-même honoraient fréquemment le théâtre St-James de leur présence. — Prix des places : stalles, 10 sh. 6 pence; parterre, 3 sh.; galerie, 2 sh.

THÉATRES SECONDAIRES.

ROYAL LYCEUM THEATRE. *Wellington street.* — La salle est décorée avec goût et bien distribuée pour les commodités du public. On y joue des vaudevilles, des pièces à grand spectacle, des féeries et l'on y donne des concerts. Ce théâtre est dirigé par Mme Vestris.—Lever du rideau, à 7 heures. Prix des places : Rotonde, 5 sh.; grandes loges, 4 sh.; parterre, 2 sh.; galerie, 1 sh.

ADELPHI THEATRE, dans le *Strand.* — Vaudevilles, farces, pièces burlesques. La troupe est, dans le genre comique, la meilleure qui soit à Londres. Une ancienne actrice française, madame Céleste, en est directrice. C'est là que se donnent rendez-vous les amateurs du gros rire. Ce théâtre est un des plus élégants et le mieux fréquenté de ceux du second ordre. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : loges, 4 sh. ; parterre, 2 sh. ; galerie, 1 sh.

ROYAL OLYMPIC THEATRE. *Wych street, Drury Lane.* — Décoré dans le même goût que St-James. Vaudevilles, farces, petits opéras-comiques. Lever du rideau, 7 heures. Prix des

places : loges, 3 sh. ; parterre, 1 sh. 6 pence ; galerie, 6 pence.

MARY-LE-BONE THEATRE. *Church street, Paddington.* — Le plus spacieux et le plus commode des théâtres secondaires. Il peut contenir jusqu'à 2,500 spectateurs. On y joue toutes espèces de pièces. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : premières loges, 3 et 4 sh. ; secondes loges, 2 sh. 6 pe ce ; parterre, 1 sh. ; galerie, 6 pence.

CITY OF LONDON THEATRE. *Norton Folgate, Bishopsgate.* — Le lustre est en imitation de porcelaine. Même répertoire que le théâtre précédent. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : loges, 1 sch, ; parterre, 6 pence ; galerie, 3 pence.

VICTORIA THEATRE. *Waterloo road.* — Quelquefois ouvert toute l'année, contre l'habitude des autres théâtres, dont la plupart ne sont ouverts que pendant une saison déterminée. Répertoire universel. Lever du rideau, 6 heures 1/2. Mêmes prix qu'au théâtre de la Cité.

SADLER'S WELLS THEATRE. *St-John's street road. New River head Islington.* — Ouvert une grande partie de l'année. Ce théâtre était autrefois fameux par ses pantomimes comiques. On y a récemment ajouté le répertoire de Shakespeare. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : loges, 2 sh. ; parterre, 1 sh. ; galerie, 6 pence.

QUEEN'S THEATRE. *Tottenham Court Road.* — Ouvert en général durant toute l'année. Primitivement construite pour donner des concerts, cette salle est aujourd'hui consacrée à des représentations dramatiques. Lever du rideau, 7 heures moins 1/4. Mêmes prix qu'à *Sadler's Wells Theatre.*

ROYAL PAVILION THÉATRE. *White Chapel Road*, extrémité Est de la ville. Vaudevilles, ballets, etc. Le répertoire de ce théâtre est un peu supérieur à celui de ses rivaux, attendu que son

éloignement rendant sa concurrence sans danger pour les établissements dramatiques de premier ordre, ceux-ci se montrent moins sévères pour les excursions qu'il tente dans leur propre genre. Lever du rideau, 6 heures 1/2. Prix des places : loges, 1 sh.; parterre, 6 pence; galeries, 3 pence.

THÉATRE ÉQUESTRE.

BATTY'S NEW AMPHITHEATRE, autrefois ASTLEY'S THEATRE, ainsi appelé du nom d'Astley, son directeur. *Westminster Bridge Road.* — C'est le Franconi de Londres. Consumée par le feu il y a plusieurs années, la salle a été reconstruite sur les plans de N. Usher, clown de la troupe. La salle, dont la distribution est parfaitement entendue, manque de ce luxe et de ce confortable qu'on est habitué à trouver dans presque tous les théâtres de Londres. Le cirque a 40 mètres de circonférence ; la scène, 32 mètres de profondeur sur 16 de largeur. Le frontispice de celle-ci représente un arc-de-triomphe. La salle contient 4,000 spectateurs. Lever du rideau, 7 heures. Prix des places : loges, 4 sh. ; parterre, 2 sh.; galerie, 1 sh. ; deuxième galerie, 6 pence.

A l'exception des deux Opéras Italiens, tous les autres théâtres de Londres réduisent leurs prix à partir de neuf heures du soir. La réduction est généralement de moitié ou à peu près. Aux théâtres de la Cité et de Victoria, il n'y a de diminution que pour les loges. Cet usage, consacré de temps immémorial, est considéré par la population de Londres comme aussi inviolable que l'*Habeas Corpus*, et le directeur de théâtre qui s'aviserait de le supprimer s'exposerait aux plus graves conséquences. Exemple : le fameux comédien Garrick, l'orgueil et l'idole de l'Angleterre, étant

directeur de Drury Lane, tenta une fois d'abolir la loi du demi-prix (*half price*). A cette nouvelle, toute la ville s'émeut; on se presse soit dans la salle, soit à ses portes; à peine le rideau est-il levé, qu'un tumulte effroyable éclate dans la salle : les banquettes sont brisées, les loges démolies, le théâtre entier est mis en pièces, et Garrick, l'illustre Garrick, est réduit à venir sur la scène faire amende honorable à genoux. Cette humiliation fut un coup si terrible pour l'orgueil légitime de ce grand comédien, que jamais, depuis cette soirée, il ne voulut consentir à reparaître sur le théâtre, quelles que fussent, pour fléchir sa résolution, les instances de la noblesse et du roi lui-même.

A l'exception des pièces de Shakespeare, de Dryden, de Sheridan et de quelques autres anciens auteurs, le répertoire des théâtres de Londres se compose à peu près exclusivement de pièces traduites ou imitées du français. Scribe est le grand pourvoyeur chez lequel s'alimente l'imagination de presque tous les auteurs dramatiques de l'Angleterre. Exceptons-en toutefois les féeries et les *clowneries*, espèces de parades à tours de force et à grand spectacle; en ce genre-là, ils sont nos maîtres, et l'art des *trucks* (c'est ainsi qu'on appelle ces sorcelleries et ces escamotages dont le secret est dans la manche du machiniste), est arrivé chez eux à un degré de perfection qui semble enfanter des prodiges. Par malheur, les décorations sont loin de valoir les machines, et leurs peintres sont inférieurs aux nôtres.

Les clowns sont d'une légèreté, d'une adresse, d'une souplesse, d'une élasticité incomparables ; mais les acteurs, ceux mêmes qui plaisent le mieux au public de Londres, ne produisent sur les Français qu'une médiocre impression, tant les goûts et les habitudes dramatiques diffèrent des deux côtés du détroit. Quant aux chanteurs anglais, il n'en faut point parler. Tout ce qu'il y a de bon en fait de musi-

que est composé et chanté par des étrangers. La musique nationale est reléguée sur les petits théâtres, et le peu d'exécutants passables s'engagent ou tâchent de s'engager à l'un des deux opéras italiens. Toutes les danseuses un peu marquantes viennent de Paris ou d'Italie, et les ballets, quand ils ne procèdent pas de la même source, émanent toujours de chorégraphes étrangers. En résumé, l'Angleterre est, en matière de théâtre, le pays qui paie le mieux les talents, mais qui en produit le moins.

Toutes les salles de Londres sont des propriétés particulières qu'on loue ou que l'on fait valoir. Aucun théâtre ne reçoit de subvention, ni de la ville ni de l'État. Néanmoins l'industrie théâtrale est limitée dans des bornes fixées par un bill de 1737, et qui attribue au gouvernement la faculté de déterminer le nombre des salles de spectacle, et le droit d'examen préalable sur les ouvrages destinés à la représentation. En vertu de cette loi, la police de la scène appartient au lord chambellan, seul juge de ce que commande l'intérêt des mœurs, de la sécurité publique, ou même du respect dû aux personnes.

BALS. CONCERTS. JARDINS PUBLICS. TAVERNES. SALOONS.

Il y a, durant la saison de Londres, des fêtes, des bals parés et masqués, des soirées musicales, etc., qui ont lieu dans diverses salles construites *ad hoc*. Les plus recherchées et les plus belles sont les Salons du Concert de la Reine (*Queen's Concert Rooms*), *Hanover Square*, où l'on remarque la loge royale, décorée avec une extrême richesse, et les salons dits *Willis's Rooms*, King street. C'est dans ce spacieux

local que se donnent les célèbres BALS D'ALMACK, rendez-vous de l'élite de la société anglaise et de la fleur de la noblesse et de la fashion. Ces bals, dont la bourgeoisie est sévèrement exclue et où l'on n'est admis, pour ainsi dire, que ses parchemins à la main, sont l'objet de l'ambition et des brigues de tout ce qui aspire à faire figure dans le monde. Mais les dames patronesses, chargées de contrôler les titres des solliciteurs, sont très-avares d'invitations, et il est fort rare de voir un intrus tromper leur vigilante surveillance, car elles sont responsables des billets d'admissions qu'elles distribuent, et qui doivent être, sous peine de nullité, revêtus de leur signature. Il faut avouer, du reste, que l'attrait du fruit défendu et la gloriole de la vanité satisfaite sont à peu près les seuls mobiles de la vogue des bals d'Almack. En effet, les salons en sont assez mesquinement décorés et les rafraîchissements au-dessous du médiocre. On n'y danse guère et l'on y cause peu; mais on s'y montre, et l'on n'en demande pas davantage. Le bal d'Almack a lieu toutes les semaines. Le prix d'entrée est de 10 sch.

Pour les bals et les concerts accidentels, consulter les feuilles publiques, toujours bien renseignées à cet égard.

CASINO-LAURENT.—Cet établissement est situé dans *Windmill street.* — La première partie de la soirée est consacrée à un concert vocal et instrumental. A neuf heures s'ouvrent les quadrilles, qui tiennent un peu, quant à la liberté de la danse, des bals de Mabille et du château d'Asnières. Bon orchestre, rafraîchissements passables. Prix d'entrée : 1 sh.; stalles réservées, 6 pence en sus. Le Casino est fermé l'été ; durant cette saison, l'orchestre est transféré au *Jardin de Crémorne.* (Voir ci-après.)

CREMORNE GARDEN (*Jardin de Crémorne*). — A l'extrémité ouest de *King's Road Chelsea.* Vaste jardin. Belle pelouse pour les danseurs; divertissements de tous genres. Ouverture :

6 heures. — Prix dans la semaine, 1 sh.; le dimanche, 6 pence. Ce jour étant, en vertu de la loi religieuse, consacré à la prière et au repos, les établissements de ce genre n'offrent d'autres plaisirs que la promenade et les rafraîchissements. Les bateaux à vapeur transportent l'amateur au jardin de Crémorne moyennant 2 pence, et les omnibus, moyennant 6 pence. On y rencontre nombre de familles de petits bourgeois et d'artisans.

SURREY ZOOLOGICAL GARDENS (*Jardins zoologiques de Surrey*), *Walworth*.—Concert sous la direction de Jullien, tous les soirs à 6 heures, sauf le samedi et le dimanche. Jardins immenses. Pièce d'eau considérable. Grand spectacle pyrotechnique au bord du lac. Belle ménagerie renfermant toutes sortes d'animaux sauvages. Bâtiment vitré de 100 mètres de tour où sont enfermées les bêtes féroces ; palais des singes, enclos des éléphants, des ours ; volières remplies d'oiseaux rares, etc. Cet établissement, sans analogue en Europe, est placé sous le patronage des plus grands personnages, qui s'honorent du titre de fondateurs. C'est l'endroit de distraction le plus curieux et le plus complet qui soit à Londres. Il s'y fait des ascensions de ballons, des expositions de fleurs, etc. Prix d'entrée : 1 sh. Il faut visiter la ménagerie de 4 à 5 heures ; c'est le moment du repas des animaux.

VAUXHALL GARDEN (*Jardin du Vauxhall*). — En amont de la Tamise. Ouvert tous les jours excepté le samedi depuis 8 heures. Concert vocal et instrumental. Bon orchestre; chanteurs médiocres. A 11 heures, feu d'artifice; bal à minuit. Les illuminations sont fort belles, et le jardin renferme une quantité de grottes, jets d'eau, statues, surprises, etc. Prix, 2 sh. 6 pence. Les bateaux à vapeur et les omnibus font constamment le trajet de tous les quartiers au Vauxhall, mais ils ne circulent plus après minuit.

Station du chemin de fer de South-Werten par la station

de Waterloo brigde. Les trains partent pour Londres après la fermeture du jardin.

TEA GARDENS (*Jardins à thé*). — Ces établissements, très-nombreux, sont situés aux extrémités de Londres, et tiennent à la fois des cafés-chantants et des guinguettes de la banlieue de Paris. On y prend, sous de jolis berceaux, au milieu de parterres de fleurs, du thé, du café, de la bière, et toutes sortes de rafraîchissements d'assez bonne qualité. Il y en a même où l'on dîne. C'est le rendez-vous de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière honnête et tranquille. Il va sans dire que la musique est suspendue le dimanche. En hiver, les *Tea Gardens* sont remplacés par les *taverns*.

TAVERNS. — Ce sont des espèces de cafés ou de cabarets de bas étage, égayés par des chanteurs infimes, qu'accompagne un pauvre piano. Le chant et la bière ou le gin font tous les frais de la soirée. La population, exclusivement composée d'hommes, ne laisse pas d'être curieuse à étudier. La plus célèbre de ces tavernes, tant pour la musique que pour la consommation, est située dans le *Strand*, en face *Exeter Hall*. On y entend des morceaux d'ensemble et des chansonnettes comiques. Elle porte le nom de *The Coal-Hole*. La plupart des tavernes sont ouvertes toute la nuit. Celle du *Doctor Johnson's Bolt Court*, *Fleet street*, ouvre à neuf heures du soir et ferme à minuit.

SALOONS.—Genre d'établissements inconnus à Paris, et que la police se garderait bien, avec raison, d'y tolérer. Ces bouges, où fleurit le *beau sexe* (mais de quelle espèce!) et où refluent tous les escrocs et tous les sacripants de Londres, est malheureusement aussi le rendez-vous de quelques jeunes et opulents désœuvrés que l'ennui conduit dans ces lieux de perdition. Si l'étranger se hasarde à les explorer, il fera bien de se tenir en garde contre les piéges des Aspasies qui en font les honneurs et de leurs dignes acolytes. Pour celui

qui préfère se borner à les connaître de *réputation*, voici la peinture qu'en a tracée tout récemment un témoin oculaire qui venait de visiter Londres :

« Autour de Regent street, dans le quartier réservé aux » étrangers, sont des espèces de cafés. Dans une rue » obscure, une porte s'ouvre, un petit bureau se présente, » vous payez un shilling et vous entrez. Là vous trouvez ce » que l'on nomme un Salon, *Saloon ;* là vous rencontrez la » misère et l'insomnie en habits de bal, l'ivresse qui étour- » dit la douleur, la furie de la valse et de la danse, qui » entraînent dans leur tourbillon un passé et un avenir » perdus !... Pauvre spectacle de cette grande et sage » nation, qui cache sous les ténèbres de la nuit les plus igno- » minieuses de ses plaies; qui laisse s'ouvrir, sous la sur- » veillance impuissante de la police, ces arènes du vice » effréné où, sous prétexte de liberté individuelle, bien des » jeunes gens des familles les plus riches et les plus puis- » santes viennent enfouir leur santé, leur fortune, leur mo- » ralité !... »

Et pourtant ce tableau, si affligeant qu'il soit, est encore moins sombre que le portrait, tracé par le même écrivain, des *Saloons* où se réunit l'écume de la populace, la lie des prostituées et des vagabonds.

« Venez, descendez dans les bouges du *Strand*, dans les » tavernes souterraines, dans les tapis-francs de la Cité, et » là, prenez-y garde, il ne s'agit plus ni de vos poches ni » de votre bourse, il peut être question de votre vie. Poussez » cette porte, vous vous trouverez dans une salle étroite et » longue. L'hôtelier ou l'hôtelière, placés derrière un comp- » toir d'étain, sont tout prêts à verser du gin, de l'eau-de- » vie, de l'ale, non pas pour vous ni pour vos amis seu- » lement, mais pour une horde de créatures sans nom, » cachant leur beauté native sous des haillons prétentieux, » où la misère cherche le luxe à travers les déchirures et

» les taches qu'elles doivent au long usage de ces vêtements, » où est inscrite la date de leur déshonneur! Vous éloignez- » vous, on sourira de votre retraite, que l'on imputera plu- » tôt à votre avarice qu'à votre lâcheté. Ne craignez rien, » payez, car vous faites souvent la charité à des pauvres » êtres déchus qui n'ont pas eu de pain, et qui trompent » leur faim en étanchant leur soif fiévreuse.

» Descendez ailleurs, par cet escalier tortueux. Aventu- » rez-vous dans ces souterrains obscurs, qui sont de niveau » avec le lit de la Tamise. Entrez dans ces salles, où le gaz » peut à peine jeter une lueur bleuâtre sur les visages pâles » de ces hommes, de ces femmes affamées, qui vous regar- » dent entrer avec le sourire de la bête fauve, sachant bien » que vous venez les visiter par curiosité. A votre aspect, un » silence profond s'établit: les pipes sont, pour une seconde, » retirées de la bouche. On se recueille, on se prépare. Là » vous devez faire dose de courage, car vous ne rencontrez » plus ce sentiment de l'hospitalité anglaise. Votre qualité de » Français n'est pas en bonne odeur. Pour peu que vous prê- » tiez l'oreille, vous ne serez pas rassuré. *French dogs*, mur- » murent à vos oreilles ces hommes qui ont depuis trente » ans appris dans les souvenirs de leurs pères, les ennemis » de Napoléon, à détester ces *ogres* qui menaçaient le monde. » Soyez circonspect et contentez-vous d'écouter, d'ap- » plaudir même un chanteur irlandais qui vient jeter dans » cette fange quelque rose de Thomas Moore. La faim pré- » side dans cet antre, et la débauche vient donner le change » à l'assouvissement de la faim. Le spectacle est hideux; » la tristesse vous gagne, et vous devez vous regarder comme » très-heureux si vous avez échappé à quelque tumulte or- » ganisé tout exprès pour vous faire payer un peu durement » votre curiosité. »

Le plus fréquenté des *Saloons* de premier ordre est *The*

Garrick's Head, situé dans Bow street, vis-à-vis du théâtre de Covent Garden.

CURIOSITÉS DIVERSES.

COLOSSEUM (le Colysée). — Ce gigantesque édifice est érigé dans Regent's Park, côté de l'Est. C'est un polygone à seize angles, couvert en vitres et précédé d'un beau portique à colonnes doriques. On y a vu d'abord le panorama de Londres, et plus tard le panorama de Paris, par un beau clair de lune. Cette toile, qui occupe près de 15,000 mètres carrés, peut être considérée de plusieurs étages, et offre, à chacun d'eux, un point de vue différent. Une machine fort ingénieuse transporte, presque sans mouvement sensible, les spectateurs de bas en haut, et *vice versâ*. On y voit aussi une chaumière en Suisse, entourée de bois et de glaciers ; une serre garnie de plantes et de fleurs rares, et une exposition d'objets d'art où se trouvent des œuvres de Phidias, de Michel-Ange, de Canova, de Flaxman, etc. Au faîte du bâtiment, l'architecte a ménagé une galerie d'où l'on jouit d'une perspective immense. Ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à la chute du jour. Prix d'entrée : 2 sh.

COSMORAMA, 209. *Regent street*, — Exposition de tableaux représentant des villes anciennes et modernes, des ruines, etc., vues à travers des lentilles grossissantes. Ouvert depuis onze heures du matin jusqu'au soir. Prix d'entrée, 1 sh. ; livret, 6 pence.

DIORAMA, *Regent's Park*. — Exposition de sites, paysages, vues etc., qui passent successivement par des effets de jour et de nuit, de soleil et d'orage, véritablement surprenants. Le spectateur est placé au centre d'une salle tournante qui

le place tour à tour en face de chacun des tableaux exposés. Ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à la nuit tombante. Prix d'entrée, 1 sh.

GALERIE DE MADAME TUSSAUD, 58, *Baker street, Portman square.* — Cette exposition, fort en vogue, se compose d'une multitude de personnages historiques modelés en cire et dont la ressemblance est frappante. Un cabinet spécial renferme des reliques de l'empereur Napoléon, ainsi que la chemise que portait Henri IV le jour qu'il fut poignardé par Ravaillac. Il est rare, quand un grand crime occupe l'attention publique, que madame Tussaud ne trouve pas moyen de faire mouler l'image ressemblante des acteurs qui y ont figuré. Prix d'entrée : grand salon, 1 sh.; seconde salle, 6 pence ; catalogue, 6 pence.

Pour les spectacles nomades ou temporaires, *les tableaux vivants*, exhibitions de phénomènes humains, animaux vivants, etc., voir les annonces des journaux et les affiches fixes ou ambulantes.

CABINETS DE LECTURE. CLUBS. LLOYDS. MAISONS DE JEU, ETC.

CABINETS DE LECTURE.

Ces établissements connus sous le nom de *circulating libraries* sont très multipliés à Londres. Le prix d'abonnement varie depuis 20 fr. jusqu'à 500 fr. par an suivant l'importance de leur fonds de bibliothèque, le nombre des journaux qu'ils reçoivent et la richesse de leur intérieur. On dit que le premier établissement de ce genre fut fondé en 1725 par Allan Ramsay, d'Édimbourg. Ils abondent dans les quartiers le plus habituellement fréquentés par les étrangers,

tels que Bond street, Crawford street, Mary-le-Bow street, St-James street, Pall Mall, Regent street, Cheapside, etc. On trouve en outre des journaux et même des livres dans tous les cafés d'un certain ordre.

CLUBS.

Les clubs forment un genre d'institutions particulières à la ville de Londres et dont nos cercles parisiens ne sont qu'une imitation imparfaite. On trouve dans les clubs, moyennant une souscription annuelle de 5 à 10 guinées ou une bienvenue de 10 à 20 guinées une fois payée, suivant le règlement du lieu, tout ce qui constitue le luxe et le confortable de l'intérieur : splendides appartements, bibliothèque, salles de journaux et de brochures, cabinets de travail, de toilette et même de bains. Il y a de plus une table bien servie à un prix des plus modérés. Par une fantaisie particulière aux Anglais, il entre dans le mobilier de la plupart des clubs une balance, où les amateurs vont de temps en temps s'assurer des modifications survenues dans leur pesanteur personnelle.

Dans les clubs, le sans-façon est absolu. Fort souvent on garde son chapeau sur la tête, on s'étale sur son fauteuil, on se couche sur un divan, bref on se comporte comme si l'on était chez soi. C'est qu'en effet le club n'est, aux yeux des Anglais, qu'une espèce de domicile collectif dont la propriété est partagée entre tous les membres, et où, par la puissance de l'association, on jouit, pour une somme modique, des avantages réservés aux fortunes considérables. Les habitués sont généralement ou des cadets de famille réduits par la mort de leur père à la partie congrue, ou de riches propriétaires absents de leurs domaines pendant la session du parlement. Beaucoup de résidents à Londres vont également

au club afin d'y lire les journaux et les brochures nouvelles, dont l'achat et la location même ne laissent pas d'être dispendieux. Il y a des clubs politiques, tels que le Carlton club, rendez-vous des tories, et le Reform club, qui marche sous la bannière des whigs. Il y a des clubs professionnels, par exemple le Navy et le Military clubs, affectés aux marins et aux militaires; l'United Service club, fréquenté par le corps diplomatique et le haut personnel de l'armée ; l'Athenœum-club, consacré aux savants et aux artistes. Il y a les clubs spéciaux, le Jockey club, pour les *sporstmen* ; l'Asiatic club, pour les voyageurs qui ont vu les Indes; le Travellers club, pour les touristes qui ont parcouru le continent. Certains clubs doivent leur nom à quelque particularité bizarre; ainsi du Beefsteak club, où l'on ne mange que du beefsteak; du Cateh club, où l'on chante à table des airs nationaux, etc.

Dans tous les clubs, on joue. Le jeu consacré est le whist. Les Anglais y sont fort habiles et le jouent avec une taciturnité toujours assez mal observée en France. Les cartes sont fort incommodes, étant épaisses et grossières et d'une dimension presque double de celle des cartes françaises, ce qui ne les empêche pas d'être à un taux extrêmement élevé, par suite de l'impôt énorme qui les frappe. Chaque jeu de cartes revient à 2 sh. 6 pence au moins.

La plupart des clubs de Londres sont fort riches. Quelques-uns ont acquis ou se sont fait bâtir des résidences qui sont de véritables monuments. On cite entre autres :

Athenœum club (le club de l'Athénée), dans Pall Mall, construit en 1825 sur l'emplacement de Carlton palace. C'est le rendez-vous des arts et des sciences, et des amateurs qui les protégent et les encouragent de leur fortune. L'édifice, érigé par Decimus Burton, est inspiré du style grec. La frise est une copie exacte de celle du Parthénon. Le portique est surmonté d'une belle statue de Minerve d'après l'antique.

Guard's club (le club des Gardes), naguère célèbre sous le nom *d'enfer Crockford*, alors que des fortunes énormes s'y écroulaient et s'y élevaient en une nuit. Il est situé dans St-James street. La façade, assez imposante, est à deux étages, percée de cinq fenêtres et décorée de quatre pilastres corinthiens. L'escalier, orné de colonnes du même ordre, conduit à des appartements aussi spacieux que magnifiques, éblouissants de glaces, de dorures et de peintures. C'est un des plus beaux établissements de cette espèce.

Reform Club (club de la réforme), dans Pall Mall. Beau bâtiment flanqué de colonnes ioniques et ceint d'une balustrade de pierre. « La grande salle est admirable. Les murailles sont revêtues de stuc imitant les marbres les plus rares, et décorées avec une richesse pleine de goût. La rosace centrale du parquet est une imitation en marquetterie d'une mosaïque romaine. A l'entour de la salle vingt colonnes ioniques, en imitation de marbre et de porphyre, soutiennent une galerie supérieure, à laquelle on parvient par un escalier de marbre blanc. La coupole qui domine le centre a pour supports vingt colonnes corinthiennes dont la base repose sur le sol de la galerie. Cette construction hardie est d'un effet monumental. Le grand salon, qui occupe le sud de l'hôtel, ne le cède ni en grandeur ni en magnificence à la salle que nous venons de décrire.

» L'étage inférieur contient, en nombre assez considérable, des chambres à coucher. Londres est si grand, le temps y est de si grand prix, que l'on dépense de fortes sommes pour le ménager. Qu'un abonné ait affaire dès le matin dans le quartier du club, ou qu'il se propose de rentrer trop tard pour courir jusqu'à son domicile, il apporte ou envoie son bagage au club, et vient y coucher. Toute chambre est munie d'un cabinet de toilette avec des aiguières en marbre blanc, où deux robinets versent l'eau chaude et l'eau froide à toute heure. Savons, pâtes, parfums, essences, ustensiles de toi-

lette, on trouve là tout au complet, ainsi que des valets de chambre, si l'on veut être habillé ou rasé. Si l'on se borne à vouloir changer de costume après dîner, on a les mêmes facilités au rez-de-chaussée, et l'on évite la fatigue des étages. Là sont aussi de jolies salles de bains ; les cuisines souterraines rappellent celles de Riquet-à-la-Houppe.

» C'est là qu'on voit rôtir devant des grilles étagées, de cinq pieds de haut, formant une muraille de feu, des quartiers de bœufs, des moitiés d'agneaux et des chapelets de volailles. Une porte à deux battants, écran gigantesque, permet aux cuisiniers qui l'entr'ouvrent de lorgner le rôti sans être grillés vifs au passage. Une autre pièce, munie d'un four, sert d'officine à la pâtisserie. Plus loin est la laiterie ; ailleurs le garde-manger, où les quartiers de viande tout taillés, rangés dans des commodes énormes, sur plusieurs tiroirs à cuve de zinc, reposent sur des lits de glace. La poissonnerie offre des dispositions analogues. Tout est propre avec luxe, et la batterie de cuisine resplendit.

» La salle à manger est vaste et éclairée par neuf fenêtres donnant sur un joli jardin. Vingt domestiques en habit noir y desservent une foule de petites tables avec promptitude et sans bruit. Ils glissent sur le tapis de haute lisse, et leurs souliers ont des semelles de molleton. Le cliquetis de la vaisselle, le fracas des assiettes sont des déplaisirs inconnus des mortels fortunés qui dînent aux clubs. Et l'on s'étonnerait de la complaisance de leurs estomacs !

» Pour avoir une idée achevée du luxe de ces grands clubs, il est utile d'observer que les tapis foulés par les abonnés, et tout le linge de table en toile de Saxe, exécutés sur des métiers à la Jacquard, ont été fabriqués sur des dessins appartenant à l'établissement, dont ces étoffes portent le nom tissé en toutes lettres parmi les rosaces, les arabesques et les fleurs. De même on a ciselé les cristaux et travaillé la porcelaine pour l'usage exclusif du club, propriétaire et

signataire de ses modèles. Les gens experts en matière de fabrication apprécieront l'énorme dépense occasionnée par ce genre de *comfort.* »

Cette description, que nous empruntons à un voyage récent, et qui peut s'appliquer à la plupart des grands clubs de Londres, permet de se former une idée exacte de l'objet et de l'importance de ces sortes d'établissements.

United Service Club (club de Service uni), West-End. Gracieux édifice, précédé d'un péristyle à double étage orné de huit colonnes doriques, accouplées et surmontées d'un fronton triangulaire. La beauté de l'intérieur répond à celle de l'extérieur.

University Club (club de l'Université), Suffolk street, Pall Mall. Ce monument a deux façades. La principale, qui donne sur Pall Mall East, forme un bel assemblage de pilastres et de colonnes composites, surmontés d'un attique. On admire l'escalier, dont les murs sont ornés d'empreintes prises sur la frise du Parthénon. La société se compose de l'élite des membres du corps enseignant des universités d'Oxford et de Cambridge. Nous ne citons pas les autres clubs, dont les principaux seulement s'élèvent au nombre de 36 et comprennent 20,000 habitués. On ne peut être admis dans les clubs que sur la présentation d'un sociétaire.

LLOYDS.

Sortes d'établissements d'un genre particulier où se concentrent tous les renseignements financiers, commerciaux et même politiques qui peuvent avoir une influence sur les affaires. On y trouve les gazettes et les correspondances de toutes les parties du globe, et l'on y apprend, soit par elles, soit par les communications orales, toutes les nouvelles dont

on a quelque intérêt à être informé. Les lloyds sont très-multipliés à Londres ; on en trouve dans tous les quartiers consacrés aux affaires.

MAISONS DE JEU.

Indépendamment des clubs proprement dits, il existe à Londres des *Hells* ou Enfers, sortes de piéges tendus aux jeunes gens et aux étrangers, et où les attirent l'amorce des bals et des soupers, et les beaux yeux de certaines syrènes dont la vertu n'est point la qualité distinctive. On y joue un jeu ruineux, et le pis, c'est que le perdant n'est même pas toujours certain d'être dépouillé honnêtement. Quoique prohibées en principe par les lois, ces maisons pratiquaient autrefois leur industrie ouvertement, sous la protection du bill qui consacre l'inviolabilité du domicile. Mais aujourd'hui que l'on prend la loi un peu moins à la lettre, la police a l'œil ouvert sur ces tripots, et fait de temps en temps des descentes dans les habitations soupçonnées de leur servir d'asile, ce qui n'empêche pas un certain nombre d'entre eux de déjouer la surveillance et d'exploiter la confiance et la passion de leurs dupes. Les étrangers feront bien de résister à la curiosité de visiter ces repaires.

SOCIÉTÉS.

Indépendamment des clubs, il existe à Londres quantité de sociétés créées par des souscriptions particulières, et consacrées les unes à la lecture et à la littérature, les autres à l'étude et au perfectionnement des sciences, quelques-unes à l'encouragement des savants, des artistes, des agriculteurs, des industriels; un grand nombre à des objets de charité ou

de philanthropie (voir pour ces dernières au chapitre des hôpitaux). Il y a aussi les salles fondées, depuis un temps plus ou moins reculé, par les corporations ouvrières ou marchandes de la ville de Londres, et où elles se réunissent soit pour discuter leurs intérêts collectifs, soit pour certaines solennités.

Ces corporations sont au nombre de quatre-vingt-onze. Les douze principales s'attribuent la qualification d'*honorable*. Voici leur désignation par ordre d'ancienneté :

1° Compagnie des merciers ; 2° des épiciers ; 3° des drapiers ; 4° des poissonniers ; 5° des orfèvres ; 6° des pelletiers ; 7° des marchands tailleurs ; 8° des bonnetiers ; 9° des tanneurs ; 10° des quincailliers ; 11° des marchands de vins ; 12° des tisserands. Une cinquantaine de ces corps de métiers ont leurs hôtels appelés *hall*, qui se distinguent les uns par leur richesse, les autres par leur ancienneté, quelques-uns par les objets rares, curieux, ou par les œuvres d'art qu'ils renferment. Citons seulement les plus remarquables :

La *salle des drapiers*, dans Trogmorton street, érigée sur l'emplacement de la maison de Cromwell, duc d'Essex, contient les portraits de Marie d'Ecosse, de Nelson et de Fitz-Alwin, premier Lord-Maire de Londres.

La *salle des barbiers*, dans Monkwell street, est ornée d'une belle page de Holbein : Henri VIII accordant à la compagnie la charte des chirurgiens-barbiers.

La *salle des orfèvres*, dans *Foster lane*, magnifique édifice dans le goût italien moderne. Tous les objets d'or et d'argent fabriqués à Londres y doivent être, sous peine de poursuites criminelles, soumis au contrôle de la compagnie.

La *salle des poissonniers*, près de London bridge, sur le quai. Ce bâtiment, élevé en 1833 sur les dessins de N. Robert, est construit par le bas en granit, par le haut en pierres de Portland, son architecture n'est pas dépourvue d'une

certaine majesté. Le centre du fronton est surmonté d'un écusson chargé des armes de la compagnie. Le grand escalier est décoré d'une statue de sir W. Walworth, tenant dans la main droite le poignard même dont il frappa Wat Tyler.

La *salle des tanneurs*, dans St-Swithin's lane, renferme quelques beaux portraits de rois d'Angleterre. On y conserve une carte fort curieuse des dépenses de table faites, en 1506, à un festin offert à cinquante personnes ; le montant n'excède pas deux livres sterling.

Trinity house, dans Tower Hill, joli petit édifice qui ne manque pas d'élégance. La corporation qui occupe ce bâtiment a pour objet l'examen des patrons des navires de la marine royale, et le choix des pilotes de la Tamise. Son personnel consiste en un Grand-Maître ou intendant, quatre gouverneurs, huit adjoints et dix-huit membres d'ordre inférieur. Son revenu provient des droits perçus sur le tonnage. Les visiteurs sont admis sur permis du secrétaire ou du doyen des membres de la corporation.

Parmi les sociétés vouées aux différentes branches de la littérature, des sciences ou des arts, et qu'il serait trop long de mentionner en détail, nous citerons particulièrement celles dont les noms suivent. Notons en passant que quelques-unes de ces sociétés prennent le titre d'*Institution*.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES ANGLAIS, *Society of British Artists* (Suffolk street, Strand). — Belles galeries, ouvertes en 1824, et où sont exposés durant les mois de mai, juin, juillet et août, les œuvres des artistes nationaux, qu'ils appartiennent ou non à la Société. Le produit de l'exposition est consacré au soulagement de ceux des membres de la Société qui ont besoin d'assistance. Prix d'entrée, 1 sh. ; — du catalogue, 1 sh.

Une autre Société du même genre instituée par les peintres à l'aquarelle ouvre pareillement en avril, mai, juin et juillet,

une exposition de ses produits. Elle réside, 3, Pall-Mall. Prix d'entrée, 1 sh. ; — du catalogue, 6 pence.

SOCIÉTÉ DES ARTS, *Society of Arts* (John street, Adelphi). — Fondée pour l'encouragement et le progrès des arts libéraux et industriels. La Société décerne des prix, des récompenses et des distinctions honorifiques. L'édifice, fort élégant. est décoré d'une galerie de bons tableaux de Barry destinée à symboliser l'influence de la culture des arts et des sciences sur la prospérité individuelle et générale. Les principales toiles représentent l'*Elysée* et les *Vainqueurs dans l'Olympe.* Entrée libre et gratuite tous les jours, à l'exception du mercredi.

INSTITUTION LITTÉRAIRE DE LA CITÉ DE LONDRES, *City of London literary Institution* (165, Aldersgate street). — Fondée en 1825. Bibliothèque, cours publics, expériences de physique et de chimie. Enseignement des langues étrangères. Prix de la souscription annuelle, 2 guinées.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE, *Horticultural Society.* — Bureaux, 21, Regent street, jardin à Chiswich. — Fondée pour le perfectionnement et la propagation de l'horticulture et de la botanique au point de vue de l'agrément et de l'utilité. Trois expositions par an et autant de distributions de médailles. On n'entre à ces séances qu'avec des billets payants et sur présentation d'un des membres de la société. Le jardin est ouvert, pour les sociétaires et leurs amis, tous les jours de neuf heures à six heures, le dimanche excepté.

Il y a encore la SOCIÉTÉ DE BOTANIQUE, qui a pris à bail une partie du Jardin Zoologique de Regent's Park. L'entrée de ce jardin est publique tous les jours, de dix heures du matin au coucher du soleil. Elle est interdite le dimanche à tout le monde, sauf aux membres de la Société.

INSTITUTION DE LONDRES, *City of London Institution* (Fins-

bury circus).—A peu près semblable à l'institution littéraire de la Cité de Londres (voir ci-dessus). Les souscripteurs sont pourvus d'une médaille qu'ils peuvent prêter et qui sert de permis pour visiter l'établissement.

SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE sous le patronage du prince Albert. — Fondée pour veiller à la conservation et à la reproduction des oiseaux aquatiques rares ou étrangers. Elle distribue gratuitement des oiseaux à ceux de ses membres qui désirent en faire collection. C'est à ses soins que sont confiés les oiseaux amphibies qui peuplent les étangs du parc St-James. Il suffit, pour entrer dans la Société, d'inscrire son nom sur un registre déposé à cet effet dans la loge du concierge du parc.

INSTITUTION LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DE L'OUEST, *Western literary and scientific Institution* (47, Leicester square). — Fondée en 1821. Bibliothèque, salon de lecture, journaux et publications périodiques; prêt de volumes; cours publics sur la littérature, les sciences et les langues étrangères, conférences et exercices oratoires. Prix de la souscription : un an, 2 guinées, payables par semestre.

INSTITUTION RUSSELL, *Russell's Institution* (55, Great coram street, Russell square). — Fondée en 1808 d'après les mêmes principes et dans le même but que celles que nous venons de citer. On y remarque un beau tableau de Haydon donné par le duc de Bedford, patron de l'établissement.

SOCIÉTÉ ROYALE DE LITTÉRATURE, *Royal Society of Literature* (St-Martin's place; Trafalgar square). — Fondée en 1823, sous la direction de l'évêque de Salisbury et le patronage du roi Georges IV. C'est la seule de toutes les sociétés de ce genre qui, par l'éclat des talents et la réputation de ses membres, choisis parmi l'élite des lettres et des savants de l'Angleterre, ait acquis en Europe une véritable

illustration. Ses attributions, très-étendues, consistent à encourager les découvertes bibliographiques ; à surveiller la publication d'œuvres précieuses pour la littérature et pour la science, mais stériles pour la librairie ; à fixer autant que possible les lois du langage et du style et à contrôler les acquisitions nouvelles de la langue nationale, soit par l'enseignement oral, soit en éditant des lexiques et de bons ouvrages de grammaire et de linguistique ; enfin, à établir et à entretenir des correspondances avec les sociétés savantes de tous les pays, afin de se tenir au courant des progrès et des découvertes dans toutes les branches des connaissances de l'esprit humain. Séances d'assemblée des membres de la Société, tous les jeudis, à quatre heures. S'adresser, pour tous renseignements, au secrétaire, tous les jours, depuis une heure jusqu'à cinq. Les salles publiques de la Société sont au palais de Somerset house.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE. 10, Duke street, Portland place, London. — Cette société, fondée à Londres, en 1842, a pour but de secourir les français indigents. La commission administrative, composée de cinq membres du comité, s'assemble tous les jeudis soir, et fait droit aux demandes qui lui sont adressées. Les secours accordés sont distribués le samedi suivant. Le bureau est ouvert tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 10 heures du matin à 4 heures du soir. — Médecins de la société, le docteur Gueneau de Mussy, 4, Queen street, May fair ; le docteur Kuln, même adresse ; le docteur de Méric, 39, Upper Baker street, Regent's Park.

Mentionnons encore la Société des Antiques, la Société d'Astronomie, la Société de Géologie, qui se tiennent toutes trois à Somerset house ; la Société de Musique ancienne et de Philharmonie, dont les exercices ont lieu à *Queen's concert Rooms* (Hanover square) ; la Société d'Harmonie sacrée

(Exeter hall); la Société Royale Géographique (3, Waterloo place); la Société Royale de Médecine et de Chirurgie (53, Berners street); le collége britannique de santé, fondé en 1828 par James Morison, *l'hygiéniste,* situé Hamilton place, New-Road, près du magnifique embarcadère du Great-Northern railway; la Société des Ingénieurs civils (Cannon street, Westminster), etc.

MARCHÉS, BAZARS ET FOIRES.

Un mot d'abord sur l'approvisionnement de Londres. Certes, s'il est quelque chose de surprenant, c'est que le ravitaillement d'une aussi gigantesque capitale s'opère sans peine, sans lacune, et sans que jamais l'absence de telle ou telle denrée en fasse arbitrairement hausser le prix. Cette abondance merveilleuse de comestibles de toute espèce, qui fait que la dépense de la vie animale n'est pas plus élevée à Londres que dans quelque village que ce soit de la Grande-Bretagne, est due à la facilité et à la rapidité des communications que la multiplicité des chemins de fer fait rayonner autour de ce grand centre. On calcule que 6,000 hectares de terre aux alentours de Londres sont affectés à la production des légumes nécessaires à la consommation de la métropole, et que 2,000 hectares sont absorbés par la culture des arbres fruitiers. Toutefois, on ne peut se dissimuler que cette dernière industrie ne laisse considérablement à désirer, par suite de l'humidité du climat. Aussi les fruits servis sur les bonnes tables de Londres proviennent-ils presque tous de France.

Mais si la France l'emporte sur l'Angleterre sous le rapport des produits du sol, combien ne lui cède-t-elle pas quant

à la qualité et au prix de la viande de boucherie ! Objet d'études continuelles et de savantes expériences, l'amélioration du bétail est telle, depuis 150 ans, chez nos voisins d'outre-Manche, qu'elle a plus que doublé le poids des animaux destinés à l'alimentation. Le prix moyen de la viande de boucherie est d'un shilling par kilogramme.

Le porc, généralement élevé dans les brasseries, est aussi d'une saveur parfaite. La volaille coûte cher et ne paraît guère que sur la table du riche. Cependant on compte qu'il s'en débite, année courante, pour plus de 12 millions de fr., sans compter le gibier.

La consommation de froment n'est guère que de 12 à 15 millions de boisseaux, ce qui s'explique par le peu de goût de l'Anglais pour le pain, auquel il substitue la pomme de terre. En revanche, celle du poisson est énorme. Les deux marchés de Billinghsgate et de Hungerford fournissent annuellement à l'alimentation de Londres 200,000 tonnes de marée. Le voisinage de la mer, que les chemins de fer mettent à quelques heures de la capitale, et la proximité de la Tay et de la Tweed, extrêmement abondantes en saumons, permettent de livrer le poisson très-frais et à un prix très-raisonnable.

Les œufs jouissent d'une telle faveur, que la production indigène demeure de beaucoup au-dessous des besoins, et que le commerce est forcé de faire appel à l'importation. La France, la Belgique et la Hollande en expédient à Londres des quantités considérables. Cependant, malgré les frais de transport et les non-valeurs résultant de la *casse*, leur prix n'excède guère, excepté aux époques de Pâques et de Noël, le taux de 6 pence la douzaine.

La consommation du beurre est évaluée, par année, à 40 millions de livres, et celle du fromage à une somme égale. Le prix du beurre flotte entre 1 fr. et 1 fr. 75 c. ; celui du fromage, entre 40 c. et 1 fr. 25 c.

Dix mille vaches laitières fournissent annuellement à l'alimentation de la grande cité environ 40 millions de litres de lait, dont le prix s'élève, pour la vente au détail, à près de 25 millions par an. Mais, si l'on en croit les calculs d'un savant anglais, il faudrait, pour être dans le vrai, soustraire de cette quantité de liquide animal près de 20 millions de litres d'eau introduits dans le lait par la fraude et la cupidité.

En dépit des efforts de la Société de tempérance, il se débite à Londres 70 millions de litres de boissons spiritueuses, dont la majeure partie consiste en *gin*, liqueur indigène tirée de la baie du genévrier. Le surplus se compose de whiskey, de rhum et d'eau-de-vie de France.

Les arrivages de charbon de terre se montent à 3 millions de tonneaux par an.

MARCHÉS

Les principaux marchés, sont :

BILLINGSGATE MARKET. — Marché au poisson, sur la rive gauche de la Tamise, près de la Douane. Les bateaux pêcheurs ont leur débarcadère dans le marché même. Les marchandes de marée ne sont pas, plus que celles de la halle de Paris, réputées pour l'atticisme de leur langage et l'urbanité de leurs apostrophes, bien que les officiers de police s'attachent à réprimer autant que possible l'intempérance de leur langage.

COVENT GARDEN MARKET. — Situé dans le quartier dont il porte le nom, et consacré à la vente des liqueurs, des fruits, des fleurs, des plantes et des graines. La façade se compose d'une belle colonnade dorique. Les allées sont garnies de magasins ; au centre, vis-à-vis Great Russell street, s'ouvre un passage parallèle aux deux galeries latérales, qui a sa

sorti à la façade opposée. On trouve dans ce bâtiment des serres pour les arbustes délicats. On admire sur ce marché les ananas de l'Inde, les asperges célèbres de Battersea et une multitude de fruits incomparables. Ce marché, qui n'a pas coûté moins de douze à treize cent mille francs, rapporte à son propriétaire, le duc de Bedford, près de 400,000 francs de revenu.

FARRINGDON MARKET. — Construit à la place de l'ancien marché *Fleet market*, qui menaçait ruine. Il laisse beaucoup à désirer pour la distribution de la lumière et la commodité du local. On y vend des fruits, des légumes et de la viande de boucherie.

HUNGERFORD MARKET. — Près du quai du même nom. Affecté particulièrement à la vente de la marée et des légumes. La partie basse baigne presque dans la Tamise. C'est le point de départ et d'arrivée d'une quantité de bateaux à vapeur. Sa remarquable architecture en fait le plus beau marché de Londres.

LEADENHALL et NEWGATE MARKET. —Établis tous les deux dans les rues dont ils portent les noms. Ce sont les plus importants de Londres pour la vente de la viande au détail ; c'est là que les bouchers qui n'abattent pas viennent faire leurs acquisitions. On y vend concurremment de la viande de boucherie, des œufs, du beurre, de la volaille, et même des cuirs et des peaux.

SMITHFLIELD MARKET. – Affecté au commerce du bétail sur pied, dont il s'y débite des quantités immenses, 200,000 bœufs, 500,000 porcs, 25,000 veaux, 1,500,000 moutons. Le vendredi après midi, le même emplacement sert de marché aux chevaux, et les mardis, jeudis et samedis, de marché aux fourrages, qui rivalise avec celui de Cumberland Market, près de Regent's Park.

On cite encore les marchés de Borough, de Newport, de Finsbury, etc., également bien approvisionnés de tous les comestibles nécessaires à la vie, mais moins remarquables que les précédents à titre de monument.

Nous devons aussi ranger au nombre des marchés les établissements dont les noms suivent, et qui sont consacrés à la vente en gros de diverses denrées.

MARCHÉ AU CHARBON (Thames street). — On ne saurait se faire une idée du mouvement et de l'activité qui règnent dans cet immense dépôt du seul combustible dont on fasse usage à Londres, la houille.

MARCHÉ AUX GRAINS (Mark lane). — Son nom seul indique sa destination.

SALLE DU COMMERCE (Mincing lane). — Cet édifice construit par des actionnaires est affecté à la vente de toutes les productions coloniales. Le bâtiment, d'un aspect qui n'est pas dénué d'élégance, possède une façade ornée de six colonnes, dont les entre-colonnements sont occupés par des bas-reliefs emblématiques relatifs à sa destination.

BAZARS.

BURLINGTON ARCADE. — Cette galerie, ouverte sur Piccadilly, a près de 200 mètres de long. Elle est éclairée au gaz et respire une remarquable élégance. Les boutiques dont elle est bordée à droite et à gauche sont généralement consacrées au commerce des objets de toilette, de mode et de fantaisie. Le passage en est interdit aux personnes mal vêtues ou chargées de paquets volumineux.

LOWTHER ARCADE. — Autre galerie du même genre située

vers l'extrémité ouest du Strand, et conduisant à Adélaïde street. Elle a environ 80 mètres de long, 6 de large et 11 de haut. Les magasins ont deux étages; le jour y pénètre aisément.

SOHO SQUARE BAZAAR. — Fondé par un sieur Trotter pour fournir aux femmes laborieuses et peu fortunées les moyens de se livrer à quelque petit commerce sans de grosses avances de fonds. La tabletterie, la bimbeloterie, la librairie, les modes y sont le plus généralement exploitées. Beaucoup de gens du monde se font un devoir d'y faire des emplettes afin de venir en aide à l'œuvre du fondateur. Ouvert de 10 heures à 5 heures, sauf le dimanche.

On compte encore d'autres établissements créés dans la même intention philanthropique, tels que le *Pantechnicon,* près de Belgrave square, Pimlico; le Western Exchange, dans Old Bond street, communiquant avec Burlington Arcade, etc.

PANTHEON (Oxford street), avec une entrée sur Great Marlborough street. — Édifice monumental servant à la fois de salle d'exposition pour les objets d'art mis en vente et de bazar pour les marchands. Il y a de plus une serre, une volière et une fontaine de fort bon goût.

FOIRES.

Ces sortes de marchés de passage ne peuvent avoir lieu qu'aux jours et sur les emplacements fixés par ordonnance royale. On y trafique d'objets de toutes sortes, et le commerce y est accompagné de jeux, de divertissements et de spectacles forains. La plus célèbre est la foire de Greenwich, qui attire deux fois par an, à Pâques et à la Pente-

côte, une affluence immense amenée autant par le charme du site que par le coup d'œil de la foire. Elle dure trois jours à chaque solennité. On y voit un singulier mélange de toutes les classes de la société. La fleur de la *gentry* elle-même ne dédaigne pas de s'y rendre. Le principal plaisir consiste à se battre à coups d'oranges.

MONUMENTS ET ANTIQUITÉS.

Les monuments de Londres, il faut le dire, ne se distinguent ni par le goût ni par l'élégance; ils sont, pour la plupart, lourds sans être majestueux et grands sans être imposants. Ajoutons que la teinte noire dont les souillent la fumée du charbon de terre et le brouillard continuel qui règne sur la ville, sont loin de contribuer à les embellir. On a beau les laver ou les gratter, ils ne tardent pas à revenir à leur malpropreté normale, d'autant plus désagréable à l'œil, qu'au lieu d'affecter une teinte uniforme, elle se manifeste par places, de sorte que les édifices semblent tigrés de plaques noirâtres.

L'étranger jaloux de visiter les monuments de Londres devra prendre la précaution de garnir copieusement sa bourse; car, non-seulement il faut payer assez cher pour voir l'ensemble de chacun d'eux, mais encore chaque compartiment se paye à part.

On a seulement cet avantage, que le droit est généralement fixé par un tarif affiché à l'entrée et qui permet de calculer à l'avance le montant de la dépense. Ces impôts forcés servent à rétribuer les gardiens et autres employés inférieurs, et l'on dit même que certains fonctionnaires, gros bonnets de l'aristocratie, ne dédaignent pas d'en prendre

leur part. Le gouverneur et le sous-gouverneur de la Tour de Londres, par exemple, prélèvent la part du lion sur ces pourboires.

CHARING CROSS. — C'est le nom de l'emplacement où s'élevait jadis la croix érigée par le roi Édouard Ier à la mémoire d'Éléonore, son épouse. Détruite au temps de Charles Ier, cette croix fut remplacée par une statue équestre de ce monarque, œuvre de Lesueur, célèbre statuaire français. Durant les guerres du parlement, elle fut vendue à un chaudronnier avec l'ordre de l'anéantir. Soit calcul, soit amour de l'art, cet artisan eut le bon esprit de n'en rien faire ; il cacha soigneusement sous la terre ce précieux morceau, qu'il fit reparaître à la restauration du roi Charles II. Elle fut alors rétablie sur son emplacement primitif et élevée sur un piédestal richement orné, où on la voit encore aujourd'hui.

A la mort du souverain, son successeur est proclamé par la voix des hérauts sur la place de Charing cross.

CROSBY HALL. — Résidence historique de plusieurs personnages célèbres, tels que sir John Crosby, qui la fit bâtir, Richard III, More, Sully, Spencer et Gresham. Grâce à la généreuse intervention de quelques hommes éclairés, ce précieux débris des temps passés a été sauvé de la destruction et rendu à sa splendeur primitive. Il est occupé aujourd'hui par la société dite *the Crosby Hall Literary and Scientific Institution.* Il est situé Bishopsgate street, Whitting.

DUKE OF YORK'S COLUMN.—Cette colonne, élevée à la mémoire du duc d'York, à l'entrée du parc de Saint-James, Waterloo place, est en granit rose; au sommet se dresse la statue en bronze du prince. Hauteur du monument, 48 mètres environ. On monte au faîte de la colonne par un escalier en spirale. Entrée tous les jours, sauf le dimanche. Prix, 6 pence.

LONDON STONE. — Cette pierre, qui remonte à la plus haute antiquité, et servait, dit-on, du temps des Romains, comme point central pour mesurer les distances, est enchâssée dans le mur extérieur de l'église de Saint-Swithin, Cannon street.

THE MONUMENT. — Ce nom a été donné à une colonne d'ordre dorique érigée en 1677, dans Fish street Hill, en mémoire du terrible incendie de 1666 (voir page), 3 qui se déclara dans une maison située à une distance de cette colonne égale à sa hauteur (environ 65 mètres), et dévora près des cinq sixièmes de la ville. On eût pu aisément concentrer le feu à son début, en abattant les maisons voisines de son foyer, mais le respect exagéré de la propriété empêcha le Lord-Maire d'y faire procéder sans l'aveu des propriétaires ; et le moment passé, tout fut perdu.

Le piédestal de la colonne, haut de 13 mètres, porte du côté du Nord et du côté du Sud deux inscriptions latines ; la première rappelle les circonstances de l'incendie, et la seconde, composée en l'honneur de Charles II, *fils de Charles le Martyr,* entre dans des détails fort étendus sur les soins que donna ce prince à la reconstruction de la capitale et sur les ordonnances qu'il rendit à ce sujet. Il n'y a que peu d'années qu'on a fait disparaître une autre inscription qui mettait l'incendie sur le compte des papistes, fort mal vus à ce moment là. La façade de l'Ouest est ornée d'un bas-relief, symbole de la réédification de Londres ; celle de l'Est donne accès dans l'intérieur du monument. Un escalier de marbre noir, formé de 345 degrés, conduit au sommet de la colonne, surmontée d'un cippe de 13 à 14 mètres d'élévation, au haut duquel se trouve une urne en bronze doré, vomissant des flammes. Prix d'entrée, 6 pences.

NELSON MONUMENT. — Colonne récemment élevée à la mémoire de Nelson, sur la place nommée Trafalgar square. Cette colonne est cannelée dans toute sa hauteur et surmontée d'un chapiteau d'ordre corinthien. La statue qui en cou-

ronne le sommet est haute d'environ 6 mètres ; des canons en ont fourni la matière. Le piédestal a 12 mètres d'élévation. Ses quatre faces sont revêtues de bas-reliefs représentant les batailles navales d'Aboukir, de Saint-Vincent, de Copenhague et de Trafalgar. L'ensemble du monument a plus de 75 mètres de hauteur.

ROYAL EXCHANGE. — Ce bel édifice, dont le prince Albert posa la première pierre le 17 janvier 1842, a remplacé l'ancienne Bourse brûlée le 10 janvier 1838, et qui passait à juste titre pour une des plus belles de l'Europe. Le fondateur, Thomas Gresham, après l'avoir bâtie de ses deniers, en avait fait don à la ville. Elle fut inaugurée par la reine Elisabeth, qui s'y rendit accompagnée de toute sa cour, et la fit proclamer par les hérauts *Royal Exchange*. Par un rapprochement assez singulier, c'est encore une reine qui inaugura la nouvelle Bourse. Cette inauguration eut lieu le 29 octobre 1844, dans un banquet que S. M. Victoria honora de sa présence, et dont la somptuosité défie toute description. La vaisselle était toute en or et admirablement ciselée. On offrit à l'auguste invitée du vin de Sherry, dont la barrique avait coûté 16,000 fr.

Les dimensions de la nouvelle bourse sont immenses. Qu'on en juge par la longueur seule de l'édifice, qui atteint presque à 100 mètres. Il y a quatre entrées. La principale est à l'Ouest et consiste en un beau portique formé de huit colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton triangulaire. Treize degrés de granit y conduisent. La tour, située à l'Est, renferme une horloge et un carillon. Aux quatre angles de la salle dite des Marchands, qui occupe le rez-de-chaussée, et qui, pour le dire en passant, est découverte par le haut, fantaisie plus que singulière dans un climat tel que celui de Londres, on remarque les armoiries d'Edouard le Confesseur, d'Edouard III, de la reine Elisabeth et de Charles II. Au premier étage se trouvent les bureaux de la Bourse, du Lloyd,

des assurances, de diverses compagnies, ainsi que de beaux salons de réunion. La Bourse de Londres est, comme celle de Paris, affectée au trafic des fonds publics et de toutes les valeurs industrielles. Mais il n'y a point d'agents de change privilégiés. C'est une profession libre dont les membres ne sont soumis qu'à un contrôle de surveillance organisé dans leur propre sein. Ils portent le titre d'*Exchange Brokers*. En face de l'édifice, au milieu de la place, on remarque une statue du duc de Wellington, fondue avec le métal des canons pris à l'ennemi. Les statues de Wellington abondent dans Londres. L'enthousiasme des Anglais pour le héros de Waterloo ne se lasse pas de le couler en bronze.

STATUE ÉQUESTRE DE GEORGES III. — Erigée en 1836, à l'extrémité Sud de Hay-Market et à l'Est de Pall Mall. Ce monument en bronze est le fruit de souscriptions volontaires. Le héros, représenté en habit bourgeois, passe pour être frappant de ressemblance. La mesquinerie du costume atténue malheureusement l'effet que devrait produire la beauté du cheval sur lequel le roi est monté, morceau fort estimé des connaisseurs, et qui fait le plus grand honneur au statuaire Wyatt, dont il est l'ouvrage.

STATUE COLOSSALE DE GUILLAUME IV, King William street, près le Pont de Londres. — En granit, haute de 75 mètres, y compris le piédestal.

TEMPLE BAR. — Dernier reste des anciennes limites de la Cité, cette porte, construite en 1670, consiste en une arche spacieuse à voûte surbaissée, flanquée de deux petites arcades latérales ; l'étage supérieur présente des pilastres corinthiens surmontés d'un fronton arrondi. Les entrecolonnements sont percés de niches dans lesquelles on a placé du côté de l'Est les statues de Jacques I[er] et d'Elisabeth ; du côté de l'Ouest, celles de Charles I[er] et de Charles II. Aux grandes cérémonies, lorsque quelque cortége officiel doit défiler dans

la Cité, la porte est fermée et n'est rouverte, si c'est un envoyé royal, que sur la prière du souverain et la permission du Lord-Maire. Quand le souverain se présente en personne, le Lord-Maire vient le recevoir à l'entrée de la Cité, lui remet son épée de parade, qui lui est immédiatement rendue, et prend place devant Sa Majesté pour lui ouvrir la marche. C'était en face de Temple Bar qu'on exposait jadis les têtes des condamnés pour crime de haute trahison.

LA TOUR DE LONDRES (*the Tower of London*). — Ce monument, rival de Westminster par l'ancienneté, est un de ceux que le voyageur ne saurait se dispenser de visiter. Il occupe, au bord de la Tamise, sur la place dite Tower Hill, à l'extrémité Est de la Cité, un emplacement de 3,000 mètres de circuit. Ses murailles, ses fossés pleins d'eau, ses tourelles, l'aspect général de sa construction, tout en lui rappelle les vieilles citadelles du moyen-âge. La Tour de Londres fut en effet pendant longtemps la résidence des rois d'Angleterre et le boulevart de la puissance royale. La Tour Blanche, qui en occupe le centre, et qui, durant plusieurs siècles, constitua à elle seule le fort tout entier, remonte très-certainement à Guillaume-le-Conquérant, et fut construite dans l'intention de tenir en respect les sujets sur lesquels il ne régnait que par le droit de la victoire et de la force. A l'heure qu'il est, la Tour de Londres a perdu toute importance militaire, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit gardée avec toutes les précautions usitées dans les places fortes. La garnison se compose d'un régiment de la garde royale, indépendamment des gardiens spéciaux, qui ont, pour le dire en passant, conservé le pittoresque uniforme des soldats du temps d'Elisabeth. Chaque matin, au point du jour, les portes sont ouvertes avec le même appareil que si l'ennemi était dans le voisinage. Chaque soir, à la nuit tombante, le gardien en chef, escorté d'une nombreuse patrouille, fait sa ronde et procède à la

clôture. Qui vive? crie chaque sentinelle. — Les clefs. — Quelles clefs? — Celles de la reine Victoria. — Clefs de la reine Victoria, passez, répond le factionnaire. Le porte-clefs passe, ferme les portes, et va remettre son trousseau de clefs au gouverneur, et la même cérémonie se renouvelle tous les soirs.

Outre les curiosités qu'elle renferme, la Tour de Londres contient les archives et l'arsenal de l'Angleterre. Il y a là assez d'armes pour équiper 100,000 hommes en un clin d'œil. Sur la terrasse qui borde la Tamise, on remarque 60 pièces de canon destinées à célébrer l'anniversaire de la naissance du souverain ou les réjouissances publiques.

Chacune des tours ou tourelles qui composent l'ensemble de la Tour de Londres rappelle des souvenirs historiques, pour la plupart sanglants ou tout au moins tragiques. Ainsi c'est dans la Tour du Beffroi (Bell Tower) que fut détenue Élisabeth, par ordre de sa sœur Marie, peu après la mort de leur père commun Henri VIII. On y montre la hache qui trancha la tête d'Anne de Boleyn et de Jane Grey; les trophées de la victoire remportée, sous Elisabeth, sur la fameuse *Armada* espagnole; un canon en bois du temps d'Henri VIII, etc. La Tour Ensanglantée (Bloody Tower) fut le théâtre du meurtre des enfants d'Edouard, dramatisé par Casimir Delavigne. La Tour Ronde (Record Tower) vit s'accomplir, selon la tradition, l'assassinat de Henri VI. La Tour Beauchamp a servi de prison à une foule de prisonniers d'Etat, parmi lesquels plusieurs ont laissé sur la pierre de leur cachot l'empreinte de leur passage. Les plus illustres sont: Warwich (1553), Philippe d'Arundel (1587), Leicester, etc. Anne de Boleyn fut, dit-on, enfermée dans les combles de cet édifice, d'où elle ne sortit que pour monter à l'échafaud. On montre aussi les restes de Brick Tower, où fut incarcérée Jane Grey, et de Bowyer Tower, où le duc de Clarence périt noyé, conformément à sa demande, dans un tonneau de mal-

voisie. L'église n'a de remarquable que les cendres qu'elle recèle dans ses caveaux. C'est là que reposent Anne de Boleyn, Catherine Howard, Jane Grey et son mari, les deux comtes d'Essex, et divers autres.

De tous les édifices isolés que renferme la citadelle, le plus célèbre sans contredit est la Tour Blanche. Les salles du rez-de-chaussée contiennent un musée d'armures et d'armes fort curieuses, dont la plupart remontent à des temps reculés. Les plus belles armures sont celles du comte de Huntingdon (1555), de Robert d'Evereux, comte d'Essex (1585), du prince de Galles, fils de Jacques Ier (1612), de Charles Ier (1640). La plus ancienne est celle d'Edouard Ier (1272); la mieux conservée appartenait à Jacques II, qui, comme l'a spirituellement observé un voyageur moderne, M. Nougarède de Fayet, ne l'exposait guère à être endommagée. La plus récente fut portée il y a peu d'années par le marquis de Waterford, au fameux tournoi d'Eglinton, rendez-vous de toute la noblesse anglaise, et où figura M. Louis-Napoléon Bonaparte, aujourd'hui président de la République française. On en a revêtu un chevalier du temps de Richard III.

Citons encore une armure de 1530, dont les dimensions indiquent que le chevalier qui en faisait usage devait avoir sept pieds de haut; n'oublions pas non plus des épées, un casque et un ceinturon, reliques de l'illustre Tippo-Saïb.

A l'étage supérieur se trouve la Salle d'Armes d'Elisabeth. Nous passons sous silence les modèles d'armes offensives et défensives de tout genre et de toute époque, ainsi que les instruments de supplice et de torture qui en tapissent les murailles; mais nous mentionnerons, parmi les objets les plus curieux qu'on y rencontre, un canon de cuivre d'un admirable travail pris à Malte par les Français et repris sur les Français par les Anglais; le billot sur lequel Anne de Boleyn appuya sa tête en s'abandonnant au bourreau; le couperet qui trancha le cou du comte d'Essex; le large couteau

qui servit à l'exécution du duc de Monmouth; enfin une arme fort singulière, espèce de pistolet à triple canon, dont le roi Henri VIII se trouvait porteur un soir que, rencontré par la patrouille, il refusa de se faire connaître et fut mis au cachot, où il passa la nuit.

La pièce la plus intéressante peut-être pour l'étranger est celle où sont conservés les joyaux de la couronne, que nous renonçons à énumérer, mais de l'importance et de la quantité desquels on jugera sur le chiffre de leur valeur, estimée plus de 75 millions de francs.

L'incendie de 1841 a abrégé la visite et diminué la dépense des curieux, en réduisant en cendres le bâtiment affecté au magasin d'armes. Mais ce désastre, dont les gardiens ne manquent pas de déplorer et d'exagérer l'étendue, se réduit en résumé en une perte d'argent, car l'édifice consumé ne contenait que des objets d'un prix tout à fait mercantile et nullement historiques. Les dommages se sont élevés à 5 ou 6 millions.

On délivre au bureau de l'Arsenal des cartes d'entrée pour les Salles d'armures et pour la Salle des Joyaux; elles coûtent 6 pence chacune. On donne ce que l'on veut au gardien chargé de l'office de cicerone ; plusieurs des gardiens parlent passablement le français.

Entrée de dix heures à quatre heures.

WESTMINSTER (Salle de). — Située dans New-Palace Yard. C'est, dit-on, la plus grande de toutes les salles connues; elle a 90 mètres de long, 24 de large et 30 de haut; la voûte n'est soutenue par aucun pilier; son style est du XIe siècle. Cette salle a été le théâtre de bien des événements historiques. C'est là que Richard II offrit, le jour de Noël, un banquet à 10,000 convives; que le roi Charles Ier entendit prononcer son arrêt de mort; que le comte Ferrers, pair d'Angleterre, convaincu d'avoir assassiné un de ses fermiers, fut condamné à la peine capitale, qu'il subit par la voie du

gibet; c'est aussi là qu'eurent lieu les débats des affaires Hastings et Melville, et le grand banquet célébré à l'occasion du couronnement de Georges IV. La chambre des lords s'y réunit quand elle est constituée en cour de justice. A l'ordinaire, l'enceinte de Westminster sert de salle de pas-perdus et de passage pour se rendre aux divers Cours de Justice.

Le grand incendie de 1666 a, malheureusement, laissé dans l'enceinte de Londres peu de ces reliques du passé que l'imagination aime à retrouver parmi les produits du présent; cependant nous pouvons signaler un caveau, reste précieux de l'antique chapelle de St-Michel, placé aujourd'hui sous la maison n° 7 de la rue Aldgate; divers bas-reliefs dans Newgate street; dans Warwick lane, une pierre sculptée indiquant l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Warwick; dans le Borough, quelques ruines de l'hôtel de l'évêque de Winchester; dans le Strand, les débris de la résidence première de Villers, duc de Buckingham; dans Fenchurh street, l'auberge nommée King's-Head Taverne, où Elisabeth, plus tard reine d'Angleterre, entra au sortir de la Tour de Londres, après sa mise en liberté, et où elle mangea des pois au lard dans le plat qui figure au-dessus de la cheminée côte à côte avec son portrait.

MUSÉES, GALERIES, BIBLIOTHÈQUES.

ACADÉMIE ROYALE DES ARTS. — (Voir la 3e partie).

MUSÉE DES ARTISTES. — (Id.).

MUSÉE DES ARTS. — (Id.).

MUSÉE DES AQUARELLES, *Water Colour Drawings* (Pall Mall). — Abonde en jolis dessins exécutés par l'élite des artistes en ce genre. Prix d'entrée, 1 sh.; du catalogue, 6

pence. Il y a, de plus, une autre galerie de tableaux du même genre exposée par la Nouvelle Société des Peintres d'aquarelle.

INSTITUTION BRITANNIQUE, *British Institution* (Pall Mall, 52). — Etablie pour l'encouragement des artistes nationaux sous le patronage de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Il y a chaque année deux expositions, l'une d'œuvres anciennes, l'autre de tableaux dus à des artistes vivants. Tous ces tableaux sont mis en vente, mais ils ne sont livrés à l'acheteur qu'après la clôture de l'exposition. La façade est décorée de statues estimées, dont le sculpteur Banks est l'auteur. Prix d'entrée, 1 sh.; du catalogue, 1 sh.

MUSÉE BRITANNIQUE, *British Museum*. Cet établissement, le plus beau et le plus complet de tous ceux du même genre que possède la ville de Londres, occupe dans Great Rusell street, Bloomsbury, un somptueux édifice érigé depuis vingt-cinq ans seulement. La façade, qui se compose d'un péristyle et de deux avant-corps, présente une colonnade de quarante-quatre colonnes de 14 mètres de haut et de plus d'un mètre et demi de diamètre à la base, se développant sur une étendue de plus de 110 mètres de longueur. Douze marches conduisent au portique, soutenu par huit colonnes d'ordre corinthien comme le reste de l'édifice, et décoré aux deux extrémités du perron de deux groupes monumentaux.

Le musée est à la fois une exposition d'objets d'arts et d'antiquités, un cabinet d'histoire naturelle et un dépôt de livres, de manuscrits et de gravures. Il doit sa fondation au généreux patriotisme de sir Hans Sloane, qui fit don à l'État d'une précieuse galerie d'histoire naturelle recueillie à grands frais et à grand'peine. Elle ne lui coûtait pas moins de 1,250,000 francs. Cette collection ne tarda pas à s'augmenter d'une bibliothèque formée tant par des acquisitions intelligentes que par les libéralités de plusieurs savants et

opulents citoyens, et même de trois monarques, Georges II, Georges III et Georges IV. A l'heure qu'il est, la bibliothèque compte plus de 300,000 volumes imprimés ou manuscrits.

La première salle qui se présente à gauche en entrant est celle des antiquités égyptiennes. En face du grand escalier, large de plus de 5 mètres orné de vases, de balustres et de peintures, s'ouvre la bibliothèque Grandville, précédée des statues de Danck et de Shakespeare, et somptueusement ornementée. Le reste du rez-de-chaussée est occupé par les objets antiques de grande dimension, les marbres grecs et romains, et par une galerie entomologique ; au-dessus on trouve les curiosités archéologiques de petit volume, le cabinet des médailles, le grand dépôt de livres et de manuscrits, et les collections de gravures et de dessins. Prix du catalogue, 1 sh.

Le musée est ouvert gratuitement aux visiteurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 10 heures à 5 heures, du 7 septembre au 1er mai, et de 10 heures à 7 heures, du 7 mai au 1er septembre. Il est fermé du 1er au 7 janvier, du 1er au 7 mai, du 1er au 7 septembre et les jours fériés, parmi lesquels ils faut compter le mercredi des cendres.

On n'est admis à titre de lecteur que moyennant un permis délivré pour six mois par le bibliothécaire, sur la recommandation d'un administrateur. Tout visiteur est tenu d'inscrire sur un registre *ad hoc* son nom, sa qualité et sa demeure. Cette mesure permet de constater le nombre exact des personnes qui se sont présentées au musée dans le cours de chaque année. Il s'élève communément de 7 à 8,000.

GALERIE DULWICH, *Dulwich Gallery*. – Collection de 400 tableaux de maîtres légués par sir Francis Bourgeois au collége Dulwich, à quatre milles de Londres. Ouverte tous les jours autres que le vendredi et le samedi, de 10 à 5 heures

en été et de 10 heures à 3 heures en hiver. Prix du catalogue, 1 sh.

MUSÉE ÉGYPTIEN, *Egyptian hall* (Piccadilly).—Salle d'exposition qui tire son nom de son style d'architecture. Elle est affectée à des exhibitions temporaires et de passage.

MUSÉE DE GÉOLOGIE. — (V. la 3e partie).

MUSÉE POLYTECHNIQUE. — (Id.).

MUSÉE DE SIR JOHN SOANE, *Sir John Seone's Museum* (Lincoln's Inn Fields). — Exposition d'antiquités, de curiosités, de tableaux et d'objets de tout genre. On y remarque un beau sarcophage en albâtre, importé d'Égypte, et qu'on présume, aux hiéroglyphes dont il est couvert, âgé de plus de 3,000 ans. Ce musée est un legs du citoyen dont il porte le nom, artiste distingué dont plusieurs bons tableaux font partie de la collection. Ouvert au public les jeudis et vendredis, durant le mois d'avril, de mai et de juin, et en tout temps pour les étrangers qui en font la demande au curateur.

MUSÉE DES MISSIONNAIRES, *Missionary Museum*. — Collection d'idoles, d'objets religieux et autres provenances des contrées où ont pénétré les missionnaires anglais.

GALERIE NATIONALE, *National Gallery* (Trafalgar Square Charing cross). — Composée de la collection de tableaux de M. Angerstein, qui en constitua le noyau primitif, et de quantité de morceaux de maîtres anciens, achetés dans diverses ventes. On y remarque des échantillons précieux de Raphaël, de Michel-Ange, de Carrache, de Corrège, de Caravage, de Rubens, de Van Dick, de Téniers, des Poussin, de Parmegiano, du Guide, de Murillo, de Claude Lorrain, et quelques bonnes toiles de peintres anglais tels que Lawrence, Hogarth, Wilkie, etc. Un tableau très-singulier à observer est celui de West, représentant le Christ guérissant les malades dans le temple. Tous les personnages, évidemment

peints d'après des modèles anglais, portent sur leurs traits le type si tranché des enfants de la Grande-Bretagne, ce qui ne laisse pas de produire, avec la nature du sujet et les costumes du temps, un contraste qui touche au ridicule, en dépit du mérite incontestable de l'exécution.

Indépendamment des musées publics, il existe à Londres plusieurs galeries particulières d'un grand prix, fort estimées des connaisseurs. De ce nombre sont les galeries de Grosvenor, appartenant au marquis de Westminster (Upper Grosvenor street); de Bridgewater, appartenant à lord Egerton (Belgrave square) ; de Stafford, appartenant au duc de Sutherland (Saint-James); les collections de lord Ashburton, 82, Piccadilly; de M. Bridel, 7, Eaton square; de M. Hope, Duchess street, Portland place; de sir Robert Peel, White hall Gardens; de M. Samuel Rogers, Saint-James's place, etc. Les visiteurs sont admis à voir ces galeries avec un permis du propriétaire, qui s'obtient par recommandation. Les artistes seuls ont le privilége d'y pénétrer en s'adressant à un membre de l'académie royale. En outre il y a des bibliothèques et des musées spéciaux attachés à différents établissements publics, colléges, institutions, etc.; à divers monuments, tels, par exemple, que la cathédrale de Saint-Paul, qui possède une belle collection d'ouvrages religieux; et enfin aux clubs et aux associations particulières. Il serait trop long de les citer ici : on en trouvera la nomenclature, sous la rubrique *Musées* et *Bibliothèques,* à la table générale de ce volume.

PALAIS, HOTELS ET RÉSIDENCES.

Il y a longtemps qu'on a dit que le roi d'Angleterre était le prince le plus mal logé de l'Europe. En effet, des deux palais qui servent de résidence royale, ni l'un ni l'autre

n'offrent l'apparence extérieure qui semble devoir caractériser la demeure d'un souverain.

LE PALAIS DE BUCKINGHAM, *Buckingham palace.* — Il fait face au parc Saint-James, et qui est le séjour habituel de la reine Victoria quand elle habite la capitale, n'est que l'ancienne maison du duc de Buckingham, dont on s'est borné à recouvrir de pierres les murailles de briques et à restaurer la facade postérieure, afin de déguiser le défaut essentiel de cet édifice, qui consiste à tourner le dos au public. L'entrée est décorée d'un arc-de-triomphe imité de celui de Constantin à Rome, et revêtu de bas-reliefs de Westmacott et de Bailey. La présence de l'étendard royal sur ce monument annonce que la reine est à Londres. Les salons de parade font face au jardin, ainsi que la chapelle qui n'est pas sans mérite. Mais, somme toute, le palais est loin d'être digne de la grandeur de la souveraine qui l'habite. Il est fort difficile d'être admis à en visiter l'intérieur.

LE PALAIS DE ST-JAMES, *St-James's palace.* – Situé dans Pall Mall, vis-à-vis de St-James's street, il offre un aspect moins imposant encore et moins royal. Il remonte au temps de Henri VIII, qui le fit bâtir sur l'emplacement d'un ancien hospice, ce qui a fait dire à un auteur du pays : « L'Angleterre loge ses pauvres dans des palais, et ses rois dans un hôpital. » Après l'incendie de Whitehall, en 1691, le palais de St-James devint la résidence des souverains. A considérer sa façade, on se douterait difficilement de la destination de cet édifice, mais l'intérieur en est décoré avec une rare magnificence. C'est là qu'ont lieu les grandes réceptions royales et les audiences d'apparat.

LE PALAIS DE KENSINGTON, *Kensington palace* — C'est la résidence du duc de Sussex; il a vu naître la reine Victoria. Le jardin, planté par ordre de la reine Caroline, n'a pas moins de trois milles de circonférence; c'est une des promenades les

plus variées et les plus délicieuses de l'Europe; elle est très-fréquentée dans la belle saison. Le parc a trois entrées, une dans Hyde-Park, une autre à Uxbridge road, et une troisième à Kensington. Le château contient une belle galerie de tableaux. S'adresser au concierge pour visiter l'intérieur.

PALAIS DE LAMBETH (au bord de la Tamise, à quelques pas de Westminster). — Résidence de l'archevêque de Cantorbéry. Cet édifice est en briques et empreint des caractères des époques différentes qui ont contribué à sa construction. On remarque dans la partie dite *Lollards Tower* (tour des Lollards), un endroit dont les murs, munis d'anneaux de fer, sont revêtus d'inscriptions gothiques. On suppose qu'il a servi de cachot aux Lollards et à d'autres martyrs des persécutions religieuses. Les jardins valent la peine d'être vus. Entrée sur recommandation.

PALAIS DE SOMERSET, *Somerset house* (Strand). — Construit sur l'emplacement de l'ancien édifice du même nom qui fut bâti au seizième siècle et appartient au protecteur Somerset. Le monument actuel, élevé en 1776 par sir W. Chamber, consiste en un immense quadrilatère dont la façade présente, par la base, neuf grandes arcades décorées, à leur sommet, d'un masque représentant l'Océan et les principaux fleuves du royaume, et surmontées de quatre statues d'une belle exécution. Le faîte est surmonté des armes britanniques, avec la Renommée et le Génie de l'Angleterre pour supports. La cour carrée qui forme le centre de l'édifice renferme une statue en bronze de Georges III, érigée en mémoire de la guérison de ce prince. Le palais de Somerset comprend dans ses spacieuses dépendances la plupart des bureaux du gouvernement, les salles de l'Université de Londres, de l'Ecole de dessin, de la Société des Antiques, etc., etc. Pour visiter le monument et la terrasse qui donne sur la Tamise, s'adresser au concierge.

PALAIS DE WINDSOR. — (Voir aux environs de Londres).

WHITE HALL. — Il ne reste de cet ancien édifice, qui vit tomber la tête de Charles Ier le 30 janvier 1648, que la salle de festin, bâtie sous Jacques Ier, et dont on a fait une chapelle où l'on officie le dimanche. La coupole, représentant l'apothéose de Jacques Ier, est de Rubens. Derrière cette chapelle se trouve le jardin nommé *Privy Garden;* il contient une belle statue en bronze de Jacques II.

HOTELS ET RÉSIDENCES PARTICULIÈRES.

HOTEL APSLEY, *Apsley house.*—Cet hôtel, situé au coin de Hyde-Park, est la demeure de lord Wellington. Les appartements intérieurs et la galerie de tableaux passent pour être fort beaux; mais l'extérieur, malgré ses prétentions architecturales, est d'un aspect très-peu flatteur. Le pied du grand escalier est décoré de la célèbre statue de Napoléon par Canova. Est-ce orgueil? Est-ce modestie de la part du vainqueur de Waterloo? Une partie de l'hôtel renferme des archives fort curieuses, dont le duc a seul le secret, et qui ne seront, dit-on, publiées qu'après sa mort.

HOTEL CHESTERFIELD, *Chesterfield house* (South Andley street). — Une des plus belles maisons de Londres, célèbre par son escalier monumental. Il fut construit sous la direction du célèbre lord Chesterfield, dont les *Lettres à son fils* portent le cachet curieux de l'esprit et des manières de la société de son temps.

HOTEL CUMBERLAND, *Cumberland house.* — Il offre, vu du côté de Regent's park, une façade, connue sous le nom de

terrasse de Cumberland, qui, après celle du Louvre à Paris, est une des plus admirables colonnades du monde.

HOTEL LANSDOWNE, *Lansdowne house* (Berkeley square). — Magnifique résidence du lord dont elle porte le nom. Sa galerie de sculptures et de tableaux fait l'admiration des amateurs.

HOTEL MARLBOROUGH, *Marlborough house* (Pall Mall).—Témoignage historique de la reconnaissance de la reine Anne pour l'illustre capitaine qui lui donna son nom. Il a, sous le règne de la reine Victoria, servi de résidence à la reine douairière.

HOTEL NORTHUMBERLAND, *Northumberland house* (Charing cross). — Bâti sous Jacques I[er] avec une somptuosité et une magnificence qu'ont encore augmentées de nos jours des réparations récentes. La façade, qui porte l'imposant caractère du temps, est surmontée du lion qui couronne les armoiries de l'antique maison des Percy. La galerie abonde en Raphaël, en Titien, en Rubens, en Van Dick, en Carrache, en Corrége, et en autres toiles du plus grand prix.

HOTEL SPENCER, *Spencer house* (Saint-James's place).—Joli édifice, décoré de statues et de vases de marbre. Le principal attrait de cette riche habitation est sa bibliothèque, une des plus complètes et des plus curieuses de la capitale.

HOTEL SUTHERLAND, *Sutherland house.*—Au coin de Green Park. Construction moderne élevée sur les dessins de Philippe et de Benjamin Wyatt, pour servir de résidence au duc d'York. A sa mort, elle fut achetée par le duc de Sutherland, qui en a décoré et meublé l'intérieur avec une richesse et un goût dont rien ne saurait donner l'idée. L'édifice, haut de trois étages, est d'ordre corinthien.

En général, les habitations de la noblesse se distinguent plus par le *comfort* et le luxe intérieur que par l'apparence

extérieure. C'est pour ses terres et ses châteaux, où elle passe la plus grande partie de l'année, que l'aristocratie anglaise réserve toutes les pompes et les dispendieuses fantaisies que lui permet son immense fortune patrimoniale. C'est là que la noblesse est chez elle. Si brillantes que soient les résidences qu'elle entretient à Londres, ce ne sont, à ses yeux, que des pied-à-terre.

PARCS, JARDINS, MÉNAGERIES.

Les parcs sont le beau côté de Londres. Aucune capitale au monde ne leur oppose rien de comparable sous le rapport de l'étendue combinée avec la variété des aspects. Les Champs-Élysées de Paris peuvent seuls rivaliser quant à l'espace; mais les Champs-Élysées ne sont que de vastes quinconces bordés de maisons bourgeoises et semés de joujoux qui visent au rôle de monuments. Les parcs de Londres sont comme de vastes campagnes, des prés, des bosquets, des taillis oubliés en plein cœur de la ville, et dont les Tuileries et le Luxembourg, ces jardins si bien alignés, si bien grattés, si bien sablés, ne sauraient donner aucune idée. On ne voit dans les parcs que fort peu d'objets d'art et pas un seul de ces bassins à la Louis XIV, ornés de jets d'eau et peuplés de cygnes et de poissons rouges; mais on y trouve des canaux qui ressemblent à des rivières, et que sillonnent sans cesse les canots, les yachts les plus élégants. On y rencontre en outre d'admirables gazons verts, touffus et soyeux, tels que l'Angleterre seule sait les produire.

Les parcs ont le double avantage d'assainir l'air vicié par les émanations du charbon, des usines et par l'encombre-

ment de la population, et d'offrir aux citoyens ainsi qu'aux étrangers d'immenses promenades où l'œil se repose de la monotonie des rues, et où le piéton, à l'abri des dangers d'une circulation prodigieuse, peut promener en toute sécurité son désœuvrement ou sa rêverie.

Le dimanche, les parcs sont encombrés d'une foule bigarrée, car toutes les classes s'y donnent rendez-vous, sans en excepter les grenadiers de la garnison, qui se promènent gravement une canne à la main, leur femme sous le bras, et leurs enfants en serre-file (la plupart de ces militaires sont mariés et pères de famille).

Lorsque le temps est beau, à trois heures, selon l'étiquette, on voit déboucher par les portes principales les équipages de la noblesse et du haut commerce, flanqués de grands laquais poudrés et en livrée; les dandys à cheval, escortés à distance de leurs grooms ou de leurs jockeys; en un mot, le *Sport* et la *Gentry* de Londres, qui viennent se servir réciproquement de spectacle et de spectateurs.

Dans la semaine, les parcs sont généralement peu fréquentés, et ils offrent au philosophe et au penseur l'attrait d'une solitude et d'un calme éminemment propices à la méditation.

GREEN PARK. — Touchant d'une part à *Hyde-Park*, de l'autre à *St-James's Park*, qu'il semble réunir, en sorte que ces trois enclos composent comme un parc immense. Cette plantation, longtemps négligée et laissée dans un hideux état d'abandon, a été depuis peu de temps l'objet de réparations et d'embellissements qui en font un lieu charmant de promenade. On se propose de l'enrichir encore d'une belle terrasse, de statues et de fontaines, luxe rare à Londres. En attendant, on l'a décorée d'un bel arc-de-triomphe servant de porte d'honneur au parc et au nouveau palais, et sur lequel figure une statue équestre du duc de Wellington. Ce

monument, qu'entoure une belle grille rehaussée de l'écusson royal, est l'ouvrage de M. Nash.

Précisément en face s'élève un autre édifice analogue, percé de trois arcades, l'une pour les voitures, les deux autres pour les piétons, et qui forme l'entrée de *Hyde-Park.* Ce morceau, de style ionique, est dû à M. Decimus Burton.

HYDE-PARK. —Situé à l'extrémité occidentale de la métropole, le plus grand et le plus beau de tous les parcs de Londres, et mesurant près de 200 hectares d'étendue. La grande allée, qui traverse le parc dans toute sa longueur, est sillonnée, le dimanche, dans la belle saison, par des myriades de promeneurs. Le canal, nommé *Serpentine river*, est couvert d'une nuée de volatiles amphibies qui en égaient la surface. L'hiver, il est le rendez-vous des patineurs.

La situation de Hyde-Park, à portée des quartiers les plus populeux, et l'étendue de son enceinte, qui peut contenir aisément jusqu'à 200,000 personnes, le font généralement choisir pour les revues de troupes et les solennités publiques. C'est sur la partie sud, comprise entre Knightsbridge et Kensington-Drive, que s'élève le Palais de l'Exposition. — Presque en face de ce monument s'élèvent les quartiers des Gardes-du-Corps.

Entre Hyde-Park et Green-Park, on remarque une statue de bronze, représentant Achille sous les traits du duc de Wellington. Cette statue, hommage des dames de Londres, a six mètres de haut. Elle est faite de 12 pièces de canon prises dans les diverses victoires remportées par le héros, et parmi lesquelles on n'est pas médiocrement surpris de lire sur le piédestal le nom de la *Bataille de Toulouse.* Son poids est de 600 quintaux; elle repose sur un piédestal de granit assez élevé pour que le duc de Wellington, dont l'habitation est voisine, puisse venir, quand il lui plaît, se regarder de sa fenêtre.

Hyde-Park a sept entrées : à Cumberland Gate, à l'extrémité d'Oxfort street, à Victoria Gate, à Hyde-Park Corner, à Grosvenor Gate, à Albert Gate et à Kinsington. Ouvert tous les jours, de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

ST-JAMES'S PARK.—Dans l'origine, ce n'était qu'un marais. Henri VIII le fit enclore et transformer en jardin de plaisance, dépendant de son nouveau palais de St-James. Charles II le fit replanter par Le Nostre, célèbre ingénieur auquel on doit les belles promenades des Tuileries et du Luxembourg, et qu'il fit venir de Paris à cet effet. L'entrée de parade est formée par le bâtiment dit *Horse Guards*, à proximité de White hall. On remarque de ce côté un canon turc apporté d'Alexandrie par les troupes anglaises, et un mortier colossal pris au siége de Cadix.

La pièce d'eau, de 933 mètres de long sur 33 de large, est la patrie d'un grand nombre d'oiseaux amphibies confiés à la garde de la Société ornithologique. Les avenues plantées d'arbres qui s'étendent au sud et au nord sont bordées de belles résidences et garnies de bancs pour la commodité des promeneurs. Tous les matins, de 10 à 11 heures, on peut assister à la parade du régiment des gardes à pied, qui va relever la garde du palais de la reine, au son de la musique militaire.

St-James's Park est généralement fréquenté par la classe moyenne. Le côté qui avoisine Waterloo place est le rendez-vous des bonnes d'enfants. Les amateurs de laitage ont l'agrément de s'y régaler de lait chaud que l'on trait en leur présence. L'entrée qui donne sur Pall Mall est décorée d'une colonne portant la statue du duc d'York ; l'extrémité occidentale touche au palais de Buckingham, résidence de la reine Victoria et du prince Albert.

Entrée depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit tombante. Défense aux sentinelles de laisser passer les chiens et les domestiques en livrée.

KENSINGTON PARK. — (Voir page 215, à la résidence du même nom.)

REGENT'S PARK. — L'une des promenades les plus aristocratiques de la ville, située à peu de distance de Hyde-Park, qu'elle surpasse en étendue de 25 hectares environ. C'est le véritable jardin anglais dans sa plus élégante expression. On y trouve des parterres, des avenues, des pelouses, des ravins, des ruisseaux, des ponts, et une vaste esplanade circulaire où affluent de 3 à 5 heures, dans le cours de la belle saison, la fashion et le beau monde. On remarque dans son enceinte ou dans son voisinage nombre de monuments et d'objets curieux, tels que le Colisée, le Diorama, l'hôpital Ste-Catherine et le Jardin zoologique. Ce dernier établissement, créé en vue de rivaliser avec la ménagerie du Jardin des Plantes de Paris, est encore loin de son modèle. Tel qu'il est cependant, il mérite l'attention des étrangers. Il est riche en individus rares, et même uniques, de diverses espèces étrangères à nos climats. Les animaux y sont logés pour la plupart, non dans des cages, mais dans des enclos disposés de la façon la plus conforme à leurs habitudes ou à leurs instincts. Le Jardin zoologique est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin au coucher du soleil; mais le public n'y est admis que moyennant un permis d'un des membres de la Société zoologique et une contribution d'un shilling. Le dimanche est réservé aux membres eux-mêmes et à leurs amis.

A peu de distance de Regent's Park s'élève *Primrose Hill*, joli monticule dont nous recommandons l'ascension aux curieux jaloux de jouir d'un agréable panorama.

VICTORIA PARK. — Récemment ouvert à l'extrémité orientale de la ville, qui manquait complétement de promenades en ce genre.

La plupart des beautés dont il doit être orné ne sont encore qu'en projet ou en voie d'exécution ; mais il est proba-

ble qu'il ne sera en rien inférieur à Regent's Park, si l'on dépense, pour l'établir et le décorer, les 2,500,000 fr. affectés à cet objet par un vote spécial du parlement.

MÉNAGERIE AMBULANTE. — Visible dans les environs des ponts de Southwark et de Waterloo. Cette collection singulière se compose d'une macédoine d'animaux naturellement en guerre les uns avec les autres, tels que chats, souris, lapins, lièvres, hibous, chiens, moineaux, fouines, etc, que l'habitude et l'éducation ont façonnés à vivre en société. L'arche de Noé qui renferme cette étrange famille est exposée en plein air aux regards du public, qui se taxe lui-même suivant sa générosité.

MÉNAGERIE DU JARDIN ZOOLOGIQUE. — (Voir ci-dessus, au paragraphe concernant Regent's Park.)

PÉPINIÈRES. — L'horticulture a atteint un rare degré de perfection à Londres et dans les environs, où abondent les riches amateurs de fleurs. La réputation des jardiniers fleuristes anglais, surtout en ce qui concerne la culture des plantes étrangères, est telle, que nombre de pays du continent sont, sous ce rapport, tributaires de la Grande-Bretagne. Il faut citer, parmi les plus célèbres, MM. Chandler, au Vauxhall ; Adams, King's Road, Chelsea; Knight, King's Road, etc.

Pour les autres lieux de récréation ou d'amusement, nous ne pouvions que renvoyer le lecteur au chapitre spécial qui donne en même temps l'indication des prix, jours et heures d'entrée.

PARLEMENT.

Le but de cet ouvrage n'est pas seulement de faire connaître au lecteur la capitale de l'Angleterre à son point de vue matériel, mais encore de répondre à un besoin non moins pressant chez l'étranger qui visite pour la première fois un pays, celui d'en posséder sommairement la législation, les mœurs et les coutumes. C'est pourquoi, avant de passer à la description du monument où s'élaborent les lois de la Grande-Bretagne et au coup d'œil que présentent les séances des chambres anglaises, nous croyons devoir donner une idée générale de la constitution du parlement, ce qui nous entraîne, par une conséquence inévitable, à présenter le tableau de l'organisation et du mécanisme du gouvernement.

Le parlement se compose du souverain, de la chambre des pairs ou des lords et de la chambre des communes. L'ensemble de ces trois pouvoirs forme ce qu'on nomme en Angleterre la Grande Corporation.

Occupons-nous d'abord du pouvoir royal.

La royauté est le premier des trois pouvoirs. Elle est l'autorité suprême aux yeux de la nation, et la nation elle-même aux yeux des étrangers. Elle est la tête de l'église anglicane; elle est investie du droit de paix et de guerre, du droit de nommer à la pairie et à toutes les dignités, et du droit de grâce, sauf les cas d'accusation devant la chambre des lords et de violation de *l'habeas corpus*. C'est d'elle qu'émane toute justice, c'est à elle qu'est confiée la tutelle des pupilles et des orphelins. Elle est enfin revêtue par la loi d'une inviolabilité absolue qui ne cesse que dans les cas où elle attenterait aux lois fondamentales de l'Etat, ce qui arriva en 1688, quand Jacques II, coupable d'avoir voulu renverser violemment la constitution, fut déclaré déchu de la couronne. Mais

ce qui fait, en Angleterre, la véritable force de la royauté, c'est la profonde déférence et le sincère attachement dont elle est l'objet de la part du pays entier, sentiments aussi vivement empreints dans le cœur des Anglais que celui de l'amour national. Ce respect fondamental se manifeste en toute occasion, dans les banquets politiques, où, quels que soient d'ailleurs leur couleur et leur objet, la santé du souverain est toujours la première portée; dans les théâtres et les solennités, où l'air consacré, *God save the queen*, ne manque jamais d'être exécuté avant tous les autres, aux grands applaudissements de l'assemblée ; à la cour, où les grands officiers servent la reine à genoux, où le grand chancelier reçoit ses ordres dans la même position ; partout enfin ces signes extérieurs de libre et d'affectueuse soumission témoignent de la sympathie de l'Angleterre pour le principe monarchique.

La couronne est héréditaire ; elle passe, par ordre de primogéniture, au fils du souverain ; à défaut de mâles, aux filles ou petites-filles, du côté masculin; en cas d'absence d'héritiers directs, aux collatéraux les plus proches. La majorité du souverain est fixée à dix-huit ans ; s'il est mineur, la régence est exercée par un régent ou une régente, assisté d'un conseil de régence. Le couronnement s'accomplit avec un grand appareil. Il a lieu dans l'abbaye de Westminster, sous la présidence de l'archevêque de Cantorbéry, et au milieu du splendide cortége des grands officiers de la couronne, revêtus des riches costumes du moyen-âge et porteurs des attributs symboliques de la royauté. Après le serment d'obéissance à la constitution du royaume et de l'église anglicane, juré de la bouche du nouveau monarque, vient la cérémonie de l'hommage prêté au souverain par les pairs de la Grande-Bretagne, et auquel celui-ci répond par une accolade sur la joue. Ce détail a été supprimé lors du couronnement de la reine Victoria.

Hors des cas de solennité, le souverain vit avec une simplicité presque bourgeoise, et qui est imitée par les princes du sang. Ceux-ci ne font nulle façon de recevoir et de rendre des diners, et de traiter la noblesse anglaise sur le pied de l'égalité. La liste civile du souverain, qui se règle une fois pour toutes dès son avénement au trône, ne s'élève guère, y compris ses revenus de Lancastre et de Cornouailles, au-dessus de 12 millions. Le parlement alloue en outre 7 millions pour les frais de la maison militaire. La dotation du prince Albert est de 750,000 fr., mais c'est une pension viagère dont le paiement est assuré, quel que soit le survivant des deux époux. Celle du prince Léopold de Saxe-Cobourg, aujourd'hui roi des Belges, qui épousa en premières noces la princesse Charlotte, était de 1,250,000 fr. L'Angleterre lui en paie encore aujourd'hui les arrérages, bien que la princesse soit morte depuis 1820. L'apanage des autres membres de la famille royale varie de 150,000 fr. à 2,500,000, suivant leur degré de consanguinité avec le roi défunt ou la reine actuelle. Le total de ces dotations s'élève, à l'heure qu'il est, à 18 millions.

La prérogative royale est exercée par des ministres responsables. Ces ministres sont : le premier lord de la trésorerie, président invariable du cabinet; le lord chancelier; les secrétaires d'État de l'intérieur, de la guerre, des affaires étrangères, des colonies; le sous-secrétaire d'État de l'Irlande; le premier lord de l'amirauté; le commandant en chef de l'armée; le chancelier de l'Echiquier; le lord président du conseil privé; le lord garde du sceau privé; le président du bureau de commerce; le président du bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde; le chancelier du comté de Lancastre; le payeur général de l'armée; le trésorier de la marine; le grand maître de l'artillerie; le directeur général des postes; le grand-maître des eaux et forêts et le grand-maître des monnaies. Les ministres secrétaires d'État se distinguent

de leurs collègues en ce qu'ils contresignent les actes de l'autorité active du roi. L'usage veut qu'il n'y ait pas plus de deux secrétaires d'État membres de la chambre des communes. Chaque ministre n'est admis que dans celle des deux chambres dont il fait partie. C'est pourquoi le cabinet est mi-partie de pairs et de députés. Il y a dans chaque chambre un ministre dirigeant, c'est-à-dire préposé à la conduite des débats en ce qui touche à la défense des actes ou des projets du gouvernement. C'est de lui que les autres ministres prennent le mot d'ordre, et c'est sous son inspiration qu'ils parlent et qu'ils agissent, ce qui constitue, dans la stratégie ministérielle, un ensemble et une unité qui manquent trop souvent en France, où chaque membre du cabinet est à peu près indépendant.

Outre les ministres, le roi est assisté d'un conseil privé, dont les attributions sont plutôt nominales que réelles. Il se compose de 150 membres environ, parmi lesquels on compte les princes du sang, les ministres en exercice et les ministres sortants, les archevêques d'York et de Cantorbéry, les grands officiers de la couronne et d'autres personnages éminents, tous révocables à la volonté du roi. Le conseil privé ne s'assemble guère que dans les occasions solennelles, notamment en l'absence des chambres, et quand il s'agit de donner plus d'autorité morale à certains actes émanés du pouvoir souverain.

Plusieurs ministres sont, de leur côté, secondés par un conseil spécial, dont ils sont les présidents. Composés d'hommes techniques, richement rétribués, et qui ne sont point, comme les membres du cabinet, sujets aux mutations commandées par la politique, ces conseils sont appelés à rendre de grands services, en conservant les traditions de la haute administration. Le conseil de la Trésorerie joue, entre autres, un très-grand rôle dans les affaires de l'État. Chez les Anglais, peuple positif s'il en fut, on a compris que les finances

étaient le nerf du gouvernement, et que tout devait aboutir au ministre chargé d'équilibrer les recettes et les dépenses. Voilà ce qui explique pourquoi la présidence du conseil est de droit dévolue au premier lord de la trésorerie. Auprès du premier lord de la trésorerie se trouvent d'une part le conseil des ministres, chargé d'apprécier les besoins du pays et les dépenses qu'ils exigent; de l'autre, le conseil des finances, appelé à se rendre un compte exact des ressources de l'État. Ces deux conseils, qui se font contre-poids et se contrôlent réciproquement, ont pour président commun le premier lord de la trésorerie, qui sert ainsi comme de trait d'union entre ces deux ressorts essentiels de la machine administrative. Tous les ans, chaque ministère soumet son budget particulier au conseil des finances, qui l'examine, discute l'opportunité de sa présentation au parlement, et le combat, s'il lui semble que les exigences de tel ou tel service excèdent les recettes qui lui sont applicables. Ce n'est qu'après cet examen préalable et quand, éclairé par la controverse, le premier ministre a pu mettre en harmonie le chiffre des revenus et ses dépenses, que les lois de finances sont présentées à la sanction des deux chambres. Le minimum des honoraires d'un ministre est de 2,000 liv. (50,000 fr.). C'est le montant des appointements du directeur de la monnaie. Le premier lord de la trésorerie touche 6,000 liv. (150,000 fr.), et le Lord grand-chancelier 14,000 liv. (350,000 fr.). Le lieu consacré aux réunions du cabinet est le Foreign-Office.

La Chambre des Pairs ou des Lords se compose de pairs ecclésiastiques et de pairs laïques; les premiers sont les archevêques d'Yorck et de Cantorbéry et les vingt-quatre évêques du royaume. Les pairs laïques sont tels ou par hérédité ou par création; mais la pairie, une fois conférée, devient sans exception héréditaire. Il y a des pairies qui passent aux femmes. Bien que le roi jouisse du droit de faire ce qu'on appelle des

fournées de pairs, il n'en use que très-discrètement, attendu que ces promotions en masse, improvisées généralement à la suite du besoin d'une majorité, sont très-mal vues de la noble chambre. A chaque pairie sont attachés un titre et un nom nobiliaire désignés par le roi. En 1830, la chambre se composait de 324 pairs, 9 pairesses, 28 pairs irlandais nommés à vie, et 16 pairs écossais délégués pour la durée de chaque législature. Les pairs du royaume sont de droit conseillers héréditaires de la couronne. Les pairs et les pairesses sont inviolables en matière civile; en matière criminelle, ils ne peuvent être soumis qu'au jugement de leurs pairs. Une pairesse héréditaire conserve sa noblesse tout en épousant un citoyen étranger à la chambre haute. La pairie ne se perd que par la mort naturelle ou la mort civile, à moins que la chambre elle-même ne dégrade un de ses membres, s'il s'est mis, par de folles dépenses, hors d'état de soutenir son rang.

Chaque titre de pairie a son banc particulier. Le costume des pairs laïques se compose d'une robe rouge garnie d'hermine. La dimension de la fourrure est en raison directe de l'importance de la noblesse.

La Chambre des Pairs est le deuxième pouvoir de l'Etat. Elle siége tantôt comme assemblée législative, tantôt comme cour de justice. Dans le premier cas, elle discute les lois, dont elle peut prendre l'initiative, à l'exception des lois de finances, pour lesquelles la priorité d'examen appartient expressément à la Chambre des Communes. Dans le second cas, elle reçoit et juge les accusations portées par l'autre chambre contre un de ses propres membres ou contre les conseillers responsables de la couronne. Enfin elle casse ou ratifie en dernier ressort toutes les décisions civiles ou criminelles soumises à son appréciation.

La Chambre des Communes se recrute par voie d'élection. Tout citoyen est éligible à vingt et un ans. Les conditions

d'éligibilité consistent, pour représenter un comté, à posséder un bien libre d'hypothèque et rapportant au moins 15,000 fr.; il suffit de la moitié pour les députés des villes et des bourgs. Les premiers représentent l'intérêt territorial du royaume; les seconds, l'intérêt industriel et commercial. Quatre députés d'Oxford et de Cambridge représentent les intérêts de la science et des arts. Les députés sont au nombre de 658 : 500 pour l'Angleterre et le pays de Galles, 53 pour l'Ecosse et 105 pour l'Irlande.

Les conditions de l'électorat sont diverses, suivant que l'électeur est propriétaire ou fermier. Au temps jadis, les droits électoraux appartenaient en grande partie à des localités favorisées de ce privilége, soit par les rois eux-mêmes, qui les tenaient sous leur dépendance et y faisaient nommer leurs créatures, soit par le crédit de seigneurs ou de riches particuliers qui étaient propriétaires ou suzerains de presque toutes les habitations dont elles se composaient, et qui s'imposaient eux-mêmes aux votes de leurs tenanciers : de là le nom de *bourgs-pourris* que portaient ces villages inféodés à certaines familles. Par suite des changements survenus dans le cours des temps, il arrive parfois que la faculté de nommer un ou plusieurs députés se trouve appartenir à des *bourgs* formés d'une seule chaumière, exemple : le bourg d'Old Sarum, qui, grâce au privilége dont il jouissait, fut vendu en 1775 pour la somme énorme de 2,750,000 francs. Tel était l'état de servitude de certains électeurs, qu'un candidat, nommé sur la recommandation du propriétaire d'un bourg, ayant cru devoir faire acte de reconnaissance à ceux qui l'avaient nommé, un de ceux-ci prit la parole et lui dit : Dispensez-vous de nous remercier; ce que nous avons fait n'est point pour vous, que nous ne connaissons pas, mais pour celui qui vous patronne. Qu'il nous eût envoyé à votre place son gros chien de Terre-Neuve, et nous lui eussions fait le même honneur.

Aujourd'hui, les choses se passent différemment, mais non d'une manière plus morale. Les électeurs sont, de la part des candidats, l'objet des plus ignobles cajoleries et de la corruption la plus effrontée. Non-seulement on leur fait des visites, on les circonvient, on les enrôle par tous les moyens, même par des offres d'argent, sous la bannière de tel ou tel aspirant à la députation, mais on les fait voiturer au lieu de l'élection, on les régale, on les grise, le tout aux frais du candidat. En même temps on agit sur les électeurs du parti opposé par des procédés tout aussi peu délicats; on les prive de domicile en monopolisant à prix d'or toutes les auberges; on les menace, on les intimide, on se livre même sur eux à de mauvais traitements; quelquefois on les enivre pour les rendre incapables de voter; on va même jusqu'à suborner des domestiques pour introduire dans leurs aliments des substances narcotiques, ou des cochers pour les faire verser, au risque de compromettre leur vie. Dès le matin du jour de l'élection, les candidats, à cheval, parcourent la ville au milieu des *hurrahs* de leurs partisans et des *grognements* de leurs adversaires. Ils montent enfin sur l'estrade (*the hustings*) construite à cet effet, et de là ils haranguent le peuple sous le feu des applaudissements des leurs, des sifflets et des projectiles des autres. Généralement, ces projectiles sont sans danger; ce sont des pommes cuites, des fruits pourris, de la boue; cependant on a vu, à Londres même, un officier de marine de distinction, sir Maxwell Murray, grièvement blessé d'une pierre qui lui fut lancée sur les hustings.

Lorsque le *poll* ou le scrutin est ouvert, sous la présidence du shériff dans les comtés, et du principal magistrat dans les villes ou dans les bourgs, des affiches placardées d'intervalle en intervalle indiquent les progrès graduels des divers candidats. L'élection faite, le député est porté en triomphe par les siens, et la journée finit par des chants et des libations

telles, qu'on a vu des électeurs, dans l'ivresse du triomphe, tomber sous la table pour ne plus se relever.

Grâce aux frais immenses qu'entraînent tant de moyens de captation, les frais d'une élection ne s'élèvent jamais au-dessous de quelques centaines de mille francs et montent parfois jusqu'à un million. La loi, il est vrai, permet aux membres de la Chambre des Communes de dévoiler ces manœuvres et d'expulser de leur sein tout député convaincu d'y avoir eu recours; mais le nombre des corrupteurs est si grand qu'il faudrait presque casser la Chambre en masse: d'où il suit que chacun impose silence à sa conscience et ferme discrètement les yeux sur des abus dont il profite tout le premier.

Le parlement est convoqué et dissout par le roi. Il est formé pour sept années à dater du jour de son ouverture, et en cas de mort du roi, il siége six mois à partir du jour du décès, à moins que le nouveau roi ne juge à propos de le dissoudre. Le prince est-il mineur, la durée du parlement est de trois ans. Si, en quelque circonstance que ce soit, le roi demeure plus de trois années sans convoquer le parlement, les pairs ont le droit de se réunir spontanément et les assemblées électorales de s'organiser d'elles-mêmes.

Le jour de l'ouverture des Chambres, le roi en grand appareil, escorté des princes du sang, des ministres et des grands officiers, se rend dans la Chambre des Pairs, où l'attendent les Lords en costume de cérémonie et les membres de la Chambre des Communes; il prononce un discours délibéré en conseil de cabinet, après quoi le chancelier déclare la session ouverte et engage les membres de chaque Chambre à choisir leur *speaker,* ou orateur, espèce de dignitaire à l'élection, dont les fonctions répondent à celles qu'exerce en France le président. Il n'y a point de vice-président ni de secrétaire; au cas où le speaker tombe malade, les séances sont suspendues. Le speaker ne doit point sa nomination à

sa couleur politique, mais à son expérience dans l'art de conduire les débats, expérience qui tient à l'habitude où sont les Anglais de ne jamais se réunir en *meeting*, en banquet, enfin en assemblée de quelque sorte que ce soit, sans confier à l'un d'entre eux le soin de présider à la discussion, d'en déterminer les objets et d'en diriger le cours. C'est à cette école que les speakers font leurs premières armes et qu'ils acquièrent des titres à la confiance de la chambre des communes.

Le speaker, nommé, suivant l'usage, pour toute la durée d'une législature, jouit de 125,000 francs de traitement, d'un hôtel meublé et d'une remise sur les redevances des bills d'intérêt privé. De plus, il est de droit membre du conseil d'Etat, et presque toujours pourvu d'une pension décernée par la Chambre et de la pairie conférée par le roi à l'expiration de ses fonctions. Seul de tous les membres de la Chambre, il porte un costume composé d'une simarre et d'une énorme perruque poudrée : la tradition le veut ainsi. Le speaker ne prend jamais une part personnelle à la controverse, si ce n'est quand la Chambre est assemblée en comité.

A l'heure fixée pour l'ouverture, le speaker se rend à la Chambre précédé d'un sergent d'armes portant la masse de vermeil dont l'apparition annonce l'ouverture de la séance. On annonce que Cromwell, en dissolvant le parlement, la fit emporter par ses satellites. La présence de quarante membres suffit pour rendre les délibérations valables. Devant le président est une table couverte de papiers, où sont assis deux clercs de la Chambre, et près de laquelle prennent place les chefs des divers partis pour être plus à même de consulter les documents dont elle est chargée.

Les bills sont *publics* ou *privés*, suivant qu'ils intéressent la généralité des citoyens ou seulement quelques-uns d'entre eux. Toute pétition doit être présentée par un membre. L'auteur d'un projet pris en considération peut prendre

quatre fois la parole dans le cours des débats ; les autres orateurs ne sont autorisés à parler que deux fois. Les débats clos, on procède au vote par division, c'est-à-dire en faisant passer dans une pièce spéciale tous les membres de chaque opinion et en les comptant. Durant le vote, on ferme les portes de la salle des séances et tout membre présent est contraint de voter. Lord Northland, ayant eu l'intention de s'abstenir à l'occasion de certain bill, s'oublia en conversant avec un collègue. Répugnant de prendre part au vote, il se cacha dans le cabinet à charbon ; mais le speaker, ayant éventé sa cachette, le fit sommer par le sergent d'armes d'en sortir et de venir voter, ce qu'il exécuta de bonne grâce, à la grande hilarité de l'assemblée, qu'il eut le bon goût de partager.

Le speaker de la Chambre des Lords est à la nomination du roi ; c'est d'ordinaire le lord chancelier. Comme son confrère de la Chambre des Communes, il porte une simarre et une perruque ; de plus il a pour siége un vaste sac de laine rouge sans dossier : autre tradition que les Anglais respectent à l'égard d'une loi de l'État. C'est sur ce sac que sont posés les papiers qu'il consulte et même les flambeaux qui l'éclairent. Comme à la Chambre des Communes, point de vice-président ni de secrétaire ; trois membres suffisent pour valider les décisions. Par un privilége tout spécial, les pairs peuvent voter par procuration.

Quand un bill est adopté par l'autre Chambre, un de ses membres l'apporte à la Chambre des Lords, où le speaker vient le recevoir dans un sac de velours brodé d'or, mais il n'en reçoit jamais qu'un à la fois, et n'en accepte un nouveau qu'après avoir déposé le précédent sur son sac de laine. Chaque bill d'intérêt privé est frappé d'une droit de 10 guinées au profit du lord chancelier. Au temps où lord Eldon, qui passait pour grand amateur d'argent, occupait ces fonctions lucratives, les physionomistes se piquaient de deviner à la

seule expression de ses traits de quelle nature était le bill qu'on lui remettait.

Quand un bill envoyé par les Communes est rejeté par les Lords, il n'en est plus question. S'il est admis, deux ministres de la chancellerie sont chargés d'en informer la Chambre basse. S'il passe avec amendement, on nomme dans les deux Chambres des commissaires dont l'office mutuel est d'amener une conciliation.

Les bills acceptés par les deux Chambres doivent être ratifiés par le souverain; cette ratification s'opère soit en séance royale, avec le cérémonial ordinaire, soit par lettres patentes scellées du grand sceau. Dans la première alternative, le roi se rend à la Chambre des Pairs, où le parlement est convoqué tout entier. La réponse, formulée de la bouche d'un clerc, est conçue dans le dialecte franco-normand, dernier témoignage de la conquête. En cas d'affirmative, la réponse est, pour un bill public, *Le roi le veult;* pour un bill particulier, *Soit faict comme il est désiré.* La négative est sous-entendue dans ces mots : *Le roi advisera.*

Les orateurs parlent, non pas à la tribune, mais à leur place. Le tour de parole est à la discrétion du président, qui la donne au membre qu'il juge le plus capable d'éclairer le débat. Le discours écrit est interdit; l'accent déclamatoire, le geste théâtral, ne sont point de mise. On discute du ton de gens instruits et distingués qui traitent d'affaires sérieuses. Burke, dont les harangues sont si admirées à la lecture, faisait fuir l'auditoire par l'emphase de son débit; c'est à ce point qu'on l'avait surnommé *la cloche du dîner.*

L'usage est que l'orateur s'adresse, non point à ses collègues ni à l'adversaire qu'il combat, mais au président. Ce mode de procéder prévient l'irritation qu'engendre l'antagonisme direct de la parole, mais il n'empêche pas les personnalités, dont les Anglais ne se font point faute. C'est ainsi qu'un membre ayant un jour invoqué l'ajournement d'une

question, sous prétexte que la Chambre était trop fatiguée, un de ses collègues fit observer que le demandeur était gros et gras, et trop bien portant pour avoir besoin d'aller se coucher; à quoi le membre attaqué répondit que l'interrupteur eût beaucoup mieux fait d'aller lui-même se mettre au lit, son langage et sa tenue témoignant qu'il avait un peu trop bien dîné. Et le fait est qu'il avait raison.

La Chambre des Lords s'impose une certaine étiquette; mais les représentants des Communes se livrent à un laisser-aller à peine tolérable dans un estaminet. Ce n'est rien que d'entrer dans la Chambre la cravache à la main et le chapeau sur la tête, à la façon de Louis XIV ; on lit le journal, on cause bruyamment, on s'étale sans façon sur les banquettes, toutes les fois que la discussion est vide d'intérêt; si elle prend de l'importance, on se tait, on écoute; mais c'est pour interrompre les débats par des applaudissements, des hourras ou des sifflets, suivant les sentiments qui partagent l'assemblée. Mais l'intervention du président rappelle promptement les perturbateurs à l'ordre, car le respect dont il est l'objet est égal à l'étendue de l'autorité dont il est armé. Le pouvoir discrétionnaire du président va jusqu'à imposer à un membre l'obligation de demander pardon à genoux d'une insulte faite à la Chambre. Le député condamné à faire ainsi amende honorable s'y soumet incontinent et sans murmure, mais non pas toujours sans rancune; et l'on cite le mot d'un orateur qui, assujetti à ce châtiment pour avoir accusé la Chambre de corruption, dit après s'être exécuté, en essuyant ses genoux tout poudreux: « Sur mon honneur, on n'a jamais vu une Chambre aussi sale ! » Le règlement interdit la présence des étrangers dans la salle des séances, mais dans l'exécution on ferme les yeux sur cette clause, avec laquelle la reproduction des débats par la voie de la presse serait impossible. Les sessions se prolongent généralement de février en juillet, durée de la belle saison de Londres, le reste de

l'année étant, pour les riches propriétaires, l'époque de leur séjour au sein de leurs châteaux.

Les Chambres du parlement furent brûlées le 16 octobre 1834. L'édifice fut reconstruit en vertu d'une résolution des deux assemblées, sous le nom de Palais de Westminster ; mais des deux salles, celle qui est consacrée aux séances des Pairs est la seule qui soit achevée; les Communes se tiennent donc, en attendant une résidence plus digne d'elles, dans l'ancienne Chambre des Lords, dont l'aspect est décent et la disposition commode. L'étranger n'y peut pénétrer que fort difficilement et à l'aide d'un laissez-passer signé par un membre.

La façade du monument se déploie le long de la rivière sur une étendue de plus de 300 mètres, et est coupée de distance en distance par des tours, dont la principale est la Tour de Victoria. Les salles de St-Stephen, de Victoria et la crypte de St-Stephen, qui sert de chapelle pour les membres de la Chambre des Communes, sont décorées de sculptures et de peintures à fresque du plus bel effet.

On pénètre dans le palais par le portique de la Chambre des Pairs, fermé par de belles portes de bronze, et d'où l'on passe dans la salle, éblouissante par la richesse et l'ornement. Ses proportions sont de près de 30 mètres de long sur 15 de large et autant de haut. A l'extrémité méridionale s'élève, sous un dais gothique, le trône royal, en chêne revêtu de velours, et paré de dorures et de cristaux. De chaque côté, un tabouret, l'un pour le prince de Galles et l'autre pour le prince Albert. En face on remarque, la tribune des rapporteurs, décorée avec une égale magnificence. Au-dessus règne une voussure ornée des armoiries de toutes les dynasties qui se sont succédé sur le trône de la Grande-Bretagne. Le plafond est divisé en caissons encadrés de moulures dorées ; les murailles sont revêtues de panneaux de chêne sculpté. Une galerie de bustes de rois et de princes accompagnés de leurs blasons, complète la

décoration de la salle, qui reçoit le jour par 12 fenêtres à vitraux peints. L'éclairage intérieur se compose de 30 candelabres et de 4 lustres. Les siéges, recouverts en maroquin rouge, tranchent avec la couleur du parquet, recouvert d'un tapis de velours bleu à dessins d'or.

PLACES OU SQUARES.

Tous les quartiers de Londres abondent en places garnies au milieu de petits enclos plantés d'arbres, où les propriétaires et locataires des maisons d'alentour, qui pourvoient à l'entretien du jardin, ont seuls la faculté de se promener. La plupart sont dans la métropole. Elles sont désignées sous le nom de *squares* ou carrés, bien que leur forme ne réponde pas toujours à leur désignation. La plupart d'entre elles n'ont rien de monumental, et nous ne les citerons que pour mémoire.

ADELPHI (*Strand*).—Galerie de jolies maisons bâties sur des voûtes souterraines qui vont du Strand à la rivière. La terrasse d'Adelphi, donnant sur la Tamise, offre un point de vue magnifique. La maison n° 5 a été occupée par Garrick.

ALBANY (*Piccadilly*). — Espèce de passage, séjour privilégié des personnages distingués qui résident temporairement à Londres. Bâti sur l'emplacement de l'hôtel des ducs d'York.

BELGRAVE SQUARE (*Pimlico*).—Bordé de belles résidences particulières.

BERKELEY SQUARE—Orné d'une statue de Georges III.

BLOOMSBURY SQUARE (*Holborn*). — Décoré d'une belle statue en bronze de Charles James Fox, œuvre de Westmacott.

Le héros tient à la main la fameuse constitution dite : *Magna Charta.*

CAVENDISH SQUARE. — De forme circulaire; renferme une statue équestre de Guillaume de Cumberland, vainqueur à Culloden.

EATON SQUARE (*Belgrave square*). — Un des côtés est formé par la façade de St-Peters church (l'église St-Pierre).

EUSTON SQUARE (*New road*). — On y remarque le portique de St-Pancras new church (la nouvelle église de St-Pancrace).

FITZROY SQUARE (*Regent's park*).—Entouré de maisons dont les murs sont revêtus de pierres; c'est la seule place de Londres qui présente cette particularité.

GROSVENOR SQUARE (*Oxford stre t*). — Place très étendue, bordée de belles maisons et décorée au centre d'une statue équestre dorée du roi Georges Ier, ouvrage de Van Nost, érigée en 1726 par les soins de sir R. Grosvenor, auquel appartient l'emplacement de ce square.

HANOVER SQUARE.—Construit peu après l'avénement de la maison de Hanovre. On y voit une statue de Pitt, coulée en bronze par Chantrey.

ST-JAME'S SQUARE (*Pall-Mall*). — Résidence favorite de la haute noblesse. Encore une statue de Georges III. C'est dans le palais voisin que ce prince vit le jour.

LEICESTER SQUARE (*Hay-Market*). — Doit son nom à l'hôtel des comtes de Leicester qui en forme un des côtés. Au centre, la statue en bronze doré du roi Georges Ier, transférée du parc de Canons, comté de Hertford. On y a construit récemment un bâtiment circulaire représentant à l'intérieur le globe terrestre.

LINCOLN'S INN FIELDS. — Fameux par la résidence d'une

foule de célébrités et par le supplice de lord Russell. Les plans formés pour son embellissement sont restés inachevés. C'est le siége du Collége des Chirurgiens et du musée de sir John Soane.

PORTLAND PLACE. — De peu d'étendue, mais remarquable par sa régularité et par la statue de bronze du duc de Kent, hommage de l'estime publique adressé à ses vertus.

QUEEN'S SQUARE (*Guildfort street*). — Bordé de trois côtés par des édifices ; le quatrième est occupé par une plantation ornée de la statue de la reine Anne.

RUSSELL SQUARE. — Grande et belle place décorée de la statue de Francis, duc de Bedford, en costume parlementaire, fondue par Wetsmacott.

SOHO SQUARE, autrefois KING'S SQUARE. — C'est la plus ancienne place de Londres ; elle date de Charles II. On y voit la statue de ce prince, accompagnée des figures allégoriques des quatre principaux fleuves de la Grande-Bretagne. Elle tire son nom actuel du mot d'ordre donné par Montmouth à ses soldats, à la bataille de Sedgemoor.

TAVISTOCK SQUARE. — Remarquable par un écho singulier.

TRAFALGAR SQUARE (*Charing cross*). — La plus belle place de la métropole, la seule véritablement monumentale. Elle présente une rareté phénoménale à Londres, deux fontaines; elle est décorée de balustrades en granit, de groupes sculptés, et du fameux monument élevé à la mémoire de Nelson. La façade de la galerie nationale est un morceau remarquable. Les autres édifices de quelque valeur architecturale sont l'hôtel des ducs de Northumberland, l'église de St-Martin des Champs, le club de l'Union et le collége des Médecins.

TRINITY SQUARE. — Situé au sud de Suffolk street, East,

les murs des maisons du sud et de l'est sont d'une architecture digne de remarque. Au milieu se trouvent l'église de la Trinité et une statue du roi Alfred.

La Cité n'a qu'un beau square, *Finsbury circus.* Southwark en renferme cinq ou six; les principaux sont : l'Oval et Nelson Square.

PONTS.

Londres possède huit ponts, y compris le Tunnel ou pont souterrain. Jusqu'en 1750, elle n'en possédait qu'un seul, lequel remontait à l'an 1209 et était l'œuvre d'un ingénieur français de la ville de Saintes. Il était long de 305 mètres et reposait sur 19 arches de pierre. Sa démolition ne date que de peu d'années.

Voici l'ordre dans lequel se présentent les huit ponts de Londres en remontant la Tamise :

1° Le Tunnel; 2° New-London bridge; 3° Southwark bridge; 4° Blackfriars bridge; 5° Waterloo bridge; 6° Hungerford bridge; 7° Westminster bridge; 8° Vauxhall bridge.

BLACKFRIARS BRIDGE (pont de Blackfriars). — Composé de neuf arches elliptiques, il fut livré à la circulation en 1769, et réparé, de nos jours, avec plus d'élégance et de solidité que dans l'origine. Il est l'œuvre de Robert Mylne et coûte près de 4 millions. Le panorama dont on jouit du milieu de ce pont est admirable.

HUNGERFORD SUSPENSION BRIDGE (pont suspendu de Hungerford). — L'unique pont de ce genre qui soit à Londres. Il est situé près du marché du même nom, dans le Strand. On admire sa hardiesse et son élégance; il n'est praticable que pour les piétons. Prix de péage, 1/2 penny. Sa construction date de 1845.

NEW LONDON BRIDGE (nouveau pont de Londres). — Le plus long et le plus beau pont de la ville, entièrement construit en granit. Bien qu'il traverse la Tamise dans sa plus grande largeur, qui est de près de trois cents mètres, sa construction n'est formée que de cinq arches ; celle du milieu est d'une audace qui étonne l'imagination. Les piliers ont des plinthes massives avec des tailloirs gothiques, et les arceaux sont surmontés d'une corniche sur laquelle porte le parapet. Chaque extrémité est terminée par une arche supplémentaire dont l'arc-boutant repose sur le sol et franchit les maisons qui bordent la rive. Cette disposition ingénieuse a l'avantage de laisser un libre cours à la circulation, le passage du pont s'opérant par-dessus les arches et celui des quais par-dessous. Le niveau, entre le sol et le pont, s'établit par un plan incliné formé d'une suite d'arches qui diminuent progressivement de hauteur. Ce pont, dessiné par l'ingénieur Rennie, fut commencé en 1824, livré en 1831, et coûta près de 13 millions. Il aboutit au sud à Wellington street, au nord à King William street. Les vaisseaux ne remontent pas plus avant.

SOUTHWARK BRIDGE (pont de Southwark). — Magnifique ouvrage en fonte porté par des piliers de pierre. Le poids du métal employé dans cette construction est de plus de 5,000 tonneaux. Les dépenses atteignent 20 millions. Ce pont n'a que trois arches ; celle du milieu a plus de 70 mètres d'ouverture : c'est la plus grande qu'on connaisse. La distance d'une culée à l'autre n'a pas moins de 120 mètres. Ce monument, commencé en 1814, sur les dessins de Jean Rennie, fut achevé et livré au public en 1819. Prix du péage, 1/2 penny.

TUNNEL (ou pont souterrain). — Personne n'ignore que ce merveilleux passage sous la Tamise fut créé par le génie de M. Brunel, ingénieur français établi depuis longues années à Londres, et dont cette œuvre gigantesque suffit pour im-

mortaliser le nom. Le but de ce pont, sans rival au monde, était de relier les deux rives de la Tamise, Rotherhite et Wapping, sans porter, à la surface du fleuve, obstacle à la navigation. Commencé en 1821, ce tunnel a couté vingt ans à construire. Il se compose de deux avenues voûtées, larges de 5 m. 65 c., hautes de 7 mètres et longues de 400 mètres, constamment éclairées au gaz. Dans les intervalles des piliers qui séparent les deux galeries, sont des petites boutiques qui rappellent assez celles qui existaient il y a quelques années aux extrémités de la galerie d'Orléans au Palais-Royal. Il y a aussi des débits de liqueurs. On pénètre de chaque côté dans cette cavité souterraine par un immense escalier en spirale. Le passage coûte 1 penny. Les omnibus de Piccadilly, de Charing cross, de Fleet street et de Gracechurch street y conduisent, ainsi que les bateaux à vapeur de Greenwich et de Woolvich.

VAUXHALL BRIDGE (pont du Vauxhall). — Commencé en 1813, achevé en 1816, il a coûté 3,750,000 fr.; il se compose de neuf arches en fonte de 26 mètres d'ouverture, posées sur 8 piles de 4 m. 30 c., dont le noyau est en charpente revêtue de ciment romain. Longueur, 286 mètres; largeur, 12 mètres. Prix du péage, 1/2 penny. Ce pont, d'une élégance et d'une légèreté peu commune, fait communiquer le quartier de Lambeth avec celui de Westminster. C'est le plus fréquenté de tous, et cependant le passage n'est point gratuit.

WATERLOO BRIDGE (pont de Waterloo). — Commencé en 1811 sous la direction de G. Dodd, et fini en 1817, sous celle de Rennie; il fut ouvert le 18 juin, jour anniversaire de la bataille de Waterloo. Il est plat et uni, et consiste en neuf arches elliptiques de 40 mètres d'ouverture. Sa longueur est de 410 mètres; il a coûté 25 millions. Comme spéculation, c'est une affaire manquée; mais au point de vue de l'art, c'est un monument admirable « et digne, ainsi que l'a consigné

M. Dupin dans ses mémoires sur les édifices de Londres, des Sésostris et des Césars. » Ce pont est muni à chaque extrémité d'un tourniquet en fer qui communique avec l'aiguille du cadran placé dans le bureau de péage, et indique le nombre exact des passants. Prix du péage, 1 demi-penny.

WESMINSTER BRIDGE (pont de Westminster). — Commencé en 1739, achevé en 1750, sous la direction de Labelie, architecte français, il a coûté près de 10 millions. La première pierre en fut posée par le comte de Pembroke, la dernière par Thomas Ledyard. Il repose sur 14 piles qui supportent 15 arches, dont la plus grande, celle du milieu, a 24 mètres d'ouverture ; les autres vont en décroissant graduellement de 1 m. 33 c. La longeur totale est de 407 mètres et la largeur de 14. Ce pont était bordé autrefois de parapets de 2 mètres de hauteur, percés, de distance en distance, de niches pour abriter les piétons. Tout cela a disparu dans les réparations opérées en 1846.

PORT.

Le port de Londres s'étend nominalement, depuis North Foreland, dans l'île de Thanet, jusqu'au port de Londres ; mais en réalité il se concentre entre ce même port et le point nommé Bugsby's hole, près de Blakwall; de là jusqu'à Deptford, distant de 4 milles, la rivière présente une suite non interrompue de navires de tous pays et de toutes grandeurs, à l'ancre et procédant au chargement ou au déchargement de leurs marchandises. Le milieu de la voie est constamment sillonné d'embarcations ; on n'y trouve pas moins de 150 bateaux charbonniers qui y abordent journellement et qu'amène l'heure de la marée, laquelle se fait sentir jusqu'à 5 lieues au-dessous de Londres. On calcule que le nombre de colis débarqués dans le port de Londres s'élève, an-

née courante, à 4 millions, d'une valeur supposée de 500,000,000 de francs. La surveillance de ces marchandises exige 1200 douaniers, et leur transport ou leur transbordement emploie 4,000 portefaix, 300 bateliers et 40,000 charrettes. Il entre ou il circule dans le port de Londres plus de 900 bâtiments à vapeur, jaugeant 200,000 tonneaux, de la force de 600,000 chevaux et absorbant un capital de 100 millions.

Nous ne pouvons mieux faire, au reste, pour donner une idée exacte du mouvement et de l'aspect de la Tamise, que de reproduire les lignes récemment publiées par un voyageur, M. Francis Wey :

«... Déjà circulent les *watermen*, bateaux à vapeur très-peuplés, vastes omnibus qui desservent le littoral au nombre de quatre cents. On les voit glisser côte à côte, pêle-mêle avec les chasse-marée, les bricks, les trois-mâts de la compagnie des Indes et bâtiments de toutes sortes, entre lesquels voltigent des nuées de barques. Les rivages jonchés de monde et de constructions industrielles, semblent mornes et tranquilles, tant la vie circule abondante et agitée sur le lit du fleuve, qui paraît entraîner et embrasser dans ses ondes grises une ville entière.

» Des vaisseaux, rangés en travers le long de ce boulevart liquide, laissent entrevoir dans les clairières d'une forêt de mâts, une cohue étrange de magasins, d'entrepôts, de tavernes, d'appentis, de manufactures, autres nefs que surmontent d'immenses cheminées de brique, mâtures massives et hardies. Sur la terre et sur les flots, chacun se démène et travaille; l'eau soulevée et battue sans relâche écume, la vase bouillonne à sa surface, et sans qu'un souffle l'effleure, l'onde bondit et moutonne, livrée à une tempête continuelle.

» A mesure que l'on chemine, ce drame singulier marche progressivement à sa péripétie ; on s'étonne que le bateau continue à filer sur ce canal d'une immense largeur, et

pourtant si encombré que l'œil se heurte partout contre des murailles de navires. Passé Greenwich, cette animation s'accroît et paraît à son comble. Elle triple encore dès qu'on pénètre dans Londres. Puis l'on voit se développer sur l'une et l'autre rive cette Babel monstrueuse du commerce des deux mondes, avec ses deux cent mille cheminées, obélisques vomissant la flamme et la fumée ; avec ses clochetons pointus et ciselés, qui se comptent par centaines ; ses longues maisons de briques noires, couvertes de tuiles rouges, gigantesques degrés qui servent de base à la basilique et au dôme de St-Paul, modèle de notre Panthéon.

» Londres n'a pas de quais; les maisons du rivage baignent dans la Tamise, sur laquelle elles s'ouvrent pour recevoir les cargaisons de toute espèce dont la Cité est le vaste entrepôt. Appropriées à des ouvrages divers, ces constructions sont très-dissemblables; elles sont flanquées de jetées, de pontons, hérissées de béliers à monter les fardeaux, encombrées de marchandises et d'une multitude de matériaux. Il n'y a pas d'alignement dans la distribution de ce quartier maritime, où l'on voit des cours, des ruelles visitées par la marée, et tout auprès, des terrasses clairsemées de quelques vieux arbres trapus. La rive droite est complétement vouée à l'industrie ; c'est un gigantesque faubourg peuplé d'ouvriers : masures basses, désordonnées, incessamment couvertes d'un nuage de fumée qu'elles alimentent sur leurs toits. Le premier plan de la rive gauche présente un aspect analogue ; mais entre ce quartier et les édifices lointains de la ville, on aperçoit des myriades de mâts et de cordages, groupes de navires disposés en faisceaux et qui font supposer un autre bras à la Tamise envahissant la ville. Ce sont les docks ou bassins de Londres, de Sainte-Catherine et de la Compagnie des Indes; des canaux creusés en aval de la Tamise y conduisent les vaisseaux, qui sont hébergés par milliers. »

Ces docks ou chantiers sont au nord, sur la rive gauche; en voici la nomenclature :

THE COMMERCIAL DOCKS (les bassins du commerce). — D'une étendue de 25 hectares, dont 18 sont occupés par l'eau. Situés sur la rive droite de la Tamise.

THE EAST INDIA DOCKS (les bassins de la Compagnie des Indes Orientales). — Ils consistent en trois bassins, l'un pour les entrées, l'autre pour les sorties, et le troisième qui sert de communication entre les chantiers et le fleuve. Leur profondeur permet d'y recevoir des bâtiments du plus fort tonnage. Ils sont situés à Blackwall; on s'y transporte en dix minutes par le chemin de fer.

THE ST-CATHERINE'S DOCKS (les bassins de Sainte-Catherine). — Ils consistent en trois bassins et un canal à écluse, où les navires de 600 tonneaux peuvent passer, trois heures avant la marée haute. Les entrepôts, construits sur pilotis, offrent pour les marchandises un abri aussi sûr que commode. Situés à proximité de la Cité et de la Douane, les magasins ont leur entrée principale vis-à-vis de la Monnaie.

THE LONDON DOCKS (les bassins de Londres). — Trois bassins et un canal. Immenses et magnifiques magasins. L'entrepôt destiné au tabac est susceptible de contenir 24,000 boucauts de cette denrée. Les caves, situées à Wapping, sont suffisantes pour y loger 70,000 pipes de liqueurs. Le Lord-Maire est un des administrateurs.

THE WEST INDIA DOCKS (les bassins de la Compagnie des Indes Occidentales). — Les premiers qui aient été ouverts à Londres (en 1802), ont coûté à leurs actionnaires près de 35 millions. Ils occupent une grande partie de la presqu'île dite *Isle of Docks*, où ils absorbent une étendue de 300 arpents, communiquant avec les deux rives de cette péninsule, Blackwall et Lime house. Il y a cinq bassins, quatre quais et d'immenses magasins.

PRISONS.

BRIDEWELL PRISON, dans *New Bridge street, Blackfriars.*— Lieu de détention pour les débauchés et les apprentis incarcérés par ordre du chambellan de la cité ; on y enferme aussi les fainéants et les vagabonds ramassés dans les rues de la capitale en attendant qu'on les transporte dans leurs communes respectives. L'édifice est un quadrangle régulier. On remarque à l'intérieur un bon tableau de Holbein.

DEBTOR'S PRISON (prison des débiteurs).— Construite dans l'intérêt des débiteurs, autrefois confondus avec les criminels de Newgate. Bien que bâtie pour 400 prisonniers, elle est encore trop petite. Elle occupe, dans Whitecross street, l'emplacement de l'ancienne brasserie dite *Old Peacock Brew house.*

GILTSPUR STREET PRISON (prison de la rue Giltspur). — La mieux diposée de toutes les prisons de Londres. Les détenus ont chacun un lit, une paillasse, plusieurs couvertures, des salles chauffées et des bains à leur disposition. Elle sert de maison d'arrêt pour les prévenus et pour les vagabonds ou les ivrognes arrêtés la nuit dans les limites de la cité.

THE MIDDLESEX HOUSE CORRECTION (maison de correction de Middlesex). — Dans Old Bath Fields, ouverte en 1794. Elle est sous l'administration du comté de Middlesex, qui y a introduit la discipline la plus sévère. Les prisonniers sont astreints au régime cellulaire. Les cellules sont au nombre de 520, larges de 2 mètres et longues de 2 m. 50 environ. Les ateliers, les bureaux, la salle du comité, la chapelle, méritent d'être vus. Vingt moulins de pénitence, dits *thread-mills*, puissants instruments de fatigue, sont plusieurs fois

par jour mis en mouvement par les condamnés au *hard labour* (travail forcé). Ces moulins consistent en une roue cylindrique que les condamnés, au nombre de vingt ou trente, font mouvoir en marquant le pas. La roue communique à un cadran qui constate le nombre de tours qu'elle a faits. Les *threadmills* ne servent dans la plupart des prisons qu'à moudre du vent (*to grind wind*), selon la diction britannique. Dans quelques-unes, la force produite sert à monter de l'eau ou à pulvériser du grain. La dépense annuelle de la prison de Middlesex atteint 500,000 fr. Les frais de premier établissement ont excédé 2 millions.

NEWGATE PRISON (prison de Newgate). — Porte un nom célèbre dans l'histoire des prisons; on en trouve déjà les traces en l'an 1208. Réparée au XVe siècle, rebâtie et agrandie en 1777, dévastée par la populace en 1780, Newgate, complétement restaurée, consiste en un bâtiment quadrangulaire qui occupe dans Old Bailey un terrain d'une immense étendue. Les détenus sont divisés par catégories, celles des prévenus et des condamnés, des jeunes gens et des hommes faits. Il y a dix salles de travail et trente-trois dortoirs où couchent quinze à trente prisonniers. Les condamnés sont enfermés dans des cellules étroites et sombres qui ne reçoivent de jour que d'une petite lucarne grillée donnant sur le préau, où ils prennent l'air dans la journée. La couche des condamnés à mort ne se compose que d'une natte. Le nombre des détenus s'élève quelquefois à 800, bien que la contenance de l'édifice n'ait été calculée que pour 400 seulement. La ration des prisonniers est de 14 onces de pain par jour et de 2 livres de viande par semaine. Une chapelle assez élégante est attachée à la prison; un aumônier y dit l'office divin et y prêche les dimanches, mercredis et vendredis. Les dimanches matin, mardis et jeudis sont réservés aux condamnés à mort.

THE PENITENTIARY (le pénitencier). — Cette maison, située

à Millbank, est soumise à l'administration de l'État. Les autres sont administrées par les comtés dans le ressort desquels elles se trouvent et qui pourvoient à leurs dépenses. Aussi forme-t-elle, avec Pentonville, les deux seules prisons où il soit possible d'appliquer rigoureusement la loi rendue en 1835 relativement à l'application du régime cellulaire au système pénitentiaire. On y a établi 80 cellules où les prisonniers sont assujettis à l'isolement de jour et de nuit. Pour occuper ceux des détenus qui sont impropres à tout genre de travail, et qu'on ne veut pas cependant abandonner à l'oisiveté, on a imaginé une espèce de treuil à manivelle dit *crank-mill*, qui procure au patient beaucoup de fatigue sans aucun résultat utile. L'ouvrage que produisent ceux des condamnés auxquels on permet l'exercice d'un métier est généralement vendu, soit pour les services publics, soit pour l'exportation. Le produit est donné au travailleur au moment de sa sortie, sauf un prélèvement au profit du budget de la maison. Les détenus de Millbank sont des *convicts* ou condamnés à la déportation, dont la peine a été commuée en celle de l'emprisonnement. Le ministre de l'intérieur dispose seul des permis de visite.

PENTONVILLE PRISON (prison de Pentonville). — Bâtie sur la route dite *Caledonia road*. Même système que dans la maison précédente. Consacrée tout particulièrement à l'expérimentation du régime cellulaire, Pentonville contient 520 cellules, qui toutes correspondent à une salle centrale, de laquelle les prisonniers peuvent être vus des gardiens sans s'apercevoir entre eux. Chaque cellule, chauffée, éclairée au gaz et convenablement aérée, a 4 mètres de long, 2 m. 10 de large et environ 3 mètres de haut. Elle est pourvue d'un ameublement suffisant et attenante à une petite cour où le prisonnier a la faculté de se promener pendant la journée. La chapelle est disposée en compartiments d'où chaque assistant ne peut voir que l'officiant, qui les voit tous. Onze commissai-

res nommés par la reine régissent cette prison modèle, où les visiteurs ne peuvent pénétrer que sur un laissez-passer du ministre de l'intérieur.

QUEEN'S PRISON (prison de la reine) dans Southwark—Remonte à une haute antiquité. On y incarcère les débiteurs et les détenus politiques. Elle renferme 224 chambres et est entourée d'un mur de 17 mètres de haut couronné par des chevaux de frise. Les prisonniers ne sont soumis à aucune discipline sévère, et s'y livrent aux jeux et aux distractions compatibles avec la règle très-complaisante de la maison.

THE SURREY COUNTY GAOL (prison de Surrey) dans Horsemonger lane. — Affectée non-seulement aux débiteurs, mais aussi à certains condamnés à mort. Ceux-ci subissent leur peine sur la plate-forme de la terrasse supérieure.

TOTHILL FIELDS BRIDEWELL (maison de correction de Tothill Fields). — Prison vaste et bien distribuée, assignée à certaine catégorie de prévenus arrêtés dans le ressort de Westminster. Une partie de l'édifice est réservée aux voleurs et aux vagabonds. Elle a été construite en 1831.

Les prisons de Londres se distinguent généralement par l'ordre, le silence et la propreté qui règnent dans l'intérieur, et auquels concourent également les détenus et les gardiens. Il n'y a point de cantines.

A l'exception de Pentonville et du Pénitencier, on obtient l'autorisation de visiter toutes les autres prisons en s'adressant aux directeurs.

LES RUES.

Les rues de Londres ont généralement plus de largeur que celles de Paris. Le pavage est de deux sortes, le grès et le macadam. Regent street est macadamisée. Ce système n'a pas

eu plus de succès que sur nos boulevards : par la pluie, il rend la voie presque impraticable, tant elle est fangeuse ; par la sécheresse, il produit une poussière aussi préjudiciable aux yeux qu'aux habits des passants. Quand il fait mauvais temps, on rencontre de distance en distance des mendiants qui frayent à coups de balai un sentier au milieu de la boue qui couvre la chaussée ; on leur donne, si l'on veut, un demi-penny.

Les trottoirs, revêtus de dalles, offrent pour les piétons une voie de circulation large et commode. La règle est de prendre la droite. Cette habitude, commune chez les indigènes, prévient ces embarras, ces chocs, et même ces accidents qui résultent à Paris de l'inobservation de cet usage, auquel, en dépit des invitations de la police, le public a refusé de s'assujettir. Quelquefois un passant, marchant à pas pressés, vous coudoie dans sa course. S'il se retourne, c'est une insulte ; s'il continue sa course sans même s'apercevoir de cet incident, ce n'est que la conséquence d'une précipitation parfaitement innocente.

La voie publique n'est ni encombrée par les ordures, ni salie par les eaux ménagères. Des tombereaux *ad hoc* viennent prendre ces immondices à domicile : aussi l'industrie chiffonnière est-elle totalement inconnue.

Point de bornes-fontaines ni de fontaines jaillissantes pour faciliter le nettoyages des rues. Dans l'été, on les arrose avec des appareils portés sur des roues, mais beaucoup plus légers et plus efficaces que les lourdes charrettes affectées en France à ce service. Le balayage s'effectue à l'aide de forts balais de crins infiniment supérieurs à nos balais de bouleau.

Le quartier de Londres le plus riche en rues larges et étendues est Westminster ; on y remarque, entre autres, Porthland place, Waterloo place, qui, en dépit de leurs noms, sont plutôt des rues que des places ; St-James street, Pall-Mall, Bond street et Piccadilly. La plus longue est Oxford

street, et la plus élégante Regent street. Voici, du reste, la longueur des principales rues de Londres.

	Mètres.
Dans la Cité.	
City road	1,690
Thames street (upper et lower)	1,440
Whitechapel	1,280
Bishopgate street	1,009
Aldegate street	605
Fleet street	567
Dans Westminster.	
Oxford street (et New)	2,300
Tottenham court road	1,155
Regent street	1,780
Piccadilly	1,690
Strand	1,360
Bond street (new et old)	9[illegible]0
Pall Mall	700
Dans Southwark.	
Waterloo road	1,350
Great Surrey street	1,150
Tooley street	900

La rue Victoria, encore en construction, et qui sera une des plus belles de Londres, traversera la partie la plus basse et la plus peuplée de Westminster, qu'elle contribuera à éclaicir, en même temps qu'elle la dotera d'une magnifique voie de circulation entre Buckingham palace, Belgrave square et le palais du parlement. C'est dans cette rue que s'élèvera la cathédrale de St-Patrick, église métropolitaine du culte catholique, dont le chef, nommé par le Pape, est le cardinal de Wisemann. Cet édifice, dont les plans promettent un magnifique monument, est le fruit de souscriptions volontaires.

Les rues centrales sont le centre d'une activité sans exemple chez nous. Les voitures s'y croisent avec une rapidité effrayante, sans jamais donner lieu à aucun accident. Les piétons y abondent; enfin la circulation est telle, que Paris, même dans ses grandes artères, semble presque solitaire en comparaison. Quelque belles qu'elles soient, les rues sont coupées çà et là par des ruelles lugubres et repoussantes, asiles de pauvres familles et d'une foule de gens sans aveu.

A part le tapage que causent les voitures, la voie publique est peu tumultueuse. Les Anglais font moins de bruit que de besogne. Le claquement d'un fouet est rare; les cochers n'abusent pas, avec leurs chevaux, de ce moyen d'intimidation, et leur attelage n'en marche pas moins vite. Les mar-

chands ambulants crient sobrement et sans glapir comme les nôtres ; leur marchandise est leur enseigne. On ne voit point de portes cochères ; les écuries et les remises sont reléguées derrière les maisons. Les cuisines sont en contrebas et prennent jour par une tranchée donnant sur la rue et bordée d'une rampe ou d'une balustrade. Grâce à cette disposition, toutes les habitations semblent défendues par un fossé sur lequel est jeté un pont communiquant avec la porte d'entrée.

TRIBUNAUX.

L'organisation judiciaire, en Angleterre, diffère radicalement de ce qu'elle est en France. Nous allons essayer d'en donner une esquisse, en évitant d'entrer dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin pour un livre sommaire de la nature de celui-ci.

La jurisprudence anglaise repose sur deux sortes de lois :

1° Les lois coutumières, qu'on appelle aussi le droit commun, et qui, de l'antiquité où leur origine se perd, ont passé jusqu'au temps présent par la voie de la tradition ;

2° Les lois écrites, c'est-à-dire les ordonnances des anciens rois et les statuts du parlement. Du reste, ces dernières lois ne sont elles-mêmes que le commentaire des vieilles coutumes pour lesquelles l'Angleterre professe un respect religieux. Seulement, comme il importe de mettre la législation en harmonie avec les progrès de la civilisation, elles se divisent en confirmatives et correctives (*declaratory and remedial*). Les premières corroborent et font revivre la coutume ; les secondes la redressent ou comblent la lacune judiciaire.

Les lois civiles ou droit romain viennent aussi en aide aux

décisions des tribunaux quand la jurisprudence nationale est muette.

L'intervention du jury est nécessaire dans tous les procès, soit civils, soit criminels ; ce sont les jurés qui tranchent le Point de fait, le juge n'est chargé que de l'application de la loi. la preuve testimoniale est la seule qui soit considérée comme sérieuse, les actes ne jouant qu'un rôle secondaire. Lors même qu'il y a contrat écrit, on n'est point admis à exiger l'accomplissement des conventions faites, mais seulement une indemnité équivalant au tort causé par l'inexécution de l'engagement.

Autrefois, il y avait dans chaque province des cours locales qui connaissaient des procès entre particuliers. Mais les sentences de ces cours étant susceptibles d'appel devant les quatre grandes cours de Westminster, dont il sera parlé ci-après, il s'ensuivait que, dans toutes les affaires de quelque importance, les plaideurs, au lieu de passer par une juridiction inférieure, s'adressaient directement aux tribunaux de premier ordre. On abrégeait ainsi les délais, mais on accroissait considérablement les frais judiciaires, déjà fort lourds en Angleterre, le transport des jurés et des témoins étant à la charge de la partie perdante ; c'est pourquoi, afin de remédier à cet état de choses, il fut décidé que, les plaideurs n'ayant pas tous le moyen de venir chercher la justice, ce serait la justice qui irait chercher les plaideurs. De là ces tournées ou circuits que font les juges des hautes cours sur toute la surface du pays. A cet effet, l'Angleterre est divisée en six circonscriptions, trois du Nord, trois du Midi, que les grands-juges parcourent deux fois par année. En cette circonstance, les grands-juges, qui sont au nombre de douze, trois par chaque cour, s'accouplent deux par deux, chargés, l'un de l'examen des affaires civiles, l'autre de celui des affaires criminelles. Le jury local prononce son verdict, et le juge interprète la loi.

Comme nous l'avons dit, les cours sont au nombre de quatre. La première en rang et en importance est la cour du Banc du Roi; après elle viennent les cours des Plaids Communs, du Chancelier et de l'Échiquier (qui tire son nom d'une antique table recouverte d'un tapis à damier, qui se trouve dans la salle des séances). Bien que chaque cour ait sa juridiction particulière, le plaideur, à l'aide d'une fiction légale, est toujours libre de choisir ses juges.

Les sentences des grandes cours ne sont point souveraines; en cas d'appel, la révision d'un jugement est confiée à deux d'entre elles, qui prononcent en dernier ressort

Les procès criminels de peu de gravité sont portés devant les juges de paix, qui décident sans assistance du jury. Mais quand il s'agit d'une affaire sérieuse, la cause est portée devant les assises. Les poursuites n'ont pas lieu d'office comme en France, mais sur la plainte ou d'un simple particulier ou de certains agents que la loi investit soit de la faculté, soit de l'obligation de les provoquer. L'Etat assigne au poursuivant, en cas de condamnation, une récompense proportionnée à l'importance du crime. Il en est de même pour les délits et les contraventions. Aussi s'est-il formé à Londres des sociétés dont le directeur a sous ses ordres des agents nommés *informers*, qui n'ont point d'autre tâche que de dépister les contraventions et délits commis par les gens riches et de les signaler à l'autorité. Le prix de ces dénonciations constitue pour l'entrepreneur un fort joli revenu. Il y a des sociétés morales organisées pour la répression des crimes de telle ou telle nature, et l'on voit des avocats inconnus signaler à la vindicte publique un forfait arrivé à leur connaissance, dans l'unique but de sortir de leur obscurité.

Le prévenu arrêté sur l'ordre du juge de paix, d'un shériff ou d'un coroner, est interrogé par le premier de ces magistrats, qui décide s'il doit être retenu en prison ou mis en li-

berté sous caution, conformément à la loi de *l habeas corpus.* S'il regarde le crime comme prouvé, il invoque le grand jury, à l'effet de déclarer s'il y a lieu de suivre; en cas d'affirmative, l'accusé est traduit devant un jury élu *ad hoc.*

Les débats ne passent point, comme en France, par l'organe du président. La controverse s'établit entre l'avocat de la partie poursuivante et celui de l'accusé. Quant à l'accusé lui-même, bien qu'il ait le droit de parler, on l'engage généralement au silence, attendu que ce n'est point à lui à prouver son innocence, mais à l'accusateur à démontrer sa culpabilité. Tous les témoignages entendus, les deux avocats prennent tour à tour la parole, après quoi le juge fait brièvement et simplement son résumé, que les avocats ont la faculté de contrôler. Le verdict des jurés doit être rendu à l'unanimité. Bien que cette condition semble difficile à remplir, les exemples du contraire sont peu fréquents, les jurés étant, d'ailleurs, dans l'usage de se rallier à l'opinion personnelle du chef du jury, dont le choix est remis, non point au caprice du sort, mais à l'élection de ses collègues. Aussi est-il toujours le plus éclairé et le plus capable, ce qui explique la déférence des autres jurés à son égard. En cas de scission, le juge, tempérant dans l'exécution la rigueur de la loi, laisse prendre aux jurés une légère nourriture en attendant qu'ils se soient mis d'accord. Si le différend persiste, il remet l'affaire à une autre session.

Par un ancien usage assez bizarre, le bureau du juge des assises est couvert de fleurs, ainsi que celui des principaux officiers de la cour; chacun des jurés porte un bouquet à sa boutonnière.

Banc de la Reine (Queen's bench). C'est le tribunal le plus élevé du royaume. La Reine est toujours présumée y siéger, soit en personne, soit par mandataire. Alice Pierre, favorite d'Édouard III, s'arrogea plus d'une fois le droit d'y assister. La

juridiction de la cour du Banc de la Reine est à peu près sans bornes. Les affaires civiles et criminelles relèvent de sa justice ; il connaît des abus en matière d'administration et réforme les sentences ecclésiastiques. Ce tribunal se compose du *lord chief justice*, du *Queen's bench* et de trois juges. Ses audiences ont lieu à Guildhall et à Westminster Hall.

Cour du Grand-Chancelier (Lord Chancelor's court). La plus haute cour du royaume après la Chambre des Lords. Le seul juge est le lord chancelier ; il a pour suppléant, ou le vice-chancelier, ou le greffier de la chancellerie. La cour du grand chancelier prononce en double ressort. Comme cour de loi commune, elle décide conformément aux principes du droit civil. Elle dispose des sceaux de l'État, et légalise ou annulle, en cas de fraude ou d'indignité, les lettres patentes décernées par le souverain.

Comme cour d'équité, elle exerce une juridiction extrêmement étendue, elle commente et adoucit le texte de la loi, relève les mineurs de leur incapacité, abolit des contrats entachés de dol, de violence ou d'abus, etc. Le lord grand-chancelier pourvoit de son chef à toutes les vacances de justices de paix, présente les candidats aux bénéfices ecclésiastiques, etc.

Cour du Vice-Chancelier (Vice Chancelor's court). Sorte de tribunal auxiliaire de la cour du Grand-Chancelier, installé près de Lincoln's inn hall.

Le Greffe (Rolls). Le greffier est chargé de la garde des archives judiciaires. Il rend ses jugements en matière d'équité, sauf le recours par devant le grand-chancelier. Il habite Chancery-Lane et y rend également ses arrêts. Ses audiences ont souvent lieu le soir.

L'Échiquier (Exchequer). Il prononce en droit et en équité. Dans le premier cas, la cour se compose de trois juges présidés par le premier juge de l'échiquier ; dans le second, le

chancelier et le lord trésorier sont toujours considérés comme faisant partie du tribunal. Bien qu'instituée pour connaître des causes qui n'intéressent que les finances, la cour de l'Échiquier décide dans une foule de procès civils entre particuliers.

Toutes ces cours ont leur résidence à Westminster hall (New-palace yard).

Cour des Plaids Communs (Court of Common Pleas). Tribunal chargé de la décision des causes civiles, avec appel à la cour du Banc du Roi. Après la session, un juge est détaché dans la Cité pour connaître des causes sommaires dites *Nisi prius*. Cette cour siége à Westminster hall.

Chambre de l'Échiquier (Exchequer Chamber). Elle est composée du grand chancelier, du lord de la trésorerie, des juges du banc du roi et de ceux des plaids communs. Elle prononce comme cour d'appel des autres tribunaux. C'est à ce tribunal qu'on ajourne les points de droit difficiles à résoudre et qu'on soumet, devant les juges des quatre grandes cours réunies, la solution définitive des questions controversées.

Chambre des Requêtes (Court of Requets). Espèces de justices de paix qui connaissent des réclamations relatives à de légères sommes. Elles se tiennent dans divers quartiers de Londres et se composent de deux aldermen et de quatre membres du conseil de ville.

Cour de l'Amirauté (Court of Admiralty). Décide de toutes les affaires maritimes, qu'elles soient civiles ou criminelles. A l'égard des dernières, ses arrêts sont souverains. En ce dernier cas, elle siége à Old-Bailey.

Officialité (Doctors commons). Collége de jurisconsultes institué dans Knigt-Rider street, où ils vivent en commun. Il comprend divers tribunaux qui connaissent des causes civiles et ecclésiastiques sous la présidence de l'archevêque

de Cantorbéry et de l'évêque de Londres. On reçoit dans cette institution le dépôt des testaments, et on donne des consultations sur la validité des dispositions testamentaires. Le prix des consultations est d'un shilling; le prix de la levée d'un testament varie suivant son étendue. L'Officialité n'est reconnue que depuis 1786 comme institution judiciaire; jusqu'alors elle ne subsistait qu'à titre de corporation. Les jurisconsultes qui exercent dans le ressort des tribunaux ecclésiastiques se divisent en deux catégories, les avocats et les proctors; les premiers doivent être agrégés au doctorat en matière civile. Les seconds figurent seulement en qualité de chargés d'affaires représentant leur client. Les frais de ces sortes de procédures sont tellement onéreux, qu'il est rare qu'on y ait recours, si ce n'est quand toute autre voie est fermée.

Cour pour les débiteurs insolvables (Insolvent debitor's court). Ce tribunal est formé de trois juges qui tiennent huit séances par mois, et siégent dans Portugal street, Lincoln's inn Field. La jurisprudence se fonde sur le principe de la *cession de biens*, c'est-à-dire qu'après trois mois d'emprisonnement, tout débiteur reconnu insolvable est en droit de demander sa liberté, sauf le cas de dol ou de prodigalité.

Cour des faillites (Court of bankruptcy). Pour l'examen des affaires des faillis et la vérification des créances; elle tient ses séances dans Basinghall street.

Cour du Palais ou de la Maréchaussée (Palace or Marshalsea court). Tient ses séances dans Scot-land-Yard. C'est d'ordinaire un simple avocat qui siége; il décide des causes qui n'exigent qu'une procédure rapide. Un mois au plus suffit pour la conclusion des procès portés devant lui. Sa juridiction s'étend à 12 milles de Whitehall, non compris la Cité.

Assises d'Old-Bailey (Old-Bailey Sessions). Instituées pour juger les crimes commis dans le ressort du comté de Mid-

dlesex et de la Cité de Londres. Ce tribunal tient huit sessions dans le cours de l'année. Il se compose du Lord-Maire, des échevins qui ont exercé les fonctions de lord maire, de l'assesseur, de deux shériffs, et d'un ou de plusieurs membres des cours royales. Ce sont les mêmes juges qui tiennent les assises de Londres, à Guildhall ; de Middlesex, à Clerkenwell, et de Soutwark, à Horsemonger-Lane.

Pour donner une idée exacte des assises d'Old-Bailey, faisons remarquer qu'elles se composent de deux cours, l'ancienne et la nouvelle (Old Court et New Court). La première juge les crimes les plus sérieux; la seconde, les méfaits moins graves. Les juges de la reine siégent à Old Court. La salle, assez étroite, contient, d'une part, les siéges du tribunal ; le fauteuil du milieu, affecté au président, est surmonté d'un dais sous lequel figure le glaive de la justice. A droite sont les bancs des jurés, en face ceux du barreau et des prisonniers. Le conseil siége à l'entour d'une table disposée au centre. Bien que l'espace réservé au public soit très-restreint, un étranger peut y pénétrer moyennant une modique libéralité en faveur du garde placé à la porte.

Il existe en outre, dans la métropole, plusieurs tribunaux inférieurs dont les attributions sont diverses. Les principales sont *Courts of request*, préposées au prompt recouvrement des créances au-dessous de 5 livres; elles sont au nombre de six et siégent dans divers quartiers : *Court of oyer*, tribunal d'épreuve pour les individus coupables de crimes qualifiés ; elle se tient à Old Bailey ; *Court of orphans*, affectée à la surveillance des orphelins et de leurs intérêts ; *Chamberlain's court*, chargés de juger les différends entre maîtres et apprentis ; *Court of conservancy*, préposée à la répression des délits de pêche sur toute l'étendue de la Tamise ; *Coronner's court*, espèce de commissariat judiciaire dont les fonctions consistent à rechercher et à constater les causes des cas de mort subite, etc.

COLLÉGES D'AVOCATS.

Bien que la plupart des jeunes gens qui se destinent au barreau passent par les universités de Cambridge et d'Oxford, cependant cette formalité n'est point indispensable. Il suffit, pour obtenir la dispense, de se faire recevoir dans la corporation des avocats, ou, comme on dit, dans les Auberges de la Cour (*Inns of court*). Voici à quoi tient cette coutume, dont l'origine est fort ancienne : autrefois les avocats attachés aux quatre grandes cours avaient l'habitude de se réunir et de vivre en commun dans quatre bâtiments établis près des salles de Westminster, où résident les principaux tribunaux. Ces quatre auberges devinrent, avec le temps, le siége des quatre sections dont se compose la corporation des avocats. Ce sont Temple's inn, Middle temple's inn, Lincoln's inn et Gray's inn. Les formalités imposées au candidat sont fort simples. Elles consistent : 1° à subir un examen destiné à constater que l'aspirant a fait des études suffisantes ; 2° à dîner une fois par trimestre dans celle des hôtelleries qu'il a choisie, et ce durant trois années entières, ce qui équivaut aux trois années d'inscriptions exigées en France.

Ces conditions remplies, l'avocat est libre d'étudier ou de ne rien faire, car il sort de son hôtellerie sans avoir de nouvel examen à subir ; tant pis pour lui s'il a perdu son temps; sa fortune dépend de son mérite. Il n'y a, du reste, dans les inn's aucune espèce de cours de droit; c'est à l'élève à se mettre lui-même en apprentissage chez quelque avocat renommé, où il se familiarise avec la pratique des affaires. Le prix de la pension est de 2,400 francs par an; quelques-uns assistent aux leçons que professent des jurisconsultes habiles; mais l'entrée n'en est point publique, et se paie au gré du professeur.

Tout le temps que durent ses études, le candidat au grade d'avocat porte le titre de *barrister;* plus tard il prend celui de *counsellors*; enfin au bout d'une quinzaine d'années d'exercice, il est investi de la qualité de *sergeant at law* (sergent-ès-lois), et jouit de la faculté de plaider devant la cour des Plaids Communs. C'est dans le sein de la corporation des avocats que sont puisés en partie les juges des quatre grandes cours.

Les avocats résident à Londres et sont au nombre de mille à douze cents; beaucoup sont avocats sans cause et ne gagnent pas un schelling, mais quelques-uns jouissent d'une brillante clientèle, aux dépens de laquelle ils se créent d'énormes revenus. Sir Samuel Romilly se faisait 400,000 fr. par an. En général, il n'y a point de juste milieu entre l'obscurité et la renommée. Si un avocat de talent, mais inconnu, se révèle tout-à-coup, les procès affluent du jour au lendemain. M. John Scott, qui fut lord chancelier, disait qu'il n'avait point connu d'intervalle entre l'indigence et la fortune.

Au surplus, la profession d'avocat n'est guère accessible qu'aux fils de familles aisées, car elle exige, outre les dépenses d'éducation, celle d'un appartement dans un des quatre colléges dont il a été parlé ci-dessus, appartement fort cher et affecté exclusivement aux consultations; de plus, elle impose des frais de voyage considérables, les avocats étant obligés de suivre les grands juges dans leurs tournées, attendu qu'ils ont leur clientèle dans les provinces où le tribunal doit résider temporairement. Ces tournées sont d'autant plus coûteuses, que les avocats sont traités par les juges sur le pied le plus parfait de l'égalisé, dînent à leur table, et partagent les solennités où ils figurent et les politesses dont ils sont l'objet. Cette fraternité tient à ce que les juges les considèrent comme susceptibles de devenir d'un jour à l'autre leurs collègues et même leurs supérieurs, circonstance qui se présente en effet très-communément. Deux des avocats ayant le titre de *sergeant at law* remplissent les fonc

tions d'avocats du roi, mais ils ne cessent pas pour cela d'exercer leur profession. Ils font partie du conseil de la couronne, et se retirent avec le cabinet dont ils sont membres. Ils portent le titre, l'un d'attorney général, l'autre de sollicitor général.

Les *attorney* ou *sollicitors*, car ces deux professions, autrefois distinctes, se confondent aujourd'hui, dressent et signifient les actes de procédure. Le prix de tous les exploits est taxé, et les exactions sont sévèrement réprimées. Les attorneys sont aussi chargés du dépôt et de la garde des actes importants, attendu l'absence des notaires, dont le titre ni les fonctions ne subsistent en Angleterre ; mais ce dépôt est purement facultatif, les attorneys n'étant revêtus, en cette qualité, d'aucun caractère officiel.

Ces mêmes attorneys jouent encore un rôle influent dans les élections, où ils intriguent pour le compte de riches clients qui aspirent aux honneurs parlementaires.

La propriété étant très-difficile à constater en Angleterre, vu le manque de notaires et d'enregistrement, il a été institué à cet effet des avocats spéciaux. Du reste, l'intervention même de ces jurisconsultes n'offre point une garantie absolue contre les contestations, car il résulte d'une enquête faite en 1830 sur la situation de la propriété de l'Angleterre, qu'il n'existe aucun moyen de s'assurer de la vertu d'un titre.

Le costume des avocats et des attorneys se compose d'une robe de laine noire bordée de soie, et d'une perruque grise, généralement en crin, qui ne laisse pas de leur donner une physionomie assez grotesque.

Les juges portent la robe de soie et la perruque poudrée.

Le Temple (the Temple), situé près de Temple-Bar, est une immense enceinte d'édifice contenant *the Inner Temple* et *the Middle Temple*, deux des quatre principaux colléges d'avocats. Il fut construit par les templiers, auxquels il servit jadis de

résidence, et dont il tire son nom. Après la suppression de l'ordre, il passa aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui le louèrent moyennant 8 guinées aux étudiants en jurisprudence pour y instituer des cours. Il ne tarda pas à devenir la plus célèbre école de droit de l'Angleterre. L'église de Sainte-Marie, bâtie par les templiers, est un morceau gothique d'un assez bon style et dont la nef est estimée des connaisseurs. L'orgue mérite d'être vu et entendu : c'est ce que l'Angleterre possède de mieux dans ce genre. Parmi les sépultures que renferme l'église, on remarque celles de Plantagenet, troisième fils de Henri III, et de sir Edmond Sunders, qui, de mendiant, devint, par son mérite et son assiduité à l'étude, premier juge du Banc du Roi.

Inner Temple, édifice d'une assez jolie apparence, enrichie de peinture de James Tornhill, représentant l'histoire de Pégase, patron de l'association. La bibliothèque est fort riche; elle contient 10,000 volumes de droit. La terrasse et les jardins forment une agréable promenade; elle est ouverte au public durant une partie de l'été.

Middle Temple, à l'Est d'Inner Temple. Il n'y a de curieux à visiter que la grande salle décorée d'un tableau du Van-Dick, d'un ancien écran très-singulier et de diverses reliques historiques des Templiers.

Lincoln's inn (Chancery lane) prit son nom du comte de Lincoln, auquel il appartient. La chapelle, pauvre morceau d'architecture, contient de belles peintures sur verre. Non loin de là s'élève *la cour du vice-chancelier*, construite en 1816. Les jardins sont assez heureusement plantés.

Gray's inn, orné de beaux jardins très-fréquentés et très-admirés. Sa salle et sa chapelle méritent d'être visités. La bibliothèque n'est pas sans valeur.

Citons encore les *Sergeants' inns* (collége des huissiers), au nombre de deux; les *inns of Chancery* (collége des chan-

celiers), au nombre de six ; les *Judges' Chambers* (chambres des juges) et *Law Institute*, établissement fort commode pour l'étude, et qui offre aux avocats une bibliothèque de droit très-recommandable.

VOITURES, OMNIBUS, BATEAUX A VAPEUR, &c.

Le nombre des voitures de place, fiacres, cabriolets et cabs, n'est pas au-dessous de 7,000. Leur création date de 1623 ; on ne les trouvait point alors sur la voie publique, mais remisées dans des auberges. L'établissement des carrosses de place remonte à 1634. Il n'y avait pas alors dans tout Londres plus de 50 véhicules de ce genre. Ces voitures ne marchent d'habitude ni à la course ni à l'heure, comme en France, mais au mille, ce qui rend le tarif fort difficile pour ne pas dire impossible à appliquer à l'étranger, qui ne connaît nullement les quartiers de Londres, ni la distance qui les sépare. Le plus sûr est donc de faire son prix d'avance et de convenir si l'on prend la voiture à l'heure ou au mille ; autrement le cocher abusera de l'ignorance de l'étranger pour prolonger la durée du parcours en lui faisant faire de longs détours ; c'est donc le moyen le plus sûr de n'être pas exploité. Le prix de l'heure, pour un fiacre, est de 2 shillings ; la première demi-heure est indivisible et se paie 1 shilling ; les quarts d'heure suivants se paient 6 pence. Le prix du mille est d'un shilling, celui d'un demi-mille de 6 pence. Pour les cabriolets et les cabs, le prix est inférieur d'un tiers. Les règlements n'obligent un cocher de fiacre à recevoir que quatre personnes à l'intérieur, et un domestique derrière ou sur le siége ; pour un cabriolet, le *maximum* est de deux personnes à l'intérieur ; s'il consent à en recevoir une de plus, il a le droit d'exiger 1 shil-

ling en sus du prix réglementaire. Le tarif est le même pour le jour et pour la nuit. Le cocher est forcé de marcher à toute réquisition, qu'il soit sur la place ou dans la rue, à moins qu'il ne prouve qu'il est retenu. Le délit d'injures de la part d'un cocher est puni d'une amende ou d'un emprisonnement; même peine s'il refuse de marcher à tort ou s'il réclame plus que ce qui lui est dû. En cas de discussion avec le cocher, s'adresser au premier policeman qui passe. (Voir l'*Extrait du règlement*, 3e partie.)

Lorsqu'on descend devant un endroit public, un passage, un théâtre, etc., il est d'usage de donner des arrhes. Surtout il faut recommander à l'étranger de ne jamais oublier qu'il a laissé une voiture qui l'attend, car les cochers sont intraitables, et les tribunaux, qui appliquent les lois au pied de la lettre, n'admettent en ce cas aucune excuse. En voici un exemple récent et significatif.

Le 5 octobre 1849, lord Bridg.... prit une voiture de place et se fit conduire à trois milles de Londres, à un petit endroit où se trouve un embarcadère de bateaux à vapeur. Arrivé à sa destination, il descendit de voiture et dit au cocher de l'attendre, puis il se rendit à bord d'un bateau qui partait pour l'île de Wight, où il possède une propriété et où il passe l'hiver. Il pensait que le bateau ne devait partir que le lendemain, et venait savoir l'heure exacte du départ; mais il appareillait à l'instant même. Lord Bridg.... n'eut pas le temps de descendre à terre et de congédier le cocher ; celui-ci s'en tint aux instructions qu'il avait reçues. Il loua la place sur laquelle se trouvait sa voiture, y construisit un petit hangar pour ses chevaux et pour lui, et il y passa plusieurs mois. Au mois d'octobre 1850, lord Bridg.... revint à Londres; il ne pensait plus aux circonstances de son départ précipité, lorsqu'il reçut une assignation de la part du cocher qui lui réclamait une somme de 17,500 fr. pour la location de sa voiture pendant un an.

En vain son avocat fit valoir son entière bonne foi ; lord Bridg.... fut condamné par la *cour du Banc de la Reine* à payer intégralement la somme réclamée, attendu qu'en disant au cocher de l'attendre, il avait consenti une location indéfinie de sa voiture.

Les omnibus, qui datent de 1830, sont un emprunt fait à la France. La première ligne mise en exploitation est celle de New Roan, qui s'étend de Paddington à la Banque. Bientôt la locomotion en commun prit un tel essor que ces voitures se multiplièrent dans toutes les directions et embrassèrent la ville entière et une grande partie des environs; aujourd'hui elles s'élèvent à plus de 3,000, qui perçoivent chaque année au-delà de 30 millions de francs.

Les omnibus transportent communément 100,000 voyageurs par jour. La circulation des omnibus commence à huit heures du matin et finit à minuit. Le prix des parcours ordinaires est de 6 pence ou 3 pence, selon leur longueur. Les départs s'opèrent avec une régularité militaire.

Le point central de départ et d'arrivée des omnibus est Bishopsgate street, dans la Cité, et Gracechurch street, continuation de la même rue. Islington et Newington servent aussi de rendez-vous à bon nombre de ces entreprises, attendu que les courriers de la malle et les diligences du Nord et du Sud ont leur point de débarquement dans ces deux localités. Le voyageur habitant Leicester square, qui est le rendez-vous ordinaire des étrangers, trouvera à Charing-Cross, près de Trafalgar square, des omnibus marchant dans presque toutes les directions.

La contenance des omnibus est généralement de douze à quatorze voyageurs à l'intérieur ; mais une bonne partie de l'équipage se tient à l'extérieur, sur l'impériale, place très-affectionnée des Anglais, en sorte qu'il n'est pas rare de voir un omnibus chargé de plus de vingt personnes. La caisse étant très-basse et le marche-pied tombant presque jusqu'au

sol, il est très-facile d'y monter. Le conducteur se tient près de la portière au-dehors, tout debout sur une étroite planche, et guette sans cesse les amateurs auxquels il crie le nom du lieu de sa destination. Un gros chiffre tracé sur les parois de la voiture indique visiblement le prix du parcours. La correspondance est inconnue.

Les chevaux sont excellents, les harnais confortables ; les voitures sont presque coquettes, et les cochers sont mis avec une propreté voisine de l'élégance ; pour l'adresse ils sont sans rivaux. (Voir, pour divers autres détails, l'*Avis aux Voyageurs.*)

Beaucoup de chariots et de charrettes portent peintes sur leurs parois les armes de la Cité de Londres (un bouclier avec une dague). Cet emblème signifie que la voiture est la propriété d'un bourgeois de la Cité ; à ce titre, elle est exempte du droit de péage, exigible pour franchir l'enceinte de cet antique quartier.

Indépendamment des carrosses de place, on trouve à Londres des voitures de remise qui se louent à la journée. Une berline à deux chevaux coûte, par jour, 26 à 28 sh. ; le cocher se paie 4 ou 5 sh.

Pour un cabriolet ou un coupé à un cheval, la dépense est moindre d'un tiers.

Un cheval de selle passable peut coûter une dizaine de shilling.

Outre les omnibus dont nous avons parlé, il y a encore à Londres une autre espèce de moyen de transport en commun dont la vogue est prodigieuse ; nous voulons parler des bateaux à vapeur qui sillonnent incessamment la Tamise. (Voir le chapitre, *Voitures publiques.*)

Les amateurs de canotage peuvent se procurer des barques de toute grandeur, au prix de 6 pence à un shilling par demi-heure. Les deux rives de la Tamise fourmillent de ces embarcations.

ENVIRONS DE LONDRES.

Rien de plus florissant que le paysage des environs de Londres dans la belle saison. Le luxe des châteaux et des maisons de campagne, la riche verdure des parcs et des prairies, la propreté des plus pauvres habitations, la parfaite netteté des routes et des chemins, tout concourt à donner aux alentours de la grande ville l'aspect le plus riant et le plus pittoresque. On ne connaît pas Londres, si l'on n'a pas fait un pélerinage dans les principaux bourgs et les plus remarquables des résidences qui l'entourent, et dont nous donnons ci-dessous la nomenclature. Toutes ces localités sont desservies par les omnibus, les chemins de fer ou les bateaux à vapeur.

ASCOT HEAT. — A 26 milles de Londres. Célèbre par ses magnifiques courses de chevaux, qui ont lieu la seconde semaine après la Pentecôte, et durent trois ou quatre jours. La famille royale y assiste. Un bel amphithéâtre permet à un nombreux public de jouir de la perspective de la fête.

BATH (Somerset).—A 105 milles de Londres, renommée par ses bains minéraux, et surtout par la brillante société qui

s'y donne rendez-vous au sortir de la saison, vers la fin d'août. Voitures à Piccadilly et chemin de fer de Liverpool.

BATTERSEA. — A 4 milles sud de Londres, sur les bords de la Tamise. Ses asperges jouissent auprès des gourmands d'une légitime réputation. On voit dans l'église le monument funèbre de Henri Saint John, vicomte de Bolingbroke, qui naquit et mourut à Battersea. Fête locale les dimanche, lundi et mardi qui suivent le jour de Pâques. Bateaux à vapeur, omnibus et chemin de fer, station de Waterloo.

BEULAH SPA, NORWOOD. — Source d'eau chaude fréquentée depuis une quinzaine d'années seulement. Le paysage d'alentour rappelle les sites les plus pittoresques de la Suisse. Prix d'entrée, 1 shilling. Voitures pour Norwood à Charing Cross et à Grace church street.

BLACKHEATH. — A 6 milles sud-est de Londres, paroisse de Greenwich. Charmants points de vue, maisons de campagne ravissantes. La promenade de Greenwich à Blackheath offre un panorama naturel dont rien ne peut rendre la beauté. Il faut voir la grotte découverte en 1780, et qui se compose de sept excavations reliées entre elles par des galeries voûtées. Prix d'entrée, 6 pence. Bateaux à vapeur, omnibus, chemin de fer.

BLACKWALL. — A 2 milles 1/2 sur les bords de la Tamise ; c'est la dernière limite du port de Londres. On y admire des chantiers de construction sans rivaux au monde. C'est le Saint-Cloud de Londres. On y mange de petits poissons connus sous le nom de *white bait*. Chemin de fer, bateaux à vapeur, omnibus.

CHARLTON. — A 8 milles de Londres, entre Greenwich et Woolwich. Foire de Saint-Luc surnommée la *foire aux cornes*, à cause d'une coiffure que le peuple y portait jadis ce jour-là. Bateaux à vapeur jusqu'à Woolwich, distant de quelques minutes de Charlton.

CHELSEA. — A 2 milles nord de Londres, sur les bords de la Tamise. Il renferme nombre de curiosités dignes de l'attention du voyageur : en premier lieu, le jardin botanique dont sir Hans Sloane, fondateur du Musée britannique, fit don à la Compagnie des pharmaciens, qui lui érigea par reconnaissance une statue en marbre, placée dans ce même jardin. On obtient un permis de visite à l'établissement dit *Apothicari's hall.*

Il faut voir encore l'hôpital fondé par Henri II pour les militaires invalides. Le bâtiment et ses dépendances occupent 40 arpents de terrain. La chapelle est décorée de drapeaux pris dans diverses batailles. A l'entrée de la grande salle, on remarque un beau portrait de Charles II.

Une belle institution est encore celle de *Royal Military Asylum*, fondé en 1801 pour l'éducation et l'entretien de 850 enfants de soldats. La discipline militaire y règne dans toute sa rigueur. Le bâtiment, construit en briques et précédé d'un portique d'ordre dorique, est environné de beaux jardins. Entrée tous les jours jusqu'à quatre heures. Le vendredi, les pensionnaires font la parade, musique en tête.

Chelsea contient encore, en fait de monuments dignes d'être vus, le palais de l'évêque de Winchester, riche d'une belle collection d'antiquités; les machines hydrauliques qui alimentent d'eau les divers quartiers de Londres, et le jardin public nommé *Cremorne Gardens* (Voir au chapitre *Jardins*). Bateaux à vapeur et omnibus.

CHISWICK. — A 6 milles ouest de Londres, célèbre par ses brasseries gigantesques. Le cimetière renferme, entre autres monuments curieux, ceux de Hogarth, peintre illustre, et de la fille d'Olivier Cromwell, Mary Faulcomberg. Le château du duc de Devonshire, nommé Chiswick House, et l'un des plus beaux de la Grande-Bretagne, est situé à peu de distance. C'est là que mourut Fox en l'an 1806. Fête du village, le 15,

le 16 et le 17 juillet. Chemin de fer (Waterloo), bateaux à vapeur et omnibus.

CLAPHAM. — A 3 milles de Londres. Belles promenades, points de vue délicieux. Station du chemin de fer de South-Western, départ de Waterloo-Bridge.

CLAREMONT.—A 16 milles sud-ouest de Londres, propriété du roi Léopold, gendre du roi Louis-Philippe. C'est là que mourut dans l'exil le chef de la branche cadette des Bourbons, après avoir régné dix-huit ans sur la France. Sa veuve Marie-Amélie et plusieurs de ses fils ont continué d'y résider après sa mort. Station du chemin de fer de South-Western, départ de Waterloo-Bridge.

DEPTFORD. — A 4 milles sud-est de Londres, sur les bords de la Tamise. Beaux chantiers pour la marine. Foire dans la première quinzaine de juin. Bateaux à vapeur, omnibus, chemin de fer.

DULWICH. — A 4 milles sud de Londres. La galerie de tableaux léguée par sir Francis Bourgeois au collége de ce village, y attire nombre de curieux. (Voir au chapitre *Musées.*)

EDMONTON. — A 6 milles nord de Londres. Fête très-fréquentée dans les premiers jours de septembre.

EPSOM.—A 16 milles de Londres, dans le comté de Surrey, célèbre par ses courses, qui ont lieu en mai et en octobre, et ne manquent jamais d'attirer un grand concours de spectateurs. Ses eaux minérales, autrefois renommées, sont tombées dans un complet oubli. Chemin de fer (de Brighton), près du pont de Londres et de South-Western, station de Waterloo-Bridge.

ETON. — A 21 milles de Londres, proche de Windsor, renommé par son collége, fondation du roi Henri VI, en 1440. Il y a des boursiers et des pensionnaires. Les premiers s'appellent *King's Scholars* (écoliers du roi), et portent une espèce de soutane; ils sont au nombre de 70. Les seconds por-

tent le nom d'*Oppidans* (citadins); leur nombre excède 600. La cour intérieure est décorée de la statue en bronze du fondateur. La chapelle, de construction gothique, contient quelques beaux monuments funèbres. La bibliothèque est riche en imprimés et en manuscrits. On visite aisément l'édifice en s'adressant à l'employé de service.

Eton est tous les trois ans le théâtre d'une cérémonie fort bizarre. Le mardi de la Pentecôte, on voit sortir du collége une procession composée de tout le corps de professeurs et des *écoliers du roi*. Plusieurs élèves portent des uniformes militaires ; les plus âgés sont décorés du titre de maréchal, de capitaine, de lieutenant et de porte-drapeau. Celui-ci tient en main l'étendard du collége, sur lequel on lit cette devise : *Pro More et Monte.* Deux autres élèves, s'intitulant *Salt Bearers* (porteurs de sel), et assistés de *Servitors* (serviteurs), sont revêtus de costumes de fantaisie. Les autres suivent déguisés, pour la plupart, chacun suivant son goût et ses moyens. Ce cortége, souvent très-brillant et toujours très-original, se dirige vers une éminence voisine dite *Salt Hill* (colline de sel), tandis que les Salt Beares et les Servitors présentent aux curieux, dont l'affluence est grande, une bourse destinée à solliciter leur générosité. Le produit de la quête, qui s'élève fréquemment à 25 et 30,000 fr., et à laquelle prennent part le souverain et la noblesse, qui ne dédaigne pas d'assister en spectateurs à la cérémonie, sert de dot au doyen des écoliers pour son admission et son entretien au collége de Cambridge. Cette collecte singulière a reçu le nom de *Salt Money* (monnaie du sel). La tradition veut que cette coutume ait eu pour origine l'habitude où étaient les moines de l'ancien couvent d'Eton de se rendre, à certain jour, processionnellement à la colline pour y vendre du sel bénit aux assistants. Chemin de fer de South-Western, station de Windsor.

FULHAM. – A 4 milles sud-ouest de Londres, sur les bords

de la Tamise. Beaux jardins maraîchers, merveilleusement cultivés. Bateaux à vapeur.

GRAVESEND. — A 22 milles est de Londres, dans le comté de Kent. Jolie petite ville assise aux bords de la Tamise et pourvue de bains de mer très-commodes. La population de Londres s'y donne volontiers rendez-vous, particulièrement le dimanche, où l'affluence s'élève parfois jusqu'à 7 et 8,000 personnes. La vue dont on jouit de ses hauteurs est magnifique ; dans les jardins publics, qui y sont en grand nombre, on donne presque tous les soirs bal, concert et feu d'artifice.

GREENWICH. — A 5 milles sud-est, au bord de la Tamise, dans le comté de Kent. Lieu favori de la population moyenne de Londres, particulièrement le lundi de Pâques, jour anniversaire de la fête locale, où Greenwich est visité par plus de 60,000 personnes. Le parc est remarquable autant par ses propres beautés que par le spectacle des belles campagnes qui l'entourent. Les petits bourgeois de Londres s'y plaisent à y dîner sur l'herbe en compagnie de leurs familles.

L'observatoire de Greenwich, fondé par Charles III, jouit parmi les savants d'une haute réputation, bien justifiée par les talents des astronomes distingués qui y sont attachés et l'excellence des instruments dont ils disposent. Une boule qui surmonte le dôme, et qu'on descend tous les jours à un moment précis, remplit, pour les capitaines des navires en rivière, l'office assigné à Paris au canon du Palais-National. Elle indique l'heure de midi.

Un édifice qu'on ne pourrait se dispenser de visiter, c'est l'hôpital, bâtiment modèle, dont la renommée est européenne. C'est surtout du côté de la rivière qu'on jouit de la perspective de cet édifice dont la terrasse mesure plus de 24 mètres de longueur. L'hôpital tout entier consiste en cinq grands corps de bâtiment d'un développement monumental. La chapelle, la salle peinte (*painted hall*), qui tire son nom des pein-

tures exécutées en 1703, par James Thornhill, sont vraiment dignes de l'attention de l'observateur. La première renferme quatre belles statues, la Foi, l'Espérance, la Charité et la Modestie, et une table de communion de 8 pieds de long, soutenue par trois chérubins, faits d'un seul morceau de marbre. Un beau tableau de Watt, qui surmonte l'hôtel, représente Saint Paul échappé au naufrage. Prix d'entrée, 3 pence. La Salle peinte, ornée de tableaux, de statues de marins illustres, d'étendards et de modèles de vaisseaux, contient en outre une relique singulière : c'est l'uniforme que portait Nelson à la bataille d'Aboukir. Entrée gratuite les mercredis et vendredis ; les autres jours, 3 pence de rétribution.

Un des cinq corps de bâtiments dont se compose l'hôpital porte le nom de *the Naval Azylum*, et sert de maison d'éducation à 800 jeunes garçons, fils de matelots ou d'officiers appartenant à la marine royale ou marchande. C'est une véritable école pratique à l'usage des apprentis marins.

L'hôpital de Greenwich comprend, soit à titre d'employés, soit à titre de pensionnaires, plus de 4,000 individus. Chemins de fer (de Greenwich et de Blacwall), bateaux à vapeur et omnibus.

HAMMERSMITH. — A 4 milles ouest de Londres, au bord de la Tamise. Jolies maisons de campagne. Bateaux à vapeur. Omnibus.

HAMPSTEAD. — A 3 milles 1/2 nord-ouest de Londres, sur le penchant d'une colline d'où le coup d'œil est admirable. Ses eaux minérales et ses promenades y attirent la foule dans la belle saison. Omnibus.

HAMPTON COURT. — Domaine royal, à 13 milles de Londres, sur la rive nord de la Tamise. Le château, bâti par Wolsey, fut jadis habité par Henri VIII et plus tard par Cromwel, par Charles II et par Jacques II. Charles Ier y trouva une prison. Aujourd'hui Hampton Court est devenu une sorte de musée

historique, dans le goût du musée de Versailles, mais bien inférieur sous tous les rapports. Il contient un millier de tableaux parmi lesquels on distingue les *cartons de Raphaël*, achetés pour Charles Ier par Rubens. Ces cartons, qui sont au nombre de sept, ont été dessinés pour servir de modèles aux tapisseries de la chapelle pontificale sous Léon X. On remarque de curieux portraits représentant les dames de la cour de Guillaume et de Marie, toutes d'une rare beauté. Le parc, dont la circonférence est de plus de 4 kilomètres, comprend de belles plantes et des plantations séculaires. Point de rétribution, si ce n'est aux jardiniers qui montrent le labyrinthe et la vigne célèbre plantée dans une des serres chaudes. Cette treille phénoménale, dont les fruits sont exclusivement réservés à la table royale, n'a pas moins de 2 pieds de circonférence à un mètre de hauteur de sa tige, et couvre 35 mètres de murailles. Elle a donné dans les bonnes saisons jusqu'à 3,000 grappes de raisin.

Ce palais est ouvert tous les jours, sauf le vendredi. Les Français feront bien d'y faire emplète d'un *Guide du château d'Hampton Court*, qu'on y vend 6 pence. Bateaux à vapeur, omnibus, chemin de fer (de Southampton).

HARROWONN THE HILL. — A 10 milles de Londres, petit village du comté de Middlesex, bâti sur une riante colline d'où l'on jouit d'une perspective charmante. Son école a eu l'honneur de compter pour élèves Sheridan, lord Byron et Robert Peel. Voitures à l'hôtel dit *The Bull*, dans Holborn.

HIGHGATE. — A 4 milles 1/2 nord-ouest de Londres, village construit, comme le précédent, sur une éminence. Non loin de là s'élève la superbe résidence du comte de Mansfield. Omnibus.

KEW. — A 7 milles sud-ouest de Londres, au bas de la Tamise. On voit dans ce village un beau château successivement habité par Georges III et par le prince de Galles. Il

faut un permis spécial pour en visiter l'intérieur, mais les jardins sont ouverts au public les jeudis et samedis pendant l'été. Ces jardins, uniques dans leur genre, sont semés de temples, de ruines et de pavillons imités du chinois. Un désert artificiel est orné d'une superbe pagode. On cite comme très-précieuse une collection de plantes exotiques fondée par Georges III. Les curieux y sont admis tous les jours. Pour voir le château, s'adresser à un gardien de service. Bateaux à vapeur, chemin de fer, station de Waterloo-Bridge, South-Western, omnibus.

PRIMROSE HILL. — Colline sise derrière Regent's Park, enclavée aujourd'hui dans Londres. La fête de Primrose-Hill a lieu le dimanche, le lundi et le mardi de Pâques. Les indigènes s'y régalent d'un spectacle tout national : c'est une lutte corps à corps entre les amateurs qui sont tentés d'essayer leur forces. Omnibus dans divers quartiers.

PUTNEY. — A 5 milles ouest de Londres, au bord de la Tamise. On y voit, au milieu de beaux parcs et de jolies fabriques, la maison dite *Bowling-Green-House*, où mourut Pitt, en l'an 1806. Bateaux à vapeur, omnibus et chemin de fer (de Richmond).

RICHMOND. — A 9 milles de Londres, au bord de la Tamise. Jadis résidence favorite des souverains de la Grande-Bretagne, Richmond est resté un des lieux de rendez-vous chers à la population de Londres. Cette préférence est bien justifiée par la beauté du pays, l'étendue d'un parc de 2,250 arpents et le développement de la terrasse, qui fait face à la Tamise. Richmond fut la résidence de Tompson, dont les cendres reposent dans l'église paroissiale. Chemin de fer, bateaux à vapeur, voitures partant de St-Paul's Churchyard et de Piccadilly.

SYDENHAM. — A 6 milles 1/2 sud de Londres, fréquenté pour ses eaux minérales. Chemin de fer (de Brighton).

WILSDON. — A 7 milles nord-ouest de Londres. Joli village orné de charmants points de vue. Chemin de fer, bateaux à vapeur, omnibus.

WIMBLEDON. — A 7 milles sud-ouest de Londres. Village composé de jolies villas et de riches châteaux. Le prince de Condé et M. de Calonne y résidèrent durant l'émigration. Station de Waterloo-Bridge, South-Western.

WINDSOR. — A 22 milles sud-ouest de Londres, au bord de la Tamise. Station de Waterloo, South-Western. — Bâti par Guillaume-le-Conquérant, refondu par Édouard III, restauré et embelli par Georges IV, qui en fit sa résidence ordinaire durant les dernières années de son règne, ce château constitue la plus magnifique des nombreuses résidences des souverains anglais. La reine Victoria partage son séjour entre Windsor et l'Ile de Wight, où elle a loué une petite villa peu royale, mais tranquille et délicieusement entourée.

L'église est un des beaux détails du château de Windsor. Ce monument, d'ordre gothique, est éclairé par des fenêtres à vitraux peints, les uns gothiques, les autres modernes, d'une magnificence inouïe. L'orgue, présent de Georges III, est excellent; il a coûté 1,000 guinées. Le chœur, affecté aux cérémonies de réceptions de l'ordre de la Jarretière, est éblouissant de splendeur : vitraux coloriés, tentures de soie, de velours, étendards, dorures, tableaux, statues et bas-reliefs, tout conspire pour étonner et pour charmer la vue. Il faut recommander à l'étranger le mausolée en cuivre du roi Édouard IV. Prix d'entrée dans la chapelle, 6 pence.

Les caveaux royaux méritent aussi d'être visités. Ils contiennent déjà dix cercueils, entre autres ceux de Georges III, de Georges IV et de Guillaume IV.

La partie importante du château de Windsor, ce sont les grands appartements. Nous les rangeons ici dans l'ordre qui préside à leur visite.

La *Chambre d'audience de la Reine,* tendue de tapisseries dont les sujets sont empruntés à la vie de la reine Esther. Le plafond est orné de peintures de Verrio.

La salle dite *Wandick room,* à cause des peintures qu'on y admire et qui toutes proviennent du pinceau de Wandick.

Le *Salon de la Reine,* décoré des armes d'Angleterre et de Saxe Meinengen, avec des feuillages de chêne, de trèfle, de rose et de chardons, qui courent le long des murailles et du plafond.

Le *grand Escalier*, en pierres de Bath, avec degrés en pierres de Porthland. On remarque dans une niche une belle statue en marbre de Georges IV, par Chantrey.

Le *grand Vestibule,* de 15 mètres de long sur 9 de large et 14 de haut. La voûte, où figurent les armoiries de l'ordre de la Jarretière, repose sur des groupes de colonnes élégantes. Six belles armures du temps d'Elisabeth et de Charles Ier figurent dans les entre-colonnements.

La salle dite *Waterloo Gallery,* 14 mètres de hauteur, 15 de largeur, 31 de longueur. Elle tire son nom d'une collection de portraits de Lawrence, composée de tous les souverains et des hommes éminents contemporains de la bataille de Waterloo. Un dôme vitré éclaire cette galerie, dont, malgré ses lustres d'or moulu, son ameublement en chêne, ses frises et ses macarons, l'étendue constitue le principal mérite.

La *Salle de Bal,* décorée dans le style Louis XIV, est tendue de tapisserie des Gobelins, représentant l'histoire de la Toison d'Or. Le meuble est doré et couvert en damas cramoisi ; le parquet, que dans les jours de cérémonie on revêt d'un riche tapis, est en chêne orné, par une fantaisie singulière, de fleurs de lys en bois d'ébène.

La *Salle Saint-Georges*, ou pour mieux dire la *Galerie de Saint-Georges,* a 70 mètres de long sur 11 de large et 10 de haut. Sa principale ornementation consiste en une profusion

d'écus chargés des armoiries de tous les chevaliers de la Jarretière créés depuis un demi-siècle. La cheminée est d'un beau travail.

La *Salle des Gardes*, ornée de quantité d'armes curieuses et de souvenirs militaires. On y voit les bustes de Marlborough, de Nelson et de Wellington. Un beau bouclier d'argent rehaussé d'or et protégé par un verre arrête le regard des curieux : c'est un chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini, offert par François Ier à Henri VIII, à l'entrevue du Camp du Drap d'Or.

La *Chambre de présence de la Reine*, décorée de tapis des Gobelins et de belles peintures allégoriques.

Ces pièces sont les seules dans lesquelles le public soit admis les mardis, jeudis et vendredis, de onze heures à quatre, sur permis qui se distribuent gratis chez MM. Mitchell, 38, Old Bond street; Colnaghi, 14, Pall Mall east; Ackermann, 96, Strand; Moon, 20, Threadneedle street.

Parmi les autres appartements, qu'on ne peut visiter sans ordre précis du chambellan, on compte la *Salle du Trône*, dont l'ornementation reproduit sous toutes les formes les attributs de l'ordre de la Jarretière; la *Chambre du Conseil*, le *Cabinet du Roi*, où figure, parmi 40 bons tableaux, la célèbre toile des Deux Avares; enfin le *Cabinet de la Reine*, charmant réduit, disposé en 1833 pour la reine Adélaïde.

De toutes les tours dont se compose l'antique manoir de Windsor, nous ne citerons que la Tour Ronde, au sommet de laquelle flotte l'étendard royal, quand le souverain réside au château.

On n'oubliera pas de faire une promenade dans le Petit Parc, où se cache une riante maisonnette dite *Adelaïde Cottage*, ainsi que dans le Grand Parc, immense domaine peuplé de milliers de daims. La grande allée est décorée d'une statue colossale en bronze du roi Georges III. A chaque pas,

on rencontre dans le Grand Parc des maisonnettes, des pavillons, des ponts, des cascades, des bateaux naviguant sur le lac ; on y voit même un obélisque et un belvédère armé de canons. La grande terrasse du nord, d'où l'on jouit d'une perspective admirable, n'a pas d'égale pour l'étendue. Elle mesure plus de 600 mètres et dépasse en beauté celle de Saint-Germain. Bateaux à vapeur, omnibus, chemin de fer (de l'ouest). Cette dernière voie est la plus rapide et la plus commode. Station particulière pour la Reine, et l'autre pour le public dans la ville, à 5 minutes du collége d'Eton.

VOLWICH. — A 9 milles sud de Londres, au bord de la Tamise. Célèbre par son arsenal, qui renferme une fonderie de canons, comprenant trois fourneaux dont le principal peut fondre d'un seul coup 70 tonneaux de métal ; un atelier pour forer, tourner et achever les pièces d'artillerie ; un laboratoire d'artifice ; un musée des modèles, un entrepôt de munitions, un polygone, une scierie à vapeur, etc. Par malheur il est interdit, depuis l'incendie du Devonport, de laisser pénétrer des étrangers dans l'intérieur des bâtiments. On ne peut donc visiter l'arsenal que fort imparfaitement, n'étant admis que dans les cours. Woolwich possède encore la caserne des sapeurs du génie ; la caserne royale d'artillerie, renfermant une chapelle, une bibliothèque, un amphithéâtre pour les cours, un polygone pour l'exercice des artilleurs : le but est une hampe de drapeau, il n'est pas rare de la voir briser ; la Caserne Royale de la Marine ; l'École Royale Militaire, affectée à l'éducation de 150 fils d'officiers, dits *Gentlemen Cadets* ; enfin le Musée Militaire, nommé *the Royal Military*. Il contient une foule de reliques et de curiosités différentes, entre autres, un trophée d'armes chinoises pris à la bataille de Chusan ; les modèles de divers chantiers, châteaux-forts, parcs, navires, brûlots ; le plan de Gibraltar ; quelques restes de canons antiques, et enfin les cendres de

56,160,000 livres sterling brûlés par la banque d'Angleterre et conservés sous verre.

On ne manquera pas d'aller voir le *Royal Dock Yard*, le plus ancien des chantiers de l'Angleterre, car il date de 1512. L'atelier de serrurerie, pourvu de marteaux énormes mus par la vapeur ; les forges et fourneaux sont manœuvrés par 150 hommes ; la *Carène*, où sont renfermés tous les soirs les cinq ou six cents forçats qui prennent part aux travaux ; le bassin pour recevoir les navires du plus grand modèle ; les machines hydrauliques destinées à faire l'épreuve des câbles, des ancres et des chaînes ; la cale consacrée à la construction des grands vaisseaux à vapeur de la marine militaire ; enfin les logements des officiers et des soldats. Tout cela vaut la peine d'être vu et observé en détail. On délivre gratis à tout étranger, au corps de garde qui est à l'entrée du Dock-Yard, une carte pour explorer librement l'établissement ; mais il faut, pour l'obtenir, un permis de l'amirauté. Pour l'arsenal et le repository, un laissez-passer de *l'Ordnance Office* est nécessaire.

Entrée tous les jours, de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures. Omnibus à Gracechurch street et à Charing cross; bateaux à vapeur au marché de Hungerford et au pont de Londres ; chemin de fer (de Blakwall).

TROISIÈME PARTIE.

DIALOGUES

ANGLAIS-FRANÇAIS

Avec la Prononciation figurée.

Pour rendre la prononciation plus facile à nos lecteurs, nous avons jugé convenable, nécessaire même, de figurer cette prononciation par des syllabes souvent bizarres, mais toujours exactes.

Il est cependant certains sons qui n'existent pas en français; il faudrait donc, autant que possible, les entendre articuler par un Anglais ou par une personne connaissant parfaitement la langue.

Les plus importants sont :

1° Le TH anglais, qui se prononce d'une manière toute particulière ; nous l'avons figuré par SZ. Pour l'articuler convenablement, il faut chercher à prononcer un Z en avançant la langue entre les dents.

2° La lettre R, dont le son doit toujours être guttural et jamais ronflant.

3° L'Y, employée comme consonne. Cette lettre se prononce en pressant doucement le milieu de la langue contre le palais, pour qu'en passant l'haleine produise l'aspiration aiguë de cette lettre. — Lorsqu'elle est employée comme voyelle, elle a le même son qu'en français.

Aux dialogues indispensables, nous avons joint :

1° Les règles générales de la grammaire anglaise ;

2° Les verbes auxiliaires AVOIR et ÊTRE ;

3° Enfin, quelques vocabulaires des mots les plus usuels, pouvant s'adapter aux phrases et demi-phrases des dialogues.

RÈGLES GÉNÉRALES.

L'alphabet anglais se compose exactement, comme le français, de 26 lettres, en y comprenant le W. La forme de ces lettres est la même, mais pour quelques-unes, les sons diffèrent complétement.

Nous donnons ci-dessous l'alphabet anglais avec la prononciation figurée :

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
è	bi	ci	di	i	ef	dgi	ètch	ail	djai	ké

l	m	n	o	p	q	r	s	t
ell	emm	enn	o	pi	kiou	ar	ess	ti

u	v	w	x	y	z
iou	vi	doble iou	eks	ouail	zède

Le pluriel des substantifs se forme, en anglais comme en français, en ajoutant la lettre S.

Exemple :

Le père, *en anglais :* the father, *prononcez :* s*z*e fas*z*eur.
Les pères, *id.* the fathers, *id.* s*z*e fas*z*eurse.

Il faut cependant en excepter les mots qui sont terminés par un Y précédé d'une consonne ; dans ce cas, l'Y se change au pluriel en *ies.*

Exemple :

SINGULIER.			PLURIEL.		
Lady,	*prononcez*	lédi.	Ladies,	*prononcez*	lédii.
Tyranny,	*id.*	tirani.	Tyrannies,	*id.*	tiranii.

L'apostrophe à un substantif désigne toujours le génitif et une inversion.

Exemple :

Le Palais du roi — au lieu de : the Palace *of the* king, on doit dire : the king's Palace — *prononcez* sze kinngse Palace.

Le Park du régent — au lieu de : the Park *of the* regent, on doit dire : Regent's Park : *prononcez* rèdgenntse Park.

LES ARTICLES **LE, LA, LES**, se traduisent en anglais par THE, prononcez szeu, qui est invariable. (V. l'exemple précédent.)

UN, UNE — chaque fois qu'ils sont employés comme articles, c'est-à-dire, qu'ils n'expriment pas le nombre, se traduisent en anglais par *A* devant une consonne, et par *An* devant une voyelle.

Exemple :

Il y avait un roi — there was *a* king, *prononcez* szère ouas é kinng.

Il y avait un empire — there was *an* empire, *pron.* szère ouas ann èmepaïre

Les ADJECTIFS, en anglais, sont des deux genres et n'ont pas de pluriel. Ils précèdent *toujours* le substantif.

Exemple :

Le beau livre,	*en angl.* :	the *fine* book,	*pron.* :	sze faïne bouc.
La belle reine,	*id.*	the *fine* queen,	*id.*	sze faïne kouine.
Les beaux tableaux,	*id.*	the *fine* pictures,	*id.*	sze faïne pictchiourze.

Le COMPARATIF se forme en ajoutant *er* quand l'adjectif se termine par une consonne, et *r* seulement quand il est terminé par une voyelle :

Exemple :

Black, *noir.* — Black*er*, *plus noir.*
White, *blanc.* — Whit*er*, *plus blanc.*

Le SUPERLATIF se forme en ajoutant *est* quand l'adjectif se termine par une consonne, et *st* seulement quand il est terminé par une voyelle.

Exemple :

Black, *noir.* — Black*est*, *le plus noir.*
White, *blanc.* — White*st*, *le plus blanc.*

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS IRRÉGULIERS.

POSITIF.	COMPARATIF.	SUPERLATIF.
Good — *bon.* Well — *bien.*	Better { *meilleur.* *mieux.*	The best { *le meilleur.* *le mieux.*
Bad — *mauvai .* Ill — *mal.*	Worse { *pire.* *pis.*	The worst { *le pire.* *le pis.*
Little { *petit.* *peu.*	Less { *moindre.* *moins.*	The least { *le moindre.* *le moins.*
Much Many *beaucoup.*	More — *plus.*	The most — *le plus.*

Les PRONOMS POSSESSIFS sont des deux genres.

Exemple :

Mon, ma, mes,	*en anglais :*	MY,	*prononcez*	mail.
Ton, ta, tes,	—	THY,	—	szail.
Son, sa, ses,	—	HIS,	—	hize.
Notre, vos,	—	OUR,	—	aoueur.
Votre, vos,	—	YOUR,	—	your.
Leur, leurs,	—	THEIR,	—	szère.

Le mien, la mienne, Les miens, les miennes, } *en anglais* MINE, *pron.* Mailne.

Le tien, la tienne, Les tiens, les tiennes, } *en angl.* THINE, *pron.* Szailne.

Le sien, la sienne, Les siens, les siennes, } *en anglais* HIS, *pron.* Hize.

Le nôtre, la nôtre, Les nôtres, } *en angl.* OURS, *pron.* Aoueurze.

Le vôtre, la vôtre, Les vôtres, } *en anglais* YOURS, *pron.* Yourz.

Le leur, la leur, Les leurs, } *en anglais* THEIRS, *pron.* Szers.

Exemple :

Mon livre,	*en anglais :*	my book,	*prononcez :*	mail bouc.
Ta cage,	*id.*	thy cage,	*id.*	szail kèdje.
Son père,	*id.*	his father,	*id.*	hize faszeur.
Leurs robes,	*id.*	their gowns,	*id.*	szère gaoûnnse.

SH se prononce comme CH en français.

Exemple :

Shilling, *prononcez* Chiligne.
Ship, *prononcez* Chipe.
Cavendish, *prononcez* Cavendiche.

La négation se rend en anglais par NOT, qui signifie *ne* ou *ne pas*.

Exemple :

We can, *prononcez* oui cane. — Nous pouvons.
We can*not, prononcez* oui canote. — Nous ne pouvons pas.
He was, *prononcez* hi ouas — Il était.
He was not, *prononcez* hi ouas note. — Il n'était pas.

TO, *pron.* TOU, invariable, précède *toujours* un infinitif. Devant un substantif, il correspond à la préposition A.

VERBE AVOIR.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
J'ai.	I have.	Aï (1) have.
Tu as.	Thou hast.	*S*zaou haste.
Il a.	He has.	Hi haze.
Nous avons.	We have.	Oui have.
Vous avez.	You have.	You have.
Ils ont.	They have.	*S*zé have.
J'avais.	I had.	Aï hade.
Tu avais.	Thou hadst.	*S*zaou hadste.
Il avait.	He had.	Hi had.
Nous avions.	We had.	Oui had.
Vous aviez.	You had.	You had.
Ils avaient.	They had.	*S*zé had.
J'aurai.	I shall have.	Aï châle have.
Tu auras.	Thou wilt have.	*S*zaou ouilt have.
Il aura.	It will have.	Ite ouille have.
Nous aurons.	We shall have.	Oui châle have.
Vous aurez.	You will have.	You ouille have.
Ils auront.	They will have.	*S*zé ouille have.

(1) Prononcez comme dans : *ail.*

VERBE AVOIR (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
J'aurais.	I should have.	Aï choude have.
Tu aurais.	Thou wouldst.	*S*zaou chouldst.
Il aurait.	He would have.	Hi houde have.
Nous aurions.	We would have.	Oui houde have.
Vous auriez.	You would have.	You houde have.
Ils auraient.	They would have.	*S*zé houde have.
Ayons.	Let us have.	Lett oce have.
Ayez.	Have.	Have.
Qu'il ait. (*Impératif.*)	Let him have.	Lett im ave.
Qu'ils aient. (*Id.*)	Let them have.	Lett *s*zème ave
Que j'aie.	That i may have.	*S*zat aï mé have.
Que tu aies.	That thou mayest have.	*S*zat *s*zaou méiest have.
Qu'il ait.	That he may have.	*S*zat hi mé have.
Que nous ayons.	That we may have.	*S*zat oui mé have.
Que vous ayez.	That you may have.	*S*zat you mé have.
Qu'ils aient.	That they may have.	*S*zat *s*zé mé have.

VERBE ÊTRE.

Je suis.	I am.	Aï am.
Tu es.	Thou art.	*S*zaou arte.
Il est.	He is.	Hi ize.
Nous sommes.	We are.	Oui are.
Vous êtes.	You are.	You are.
Ils sont.	They are.	*S*zé are.
J'étais.	I was.	Aï ouase.
Tu étais.	Thou wast.	*S*zaou ouast.
Il était.	He was.	Hi ouase.
Nous étions.	We were.	Oui ouère.
Vous étiez.	You were.	You ouére.
Ils étaient.	They were.	*S*zé ouère.
Je serai.	I shall be.	Aï châle bi.
Tu seras.	Thou wilt be.	*S*zaou ou-ilte bi.
Il sera.	He will be.	hi ou-il bi.
Nous serons.	We shall be.	Oui châle bi.
Vous serez.	You will be.	You ou-il bi.
Ils seront.	They will be.	*S*zé ou-il bi.
Je serais.	I should be.	Aï choude bi.
Tu serais.	Thou wouldst be.	*S*zaou oudst bi.
Il serait.	He would be.	Hi houde bi.
Nous serions.	We should be.	Oui choude bi.
Vous seriez.	You would be.	You oude bi.
Ils seraient.	They would be.	*S*zé oude bi.

VERBE ÊTRE (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Sois.	Be.	Bi.
Soyons.	Let us be.	Lett oce bi.
Soyez.	Be.	Bi.
Qu'il soit. (*Impératif.*)	Let him be.	Lett hime bi.
Qu'ils soient. (*Id.*)	Let it be.	Lett ite bi.
Que je sois.	That i may be.	*Sz*at aï mé bi.
Que tu sois.	That thou mayest be.	*Sz*at *sz*aou meyest bi.
Qu'il soit.	That he may be.	*Sz*at *sz*e mé bi.
Que nous soyons.	That we may be.	*Sz*at oui mé bi.
Que vous soyez.	That you may be.	*Sz*at you mé bi.
Qu'ils soient.	Let them be.	Lett *sz*em bi.

JOURS DE LA SEMAINE.

Lundi.	Monday.	Monndé.
Mardi.	Tuesday.	Tiouzdé
Mercredi.	Wednesday.	Ouennzdé.
Jeudi.	Thursday.	*Sz*orzdé.
Vendredi.	Friday.	Fraïdé.
Samedi.	Saturday.	Satordé.
Dimanche.	Sunday.	Sonndé.

MOIS.

Janvier.	January.	Djanniouari.
Février.	February.	Febriouari.
Mars.	March.	Mârtch.
Avril.	April.	Eprile.
Mai.	May.	Mai.
Juin.	June.	Djioune.
Juillet.	July.	Djioulaï.
Août.	August.	Agost.
Septembre.	September.	Septemmbeur.
Octobre.	October.	Octobeur.
Novembre.	November.	Novemmbeur.
Décembre.	December.	Décemmbeur.

SAISONS.

Le printemps.	Spring.	Sprigne.
L'été.	Summer.	Sommeur.
L'automne.	Autumn.	Atome.
L'hiver.	Winter.	Ouinnteur.

ÉLÉMENTS.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
La terre.	Earth.	Er*sz*.
Le feu.	Fire.	Faïr (*pron.* faillir).
L'eau.	Water.	Ouateur.
L'air.	Air.	Air.

NOMBRES CARDINAUX.

Un.	One.	Ouone.
Deux.	Two.	Toû.
Trois.	Three.	*Sz*ri.
Quatre.	Four.	Fôre.
Cinq.	Five.	Faïve.
Six.	Six.	Sixe.
Sept.	Seven.	Sèvn.
Huit.	Eight.	Eïte.
Neuf.	Nine.	Naïne.
Dix.	Ten.	Tenn.
Onze.	Eleven.	Ilv'n.
Douze.	Twelve.	Touelve.
Treize.	Thirteen.	*Sz*eurtine.
Quatorze.	Fourteen.	Fôrtine.
Quinze.	Fifteen.	Fiftine.
Seize.	Sixteen.	Sixtine.
Dix-sept.	Seventeen.	Sévntine.
Dix-huit.	Eighteen.	Eïtine.
Dix-neuf.	Nineteen.	Naïnntine.
Vingt.	Twenty.	Touennté.
Vingt-un.	Twenty-one.	Touennté-ouone.
Vingt-deux.	Twenty-two.	Touennté-tou.
Vingt-trois, etc.	Twenty-three, etc.	Touennté-*sz*ri, etc.
Trente.	Thirty.	*Sz*eurté.
Trente-un, etc.	Thirty-one, etc.	*Sz*eurté-ouone, etc.
Quarante.	Forty.	Forté.
Cinquante.	Fifty.	Fifté.
Soixante.	Sixty.	Sixté.
Soixante-dix.	Seventy.	Sevnté.
Quatre-vingts.	Eighty.	Eïté.
Quatre-vingt-dix.	Ninety.	Naïnnté.
Cent.	A hundred.	E honndrèd'.
Cent un.	A hundred and one.	E honndrèd' annd' ouone.
Cent deux, etc.	A hundred and two.	E honndrèd' annd' toû.
Mille.	A thousand.	E *Sz*aouzannd'.
Million.	A million.	E milione.

NOMBRES ORDINAUX.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Premier.	First.	Feurst.
Second.	Second.	Sequeunnd'.
Troisième.	Third.	Szeurd'.
Quatrième.	Fourth.	Forsz.
Cinquième.	Fifth.	Fifvsz.
Sixième.	Sixth.	Sixsz.
Septième.	Seventh.	Sevnnsz.
Huitième.	Eighth.	Eïsz.
Neuvième.	Ninth.	Naïnnsz.
Dixième.	Tenth.	Taïnnsz.
Onzième.	Eleventh.	Ilevnsz.
Douzième.	Twelfth.	Touelfsz.
Treizième.	Thirteenth.	Szeurtinnsz.
Quatorzième.	Fourteenth.	Fortinnsz.
Quinzième.	Fifteenth.	Fiftinnsz.
Seizième.	Sixteenth.	Sixtinnsz.
Dix-septième.	Seventeenth.	Sevntinnsz.
Dix-huitième.	Eighteenth.	Eïtinnsz.
Dix-neuvième.	Nineteenth.	Naïnetinnsz.
Vingtième.	Twentieth.	Touenntiész.
Vingt-unième.	Twenty-first.	Touennté-feurst.
Vingt-deuxième.	Twenty-second.	Touennté-sequeunnd'.
Vingt-troisième, etc.	Twenty-third, etc.	Touennté-szeurd', etc.
Trentième.	Thirtieth.	Szeurtiész.
Trente-unième, etc.	Tirty-first, etc.	Szeurté-feurst, etc.
Quarantième.	Fortieth.	Fortiész.
Cinquantième.	Fiftieth.	Fiftiész.
Soixantième.	Sixtieth.	Sixetiész.
Soixante-dixième.	Seventieth.	Sevntiész.
Quatre-vingtième.	Eightieth.	Eïtiész.
Quatre-vingt-dixième.	Ninetieth.	Naïnntiész.
Centième	Hundreth	Honndrész.
Cent-unième.	Hundred and first.	Honndred' annd' feurst.
Millième.	Thousandth.	Szaouzannd'sz.
Millionnième.	Millionth.	Milionsz.

FRACTIONS.

Moitié.	Half.	Hâfe.
Tiers.	Third.	Szeurd'.
Quart.	Quarter — fourth.	Quarteur — forsz,
Cinquième.	Fifth.	Fifsz.
Sixième.	Sixth.	Sixsz.

NOMBRES MULTIPLES.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Double.	Double.	Deubl.
Triple.	Treble.	Trebl.
Quadruple.	Fourfold.	Forfold.
Quintuple.	Fivefold.	Faïfold.
Décuple.	Tenfold	Tennfold.
Centuple.	Hundredfold.	Honndredfold.
Une fois.	Once.	Ouannce.
Deux fois.	Twice.	Touaïce.
Trois fois.	Three times.	Szri taims.
Quatre fois.	Four times.	For taims.

A TABLE.

Donnez-moi s'il vous plaît.	*Give-me if you please.*	*Guive-mi if you plize.*
A déjeuner.	Some breakfast.	Seume brikfeste.
A dîner.	Some dinner.	Seume daïneur.
A souper.	Some supper.	Seume seupeur.
A boire.	Some thing to drink.	Id. *sz*inngue tou drinnk
A manger.	Some thing to eat.	Id. *sz*inngue tou itt.
Très-peu.	Very little.	Very little.
Un peu.	A little.	E little.
Beaucoup.	Very much.	Very meutche.
Encore.	Some more.	Seume môre.
Toujours.	Always.	Olouais.
Assez.	Enough.	Inouoe.
—	—	—
Un couteau.	A knife.	E naïf.
Une fourchette.	A fork.	E fork.
Une cuiller.	A spoon.	E spoune.
Un verre.	A glass.	E glace.
Une serviette.	A napkin.	E napkinn.
Une assiette.	A plate.	E pléte.
La poivrière.	The pepper-box.	*Sz*e peppeur box.
La salière.	The salt-box.	*Sz*e salt-box.
L'huile.	The oil.	*Sz*i (1) oïle.
Une bouteille.	A bottle.	E boteul.
Le vinaigre.	The vinegar.	*Sz*e vinigueur.
La moutarde.	The mustard.	*Sz*e mosteurde.
Un curedent.	A tooth-picker.	E touze pikeur.
—	—	—
Amandes.	Almonds.	Amonns.
Anguille.	Eels.	Ilce.

(1) Devant une voyelle the se prononce *szi*.

A TABLE (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Donnez-moi s'il vous plaît.	*Give-me if you please.*	*Guive-mi if you plize.*
(de, du, de la, des) :	**(some)** :	**(seume)** :
Asperges.	Asparagus.	Asparagosse.
Bécasse.	Wood-cock.	Voudcok.
Beurre.	Butter.	Beuteur.
Bœuf.	Beef.	Biff.
Café.	Coffee.	Coffie.
Canard rôti.	Roast duck.	Rost dok.
Canard sauvage.	Wild duck.	Ouail dok.
Carottes.	Carrots.	Carotse.
Cerises.	Cherries.	Tchérèze.
Choux-fleurs.	Cauliflowers.	Coliflaoueurze.
Citron.	Lemon.	Lémeunn.
Consommé.	Gravy-soup.	Grévi-soupe.
Côtelettes de mouton.	Mutton cutlets.	Mottn coteletse.
Id. de porc.	Pork Id.	Pork Id.
Id. de veau.	Veal Id.	Vil Id.
Crême.	Custard.	Costeurde.
Dindon rôti.	Roasted turkey.	Rostd torki.
Eperlans.	Smelts.	Smelts.
Epinards.	Spinage.	Spinèdge.
Faisan.	Pheasant.	Faisannte.
Fraises.	Strawberries.	Straubereze.
Framboises.	Raspberries.	Rasberèze.
Fromage.	Cheese.	Tchize.
Gâteau.	Cake.	Kèke.
Gigot rôti.	Roasted leg of Mutton.	Rostd lègue ov motn.
Groseilles.	Currants.	Queureunts.
Harengs.	Herrings.	Heurigns.
Homard.	Lobster.	Lobsteur.
Huîtres.	Oysters.	Oïsteurze.
Jambon.	Ham.	Hame.
Lait.	Milk.	Milk.
Lièvre.	Hare.	Air.
Maquereau.	Mackerel.	Makeuril.
Merlan.	Witing.	Ouaïtigne.
Morue.	Fish.	Fiche.
Mouton.	Mutton.	Motn.
Navets.	Turnips.	Tornipse.
Noix.	Walnuts.	Oueuneuts.
Œufs.	Eggs.	Aix.
Orange.	Orange.	Orenndge.
Pain.	Bread.	Brède.

A TABLE (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Donnez-moi s'il vous plaît.	*Give-me if you please.*	*Guive-mi is you plize.*
(de, du, de la, des) :	**(some)** :	**(seume)** :
Pêches.	Peaches.	Pitchize.
Perdrix.	Partridges.	Partridgs.
Petits pois.	Green peas.	Grinn pise.
Pieds de mouton.	Trotters.	Troteurse.
Poires.	Pears.	Perse.
Pommes.	Apples.	Apls.
Potage.	Soup.	Soupe.
Poulet (fricassée de).	Roast fowl.	Rost faoule.
Poulet rôti.	Fricaseed fowl.	Fricasside faoule.
Purée.	Pease soupe.	Pise soupe.
Raisin.	Raisin.	Rizn.
Ris de veau.	Swett-bread.	Souite bred.
Rognons.	Kidneys.	Kidenize.
Rôti.	Roastmeat.	Rostmit.
Salade.	Salad.	Salade.
Saucisses.	Pork sausages.	Pork sasidjize.
Saumon,	Salmon.	Sâmonn.
Sole frite.	Fried sole.	Fraïde sol.
Sucre.	Sugar.	Chougar.
Tête de veau.	Calfs' head.	Cafs hed.
Thé.	Tea.	Ti.
Truite.	Salmon trout.	Sâmonn traoute.
Turbot.	Turbot.	Torbotte.
Veau.	Veal.	Vil.
Vin.	Wine.	Ouaïne.

PROFESSIONS.

Banquier.	Banker.	Bankeur.
Blanchisseuse.	Washerwoman.	Ouacheurvoumann.
Bonnetier.	Capmaker.	Kapmaikeur.
Bottier.	Bootmaker.	Boutemékeur.
Brasseur.	Brewer.	Broueur.
Brasserie.	Brew-house.	Broû-aouse.
Brodeuse.	Embroiderer.	Aimebroïdeureur.
Cafetier.	Coffee-house keeper.	Coffi-aouse kipeur.
Carrossier.	Coach-maker.	Kotchmékeur.
Changeur.	Moneychanger.	Monitchenndjeur.
Chapelier.	Hatmaker.	Attmékeur.
Charcutier.	Porkshop-keeper.	Porkchope-kipeur

PROFESSIONS (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Coiffeur.	Hair-dresser.	Hère-dresseur.
Confiseur.	Confectioner.	Confec-choneur.
Cordonnier.	Shoemaker.	Choumékeur.
Coutelier.	Cutler.	Kottleur.
Couturière.	Mantuamaker.	Manntiouamékeur.
Dégraisseur.	Scowrer.	Skaoureur.
Dentiste.	Dentist.	Denntiste.
Domestique.	Servant.	Scurvannt.
Epicier.	Grocer.	Grosseur.
Fabricant.	Manufacturer.	Manioufaktchoureur.
Fourreur.	Furrier.	Forieur.
Fripier.	Broker.	Brôkeur.
Gantier.	Glover.	Gloveur.
Horloger.	Watchmaker.	Ouatchmékeur.
Layetier.	Box-maker.	Box-mékeur.
Libraire.	Bookseller.	Boukselleur.
Marchand.	Tradesman.	Tredzmann.
Mercier.	Haberdasker.	Habeurdacheur.
Miroitier.	Looking-glass dealer.	Loukigne-glace dileur.
Modiste.	Milliner.	Millineur.
Opticien.	Optician.	Optischann.
Papetier.	Stationer.	Stéchoneur.
Parfumeur.	Perfumer.	Perfioumeur.
Passementier.	Laceman.	Laissemann.
Pâtissier.	Pastrycook.	Pestrikouke.
Portefaix.	Porter.	Porteur.
Quincaillier.	Ironmonger.	Aïronemonngueur.
Relieur.	Bookbinder.	Boukbaïndeur.
Restaurateur.	Eatinghouse-keeper.	Itignehaouse-kipeur.
Sage-femme.	Midwife.	Midouaïfe.
Serrurier.	Locksmith.	Lochsmiss.
Tailleur.	Tailor.	Taileur.
Tapissier.	Upholsterer.	Opholsteureur.
Teinturier.	Dyer.	Dailleur.

L'ARRIVÉE.

Nous voici arrivés.	We are arrived.	Oui âre arraïvde.
Quand pourrons-nous avoir nos bagages?	When can we have our luggage?	Ouenn cane oui have. aour loggœdje?
A quelle heure?	At what o 'clok?	Ate ouate o'clock.
Cocher! un cabriolet.	Coachman! a cab.	Côtchmanc! e cab.

L'ARRIVÉE (*Suite*).

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Indiquez-moi, s'il vous plaît, l'omnibus qui conduit rue...	Show me if you please the omnibus which goes to ..... street.	Chô mi if you plise *sz*i beuce ouitch goze tou... stritt.
Cocher! conducteur! à l'hôtel de... rue...	Coachman! conductor! to ..... hotel. ..... street.	Côtchmann! conndeucteur! tou .... hotel ... stritt
Bonjour, Monsieur ou Madame.	Good-day, Sir *ou* Madam.	Goud dé seur *ou* Madem.
Je désire une chambre, — un appartement.	I wish for a room, — an appartment.	Ail ouich for é roume. ann appartment.
Je suis seul.	I am alone.	Ail am élone.
Nous sommes deux.	We are two.	Oui are tou.
Garçon, prenez mes bagages dans la voiture.	Waiter! take my luggage in the coach.	Ouaiteur! tèke mail loggœdge in *sz*e côtch.
Combien pour votre course?	What is your fare?	Ouatt ize your faire?
Voilà.	Here.	Hire.
Cette chambre, — cet appartement est trop haut.	This room, this appartment is too high.	*Sz*is roume, *sz*is appartment ize tou aille.
Cette chambre est trop sombre.	This room is too dark.	*Sz*is roume is tou dark
De quel prix est-elle?	Of what price is it?	Ov ouate praïce ize it?
Par jour?	By day?	Bail dé ?
Par semaine?	By week?	Bail ouik ?
Service compris?	Service included?	Seurvice inecluded ?
Donnez-moi de suite de l'eau et des serviettes pour la toilette.	Give me directley some water and towels for me to dress.	Guive mi dereclcy seume ouaiteur annd taouels for mi tou dress).
Envoyez chercher le barbier.	Send for the barber.	Send for *sz*e barbeur.
Quelle heure est-il?	What is it o 'clock?	Ouat ize itt o'clock?
A quelle heure dîne-t-on?	At what o 'clock is the dinner?	At ouat o'clock is *sz*e dineur?
A quelle heure déjeune-t-on?	At what o 'clock is the breakfast?	At ouat o'clock is *sz*e brikfest?
Où est la salle à manger?	Where is the dining room?	Ouère ize *sz*e daïninn roume.

SORTIE LE JOUR.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Où se trouve un établissement de bains ?	Where is a bathing house ?	Ouère ize e beszigue aouse ?
Je désire prendre un bain.	I wish to take a bath.	Aï ouich toutèke è basz
Donnez-moi :	*Give-me :*	*Guive-mi :*
Un peignoir.	A combing-cloth.	È comigne-klosz.
Deux serviettes chaudes	Two hot towels.	Tou ott to-ouelze.
Du savon.	Soap.	Sôpe.
Un peigne.	A comb.	È côme.
Indiquez-moi le chemin pour aller à........	Show me the way to go to......	Chô mi szi ouè tou go tou. . . . .
Où prend-on de bon café ?	Where can good coffee be had ?	Ouère cane goud cofé bi hade ?
Garçon! unedemi-tasse.	Waiter! a cup of black coffee.	Ouaiteur ! é keup ov blake coffé.
une tasse de thé.	a cup of tea.	é keup of tii.
une tasse de café au lait.	a cup of coffee.	é keup of cofé.
une tasse de chocolat	a cup of chocolate.	é keup of tchocoléte
un, des cigares.	one, some cigares.	Ouone some cigarz.
Indiquez-moi le chemin pour aller à l'exposition.	Show me the way to the exhibition.	Chô mi szi oué tou szi exibichne.
Où se trouve :	*Where is :*	*Ouère ize.*
Le vestiaire ?	The vestiary ?	Sze vestieuré ?
La galerie anglaise ?	The English gallery ?	Szi Engliche galleri ?
— française ?	The French —	Sze Frennch —
— allemande ?	The German —	Sze Geurmann —
— espagnole ?	The Spanish —	Sze Spanich —
— prussienne ?	The Prussian —	Sze Preucheune —
— russe ?	The Russian —	Sze Reuchune. —
— autrichienne	The Austrian —	Szi Austrieune —
— danoise ?	The Danish —	Sze Daniche —
— suédoise ?	The Sweedish —	Sze Souidiche —
— norwégienne	The Norwegian —	Sze Norouidcheune—
— belge ?	The Belgian —	Sze Beldgieune —
— hollandaise ?	The Dutch —	Sze Deutche —
— turque ?	The Turquish —	Sze Teurkéche —
— américaine ?	The American —	Szi Amerikeune —
— chinoise ?	The Chineaze —	Sze Tchaïnize —
— du Zollverein	The Zollverein —	Sze Zolverienne —
— suisse ?	The Suiss —	Sze Suisse —
— italienne ?	The Italian —	Szi Italienne —
A quelle heure ouvre-t-on le palais de l'exposition ?	At what o' clock does the exhibition open ?	Ate ouate o'clock deuce szi exibichne opn ?

SORTIE LE SOIR.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Indiquez-moi pour aller au théâtre	Tell me the way to the . . . . . theatre.	Tel mi *sz*i oué tou *sz*e . . . . . *sz*iéteur.
A la taverne	To the tavern.	Tou *sz*e tavern.
Donnez-moi un journal français.	Give me a french paper *ou* (news paper.)	Guive mi è frennch pepeur *ou* nious pepeur.
Une première loge.	One Box ticket.	Ouone boxe tikett.
Un premier balcon.	One Balcony ticke'.	— balconé. tikett.
Un parterre.	One pit ticket.	— pitt tikett.
Une 1re, 2e galerie.	First, second gallery.	Feurst, secunde galleré
Donnez-moi une bougie.	Give me a wax light.	Guive mi e ouaxe laïte.
Vous me réveillerez demain matin :	You will awake me, tomorrow morning :	You ouil aouèke mi, toumaoro morningne.
A six heures.	At six o'clock.	At sixe o'clock.
A six heures 1/2.	At half past six o'clock.	At af paste sixe o'clock.
A sept heures.	At seven o'clock.	At sevn o'clock.
Bonsoir !	Good night.	Goude naïte.

EMPLETTES POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

Phrases ou parties de phrases pouvant s'adapter à tous les mots qui les suivent :

Bonjour, Monsieur.	Good morning, Sir.	Goude mornigne, seur.
Bonjour, Madame.	Good morning, Ma'am.	Goude mornigne, mâme
Je désire acheter.	I want to buy...	Aï ouannte tou bail.
Quel en est le prix ?	What is the price of it ?	Ouate ize *sz*e praïce of ite ?
C'est trop cher.	It is too dear.	Itis tou dire.
Cela ne me plaît pas.	This does not please me.	*Sz*is deuze not plize mi.
Cela me convient.	This pleases me.	*Sz*is plizess mi.
Montrez-moi plus beau.	Show me a finer quality	Chô mi é faineur qualité
— plus grand.	Id. larger size.	Id. lardgeur saïze.
— plus petit.	Id. smaler id.	Id. smoleur id.
Oui, Monsieur.	Yes, sir.	Yes, seur.
Oui, Madame.	Yes, madam.	Yes, madame.
Envoyez ces objets à l'hôtel de.	Send me thèse things to . . . . hotel	Sennd mi *sz*ize *sz*inns tou. . . . . . hotel.
Voici mon adresse :	Here is my adress.	Ire ize mail adresse,

VOCABULAIRES :

HOMMES.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Donnez-moi :	*Give-me :*	*Guive-mi :*
Des bas.	Some stockings.	Seume stokignse.
Des bas de coton.	Some cotton stockings.	Seume cottne stokignse
Des bas de fil.	Some thread id.	Seume szrède id.
Des bas de laine.	Some worsted id.	Seume oûrstide id.
Des bottes.	Some boots.	Seume boutse.
Des bretelles.	Some braces.	Seume braicise.
Une brosse.	A Brush.	E broche.
Une brosse à dents.	A tooth-brush.	E tousze-broche.
Un caleçon.	Drawers.	Draeurze.
Une canne.	A walking stick.	E ouolkinngue stick.
Un chapeau.	A hat.	E hate.
Des chaussettes.	Some under socks.	Seume onndeur-sokse.
Une chemise.	A shirt.	E cheurte.
Du cirage.	Some blacking.	Seume blakigne.
Une cravache.	A riding-whip.	E raïdigne-houipe.
Une cravate.	A neck-cloth.	E nek-clause.
Des éperons.	Some spurs.	Seume speurze.
Une éponge.	A sponge.	E speundje.
Des escarpins.	Some pumps.	Seume pompse.
Des gants.	Some gloves.	Seume glovze.
Un gilet.	A waistcoat.	E ouestcôte.
Des guêtres.	Some gaiters.	Seume guetteurze.
Un habit.	A coat.	E côte.
Un lorgnon.	Eye-glass.	Aï glace.
Une montre.	A watch.	E ouatche.
Un mouchoir.	A handkerchief.	E angkeurtchif.
Des pantoufles.	Some slippers.	Seume slipeurze.
Un parapluie.	An umbrella.	Ann ombrella.
Un peigne.	A comb.	E côme.
Un portefeuille.	A pocket-book.	E pokite-bouc.
Un rasoir.	A razor.	E rézor.
Une redingote.	A frock-coat.	E frok-côte.
Une robe de chambre.	A morning-gown.	E mornigne-gaoûne.
Des souliers.	Some shoes.	Seume choûze.
Une tabatière.	A snuffbox.	E snoffboxe.

FEMMES.

Des aiguilles.	Some needles.	Seume nidlze.
Des bagues.	Some rings.	Seume rignse.
Des boucles d'oreilles.	Some ear-rings.	Seume ire-rignse.

VOCABULAIRES (*Suite*).

FEMMES.

FRANÇAIS.	ANGLAIS.	PRONONCIATION.
Donnez-moi :	*Give-me :*	*Guive-mi :*
Un busc.	A busk.	E bosk.
Une ceinture.	A waist band.	E ouèst bannde.
Un châle.	A shawl.	E châle.
Un chapeau.	A bonnet.	E bonnite.
Une chemise.	A chemise.	E tchémise.
Des ciseaux.	A pair of cizars.	E paire ov cizeuse.
Un collier.	A neck-lace.	E nek-lèce.
Un corset.	Stays.	Stèze.
Un dé.	A thimble.	E *sz*immbl.
Des diamants.	Some diamonds.	Seume daïmondse.
Une écharpe.	A scarf.	E scarfe.
Un fichu.	A neck-handkerchief.	E nek-hangkeurtchife.
Du fil.	Some thread.	Seume *sz*rède.
Des gants.	Seume gloves.	Seume glovze.
Un lacet.	A stay-lace.	E sté-léce.
Des manches.	Some sleeves.	Seume slivse.
Un manchon.	A muff.	E moffe.
Une ombrelle.	A parasol.	E parasol.
Des papillottes.	Some curl-papers.	Seume korle pépeurse.
Une pélerine.	A tippet.	E tippite.
Des plumes.	Some feathers.	Seume fé*sz*eurse.
Une robe.	A gown.	E gaoûne.
Une robe d'enfant.	A frock.	E frock
Des rubans.	Some ribands.	Seume ribinnse.
Un sac.	A reticule.	E rétiquioule.
Des socques.	Some clogs.	Seume clogs.
Un tablier.	An apron.	Ann éporn.
Une tournure.	A bustle.	E bostle.
Du velours.	Some velvet.	Seume velvett.
Un voile.	A veil.	E vèle.
Des volants.	Some flounces.	Seume flaounnsèse.

MONNAIES.

OR.

		fr	
GUINÉE de 21 shillings..	— *a GUINEA**....	25	40
1/2 GUINÉE de 10 sh. 6 d.	— *HALF a GUINEA**........	12	60
SOUVERAIN d'une livre.	— *a SOVEREIGN ou POUND.*	25	»
1/2 SOUVERAIN de 10 sh.	— *HALF a SOVEREIGN*.....	12	50

ARGENT.

ÉCU (de 5 sh.)...	— *a CROWN*................	6	20
1/2 ÉCU..............	— *HALF a CROWN*.........	3	10
SHILLING ou.........	— 12 PENCE................	1	25
PIÈCE de 6 pence......	— *a SIX PENCE PIECE*.....	»	60
Id. de 4 pence......	— *a FOR PENCE PIECE***....	»	40
Id. de 3 pence......	— *a THREE PENCE PIECE***.	»	30

CUIVRE.

PENNY ou SOU..................................	»	10
HALF A PENNY ou 1/2 SOU.......................	»	05
A FARTHING....................................	»	021/2

MESURES.

MESURES LINÉAIRES.

			mètr.	millim.				mètr.	millim.
1	pied anglais	vaut	0	305	6	pieds angl.	valent	1	828
2	d°	valent	0	609	7	d°	—	2	133
3	d°	—	0	914	8	d°	—	2	438
4	d°	—	1	219	9	d°	—	2	743
5	d°	—	1	523	10	d°	—	3	047

* On ne voit presque plus de ces pièces.

** Faire bien attention à ne pas confondre ces deux pièces, qui offrent autant de similitude entr'elles que celles françaises de 20 et 25 centimes.

	mètres.	millim.
1 *Palm* égale 5 pouces anglais, ou	0	127
1 *Cubitt* ou *Coudée* égale 18 pouces anglais, ou.	0	457
1 *Verge* ou *Yard* égale 3 pieds anglais, ou....	0	914
1 *Fathom* égale 6 pieds anglais, ou	1	828
1 *Pole*, *Perch* ou *Rood* égale 5 yards 1/2......	5	028
1 *Furlong* égale.........................	201	050
1 *Mile* égale...	1,609	314

MESURES DE CAPACITÉ.

	litres.	millil.
1 *Gallon* ou 8 pints égale.....................	3	884
1 *Quart* ou *quot* ou 2 pints.................	0	946
1 *Pint* égale..........................	0	473

Un litre français vaut 2 pints 144 m. anglais.

POIDS.

	grammes.	millig.
1 *Livre* anglaise égale	453	025
1 *Once* anglaise égale......................	28	314
1 *Dram* égale	1	769
	kilog.	
1 *Stone* égale...........................	6	343
2 *Stones* ou 1 quater égalent.................	12	690
4 *Quarters* ou 112 livres anglaises égalent......	50	760
1 *Carat* égale...........................	0	256
1 *Grain* anglais égale.......................	0	064

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le bureau principal (*l'Administration*) se trouve dans St-Martin's-le-Grand. Il existe trois autres grands bureaux situés : 1° *Charing Cross*, près la place Trafalgar, 2° *Old Cavendish street*, 3° *Blackman street.*

Dans presque toutes les rues se trouvent des petites boîtes, dont les levées ont lieu à des heures uniformes. Nous en donnons ci-dessous le détail.

PETITES BOITES.				GRANDS BUREAUX.					DISTRIBUTION.		
1re levée,	7 h. 45		matin.	1re levée,	9 h.	»	matin.	1re	—	10 h.	matin.
2e	—	10	—	2e	—	11 »	—	2e	—	midi	
3e	—	midi		3e	—	midi 45		3e	—	1	soir.
4e	—	1	soir.	4e	—	1 45	soir.	4e	—	2	—
5e	—	2	—	5e	—	2 45	—	5e	—	3	—
6e	—	3	—	6e	—	3 45	—	6e	—	4	—
7e	—	4	—	7e	—	4 45	—	7e	—	5	—
8e	—	5	—	8e	—	5 45	—	8e	—	6	—
9e	—	6	—	9e	—	7 »	—	9e	—	8	—
10e	—	8	—	10e	—	8 »	—	10e	—	8 h.	matin.

☞ La dernière levée de la boîte pour la province et l'étranger a lieu aux petites boîtes, à 5 h. 1/4 du soir, et aux quatre grandes boîtes à 6 h. On a jusqu'à 7 heures en se servant d'un timbre poste.

RÉSIDENCES

DES AMBASSADEURS ET CONSULS ÉTRANGERS

AMÉRIQUE.	Ambassade, 138, Piccadilly.
—	Consulat, 1, Bishopsgate, Church yard.
AUTRICHE.	Ambassade, 7, Chandos str. Cavendish squ.
—	Consulat, 3, New court str. St-Swithin's lane.
BADE.	Consulat, 1, Riches-court, lime street.
BAVIÈRE.	Ambassade, 3, Hill street, Berkeley square.
—	Consulat, 33 bis, Great St-Helens.
BELGIQUE.	Ambassade. 50, Portland place.
—	Consulat, 52, Gracechurch street.
BOLIVIE.	Minist. plénip., 36, Vestbourne Ter. Hyde P.
—	Consulat, même hôtel et 24, Mark lane.
BRÉSIL.	Ambassade, 2, Baker street.
CHILI.	Consulat, 8, Great Winchester street, City.
COSTA RICA.	Minist. plénip., 116, Gloucester Ter. Hyde P.
—	Consulat, même hôtel et 3 Winchester Building, City.
DANEMARK.	Ambassade, 2, Wilton Terrace.
—	Consulat, 6, Warnford Ct, Throgmorton str.
ÉQUATEUR (R. de l').	Consulat, 3, Copthall Buildings.
ESPAGNE.	Minist. plénip., 9, Cavendish square.
—	Consulat, 37, Old broad street.

FRANCE.	Ambassade, 10, Belgrave square.
—	Consulat, 47, King William street, et 4, Clarence Terrace.
FRANCFORT.	Consulat, 12, Broad street Buildings.
GRÈCE.	Consulat, 25, Finsbury circus.
HAITI.	Consulat, 1 Chapel place, Poultry.
HAMBOURG.	V. Républiques anséatiques.
HESSE.	Consulat, 106, Fenchurch street.
HANOVRE.	Ambassade, 4, Hobart place, Eaton square.
—	Consulat, 6, Circus minories.
LA PLATA.	Minist. plén., 22, Manchester square.
—	Consulat, 8, Great Winchester street et 20, Hanover terrace, Regent's park.
LUBECK.	V. Républiques anséatiques.
MEXIQUE.	Chargé d'aff., 7, Gloucester road, Reg. P.
NICARAGUA.	Minist. plén., 13, Old Cavendish street.
—	Consulat, 24, Mark lane.
Nelle-GRENADE.	Consulat, 3, Winchester Buildings.
OLDENBOURG.	Chargé d'aff., 3, Strattford place.
—	Consulat, 3, Harecourt temple.
PARME.	Consulat, 15, Cambridge str. Hyde-Park square.
PAYS-BAS.	Ambassade, 47, Bryanstone square.
—	Consulat, 123, Fenchurch street.
PÉROU.	Chargé d'aff., 14, Cambridge square.
—	Consulat, 14, Cambridge square.
PORTUGAL.	Ambassade, 57, Upper Seymour street.
—	Consulat, 5, Jeffery's square.

PRUSSE.	Ambassade, 9, Charlton house terrace.
—	Consulat, 106, Fenchurch street.
RÉPUBL. HANS. LUBECK, BRÊME.	Ambassade, 3, Harecourt temple.
	Consulat, 3, Strattford place.
RUSSIE.	Ambassade, 30, Dover street Piccadilly.
—	Consulat, 2, Winchester, Building, City.
SARDAIGNE.	Chargé d'aff., 5, Berkeley square.
—	Consulat, 31, Old Jewry, et 66, Russell squ.
SAXE.	Consulat, 3, Harecourt Temple.
SAXE-WEYMAR.	Consulat, 50, Tavistock square.
SICILE.	Ambassade, 15, Princess str. Cavendish squ.
—	Consulat, 15, Cambridge str. Hyde-Park sq.
SUÈDE et NORWÈGE.	Ambassade. 14, Halkin street, West.
	Consulat, 2, Crosby sq. et 52 Montague sq.
TOSCANE.	Consulat, 15, Angel Ct, Throgmorton str.
TURQUIE.	Ambassade, 1, Bryanstone square.
URUGUAY.	Consulat, 17, Great college st. Westminster.
WURTEMBERG.	Consulat, 106, Fenchurch street.

TARIF DU PRIX DES VOITURES.

Le prix des voitures qui circulent à Londres ne se calcule pas comme à Paris à la course ni à l'heure, mais au mille. (*V. à la fin du tableau ci-dessous*). Cependant, l'usage a consacré pour certaines distances un tarif de convention qui ne souffre jamais de difficultés. Nous nous empressons de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. — Nous prenons pour point de départ les principales Gares de Chemins de fer que nous indiquons de la manière suivante:

Colonne A. — Gare du chemin de *South Eastern* (Douvres et Folkstone) située à l'extrémité de London Bridge.

Colonne B. — Gare du chemin de *South Western* (Southampton) située Waterloo Bridge.

Colonne C. — Gare du chemin de *North Western* (Birmingham) située Drummond street, Sommers town.

Colonne D. — Gare du chemin de *Great Western* (Bristol, Plimouth) située dans Bishops Road, Paddington.

Colonne E. — Gare du chemin de Blackwall, située Fenchurch street, Cité.

Colonne F. — Gare du chemin de *Eastern Counties* (Est de l'Angleterre), située dans Bishopsgate street, Shoreditch.

POINTS DE DÉPART.						DESTINATIONS.
A Douvres. Folkstone	B Southampton.	C Birmingham.	D Great W. Bristol.	E Blackwal.	F Eastern. Counties.	
sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	
1 8	1 0	1 4	2 4	1 8	2 0	Adelphi terrasse, Strand.
1 0	1 4	1 8	3 0	1 0	1 8	Aldersgate street.
0 8	1 8	2 0	3 4	0 8	1 0	Aldgate pump.
2 4	1 8	1 4	1 8	2 8	2 8	Albany, Piccadilly.
3 0	2 0	1 0	1 0	2 8	3 4	Baker str, Crawford street.
2 8	3 4	2 0	3 8	2 8	1 8	Ball's, Pond-Road.
4 0	2 8	3 4	3 0	3 8	4 4	Battersea Bridge.
0 8	1 4	2 0	1 8	0 8	0 8	Bank of England.
3 0	2 4	2 0	1 8	2 8	3 4	Bayswater road.

POINTS DE DÉPART.						DESTINATIONS.
A Douvres, Folkstone	B Southampton.	C Birmingham.	D Great W. Bristol.	E Blackwal.	F East rn. Countes.	
sh. d.	sh d	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	
2 8	1 8	2 0	1 8	2 8	3 4	Belgrave square.
2 8	1 8	1 4	1 4	2 4	3 0	Berkeley square et street.
1 0	0 8	1 8	3 0	1 4	1 4	Blackfriars road.
0 8	1 4	2 0	3 4	0 0	1 0	Blackwall (gare).
2 4	1 4	1 4	1 4	2 4	2 8	Bond street.
1 8	1 0	0 8	2 0	1 8	2 0	British museum.
3 0	2 4	2 4	2 0	3 0	3 4	Brompton square.
2 0	1 8	0 8	2 0	1 8	2 0	Brunswick square.
3 0	2 0	1 4	1 0	2 8	3 0	Bryanstone square.
2 0	1 4	2 0	2 0	2 4	3 0	Buckingham gate.
2 4	1 4	1 4	1 8	2 0	2 8	Burlington arcade, Piccady.
2 0	1 8	3 0	4 4	2 4	2 8	Camberwell.
2 8	2 0	0 8	2 0	2 4	2 4	Camden town.
2 4	1 8	1 0	1 4	2 4	2 4	Cavendish square.
1 8	1 0	1 4	2 0	1 4	1 8	Chancery lane.
1 8	1 0	1 4	2 0	1 8	2 0	Charing cross.
0 8	1 0	1 8	3 0	0 8	1 0	Cheapside.
3 4	2 0	2 8	2 8	3 4	3 8	Chelsea college.
3 4	2 8	3 0	2 8	3 8	3 8	Church street.
1 8	1 8	1 0	2 8	1 8	1 4	City road.
2 0	1 4	3 0	3 4	2 8	2 4	Clapham road.
1 4	1 4	1 4	2 8	1 4	1 4	Clerkenwell green.
2 4	1 4	1 4	1 4	2 4	2 8	Clifford street.
3 4	1 8	1 0	1 8	2 4	4 0	Colosseum.
1 8	2 4	2 8	4 4	0 0	1 8	Commercial road.
1 8	0 8	1 4	2 4	1 4	2 0	Covent Garden theatre.
2 8	1 8	1 8	1 4	2 4	3 0	Curzon street.
2 4	3 0	2 4	3 8	2 0	1 8	Dalston.
3 0	2 4	1 0	1 0	3 0	3 4	Dorset square.
1 8	0 8	1 0	2 0	1 4	2 0	Drury lane theatre.
1 0	1 4	2 0	3 4	0 8	1 0	East india house.
1 4	2 0	2 0	3 8	0 8	0 0	Eastern Counties (gare).
2 4	1 4	2 4	2 4	2 4	3 4	Eaton square.
2 4	1 8	0 0	1 8	2 4	2 0	Euston square.
3 0	2 0	1 4	0 8	2 8	3 8	Edgeware road.
1 0	0 8	2 4	3 4	1 4	1 8	Elephant et Castle.
2 8	3 4	2 0	3 8	2 8	1 8	Elizabeth place.
1 0	1 8	2 0	3 0	0 8	0 8	Finsbury square.
1 0	1 0	1 4	2 4	1 0	1 4	Fleet street.
1 8	1 8	0 8	2 0	1 8	1 8	Foundling hospital.
2 4	1 0	1 0	1 8	2 0	2 4	Gerrard street.

POINTS DE DÉPART.						DESTINATIONS.
A Douvres, Folkstone	B Southampton.	C Birmingham.	D Great W. Bristol.	E Blackwal	F Eastern. Counties	
d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	
2 0	2 8	2 4	4 4	1 4	1 0	Gloucester place.
1 8	1 4	1 0	2 4	1 8	1 8	Gray's Inn road.
3 8	2 8	1 8	0 0	3 4	3 8	Great Western (gare).
1 4	3 0	2 0	3 8	1 0	0 8	Green gate.
3 0	1 8	1 4	1 4	2 8	3 0	Grosvenor square.
1 8	1 8	0 8	2 0	1 8	1 8	Guildford street.
1 4	3 0	2 0	3 8	1 0	0 8	Hackney road.
4 0	3 4	1 4	1 8	3 0	2 8	Hampstead road.
2 4	1 8	1 4	1 4	2 4	2 4	Hanover square.
3 0	1 8	1 0	1 0	2 8	2 8	Harley street.
2 0	1 0	1 4	2 0	2 4	2 4	Haymarket.
3 0	2 0	1 0	1 0	2 4	2 8	High street.
1 8	1 0	1 4	2 0	1 4	1 8	Holborn.
1 8	1 0	2 8	3 4	2 0	2 4	Kennington lane.
3 0	2 8	2 4	2 4	3 4	3 4	Kensington gore.
1 4	1 4	2 8	4 0	1 4	2 0	Kent road.
3 0	2 8	1 0	2 4	2 8	2 4	Kentish town
4 0	3 0	2 4	1 8	4 0	4 4	Kilburn wells.
3 4	2 8	3 0	2 8	3 8	3 8	King's road.
2 8	2 0	2 0	1 8	2 8	3 4	Knightsbridge.
1 4	1 0	2 4	3 0	1 8	3 0	Lambeth walk.
0 8	1 0	2 8	3 4	1 0	1 4	Leather market.
2 0	1 0	1 4	2 0	1 8	2 4	Leicester square.
2 0	2 0	1 0	2 8	1 8	1 4	Liverpool road.
1 4	1 0	1 0	2 4	1 4	1 8	Lincoln's Inn Fields.
0 0	1 0	2 0	3 4	0 8	1 0	London Bridge station.
1 0	1 8	2 8	3 8	0 8	1 0	London Dock.
1 8	0 8	1 0	2 0	1 4	2 0	Long acre.
1 0	1 0	1 8	2 8	1 0	1 4	Ludgate hill.
3 8	3 0	1 0	1 0	3 4	3 8	Maida hill.
2 8	2 4	1 4	1 0	2 8	2 8	Manchester square.
0 8	1 4	2 0	3 0	0 8	1 0	Mansion house.
3 0	2 0	1 0	1 0	2 4	2 8	Mary le Bone.
2 4	1 4	0 8	1 8	2 0	2 4	Middlesex hospital.
1 0	1 8	2 4	3 4	0 8	1 4	Mint (Monnaie).
1 0	1 0	1 8	2 8	0 8	1 0	Newgate street.
1 0	0 8	2 4	3 4	1 4	1 8	Newington Butts.
1 0	1 0	1 8	2 8	1 0	1 4	Old Bailey.
2 4	1 0	1 4	2 0	2 0	2 4	Ordnance office.
2 0	1 0	1 0	1 8	2 0	2 0	Oxford street.
2 0	1 0	1 4	2 0	2 0	2 4	Pall mall.

POINTS DE DÉPART.						DESTINATIONS.
A Douvres, Folkstone	B Southampton.	C Birmingham.	D Great W. Bristol.	E Blackwal	F Eastern Counties	
sh. d.	sh d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	sh. d.	
2 8	2 0	1 8	1 4	2 8	3 0	Park lane.
2 4	1 4	1 4	1 8	2 0	2 8	Piccadilly.
2 8	1 8	0 8	1 4	2 4	2 8	Portland street.
2 8	2 0	1 4	1 0	2 8	3 0	Portman square.
1 0	1 4	1 8	3 0	0 8	1 4	Post office.
0 8	1 4	2 0	3 0	1 0	1 4	Prison (Queen's bench).
2 4	1 4	1 0	1 4	2 4	2 4	Regent's circus.
3 4	1 8	1 0	1 8	2 4	4 0	Regent's park.
2 0	1 4	0 8	2 0	1 8	2 0	Russell square.
2 0	2 0	0 8	2 4	2 0	1 8	St-James's chapel.
2 8	1 4	1 8	1 8	2 0	2 8	St-James's palace.
1 4	1 4	1 4	2 8	1 0	1 4	St-John's street, smithfield.
1 0	1 4	1 8	3 0	0 8	1 4	St-Martin's-le-Grand.
1 8	1 0	1 0	2 0	1 8	2 0	St-Martin's lane.
1 0	1 0	1 8	2 8	0 8	1 0	St-Paul's church yard.
1 8	2 4	3 0	4 4	1 0	2 0	Shadwell market.
1 4	1 4	1 4	2 8	1 0	1 4	Smithfield.
1 4	0 8	1 4	2 4	1 4	1 8	Somerset house.
2 0	1 4	1 0	1 8	2 0	2 0	Soho square.
1 0	0 0	1 8	2 0	1 4	2 0	South Western (gare).
1 4	0 8	1 4	2 8	1 4	1 8	Strand.
1 8	2 4	3 4	4 4	1 0	1 4	Thames tunnel.
2 4	1 8	0 8	2 0	2 4	2 8	Titchfield street.
2 4	1 4	0 8	1 8	2 0	2 4	Tottenham court road.
3 0	2 8	1 0	2 4	2 8	2 4	Trafalgar place.
0 8	1 4	2 4	3 4	0 8	1 0	Trinity square.
1 4	1 8	2 4	3 8	0 8	1 0	Union street.
1 8	1 4	2 4	2 0	2 4	2 8	Vauxhall-bridge.
1 0	0 8	1 8	3 0	1 4	1 8	Victoria theatre.
1 4	0 8	1 4	2 4	1 8	1 8	Waterloo bridge.
1 8	0 8	1 8	2 4	2 0	2 4	Westminster Abbey.
1 4	1 8	2 4	3 8	0 8	1 0	Whitechapel.
3 4	2 8	1 0	1 8	3 0	3 4	Zoological gardens.

Quoique les prix ci-dessus soient calculés d'après la taxe légale, et soient seuls exigibles, il est toujours indispensable, pour éviter des discussions désagréables, d'en convenir d'avance avec le cocher.

(*Voir à la page suivante l'extrait du règlement.*)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES VOITURES DE PLACE QUI CIRCULENT DANS L'INTÉRIEUR DE LONDRES.

Le cocher doit porter constamment, suspendue à la boutonnière, une plaque indiquant le numéro matricule de sa voiture.

Tout cocher pris sur une station ou sur quelqu'autre point de la voie publique que ce soit, est tenu de marcher à toute réquisition, même le dimanche.

Prix de la course. — Pour toute voiture à un cheval, quand la distance n'excède pas un mille, 8 pence (80 c.). Chaque demi-mille en sus ou fraction de demi-mille 4 pence.

Prix de l'heure. — Pour toute voiture à un cheval, lorsque le temps n'excède pas trente minutes, 8 pence (80 c.). — 45 minutes, 1 shill. — Une heure, 1 sh. 4 pence. Lorsque le temps excède une heure, un taux de 4 pence pour chaque quart d'heure ou fraction de quart d'heure est exigible.

Les effets oubliés dans une voiture doivent être déposés par le cocher au bureau des timbres, dans l'espace de quatre jours. — Les réclamations doivent être faites dans la huitaine.

OMNIBUS ET BATEAUX A VAPEUR.

Le prix des omnibus, qui était de 6 pence (60 c.), est maintenant le même qu'à Paris, 30 centimes (3 pence), pour une course ordinaire. —Celui des bateaux varie de un penny à quatre pence, selon la distance à parcourir. — Il part toutes les dix minutes un bateau qui va de Suspension Bridge à London Bridge pour un penny, et tous les quarts d'heure pour le Tunnel moyennant 4 pence (40 c.).

ITINÉRAIRE

POUR VISITER LA VILLE ET LES CURIOSITÉS DE LONDRES

en cinq jours.

Pour rendre cet itinéraire facile et surtout pratique, il était indispensable d'adopter un point de départ unique pour chacun des cinq jours. Nous avons choisi *le Quadrant*, situé au commencement de Regent street.

Ce quartier, le plus beau de Londres, a l'avantage d'être à proximité des principaux théâtres, et d'une station générale d'omnibus (Charing cross).

La colonne du milieu indique les quartiers à parcourir.

PREMIER JOUR.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Club du service uni pour les jeunes gens qui se destinent à l'armée. Très-bel édifice.	QUADRANT. Traversez *Piccadilly. Regent street.*	Société d'agriculture. Société royale géographique. — Cercles britanniques.
Carlton club.	*Waterloo place. Colonne du duc d'York.*	Athénée.
Opéra italien. — Théâtre de Haymarket. Cercle des voyageurs français.	Traversez *Pall mall.*	Statue équestre de Georges III.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
National Gallery.—Eglise Saint-Martin. — Adélaïde Gallery.	Tournez à gauche. *Place de Trafalgar.* ☞ *Monum. de Nelson.*	Charing Cross.—Nothumberland house. — Statue de Charles Ier.
Lowther arcade.— Westminster hospital.—Adelphi theatre.—Marché de Covent Garden (dans Southampton street). — Opera. — Drury lane theatre (dans Catherine street).—Sainte-Marie (église). — Clements Inn.— Saint-Clément (église).	*Strand.*	Marché de Hungerford.— John street. — Société des arts. — Eglise luthérienne allemande (dans Savoy street).—Pont de Waterloo. — Somerset house. — Collége du roi. — Théâtre du Strand.—Temple.
Chancery lane. — Eglise St-Dunstan. — Farringdon street.	*Temple Bar. Fleet street.*	Entrée du Temple.—Hôtel des Sergents.—Salisbury square. — Bridge street.
Old Bailey.— Saint-Martin (église).	*Ludgate street Ludgate hill.*	Church yard.
Saint-Paul's cathédral.	☞ *St-Paul. Church yard.*	Doctors commons (officialité).— Saint-Paul school.
General Post office — (*Administration des postes*). Wood street.–King's street.	Tournez à gauche. *Cheapside.*	Bow church (église de l'arc). — Southwark bridge (dans Queen street).
Newgate market. — Farringdon market.— Sessions house.	Revenez sur vos pas. *Newgate street.*	Christ's hospital.—Saint-Bartholomew hospital. — Saint-Sépulcre (église).
Saint-André (église). — Staple collége. – Lincoln's inn fields.—Chancery lane.	*Skinner street. Holborn hill.*	Gray's college.— Middlesex hospital. — Redlion square.— Statue de Fox.— Bristish museum.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Soho square.— Pantheon bazaar.	*Oxford street.*	Museum street. — Middlesex hospital.
Marlborough street. — Golden square.	Tournez à gauche. *Regent street* QUADRANT.	Hanover square. Polytechnic Institution.

DEUXIÈME JOUR.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Berkeley square.	*Piccadilly.* Tournez à droite. *Bond street.*	Burlington arcade. — Hanover square.
Grosvenor square. — Statue de Georges Ier. — Hyde-Park.	*Oxford street.*	Portman square. — Montague house.
Great Western railway.	*Edgware road.*	Montague square. — Bryanstone square.
Dorset square. – Regent's Park. — Colosseum. — Diorama. — Zoological garden. — Military hospital. — Park crescent. — Euston square.	*New road.* REGENT'S PARK.	Ste-Mary. — Work house. — Mary-le-Bone new church, — Statue du duc de Kent. — Portland place. — Pancras new church. — Tavistock square. — Burton crescent.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Maison de correction. — New Prison.	*Gray's inn road.*	Mecklemburg square. — Foundling hospital. — Russell square. — Statue du duc de Bedford. — Gray's inn garden.

Traversez *Holborn Hill*, suivez *Chancery lane* jusqu'à *Fleet str.*, tournez à droite dans le *Strand* et suivez jusqu'à *Regent street.*

TROISIÈME JOUR.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Northumberland house. — White hall place. — Privy Garden.	*White-Hall.*	Admiralty (l'amirauté). — Horse Guards. — Treasury (le trésor).
Board of control. — Westminster Bridge.	*Parliament street.*	Crown street. — Charles street. — St-Georges street.
New Palace yard. — New house of Parliament.	*Margarets street.*	Westminster Abbey. — New Guild hall. — St-John Church.
Tamise.	Suivez *Abingdon street.*	Penitentiary house.
Vauxhall Bridge. — Warwick square. — Eccleston square.	*Vauxhall Bridge road.*	Westminster Scholars. — Play Ground. — New Bridewell.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Canal.—Chelsea hospital. — Royal hospital Gardens.	*Victoria road.*	Ebury square. — New Walk.
Military asylum. — Chapel.—Hand place.— Brompton.	*Sloane street.*	Sloane square. — Cadogan place. — Cadogan square.
Hyde Park. ☞ Exposition universelle.	*Knigts bridge.* Visitez *Hyde Park.* EXPOSITION UNIVERSELLE.	Wilton crescent. — Belgrave square.— The King's Gardens. — Green Park. — Buckingham Palace. — St-James Park.— Saint-James square. — St-James palace.

QUATRIÈME JOUR.

Prenez une voiture à l'heure et faites vous conduire à la mairie de Londres (Mansion house).

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
Banque d'Angleterre. — Bourse.	*Cornhill. Leadenhall street.*	Lombard street.—Maison de la compagnie des Indes.
Le Monument.	*Gracechurch str. King William street. Statue de Guillaume IV.*	Fishmongers Hall.
Trinity square. — Coal exchange. (Bourse au charbon de terre).	Tournez à gauche. *Thames str.*	Custom house (douane)— ☞ Tower (la tour de Londres). — Tamise.
Royal Mint (hôtel de la Monnaie). — Royalty Theatre.	*Catherine street.*	Sainte-Catherine Dock. Tamise.

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
☞ London Docks.	*Wapping street.*	☞ Tunnel.
West India Docks.—City canal.—East India Docks.	Suivez la *Tamise.*	Tamise.

CINQUIÈME JOUR.

Faites-vous conduire au pont de Westminster (*Westminster bridge*).

CÔTÉ GAUCHE.	Quartiers à parcourir	CÔTÉ DROIT.
New Bethlem hospital.—West square. — Astley's Theatre (Franconi anglais).	*Bridge road. Walcot place.*	Lambeth Palace.— Archbishop of Canterbury's Garden.
Obelisk.	Revenez sur vos pas et prenez *Westminster road.*	Philantropic Institution. —Blind School (école des aveugles).
Union Paragon.	*London road. New Kent road.*	Alms house. — Asile des sourds-muets.
Trinity hosp. — Sessions house. — Newington new church. — King's Prison.	*Kent Road.*	Bermondsey.--St-Georges (église).— Embarcadère du chemin de fer de Greenwich. — St-Thomas hospital.

Suivez l'autre rive de la Tamise jusqu'à *Waterloo Bridge* (pont de Waterloo) ; sur le chemin, rien qui mérite d'être mentionné, si ce ne sont les bateaux à vapeur qui sillonnent la Tamise et qui font le service d'omnibus. — Passez le Pont de Waterloo et vous vous trouverez en face du *Strand.*

MUSÉES, PALAIS, MONUMENTS, &ᵃ.

AVEC L'INDICATION DES JOURS, HEURES ET PRIX D'ENTRÉE.

Antiquarian Museum, dans Guildhall. (Plan D. 6.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

Art Union Society, Suffolk street, Pall mall. (E. 4.) — *Tous les jours* de 10 heures du matin à 4 heures du soir. — Il faut des billets.

Asiatic Museum, 5. New Burlington str. (E. 3.) — Les *lundi, mercredi et vendredi.* — Il faut des billets.

Bank of englang. (D. 6.) — *Tous les jours de 9 à 4 heures.* — Entrée gaatuite.

Botanic Gardens, dans Chelsea. (G. 1.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

Botanical Gardens, dans Regent's Park. (C. 3.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

British Institution, 52 Pall Mall. (E. 4.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 sh.

British Museum, dans Great Russell street. Bloomsbury. (H. 5.) — Les *lundi, mercredi et vendredi.* — Entrée gratuite.

Chambre des Lords. — (V. House of Lords.)

Chambre des Communes. — (V. Parliament.)

Chelsea Hospital. — *Tous les jours.* (G. 2.) — Le prix de l'entrée est facultatif.

Christ's Hospital, dans Newgate street (D. 6.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

College of Surgeons Museum, dans Lincoln's Inn fields. (D. 5.) — Les *lundi*, *mardi*, *mercredi et jeudi*. — Il faut des billets.

Colosseum, dans Regent's Park. (C. 3.) — *Tous les jours depuis 10 heures 1/2 jusqu'à 5 heures et de 7 à 10 heures du soir.* — L'entrée se paye 1 sh.

Cosmorama, 209, Regent street. (E. 3.) — *Tous les jours depuis 10 heures.* — L'entrée se paye 1 sh.

Cremorn Gardens, dans Chelsea. (G. 1.) — Promenades, fêtes champêtres. — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 sh.

Custom house (Douane), dans Lower Thames street, (L. 7.) — *Tous les jours de 9 à 3 heures.*

Cyclorama, dans Albany street près Colosseum. (C. 4.) — *Tous les jours de 2 à 7 heures.* — Prix d'entrée 1 sh. — On paye moitié prix seulement quand on visite aussi Colosseum.

Diorama, dans Regent's Park. (C. 4.) — *Tous les jours de 10 à 6 heures.* — L'entrée se paye 2 sh.

Douane. — Voyez Custom house.

East Indian Museum, dans Leadenhall street. (E. 7.) — *Tous les jours de 11 à 3 heures excepté le samedi.* — Il faut un billet du Directeur. Le Muséum est fermé pendant le mois d'octobre.

Entomological Museum, 17 Bond street. (E. 3.) — *Le mardi.* — Entrée gratuite.

Gallery of Illustration, 14 Regent street. (E. 4.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paie 1 sh.

Geological Museum, Charing Cross. (E. 4.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

Grosvenor Gallery, dans Grosvenor street. (E. 3.) — *Tous les jours.* — Il faut des billets.

Hampton Court. (G. 6.) *Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi.* — Entrée gratuite.

House of Lords. (F. 4.) — *Tous les jours.* — Il faut un billet d'un Lord ou d'un membre de la Chambre des Communes.

Jonque chinoise, quai du Temple Essex street, Strand. (E. 5.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 sh.

Mansion House (Mairie), dans Poultry. (E. 6.) — *Tous les jours de* 11 *à* 3 *heures.* — L'entrée se paye 1 sh.

Mint (la Monnaie), Tower hill. (E. 7.)— *Tous les jours, de* 11 *à* 3 *heures.* — Il faut des billets. — On n'introduit pas plus de six personnes à la fois.

Monument (le Monument), dans Fish street hill. — (E. 7.) *Tous les jours.* — Prix d'entrée 6 pence.

Monnaie. (Voyez Mint).

Museum of London Antiquities (Muséum des Antiquités de Londres), Liverpool, Street, Bishopsgate. (C. 4.) — *Tous les jours.* — Entrée gratuite.

Missionaries' Museum (Museum des Missionnaires), dans Bloomfield street. (D. 7.) — *Les mardi, jeudi et samedi de 10 h. à 4 h.*, depuis le 25 mars jusqu'au 29 septembre, et de *10 h. à 3 h.*, pendant le reste de l'année.

National Gallery. Trafalgar square (E. 4.) *Les lundi, mardi, mercredi et jeudi.* — Fermée pendant les mois de septembre, octobre et novembre. — Entrée gratuite.

Panorama, dans Leicester square. (E. 4.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 sh.

Panorama du Nil, dans Piccadilly. (E. 3) *Tous l s jours, à 3 h. et à 8 h.* Prix d'entrée : Parquet, 3 sh. Parterre, 2 sh. Galerie, 1 sh.

Pantheon, dans Oxford street. (D. 4.) — *Tous les jours.* — Entrée gratuite.

Parliament. (E. 4.) Il faut un billet signé d'un membre.

Polytechnic Institution, dans Regent street. (D. 3.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 sh.

Royal Academy, dans Charing cross. (E. 4.)— *Tous les jours de 8 h. du matin à 7 h. du soir* pendant les mois de mai, juin et juillet. — L'entrée se paye 1 sh.

Royal Military Academy, dans Chelsea. (G. 2) — *Tous les jours.* — Entrée gratuite.

Saint-Paul's Cathedral. (D. 6.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye, pour tout voir, 4 sh. 4 pence.

Society of Arts, dans Adelphi. (E. 5.) — Les *lundi, mardi, jeudi, ven lredi et samedi de 10 h. à 2 h.* — Il faut des billets.

Society of British artists. — Suffolk street. (F. 6.) — *Tous l s jours* pendant les mois d'avril à juillet, depuis 9 h. jusqu'à la nuit. — L'entrée se paie 1 sh.

Tunnel, dans Rotherhithe. (E. 8. F. 9.) — *Tous les jours.* — L'entrée se paye 1 penny.

Tower of London (Tour de Londres), dans Thames street (E. 7.) — *Tous les jours.* — L'entrée 6 pence. — Pour la salle des Joyaux seulement, 6 pence.

Vauxhall Gardens. (G. 5.) Ouvert pendant l'été seulement. *Tous les jours, excepté le samedi, à 7 h. du soir.* — L'entrée se paye 2 sh. 6 pence.

Westminster Abbey. (F. 4.) — *Tous les jours.* L'entrée se paye 6 pence.

Zoological Gardens, dans Regent's Park (B. 3.) — *Tous les jours depuis 10 h. jusqu'à la nuit.* — L'entrée se paye le *lundi* sans billet 6 pence ; les autres jours avec un billet d'un membre, 1 sh.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

QUI ONT LIEU PENDANT CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE.

JANVIER.

Le 6, *jour des Rois.* L'évêque de Londres officie dans la chapelle royale de Saint-James. A l'imitation de l'offrande des mages, on présente sur l'autel, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. La musique est exécutée par les premiers artistes de la capitale. — Le 23, ouverture des sessions des tribunaux ; cette cérémonie s'appelle *Hilary Term.* Les juges et les conseillers sont en grand costume. — La cérémonie se passe à Westminster Hall ; le public y est admis gratis.

FÉVRIER.

Du 15 au 20, ouverture de la Galerie Britannique pour l'exposition des œuvres des artistes anglais dans Suffolk street, Haymarket. Prix d'entrée : 1 shilling.

MARS.

Le 1er, fête de saint David. Rien d'extraordinaire.

Le Jeudi-Saint.—Dans la chapelle Saint-James, l'évêque de Londres donne le sacrement de confirmation aux enfants de la noblesse. — Le même jour, dans Whitehall Chapel, l'au-

mônier de S. M. distribue des secours aux vieillards des deux sexes.

Le lundi de Pâques. Grande cérémonie dans l'église Christ Church. — Le soir, grand dîner à la mairie (*Mansion house*), suivi d'un bal splendide.

Les lundi, mardi et mercredi de Pâques, Foires à Greenwich. Ces foires sont extrêmement curieuses. et méritent à plus d'un titre la vogue qu'elles ont acquise. Pendant cette semaine, les théâtres rivalisent entre eux par le choix des pièces les plus amusantes.

AVRIL.

Le 23. Fête de saint Georges, patron de l'Angleterre. — Grandes courses royales à Windsor.—On lance un cerf dans la forêt d'Epping près de l'endroit appelé *Bald-faced stag.*

MAI.

Pendant la première semaine, procession grotesque de ramoneurs. — Dans le courant de ce mois a lieu, dans l'église Saint-Paul, une cérémonie instituée pour la célébration de l'anniversaire des établissements de charité pour les fils des ministres; très-beau concert. — Ouverture du jardin du Vauxhall.—Distribution de médailles par la Société des arts, dans la salle de l'Opéra. — Fêtes horticoles à Chiswick. — Grandes courses d'Epsom.

JUIN.

Le 24, fête de la Reine, grande réception à Saint-James Palace, feux d'artifice et illuminations. — Election des Shériffs à Guildhall. — Foire de Greenwich.— Courses de Woodford. — Courses d'Ascot près Windsor. — Fêtes horticoles à Chiswick. — Fermeture des théâtres de Covent Garden et de

Drury-Lane.—Ouverture de ceux de Haymarket et de l'Opéra anglais.— Courses de Wolwich. — Processions des ouvriers verriers et des fondeurs en cuivre.

JUILLET.

Prorogation du Parlement; cette cérémonie se fait en grande pompe. La reine se rend aux Chambres dans une voiture attelée de huit chevaux richement caparaçonnés; un cortége immense,composé de toutes les notabilités politiques, l'accompagne du palais de Saint-James à la Chambre des Lords. C'est le spectacle le plus imposant dont puisse jouir un étranger. Fêtes horticoles à Chiswick.

AOUT.

Le 1er, joûte de rameurs, dont le prix est l'habit et la plaque de batelier. Cette joûte a été fondée en exécution du testament d'un acteur nommé Dogget. — Foire d'Edgeware.

SEPTEMBRE.

Le 3, foire de Saint-Barthélemy, dans Smithfield ; cette foire dure trois jours. — Le 4, le 5 et le 6, courses d'Egham. —Le 19, foire de Southwark.—Le 21, fête de saint Mathieu ; le Lord Maire, les Shériffs, etc., se rendent à Christ Church, dans Newgate street, et de là, à Christ's hospital, où des discours sont prononcés par les deux élèves les plus capables de cet établissement, qu'on nomme *Bluecoat Boys' School* (école des habits bleus). — Le 28, cérémonie publique à Guildhall pour la prestation de serment des Shériffs. — Le 29, fête de saint Michel, — Le 30, procession des Shériffs dans les barques de leurs compagnies respectives, se rendant à Westminster hall.

OCTOBRE.

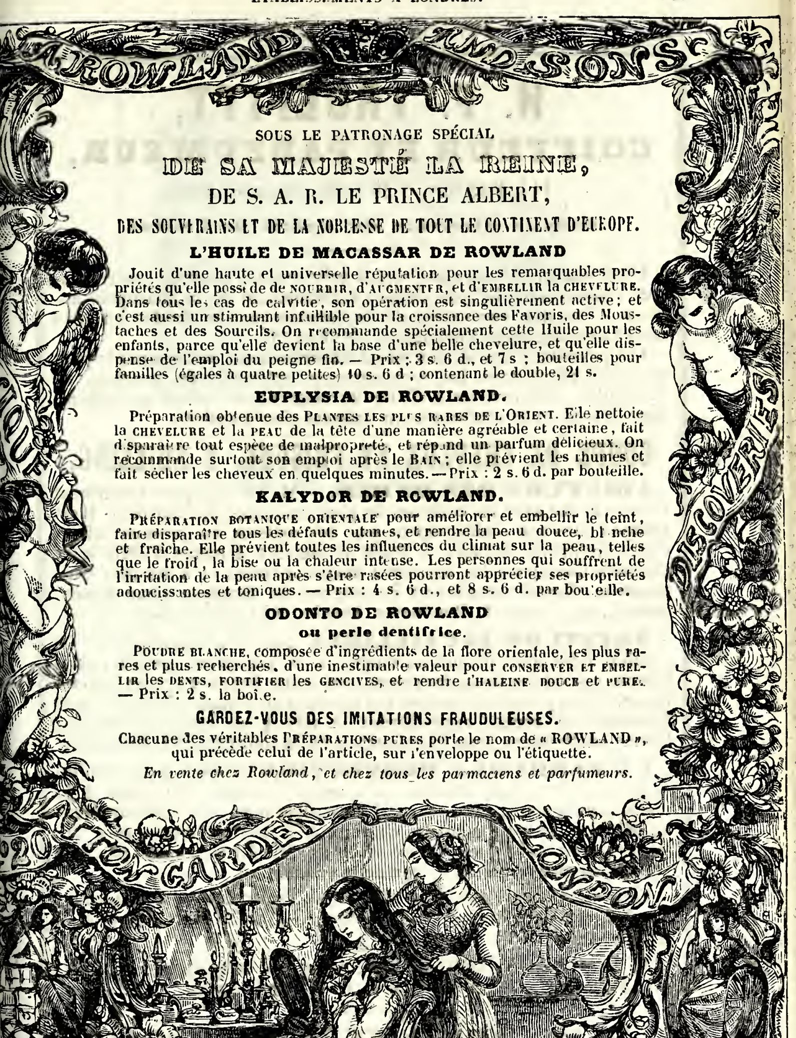
Ouverture du Musée britannique et de tous les théâtres.

NOVEMBRE.

Le 8, prestation de serment du Lord-Maire, à Guildhall. — Le 9, magnifique procession du Lord-Maire, des Shériffs, des Échevins, etc., sur la Tamise, dans des barques pavoisées aux armes d'Angleterre, et ornées des étendards des diverses compagnies; le soir, le Lord-Maire se promène dans une voiture excentrique attelée de six chevaux; la journée se termine par un dîner splendide.

DÉCEMBRE

Le 21, fête de saint Thomas. — Le 25, fête de Noël, célébrée avec beaucoup de luxe; excellente musique dans toutes les chapelles catholiques.


A. ROWLAND AND SONS
SOUS LE PATRONAGE SPÉCIAL
DE SA MAJESTÉ LA REINE,
DE S. A. R. LE PRINCE ALBERT,
DES SOUVERAINS ET DE LA NOBLESSE DE TOUT LE CONTINENT D'EUROPE.
L'HUILE DE MACASSAR DE ROWLAND
Jouit d'une haute et universelle réputation pour les remarquables propriétés qu'elle possède de NOURRIR, d'AUGMENTER, et d'EMBELLIR la CHEVELURE. Dans tous les cas de calvitie, son opération est singulièrement active; et c'est aussi un stimulant infaillible pour la croissance des Favoris, des Moustaches et des Sourcils. On recommande spécialement cette Huile pour les enfants, parce qu'elle devient la base d'une belle chevelure, et qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin. — Prix : 3 s. 6 d., et 7 s ; bouteilles pour familles (égales à quatre petites) 10 s. 6 d ; contenant le double, 21 s.
EUPLYSIA DE ROWLAND.
Préparation obtenue des PLANTES LES PLUS RARES DE L'ORIENT. Elle nettoie la CHEVELURE et la PEAU de la tête d'une manière agréable et certaine, fait disparaître tout espèce de malpropreté, et répand un parfum délicieux. On recommande surtout son emploi après le BAIN ; elle prévient les rhumes et fait sécher les cheveux en quelques minutes. — Prix : 2 s. 6 d. par bouteille.
KALYDOR DE ROWLAND.
PRÉPARATION BOTANIQUE ORIENTALE pour améliorer et embellir le teint, faire disparaître tous les défauts cutanés, et rendre la peau douce, blanche et fraiche. Elle prévient toutes les influences du climat sur la peau, telles que le froid, la bise ou la chaleur intense. Les personnes qui souffrent de l'irritation de la peau après s'être rasées pourront apprécier ses propriétés adoucissantes et toniques. — Prix : 4 s. 6 d., et 8 s. 6 d. par bouteille.
ODONTO DE ROWLAND
ou perle dentifrice.
POUDRE BLANCHE, composée d'ingrédients de la flore orientale, les plus rares et plus recherchés, d'une inestimable valeur pour CONSERVER ET EMBELLIR les DENTS, FORTIFIER les GENCIVES, et rendre l'HALEINE DOUCE et PURE. — Prix : 2 s. la boîte.
GARDEZ-VOUS DES IMITATIONS FRAUDULEUSES.
Chacune des véritables PRÉPARATIONS PURES porte le nom de « ROWLAND », qui précède celui de l'article, sur l'enveloppe ou l'étiquette.
En vente chez Rowland, et chez tous les parmaciens et parfumeurs.
DISCOVERIES
20 HATTON GARDEN
LONDON
SHEERES

H. F. TRUEFITT,

COIFFEUR ET PARFUMEUR,

114, Piccadilly, et 20 et 21, Burlington Arcade

dans la direction du Palais de Cristal.

Cette maison, située dans la plus belle rue de Londres, est renommée comme étant le plus élégant établissement de la métropole anglaise. C'est une succursale de la fameuse maison fondée en 1819 dans la riche galerie Burlington, nos 20 et 21.

Les personnes qui se trouveront naturellement attirées par le goût exquis déployé dans les arrangements extérieurs du magasin de Piccadilly, sont invitées à visiter les magnifiques salons de coiffure, dont le luxe et le confortable ne laissent rien à désirer.

COUPE DE CHEVEUX ET FRISURE, 1 SHILLING.

COIFFURE DES DAMES. — M. Truefitt peut hardiment entrer en lice avec les coiffeurs les plus renommés du continent. Il est secondé dans son établissement par des artistes du premier talent, et ses fréquents voyages à Paris le mettent à même d'offrir à sa clientèle distinguée les dernières modes adoptées et à des prix trèsmodérés. Grand assortiment de peignes de fantaisie pour dames, brosses, etc. 20 et 21, Burlington Arcade, et 114, Piccadilly.

TEINTURE INFAILLIBLE pour les cheveux. — Ce résultat a été enfin obtenu au moyen de la *Tinctura*, essence odoriférante qui donne instantanément une teinte brune ou noire permanente. — Les personnes qui ont été victimes de l'emploi des mauvaises teintures en usage, apprécieront le mérite de cette découverte. Salons particuliers pour l'application de la teinture, 114, Piccadilly.

LA PERRUQUE PERFECTION s'obtient au moyen du système inventé par Truefitt, réunissant la durée de la peau à la transparence de la raie, et remédie entièrement à cet inconvénient qu'offraient ordinairement les cheveux artificiels : *la ligne noire sur le front;* en sorte que la *perfection* de Truefitt ne permet pas que l'on puisse découvrir où la perruque commence.

Cette découverte précieuse s'applique également aux bandeaux, boucles, dites anglaises, etc. 114, Piccadilly, et 20 et 21, Burlington Arcade.

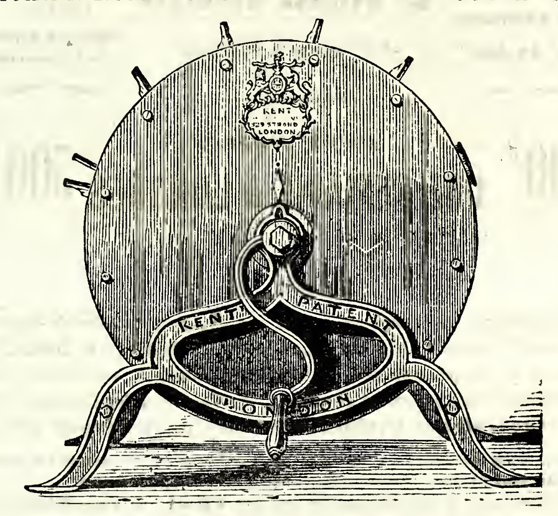
N. B. — *Ne pas confondre avec un autre magasin de Burlington Arcade, dont le propriétaire porte le même nom.*

Le vrai TRUEFITT est nos 20 et 21.

PAR LETTRES PATENTES DE SA MAJESTÉ.

KENT.

MACHINE ROTATIVE A NETTOYER LES COUTEAUX.



On en trouve chez le breveté de huit dimensions différentes.

Fabrique, 329, Strand,

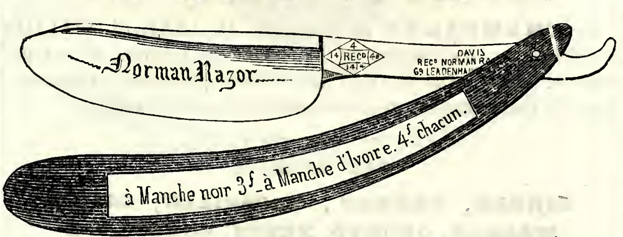
En face de Somerset - House, Londres.

On peut (avec la permission des propriétaires) les voir en action dans presque tous les hôtels et établissements publics du royaume, dans quelques uns desquels ils sont depuis plus de cinq ans employés constamment chaque jour.

Ceux d'une petite dimension pour les Familles peuvent être mis en mouvement par un enfant.

N.-B. Les machines de Kent, malgré la ressemblance extérieure qu'on a réussi à donner aux contrefaçons, diffèrent de toutes les autres sur tous les points essentiels.

NORMAN RAZOR.



Avec garde brevetée, le plus sûr moyen pour éviter les coupures,

2 s. extra chaque Rasoir.

NORMAN RAZOR, Breveté.

De tous les rasoirs qu'on présente aujourd'hui au public, celui-ci est le seul qui mérite d'être appelé une invention. Il est d'une forme entièrement nouvelle, et la construction en a été étudiée de façon qu'on le reconnaît maintenant comme le plus parfait qu'on ait encore fabriqué.

Ils sont surtout appréciés par les personnes qui portent moustache, à cause de la facilité avec laquelle on peut les manier. Le certificat suivant est un des nombreux témoignages que sa supériorité sur les autres rasoirs lui a spontanément attirés :

« Monsieur, — C'est un devoir que je crois remplir envers vous et que je remplis avec plaisir, comme un hommage à votre habileté, en vous informant que je me suis servi depuis quelque temps de vos rasoirs, et que, dans mon opinion, pour la commodité de la forme, l'élégance de la coupe et le mordant de la lame, ils ne peuvent être surpassés. Je vous souhaite sincèrement tout le succès que mérite votre perfectionnement, et suis, Monsieur, etc.

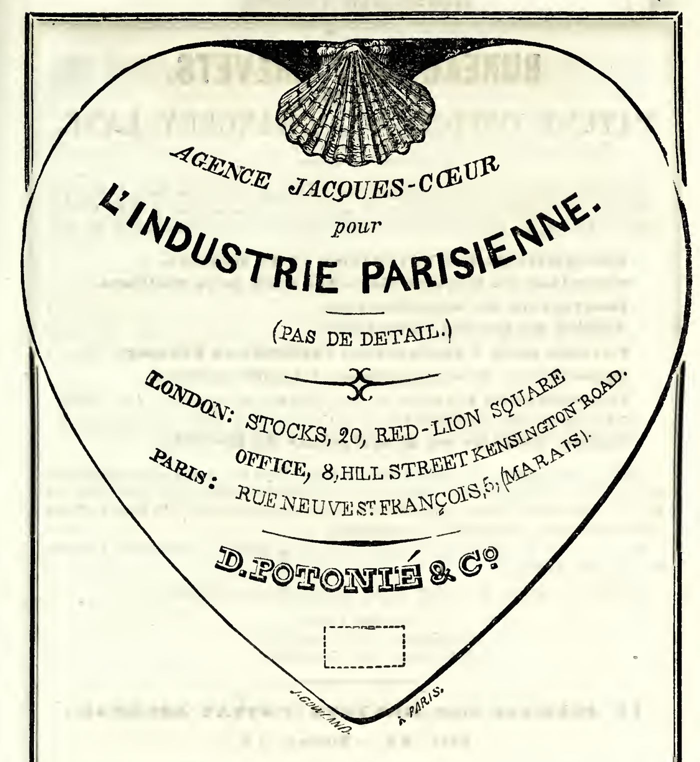
» J. BULLEN, amiral. »

J. Davis, 69, *Leadenhall street* (à quatre portes de la pompe d'Aldgate) et 39, Threadneedle street, à côté de la Compagnie de la Mer du Sud, fabricant du cuir à rasoir sans pareil.

Aiguilles de 1re qualité, en boîte de 100 1 sh.
Ciseaux de 1 sh. la paire, à 5
Canifs de 1 sh. à 15
Couteaux de chasse et à poignards de 1 sh. 6 p. à 14 sh.

Couteaux de table à manches d'ivoire, depuis 12 sh. la douzaine.
Couteaux à dessert depuis 10 sh. la douzaine.

Coutellerie de première qualité en tous genres et au plus bas prix.



Cette AGENCE instituée, même comme courtage, pour le Commerce d'Exportation, dans l'intérêt des fabricants parisiens, a ouvert, en face le Palais de l'Exposition, 8, Hill street, un bureau où sont concentrés: Renseignements, Catalogues, et les *prix* qui sont défendus dans le Palais. — L'Agence délivre aux marchands étrangers des cartes pour que les exposants et employés parisiens les distinguent facilement des visiteurs ordinaires du détail. — Notre belle industrie parisienne trouve dans cette estampille une défense et une vulgarisation zélées et intelligentes de nos produits trop peu connus à l'étranger.

BUREAU DES BREVETS.

PATENT OFFICE, 89, CHANCERY LANE.

Les Industriels qui désirent protéger leurs Inventions au moyen de « Lettres-pa-« tentes » ou « Actes d'enregistrement » sont priés de s'adresser à *MM. Barlow, Payne et Parken*, qui ont créé un bureau spécial pour tout ce qui concerne les Brevets.

Enregistrement d'Inventions et de Dessins.
Obtention de Brevets dans tous les pays civilisés.
Inscription de Spécifications.
Atelier de Dessin industriel.
Caveats pour l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse.
Oppositions, Prolongations et Confirmations.
Consultations légales au bureau même, où l'on trouve une nomenclature de tous les Brevets.
Copies, Extraits ou Descriptions de Brevets.

Toutes les transactions du *Patent Office* ont pour base des principes de stricte rigidité, et sont dirigées de façon à assurer à ses directeurs un patronage aussi distingué parmi les inventeurs et manufacturiers de l'étranger, que celui de MM. Barlow, Payne et Parken se sont acquis dans le Royaume-Uni.

N. B. On distribue gratis une brochure rédigée en français, relativement à tout ce qui concerne les Brevets.

Le siége de la maison de Londres, de MM. Barlow, Payne et Parken, est :

89. Chancery Lane.
A Birmingham, — 2, Bennet's Hill
A Manchester, — 1, Cross street.

LE JOURNAL DES BREVETS (PATENT JOURNAL.)

Prix : 6 d. — Timbré : 7 d.

Se publie tous les vendredis à temps pour le départ des malles.

Ce Journal contient la description de tous les nouveaux brevets, l'enregistrement des dessins industriels et la liste des brevets accordés ou périmés.

Prix de l'abonnement, payable en un mandat sur un banquier de Londres adressé aux éditeurs.

3 mois	9 f. 20 c.
6 mois.	17 50
Un an.	31 25

Bureaux du journal du Patent Office, 89, Chancery Lane. — Londres.

Editeurs. — MM. Barlow, Payne, Parken. On s'abonne aussi à la librairie française et étrangère de Delizy et compagnie, 13, Regent street, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

AUX ÉTRANGERS qui se proposent de VISITER L'EXPOSITION. — La maison MECHI, 4, Leadenhall-street, près Gracechurch street, à Londres, a sa réputation faite depuis longtemps, dans le monde civilisé, pour les rasoirs, les cuirs à rasoirs, la coutellerie en général, les aiguilles, les nécessaires, boîtes à ouvrage, plateaux, tous objets en imitation de laque de Chine, et tous autres genres d'articles servant à garnir la table de toilette et la table à ouvrage. Pénétrée des devoirs que lui impose le soin de sa réputation, dans une circonstance aussi solennelle, la maison MECHI s'est assuré un emplacement considérable dans le bâtiment de Hyde-Park, et, en même temps, elle s'est mise en mesure d'assortir ses vastes magasins de Leadenhall street de manière à exécuter promptement et à souhait les ordres et commandes dont elle espère être favorisée. Les magasins de la maison Mechi sont fréquentés par tous les étrangers qui viennent à Londres, et sont considérés comme une chose qu'il faut avoir vue quand on a visité la grande Métropole du Commerce et de l'Industrie. On ne trouve nulle part une plus heureuse combinaison de goût et d'élégance, ni un assortiment plus riche et plus varié d'articles appropriés à toutes les classes d'acheteurs. Les catalogues sont distribués gratis sur demande, et envoyés sans frais dans toute l'Angleterre. — S'adresser 4, Leadenhall street.

LIBRAIRIE ET LOCATION DE LIVRES ÉTRANGERS.

Etablissement fondé en 1820 pour la vente et la location de livres *français*, *italiens*, *allemands*, *espagnols*, *portugais*, etc.

On y trouve l'assortiment le plus complet de tous les ouvrages anciens de quelque importance, ainsi que les nouveaux dès leur publication. La bibliothèque contient plus de 35,000 volumes.

Prix de l'abonnement : Un an. £. 1. 11. 6. — 6 mois 16/6. — 3 mois 9 sh., 1 mois 3/6. — par volume, 3 d.

Fonds considérable d'auteurs classiques, ainsi que d'ouvrages pour l'étude des langues européennes. — Livres de prières.

Ateliers de reliure, gravure, etc., à des prix modérés.

P. ROLANDI. — 20, Berners street. — OXFORD STREET.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS (DANS LA CITÉ),

RESTAURANT DE PARIS,

51, Gracechurch street (City)

Parmi les nombreux Étrangers qui visitent la métropole de l'Angleterre, il n'en est pas un qui ne fréquente le restaurant de Paris. Cet établissement, qui jouit de la plus grande vogue, est situé à la descente immédiate du chemin de fer de Douvres, à proximité de la Tour, du Tunnel, de la Bourse et de la Banque. Déjeuners, dîners et soupers à la carte et à toute heure. Salons de société et salons particuliers, salle pour les fumeurs. Principaux journaux de l'Europe. On parle plusieurs langues. **PRIX MODÉRÉS.**

NOTA. — Cette maison est la **seule véritablement française** qui existe dans la Cité, et des omnibus allant sur tous les points de la ville stationnent en face de l'établissement.

COLLÉGE BRITANNIQUE DE SANTÉ

HAMILTON-PLACE, NEW-ROAD, LONDON.

Les principes d'hygiène de la théorie morisonienne sont contenus dans les aphorismes suivants :

1° Le principe vital est dans le sang.

2° Toutes les affections physiques proviennent du sang.

3° Toutes les constitutions sont radicalement les mêmes.

4° Toutes les maladies proviennent de l'impureté du sang, ou en d'autres mots, des humeurs âcres qui existent dans le corps.

5° La douleur et le mal ont la même origine et peuvent donc être regardés comme synonymes.

6° Du rapport intime existant entre l'esprit et le corps, il résulte que la santé de l'un doit amener la sérénité de l'autre.

7° Les seuls moyens efficaces pour déraciner le mal consistent dans l'emploi des purgatifs végétaux judicieusement administrés.

8° Il manquait à la médecine un *composé végétal susceptible* d'être bien digéré et de se mêler au sang, de manière à lui communiquer l'énergie nécessaire pour débarrasser le corps de toutes ses impuretés.

9° L'hygiéniste *James Morison* a fait cette découverte si essentielle en composant la *Médecine végétale universelle* du collége britannique de santé, Hamilton-place, New-road, Londres.

Liste des agents autorisés à vendre les Pilules Morison *et les* Médécines végétales universelles *dans Londres et ses environs :*

Strand, 368 (John Lofts, Jun.)	The Hygeist Office.
Regent-street, 65.	Mr. Field.
Park-place, 1, Mile End-road.	Mr. Lofts.
Oxford-street, 63.	Dietrichsen et Hannay, perfumers.
New-road, 20, St. George's East. . . .	M. J. Kaines.
Watling-street, 55	Mrs. E. Dare.
Great Tower-street, 133.	Mr. Baldwin.
Townsend-street, 8, Old Kent-road. . .	Mrs. Foulser.
Tottenham Court-road, 128.	Mr. Rayner.
Walham Green.	Mrs Marchant.
Brentford (Post Office).	Mr. Norbury.
Clapham.	Mr. Batten's, library.
Great Chart-street, 53, East-road, Hoxton	Mr. J. Dinmore.
Cornhill, 68.	Mr. R. Johnston, perfumer.
High Holborn, 83.	Mr. William Hallett.
Deptford.	Mr. Porrit bookseller.
Staines.	Mrs. Norris's, library.
Poplar.	Mr. Edmonds.

Se vendent en boîtes de 7 d. 1/2, 1 shilling, 1 s. 1 d. 1/2, 2 s. 9 d., 4 s. 6 d.; et en paquets contenant 3 boîtes de 4 s. 6 d., au prix de 11 s. le paquet. Poudres végétales dépuratives à 1 s. 1 d. 1/2 la boîte.

Aucun pharmacien ni droguiste n'est autorisé à vendre les médicaments Morison.

S'assurer que les mots « *Morison's universal medicines* » sont bien sur chaque boîte en paquet avec le timbre du gouvernement.

PARIS.

Les nombreux Étrangers qui, cette année, visiteront l'Exposition universelle, voudront sans doute aussi visiter Paris, cette capitale du monde civilisé, où tant de curiosités et de plaisirs divers attirent chaque année un si grand nombre d'Etrangers.

Pour les guider dans le choix d'un Hôtel ou des Maisons de commerce les plus recommandables, nous appelons leur attention sur les Etablissements suivants :

MAISONS EN VOGUE.

Ameublements. — A. Duval, 15, rue de Cléry.

Caoutchouc manufacturé. — E. Tintillier, 11, rue des Fossés-Montmartre.

Caoutchouc manufacturé. — Rattier et Guibal, 4, rue des Fossés-Montmartre.

Chapellerie. — Gaspard, 8, rue Vivienne.
— Duclos, 21, 23, passage Jouffroy.

Chaussures pour hommes. —Fafetier, 21, rue Ne-St-Augustin.

Chaussures pour dames. — Hoffmann, 9, 12, rue de la Convention.

Chocolat. — Menier, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Confiseur. — *Au Fidèle Berger*, veuve Aucler et Ledoux, 46, rue des Lombards.

Dentifrice. — *Eau de Botot*, 9, rue Coq-Héron.

Dentiste. — Paul Simon, 36, boulevard du Temple.

Dentiste anglais. — M. Georges, auteur d'*un Mot sur le nouveau système de Prothèse dentaire,* rue de Rivoli, 360. (Voir aux Annonces).

Deuil. — *A la Scabieuse*, rue de la Paix, 8.

Étoffes pour Meubles. — Hilaire Renouard, 102, rue Richelieu.

Fleurs. — *Au Lys*, Mme Sasso, 97, rue Richelieu.

Habillements confectionnés. — *A la Belle Jardinière*, quai aux Fleurs.

Horlogerie. — Detouche, 158, 160, rue Saint-Martin.
— Wurtel, 38 à 42, passage Vivienne.

RESTAURANT FRANÇAIS

VÉRY

DE PARIS

PARIS,	LONDRES,
Palais-Royal, 83, 84, 85.	Hobury street (Chelsea).

Salons et Cabinets de Société.

RESTAURANT

CHAMPEAUX

A PARIS,

13, Place de la Bourse, 13.

JARDIN,

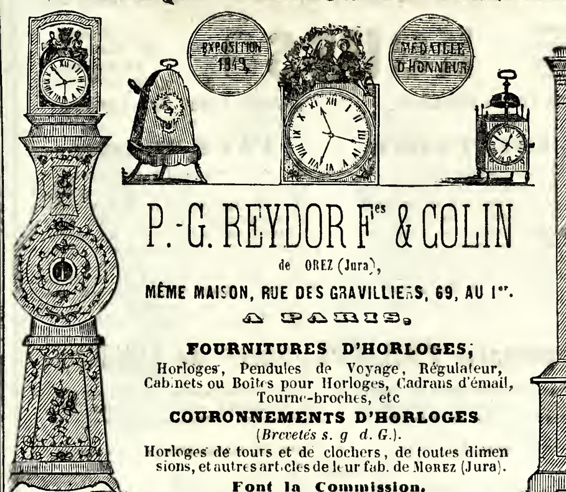
SALONS ET CABINETS DE SOCIÉTÉ.

DENTS A L'ESSAI

INDESTRUCTIBLES.

M. Georges, 26, rue de Rivoli, garantit ses dents et dentiers *inaltérables* pendant dix ans, et les donne à l'essai pour trente jours. Ses pièces, d'un prix modéré, conservent à la bouche toute sa fraîcheur, obvient aux crochets et ligatures, ainsi qu'à l'extraction des racines, et raffermissent les dents chancelantes en assurant la mastication et la prononciation les plus parfaites.

FABRIQUE D'HORLOGERIE COMTOISE.



P.-G. REYDOR F[res] & COLIN

de OREZ (Jura),

MÊME MAISON, RUE DES GRAVILLIERS, 69, AU 1er.

A PARIS,

FOURNITURES D'HORLOGES;

Horloges, Pendules de Voyage, Régulateur, Cabinets ou Boîtes pour Horloges, Cadrans d'émail, Tourne-broches, etc

COURONNEMENTS D'HORLOGES

(*Brevetés s. g d. G.*).

Horloges de tours et de clochers, de toutes dimensions, et autres articles de leur fab. de Morez (Jura).

Font la Commission.

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT,

9, Rue Coq-Héron, à Paris.

Cette Eau balsamique et spiritueuse pour la conservation des dents et les soins journaliers de la bouche, doit à ses nombreux succès la réputation dont elle jouit depuis longues années en France et à l'étranger.

BIJOUTERIE,
JOAILLERIE.
—
Exposition 1839.

C. DETOUCHE,

158, 160, rue St-Martin.

HORLOGERIE,
ORFÉVRERIE.
—
Médaille d'argent.

On trouve dans cette maison un assortiment très-complet et très-varié, depuis les prix les plus modiques jusqu'aux plus élevés. — **Prix fixe.**

Par décision ministérielle sur les rapports des Académies des sciences et de médecine, le

By ministerial décision according to the report of Academies of sciences and of medecine of Paris, the

15 Francs la dose ordinaire.
20 Francs la dose forte.

KOUSSO,

15 Francs the usual dose.
20 Francs the extrà dose.

REMÈDE POUR L'EXPULSION du

VER SOLITAIRE

Cesse d'être considéré comme remède secret.

Les deux Académies ont déclaré que « les expériences a Paris ont eu un plein » succès. — Il expulse le ver, sans fati » gue, en quelques heures, — après les» quelles on peut reprendre son alimen» tation et ses occupations ordinaires.

» Il est donc bien à désirer que ce mé» dicament soit mis à la disposition de » nos praticiens, et introduit dans la » pharmacie. »

A REMEDY FOR THE EXPULSION of the

TAPE-WORM

Ceases to be considered as a secret remedy.

These two Academies have declared that « the experiments in Paris have been » most succesfull. It expels the worm, » without any pain, and in a few hours, » after which the patient can resume » his usual food and occupation. »

Vide also the success unden the care Drs Todd, Budd, Gult, Armstrong, etc., recoasded in the *Lancet* Nos March, 16; April, 20; May, 25; June, 1; 1850.

A la pharmacie PHILIPPE, Succr. de LABARRAQUE.

Exiger le cachet **Philippe** et le *recueil des documents officiels avec l'Histoire et le mode d'administration de la Poudre de* **Kousso**.

La Brochure seule, 1 fr. *(Affr.)*

Ask for **Philippe's** seal and set of official documents and instructions for the employment of **Kousso's** powder.

Pamphlet, one shilling *(Adress-pre-paid.)*

125, RUE SAINT-MARTIN, PARIS, SAINT-MARTIN, STREET, 125.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE,
2 Fr. le flacon.

HYGIENE OF THE MOUTH,
2 Fr. a bottle.

CONSERVATEUR DENTAIRE

EAU DE PHILIPPE.

Cette liqueur joint aux agréments d'une toilette d'amateur, les qualités sérieuses d'une eau médicamenteuse.

D'une limpidité chatoyante à l'œil, d'un parfum suave, et du goût le plus agréable, elle préserve des douleurs de dents, — en arrête la carie, — les nettoie, les blanchit, les conserve — fortifie les gencives, — détruit la fétidité de l'haleine, — enlève l'odeur que laisse le tabac, et maintient l'appareil dentaire dans un état constant de fraîcheur et de santé.

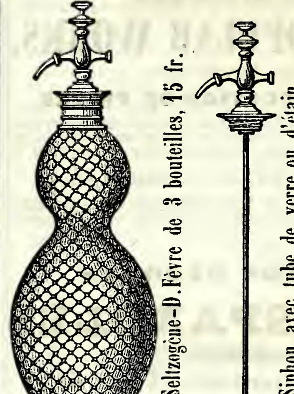
Le goût même si délicat et si difficile des dames n'a pu lui refuser sa prédilection, et cette faveur distinguée lui assure une place à l'avenir dans tout nécessaire de toilette d'où l'agréable n'exclura pas l'utile.

This water combines with all the adantaganes of elegant toilet the efficacious properties of a medicinal water.

Its clear appearance is pleasant to the eye its smell is sweet and its taste wost delicious It prevents the tooth ache, stops the decay, cleans, whitem and preserves the teeth, strengthers the gums, purifies the breath, takes away the smell of tabacco, and keeps the mouth and teeth in a frech and healtuful state.

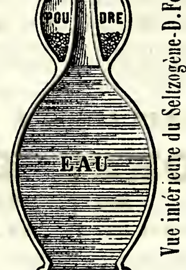
It has obtained great favour amorgst the ladiès themselves, whose taste is so delicate, and this distinguished patronage has given it, for the future, a places in every dressing case combining usefulness with comfort.

EXPOSITIONS NATIONALES DES CHAMPS-ÉLYSÉES.



Seltzogène-D. Fèvre de 3 bouteilles, 15 fr.

Siphon avec tube de verre ou d'étain.



Vue intérieure du Seltzogène-D. Fèvre.

Gazogène, 2 bouteilles, 15 fr.

D. FÈVRE,

Rue Saint-Honoré, 398 (400 moins 2), au 1er étage.

DÉPOT CENTRAL DE TOUS LES GENRES D'APPAREILS A EAU DE SELTZ,

Depuis 1 fr. jusqu'à 20 fr. — Et poudres y préparées.

SELTZOGÈNE-D.FÈVRE,

Simple, élegant, solide, économique, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, etc.

Pour préparer soi-même, sans mélange de poudre,

Eau de Seltz, Eau de Vichy, Soda Water, Limonade gazeuse, Vin mousseux, etc.

Seltzogène-D. Fèvre, grand modèle....................	(3 bouteilles).	15 fr.
Poudre à Seltzogène, cent doubles paquets..............	(300 bouteilles).	20 fr.
Gazogène-D. Fèvre....................................	(2 bouteilles).	15 fr.
Poudre à Gazogène....................................	(200 bouteilles).	15 fr



POUDRE-D.FÈVRE, A BOUTEILLES ORDINAIRES

Pour eau de Seltz et vin de Champagne..................	(20 bouteilles).	1 fr.
Id. Id. très-forte..........	Id.	1 fr. 50
Pour limonade gazeuse, toute citronnée..................	Id.	1 fr. 50

PLUS DE FICELLE.

Serre-Bouchon, 40 cent. — 20 pour 6 francs.

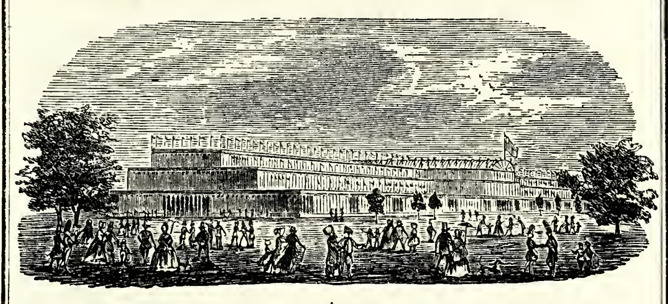
Voir la suite page suivante.

97, Rue Richelieu, **HOTEL DES PRINCES,** Rue Richelieu, 97

Tenu par PRIVAT.

EXPOSITION DE LONDRES.

LE PALAIS DE CRISTAL



JOURNAL FR'NÇAIS ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION DE 1851,

digé par un comité français à Londres.

Ce journal, qui paraît fois par semaine, *pendant toute la durée de l'Exposition*, format de l'*Illustration française*, contiendra de nombreux dessins des plus intéressants produits exposés.

PRIX DE L'ABO MENT
Pour Paris et les Départements : } **25 francs pour la durée de l'Exposition**

ON S'ABONNE
en envoyant (franco)
un bon sur la poste

A Paris, chez MM Susse frères, pl. de la Bourse, chargés aussi de la vente au numéro;
A Strasbourg, ALEXANDRE, libraire pour toute l'Allemagne;
A Londres, M. J. THOMAS, 1, Finch-lane, Cornhill;

Et au bureau du Journal, 2, Catherine-Street (Strand), maison du *Courrier de l'Europe*

LE PREMIER NUMÉRO EST EN VENTE.

EXPOSITION

DES

TABLEAUX DES PEINTRES

DE TOUS LES PAYS.

13, St-James's square (Litchfield-House),

Ancien Club de la Marine et de l'Armée.



EXPLICATION POUR LE PLAN DE LONDRES.

Le Plan que nous donnons a été fait d'après des documents officiels. son exactitude ne saurait donc être contestée. Afin d'éviter aux Voyageurs des recherches ennuyeuses, nous nous sommes attachés à dégager les quartiers principaux, de toutes ces petites rues qui fourmillent à Londres, et qui n'offrent aucun intérêt à l'étranger. Cependant la légende explicative donne la nomenclature de toutes ces rues, avec la place qu'elles occupent sur le Plan. Au moyen de ces indications, le Voyageur s'orientera très-facilement et presque sans recherches. *(Voir la page suivante.)*

LÉGENDE

Pour faciliter les Recherches sur le Plan de Londres[1].

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Abbey street	F — 7
Abingdon str.	F — 4
Acacia road.	B — 2
Adam str.	F — 6
Adélaïde road.	B — 1
Admiralty	E — 4
Albany road	G — 7
Albemarle str.	E — 3
Albert square.	H — 5
Albert str	B — 3
Albion str	E — 6
Id. id.	F — 9
Aldermanbury str.	D — 6
Aldersgate str.	D — 6
Aldgate high str.	D — 7
Alexander place.	G — 7
Alfred place.	F — 7
Alfred str.	D — 9
Allerton str.	C — 7
Alms house.	F — 6
Id. id.	C — 9
Ampthill square.	C — 4
Antiquarian museum	D — 6
Anchor str.	C — 7
Angel place.	C — 5
Arcade Burlington	E — 3
Archbishop of Canterbury's Garden's.	F — 5
Argyle sq.	C — 4
Argyle str.	C — 4
Arlington str.	B — 3
Armide str.	E — 5
Artillery Ground	D — 6
Artillery lane	F — 7
Asylum place	H — 8
Back lane	H — 8
Baker str.	D — 2
Baldwin str.	C — 6
Balls pond.	A — 6
Baltic str.	D — 6
Bank ofengland.	D — 6
Bank side	E — 6
Barbican str	D — 6
Barrow hill	B — 2
Bartholomew sq.	C — 6
Basinghall str.	D — 6
Battersea bridge.	H — 1
Battersea fields.	H — 2
Battersea new town	H — 2
Battersea road	H — 2
Banner str.	C — 6
Bayswater terrace.	E — 1
Beaumont sq.	D — 9
Beauvoir.	A — 7
Beauvoir place.	B — 7
Beauvoir sq.	B — 7
Beckford place	G — 6
Bedford row.	D — 4
Bedford sq.	D — 4
Bedford str.	D — 8
Id. id.	E — 4
Belgrave dock.	G — 3
Belgrave road.	G — 3
Belgrave sq.	F — 3
Belgrave str	F — 3
Bell alley str.	D — 6
Belsize park	A — 2
Belvider road.	E — 5
Bench prison.	F — 6
Berkeley sq.	E — 3
Berkeley str.	E — 3
Bermondsey new road.	F — 7
Bermondsey str.	F — 7
Bernard str.	D — 4
Bernard's Inn.	D — 5
Berners str.	D — 4
Berwick place.	F — 7
Berwick str.	D — 4
Bethnal green	C — 8
Bethnal green road	C — 8
Billingsgate.	E — 7
Birdcage walk.	C — 8

(1) Voir l'explication ci-contre.

NOMS DES RUES PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Birdcage walk	F — 4	Buckingham palace. .	F — 3
Birmingham railway depot (station) . . .	C — 4	Buckingham place. . .	D — 3
Bishops road.	B — 9	Buckingham str. . . .	E — 4
Blackfriars bridge. . .	E — 6	Burial St-James ground	C — 4
Blackman str.	F — 6	Burlington place.. . .	G — 7
Blackwal railway. . .	E — 7	Burlington arcade. . .	E — 3
Blomfield str.	D — 7	Burton crescent. . . .	C — 4
Bloomsbury sq. . . .	D — 4	Burton str.	C — 4
Blue Anchor alley. . .	D — 6	Bury str.	D — 4
Blue Anchor lane . . .	F — 8	Cable str.	E — 8
Board of control. . . .	F — 3	Cadogan sq.	F — 2
Bolton str.	E — 3	Camberwell road . . .	H — 6
Bond str.	E — 3	Cambridge road. . . .	C — 8
Borough str	D —10	Cambridge str	C — 8
Bow common.	D — 4	Id. id.	D — 2
Bow str..	G — 6	Cambridge terrace. . .	B — 8
Brandon str..	E — 6	Camomile str.	A — 4
Bread str.	F — 3	Camden road.	D — 7
Brewer str.	E — 5	Cannon str.	D — 8
Bride Well.	F — 5	Id. id.	E — 6
Bridge road..	E — 5	Canterbury place . . .	F — 5
Bridge str	E — 6	Canterbury road.. . .	F — 5
Id. id..	F — 4	Canterbury str. . . .	E — 5
Id. id..	D — 4	Canterbury villa.. . .	C — 1
British Museum. . . .	H — 5	Cardington str	C — 4
Britton road	E — 4	Carlisle place.	F — 5
Broad str.	E — 8	Carlton house str. . .	E — 4
Id. id.	G — 5	Caroline str..	G — 5
Id. id.	B — 6	Carter str..	G — 6
Broadway	D —10	Castle str..	E — 6
Bromley new town. . .	F — 1	Cary str.	D — 5
Brompton park. . . .	E — 3	Catherine str.	C — 7
Brook str.	E — 9	Id. id	D — 9
Id. id.	F — 5	Id. id	E — 5
Id. id.	F — 6	Cavendish square. . .	D — 3
Brunswick place . . .	C — 7	Chamber str..	E — 7
Brunswick sq.	C — 4	Chancery lane	D — 5
Id. id.	H — 7	Chapel str.	C — 5
Brunswick str	E — 5	Charing cross	E — 4
Id. id.	F — 6	Charles str.	E — 3
Bruton place.	E — 3	Charlotte place. . . .	E — 9
Bruton str.	E — 3	Charlotte str.	D — 3
Bryanstone sq. . . .	D — 2	Charrington park. . .	D — 9
Bryanstone str.. . . .	D — 2	Charter garden	D — 6
		Charter house	D — 6

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan
Charter house sq. . .	D — 6
Cheapside	D — 6
Chelsea hospital. . . .	G — 2
Chelsea park.	G — 1
Chelsea reach.	H — 2
Chelsea water works. .	G — 3
Cherrytree str.. . . .	D — 6
Chester place.	G — 5
Chester sq.	F — 3
Chester str.	F — 3
Id. id.	G — 5
Chester terrace. . . .	C — 3
China str..	F — 5
Christ hospital	D — 6
Church lane..	D — 8
Church str.	F — 6
Churton str..	G — 4
City basin.	C — 6
City and Tower Homlets cemetery. . . .	C —10
City road.	C — 6
Clapham road	H — 5
Claremont cotte. . . .	F — 7
Claremont place. . . .	G — 7
Clarence garden. . . .	C — 3
Clarence str..	F — 9
Clarence terrace. . . .	C — 2
Clarendon place. . . .	C — 1
Clarendon sq.	C — 4
Clement's Inn.. . . .	D — 5
Cleveland road. . . .	E — 4
Cleveland str.	D — 8
Clifford's Inn.	D — 5
Cock lane	D — 6
Cockspur str.	E — 4
Coleman str..	D — 6
Cole's str.	F — 6
Coliseum.	C — 3
College.	E — 5
College garden's.. . .	F — 4
College house.	E — 6
College str.	E — 4
Id. id..	E — 6
Commercial docks. . .	E — 9
Commercial road . . .	D — 8
Commercial road . . .	E — 5
Id. id. . . .	G — 3
Commercial str. . . .	D — 7
Compton str.	C — 6
Id. id.	E — 4
Conduit str.	E — 3
Connaught sq.	D — 2
Constitution hill.. . .	F — 3
Cooper's str..	E — 7
Copenhagen str. . . .	B — 5
Coram str.	C — 4
Corbet lane.	G — 8
Cornhill str.	E — 7
Cornwall terrace. . .	C — 2
Counter hill	H —10
County.	F — 6
Covent garden	E — 4
Covent garden Theatre.	E — 4
Coventry str..	E — 4
Crawford str.	D — 2
Cromer str.	C — 4
Crown row.	F — 6
Crown str.	D — 4
Id. id.	F — 4
Crucifix lane.	F — 7
Cumberland market. .	C — 3
Cumberland str. . . .	C — 7
Cumberland terrace. .	C — 3
Cumming str.	C — 5
Curtain road	D — 7
Curzon str.	E — 3
Custom house	E — 7
Cutler str.	D — 7
Dalston..	A — 7
Dean str.	D — 4
Id. id.	E — 7
Denbigh str	G — 3
Deptford.	H —10
Deptford road.	G — 9
Devonshire house. . .	E — 3
Devonshire place. . .	D — 3
Devonshire str.. . . .	D — 3
Id. id.	D — 5
Id. id.	G — 5
Distillery.	G — 4

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le p'an.
Dock belgrave	G — 3	East Pond	G — 9
Dock commercial . . .	E — 9	East Smithfield	E — 7
Dock East Country. . .	F —10	Eaton sq.	F — 3
Id. Grand surrey. . .	E — 9	Eaton str.	F — 3
Id. for lond. ouwards.	E —10	Ebenezer place.	G — 5
Id. for unloading Imeards	E —10	Ebury sq.	G — 3
		Ebury str.	F — 3
Id. head	F — 7	Eccleston sq.	G — 3
Id. Hermitage	E — 8	Eccleston str.	F — 3
Id. London	E — 8	Edward str.	C — 6
Id. New.	E — 8	Eldon str.	D — 7
Id. Outer	F — 9	Elephant and Castle . .	F — 6
Id. Ste-Catherine . .	E — 7	Elizabeth str	C — 8
Id. Surrey Inner. . .	F — 9	Id. id..	F — 3
Id. West	G — 9	Elliot's row.	F — 6
Id. West india. . . .	E —10	Essex str.	E — 9
Id. West India south.	F —10	Id. id..	E — 5
Id. Wet.	G —10	Euston sq.	C — 4
Dog row	D — 8	Ewer str.	E — 6
Dorset sq.	D — 2	Excise Office.	D — 7
Dorset str.	E — 5	Exeter hall	E — 5
Douglas str.	G — 4	Fair str.	F — 7
Dover rail-way terminus.	G — 7	Falcon square	D — 6
		Farringdon str.	D — 6
Dover road.	H — 8	Id. id.	E — 5
Dover str.	E — 3	Fashion str.	D — 7
Drapers garden's. . . .	D — 7	Felton str.	B — 7
Drummond str.	C — 4	Fenchurch str.	E — 7
Drury Lane	D — 4	Ferdinand str.	A — 3
Drury Lane theatre . .	E — 5	Ferry road.	F — 4
Duchess str.	D — 3	Ferry str.	F — 5
Ducke str..	D — 5	Fetter lane	D — 5
Id. id.	E — 3	Field place.	A — 1
Earl str.	D — 2	Id. id..	C — 5
Id. id.	E — 6	Finsbury Circus	D — 7
Ernest str..	D — 9	Finsbury place.	D — 7
East country Docks. . .	F —10	Finsbury sq.	D — 7
East str.	G — 5	Fitzroy sq..	D — 3
Eastcheap	E — 7	Fleet lane.	D — 6
East counties railway .	C —10	Fleet str.	D — 5
Eastern railway depot.	D — 7	Flor Cloth manufactory	F — 6
Eastfield str.	D — 9	Foley place.	D — 3
East India Dock road .	E —10	Fore str.	D — 6
East Lane	G — 7	Id. id.	G — 4
East London cemetery.	D — 9	Foster lane	D — 6

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Foundling hosp.	C — 5	Gravel lane	E — 6
Fox B.	F — 6	Gray's inn gardens. . .	D — 5
Francis str.	G — 6	Gray's inn lane.	D — 5
Frederick str.	C — 3	Gray's inn road	C — 5
Friar st.	F — 6	Great Dover str. . . .	F — 6
Fronmonger lane. . . .	D — 6	Great Guildford str. . .	E — 6
Gainsford str.	F — 7	Great queen str.	D — 5
Galley Wall	G — 8	Great Russel str.	D — 4
Gardens charter. . . .	D — 6	Great Western railway depot.	D — 1
Garden Row	F — 6	Green lane.	H — 1
Gee str.	C — 6	Green park.	E — 3
George road.	F — 8	Green str.	C — 9
George str.	E — 3	Id.	G — 6
Id. id.	D — 9	Green Walk	E — 6
Gerrard str.	E — 4	Greenwich railway depot.	E — 7
Gibraltar row.	F — 6	Grosvenor canal. . . .	G — 3
Giltspur str.	D — 6	Grosvenor Gate	E — 2
Gladdon str.	G — 6	Grosvenor sq.	E — 3
Glass house.	G — 5	Grosvenor str.	D — 9
Globe lane	C — 9	Id. id.	E — 3
Globe town.	C — 9	Ground str.	E — 5
Gloucester place	D — 2	Grove lane	G —10
Id. id.	G — 6	Guildford str.	D — 4
Gloucester sq.	D — 2	Guildhall.	D — 6
Gloucester str.	D — 2	Guy's hospital	E — 6
Id. id.	B — 8	Hackney road	C — 8
Id. id.	D — 5	Hamilton place	C — 4
Id. id..	F — 5	Id. id.	E — 3
Golden sq.	E — 4	Hamilton terrace. . . .	C — 1
Goldsmith place	C — 8	Hampstead road	A — 2
Goodmans fields	E — 7	Id. id.	C — 3
Gordon sq..	C — 4	Hampton str.	G — 6
Gore lane.	F — 1	Hanover sq.	D — 3
Goswel str..	C — 6	Hanover str.	D — 3
Gower str.	D — 4	Id. id.	G — 6
Gracechurch str	E — 7	Hanover terrace	C — 2
Grafton str.	D — 4	Hans place.	F — 2
Granby place.	F — 5	Hanway str.	D — 4
Granby str.	F — 5	Hare str.	C — 8
Grand junction str. . .	D — 1	Hare wood str.	A — 3
Grand surrey canal. .	H — 7	Harley str.	D — 3
Grand surrey Docks. .	E — 9	Harlington str.	F — 5
Grange road	G — 7	Hart str.	E — 4
Grange Walk	B — 7		
Id. id.	F — 7		

NOMS DES RUES, PLACES, DO .KS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc	Place qu'ils occupent sur le plan.
Hatcham park......	H — 9	James st.	F — 5
Hatfield str.	E — 5	Jermyn str.	E — 4
Hatton garden	D — 5	Jetson str.	F — 6
Haverstock hill.	A — 3	Jewry str.	E — 7
Haydon str.	E — 7	John str	D — 9
Haymarket.	E — 4	Judd str.	C — 4
Henrietta str.	E — 4	Kennington Common .	G — 5
Henry str.	B — 2	Kennington lane . . .	G — 5
Id. id.	D — 8	Kennington str	G — 5
Id. id.	G — 5	Kensington garden . .	E — 1
Herbert str.	C — 6	Kensington palace. . .	E — 1
Hercules Buildings. . .	F — 5	Kent str.	F — 6
Hermitage Dock	E — 8	Kentish town.	A — 3
Hertford str.	E — 3	Keppel str	D — 4
High str.	F — 1	Kilburn Vale	B — 1
Id. id.	G — 5	King's Road	B — 4
Id. id.	H —16	King's sq.	C — 6
High holborn.	D — 5	King's str	D — 6
Highway str.	E — 8	id. id	E — 4
Hill nursery ground . .	C — 1	King's college.	E — 5
Holborn row	D — 5	Kings' cross.	C — 4
Holland str.	E — 6	Kingsland	A - 7
Holwel chapel.	D — 7	King's William street.	E — 5
Holywel str.	E — 5	Kinghtsbridge	F — 1
Id. id	F — 4	Lambeth marsh. ...	F — 5
Hornsey lane.	F — 7	Lambeth palace. ...	F — 5
Horse guards.	E — 4	Lambs cond str ...	D — 5
Horsemonger lane. . .	F — 6	Langham place. ...	D — 3
Houndstitch	D — 7	Lawrence lane	D — 6
House of correction. .	C — 5	Leadenhall market . .	E — 7
House of parliament. .	F — 4	Leadenhall str . . .	E — 7
Howland str	D — 4	Leather lane	D — 5
Hoxton sq	C — 7	Leicester square ...	E — 4
Hungerford Market. .	E — 4	Lime-house-Cut. ...	D —10
Hunter str.	J — 7	Lime-house-Reach . .	F —10
Hyde Park.	E — 2	Lime str.	E — 7
Hyde Park Garden. .	E — 2	Lincoln's Inn Fields. .	D — 5
Iismongers house . . .	E — 7	Lincoln's Inn Garden's.	D — 5
Imperial Gas Wks. . .	B — 8	Lion str	C — 5
India house	E — 7	id. id.	D — 7
Isabella str.	E — 5	id. id.	F — 6
Jamaïca Row.	F — 8	Liquorpond street . .	D — 5
James place school . .	C — 8	Lisle street.	E — 4
James str.	E — 4	Lisson grove	D — 2
id. id.	F — 3	Little Britain.	D — 6

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Little Chelsea	G — 1	Marlborough garden house	E — 4
Liverpool road. . . .	B — 5	Marlborough str . . .	G — 5
Liverpool str.	C — 4	Marshall str..	F — 4
id. id.	G — 6	Mary street	C — 3
Lloyd's Row	C — 5	Mary le Bone street. .	D — 3
Lock hospital.	F — 3	Mary le Bone street. .	E — 4
Lock's fields	F — 6	Maze Pond.	F — 6
Lombard str	E — 7	Maze str.	E — 7
London and Birmingham rail-way . . .	B — 1	Mecklemburg sq . . .	C — 5
London and Westminster Cemitery. . . .	G — 1	Melton place.	C — 4
London Bridge	E — 7	Merrow str.	G — 6
London Dock	E — 8	Middleton road. . . .	B — 7
London Fields.	B — 8	Middleton sq.	C — 5
London hospital. . . .	D — 8	Mile end road	D — 9
London str.	D — 1	Milford lane	E — 5
London university . .	C — 4	Milk str.	D — 6
London wal	D — 6	Mill Pond	H — 4
Long acre	E — 4	Milton str.	D — 6
Long alley str.	D — 7	Mina road.	G — 7
Long lane	F — 7	Mincing lane.	E — 7
Long new cricket ground	C — 1	Minerva str.	C — 8
Lonsdale square . . .	B — 5	Minories R.	E — 7
Lothbury.	D — 6	Model Prison.	A — 5
Lower holloway . . .	A — 5	Monmouth str..	G — 7
Lower str.	B — 6	Montague place. . . .	D — 4
Lower Thames str . .	E — 7	Montague sq.	D — 2
Lowndes square. . . .	F — 2	Montague str.	D — 4
Lowndes street. . . .	F — 2	Moore place..	F — 5
Ludgate hill et str. . .	D — 6	Moore str	D — 6
Lupus str	G — 4	Moore terrace	H — 8
Lyall street	F — 3	Moorgate str	D — 6
Maddox str.	E — 3	Moreton str	G — 4
Magdalen hospital. . .	F — 5	Mornington crescent. .	B — 3
Maida vale.	C — 1	Mortimer road	B — 7
Maismore sq.	H — 8	Mortimer str.	D — 3
Mall.	E — 4	Mount str	E — 3
Manchester sq	D — 3	id. id.	F — 5
Manchester street. . .	D — 3	Munster sq.	C — 3
Manor st.	H — 8	Murray str.	C — 6
Mansfield place. . . .	A — 3	Museum street	D — 4
Mansion house	G — 5	Napier str.	C — 6
Mark lane	E — 7	Narrow str.	E — 9
Market str.	F — 4	Narrow wall	E — 5
		Nassau str.	D — 3

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le p an	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
National Gallery . . .	E — 4	Norwegian str	D — 5
Neckinger road. . . .	F — 7	Nottingham street. . .	D — 3
Nelson place	F — 6	Nursery road.	G — 6
Nelson sq	F — 6	Oakley sq.	B — 4
Nelson str	F — 7	Oakley str.	F — 5
New Bethlem hospital .	F — 5	Obelisk.	F — 6
New Bridewel	F — 4	Old Bailey.	D — 6
New Castle str	D — 5	Old Bond street. . . .	E — 3
New Cavendish str . .	B — 6	Old Brompton.	G — 1
id. id. id. . .	D — 3	Old ford road.	C — 9
New Cross.	H — 9	Old Jewry.	D — 6
New Dock	E — 8	Old street road . . .	D - 9
Newgate str	D — 6	Orange row.	G — 6
New Glocester str. . .	C — 7	Orange str.	F — 6
Newington Green. . .	A — 6	Ormond str.	D — 5
Newington place . . .	G — 5	Osnaburgh street. . .	C — 3
Newington road . . .	F — 6	Ossulston street. . . .	C — 4
New Kent road . . .	F — 6	Outer Dock	F - 9
Newman str	D — 4	Ovale.	C — 8
New North road. . . .	B — 6	Ovale.	G — 5
New Palace yard . . .	F — 4	Oxendon street. . . .	E — 4
New prison.	C — 5	Oxford sq..	D — 2
New river head. . . .	C — 5	Oxford str	D — 4
New road.	C — 4	Paddington (station). .	D — 1
id. id	D — 2	Paddington str.. . . .	D — 3
New str	E — 4	Palace garden's. . . .	F — 3
id. id..	G — 5	Pall mall.	E — 4
New Warf road. . . .	B — 5	Pancras place	C — 4
Nicholas str	C — 7	Pancras str.	E — 6
Nine Elms.	H — 4	Pantechnicon.	F — 2
Noble str.	C — 6	Paradise road	F — 8
id. id.	D — 6	Paradise row.	C — 8
Norfolk str.	E — 5	Paradise str..	F — 5
id. id	F — 9	Paragon.	F — 6
North banck	C — 2	Paris str.	F — 5
North place	G — 6	Park crescent.	D — 3
North row	E — 2	Park lane	E — 3
North str.	C — 5	Park road	C — 2
id. id.	C — 7	Park sq..	C — 3
id. id.	F — 5	Park str.	E — 2
Northampton sq . . .	C — 6	Id. id.	E — 6
Northampton str . . .	C — 6	Id. id.	G — 5
Northumberland house	E — 4	Id. id.	H — 7
North Warf road . . .	D — 1	Parliament str.. . . .	F — 4
Norton str	D — 3	Patent cable manuf. .	D —10

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Patent shot manuf. . .	E — 5	Prince's sq.	E — 8
Paternoster row. . . .	D — 6	Id. id.	G — 5
Paul str.	D — 7	Prince's str.	D — 5
Pear Tree str.	C — 6	Prince's str..	G — 4
Peckham road	H — 7	Private road	E — 2
Peckham town. . . .	H — 8	Providence str.	D — 7
Pedlar's acre.	F — 5	Id. id.. . . .	G — 7
Pelham crescent.. . .	F — 2	Provost str.	C — 6
Pelham road.	F — 2	Quadrant	E — 4
Penitentiary	G — 4	Quaker str.	D — 7
Penton place.	G — 6	Queen's Bench prison .	F — 6
Penton str.	G — 6	Queen's road.	A — 7
Pentonville	B — 5	Queen's sq.	D — 4
Perceval str..	C — 6	Queen's str..	D — 5
Percy str.	C — 5	Id. id.	E — 6
Percy villa.	H — 4	Id. id.	E — 9
Petticoat lane	D — 7	Queen's Walk	E — 3
Philantropic institution	F — 5	Rack road	E — 8
Piccadilly	E — 3	Radnor place.	D — 2
Picket str.	E — 5	Ranelagh str.	D — 1
Pickle herring str. . .	E — 7	Id. id.	F — 3
Pimlico.	F — 3	Ratcliff row	C — 6
Pitt str.	F — 6	Ratcliff str.	E — 8
Pleasant.	F — 5	Rathbone place	D — 4
Plough road	G — 9	Red cross street. . . .	D — 6
Poland str.	D — 4	Red lion sq.	D — 5
Pommery house . . .	E — 6	Regent circus	D — 3
Pool terrace	C — 6	Regent circus	E — 3
Poplar.	D —10	Regent's canal.	B — 4
Portland place	D — 3	Id. id.	C — 6
Portland str.	G — 6	Id id.	D — 1
Portland terrace . . .	C — 2	Regent park	C — 2
Portman sq.	D — 2	Regent sq.	C — 5
Portsmouth place. . .	G — 5	Regent str..	G — 5
Portugal Row.	D — 5	Richardson str.	F — 7
Portugal str..	D -- 5	Richmond terrace. . .	G — 6
Postern Row.	E — 7	Rochester row	F — 4
Post office.	D — 6	Rosemary lane.	E — 7
Poultry	E — 6	Rotherhithe	F — 8
Powel str..	C — 6	Royal exchange	D — 7
Pownal road	B — 8	Royal military asylum.	G — 2
Pratt street	B — 3	Royal str.	F — 5
President str.	C — 6	Rupert str.	E — 4
Primrose hill.	B — 2	Russel sq.	D — 4
Prince's road.	G — 5	Russel str.	E — 5

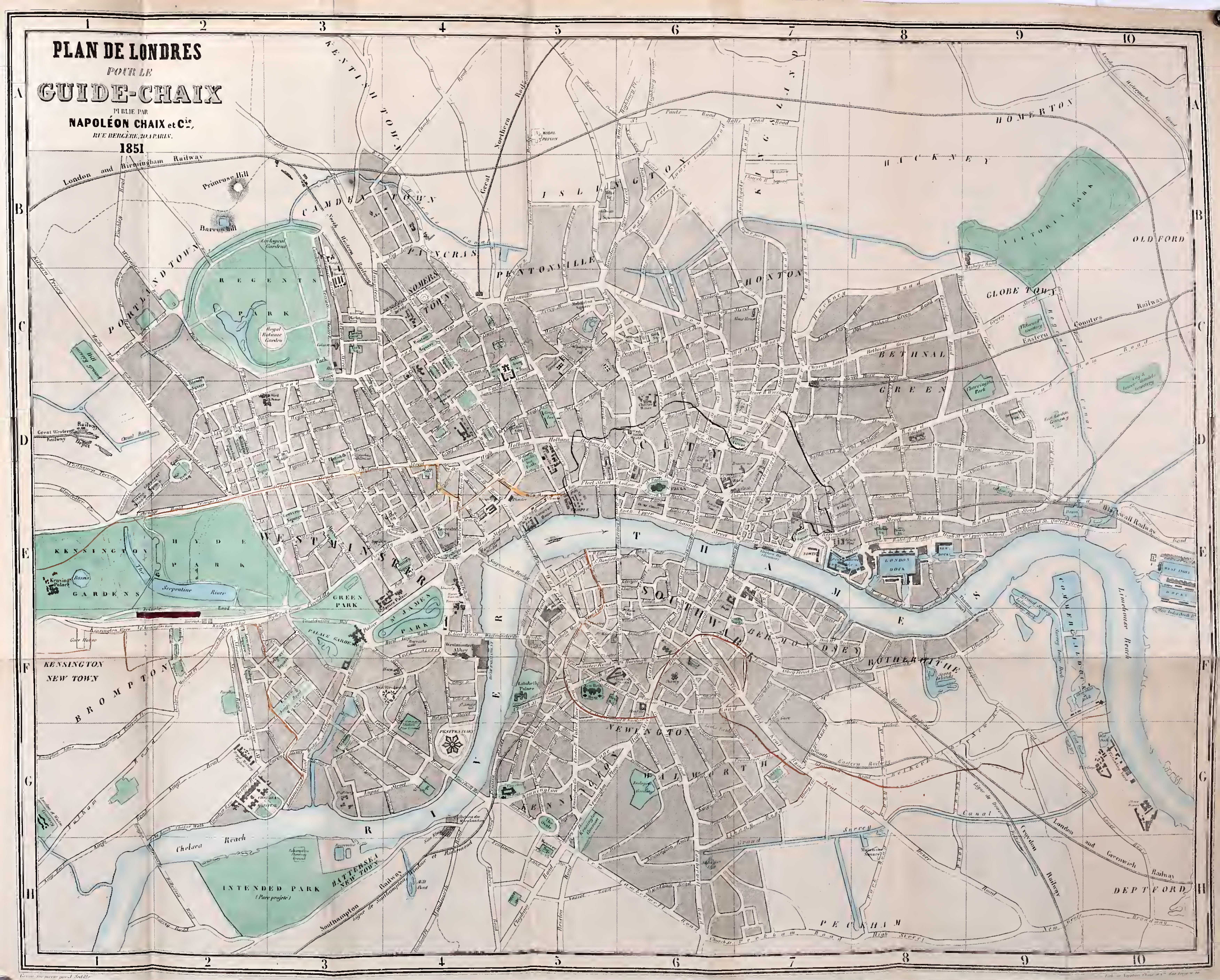
NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Russel str.	F — 7	Shone lane	D — 5
Sackville str.	E — 4	Shoreditch	C — 7
St-Albans str.	F — 5	Shrubland road	A — 8
Ste-Catherine Dock	E — 7	Sidney place	D — 9
St-Clément's Church	E — 5	Silver str.	E — 4
St-George's hospital's	F — 3	Skinner str.	D — 6
St-George's road	F — 5	Sloane sq.	G — 2
St-George's sq.	G — 4	Sloane str.	F — 2
St-George's terrace	E — 2	Small Pox hospital	C — 4
St-James's palace	E — 4	Smith distillery	D — 8
St-James's park	F — 4	Smithfield, west	D — 6
St-James's sq.	E — 4	Smithfield, east	E — 7
St-James's str.	E — 3	Snow hill	D — 6
St-John's sq.	D — 6	Snowsfields	F — 7
St-John's str.	B — 5	Soho sq.	D — 4
Id. id.	C — 6	Somerset house	E — 5
St-John's Wood road	C — 1	Somerset place	C — 7
St-Luke's house	C — 6	Somerset str.	D — 7
St-Martin's lane	E — 4	South bank	C — 2
St-Martin-le-Grand	D — 6	South str.	F — 5
Ste-Mary axe	D — 7	Southampton railway	H — 3
St-Nicolas Work house	D — 10	Southampton road	D — 4
St-Pancras Work hospital	B — 4	Southampton str.	C — 5
		Id. id.	H — 7
St-Paul's cathedrale	D — 6	Southgate road	B — 1
St-Saviours Dock	F — 7	Southmolton str	E — 3
St-Thomas hospital	E — 6	Southwark bridge	E — 6
St-Thomas str.	E — 6	Spencer str.	C — 6
Salisbury str.	D — 2	Spring str.	D — 1
Salmone lane	D — 9	Stamford str.	E — 5
Sarah ann str	G — 6	Stangate str	F — 5
Saville place	F — 5	Stanhope str.	B — 3
Saville Row	E — 3	Id. id.	D — 5
Scotland Yard	E — 4	Id. id.	E — 3
Serpentine river	E — 2	Stepney Green	D — 9
Seven Island's	F — 9	Stome bridge road	B — 7
Seward str.	C — 6	Stone house	G — 10
Seymour str.	C — 4	Stoney lane	E — 6
Id. id.	D — 2	Store str.	D — 4
Shad Thames	E — 7	Strand	E — 5
Shafstbury str.	C — 6	Strand Green	H — 1
Shakle well	A — 7	Subscription Shooting-Ground	H — 3
Sherrard str	E — 4	Suffolk str.	F — 6
Ship lane	G — 5	Summer str.	E — 6
Shoe lane	D — 5		

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.	NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Sun tavern.	E — 9	Trinity sq	E — 7
Supper Thames str. . .	E — 6	Trinity str	E — 6
Surrey Inner Dock. . .	F — 9	Trundley's lane. . . .	G — 9
Surrey road.	H — 2	Tunnel.	E — 8
Surrey sq.	G — 7	Turnmill str	C — 5
Surrey str.	E — 5	Tyers str	G — 5
Id. id.	F — 6	Union Paragon	F — 7
Surrey theatre.	F — 5	Union str.	E — 6
Suspension Bridge. . .	E — 5	id id.	G — 5
Sussex place	C - 2	University str.	D — 4
Sutton str.	F — 6	Upper str.	C — 3
Tabernacle str.	C — 7	Upper albany str . . .	B — 6
Tan Yards	F — 7	Upper Baker str. . . .	D — 2
Tattersals.	F — 3	Upper Berkeley str . .	D — 2
Tavistock sq.	C — 4	Upper Brook street. . .	E — 3
Tavistock str.	E — 5	Upper George str . . .	D — 2
Teater market.	F — 7	Upper seymour str. . .	D — 2
Teiger.	H — 6	Upper Shadwell. . . .	E — 9
Temple Bar	D - 5	Upper Stamford str. .	E — 5
Temple str.	E — 5	Upper York str. . . .	D — 2
id. id	F — 6	Uxbridge road	E — 1
Thames str.	E — 6	Vauxhall bridge. . . .	G — 4
Theobald road	D — 5	Vauxhall garden's. . .	G — 5
Theobald str.	F — 6	Vauxhall str.	G — 4
Thomas str.	F — 7	Vauxhall terrace . . .	G — 5
Thornton str	F — 7	Victoria park.	B — 9
Threadneedle str . . .	D — 7	Victoria park cemetery.	C — 9
Throgmorton str . . .	D — 7	Victoria place	G — 7
Titchborne str.	E — 4	Victoria road.	F — 1
Titchfield str.	D — 3	id. id.	G — 3
Tiverton r.	F — 6	Victoria sq.	F — 3
Tivoli place	H — 1	Victualling.	G —10
Tooley str	E — 7	Village grenn coatsch. .	F — 4
Torrington sq.	D — 4	Vine str	E — 7
Tottenham court road.	D — 4	id. id	F — 4
Tower gardens	E — 7	Walbrook	E — 6
Tower house	E — 7	Walcot place.	G — 5
Tower str.	E — 7	Walcot sq	F — 5
Trafalgar place. . . .	D — 6	Walnut three walk . .	F — 5
Trafalgar sq	E — 4	Walworth road. . . .	G — 6
Trafalgar str.	G — 6	Walworth terrace. . .	G — 6
Treasury.	E - 4	Wandsworth road. . .	H — 4
Trelleck terrace. . . .	F — 3	Wapping Walk. . . .	E — 9
Trinity Chapel	D — 8	Wardour str.	D — 4
Trinity house	E — 6	Ware houses.	E — 8

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Warwick sq	G — 3
Warwick str	E — 4
id. id	G — 3
Washington place	H — 8
Water str	E — 5
Waterloo bridge	E — 5
Waterloo (station)	F — 5
Waterloo place	B — 8
Waterloo road	E — 5
Waterloo town	D — 8
Waterwork's canal	A - 10
Watling str	E — 6
Webb str	G — 6
Webber str	F — 5
Welbeck str	D — 3
Weldose sq	E — 8
Wellington Barrack's	F — 4
Wellington place	C — 8
Wellington row	C — 6
Wellington str	C — 8
id. id.	F — 6
Wellington str.	E — 5
id. id.	E — 6
Wels str.	D — 3
Wenlock basin	C — 6
Wenlock road	C — 6
Wentworth str	D — 7
West dock	G — 9
West sq	F — 5
West str.	G — 6
West India Dock's	E —10
West India South Dock	F —10
Westbourn terrace	D — 1
West end lane	A — 1
Westminster br.	F — 4
Westminster road	F — 5
Westminster Scholars Play Ground	F — 4
West Smithfield	D — 6
West More str	C — 6
Wet Dock	G —10

NOMS DES RUES, PLACES, DOCKS, etc.	Place qu'ils occupent sur le plan.
Weymouth str	D — 3
id. id.	F — 6
Weymouth terrace	C — 7
Wharf road	B — 6
Whitcomb str.	E — 4
Whitechapel high str.	D — 7
Whitechapel road	D — 8
Whitecross str	D — 6
Whitehall stairs	E — 4
White Hart place	G — 5
White Hart row	G — 5
Wigmore str	D — 3
William str	C — 3
William str.	E — 7
id. id.	F — 3
Willow str.	F — 4
Willow Walk	G — 7
Wilmington sq.	C — 5
Wilton str.	D — 7
Wilton str	F — 3
Wimpole str	D — 3
Winbourne str.	B — 6
Windmill lane	G — 9
Windmill str.	E — 4
Windsor str	C — 6
Woburn place	C — 4
Woburn sq.	D — 4
Wood str	D — 6
id. id.	F — 4
Worcester str.	E — 6
Wych str	E — 5
Windham road	H — 6
York place	F — 5
York sq. (V. Munster)	C — 3
York str.	C — 6
id. id	E — 4
id. id	F — 4
id. id	F — 5
York terrace	E — 5
Zoological gardens	B — 3
id. id.	G — 6

FIN DE LA LÉGENDE.



PLAN DE LONDRES
POUR LE
GUIDE-CHAIX
PUBLIÉ PAR
NAPOLÉON CHAIX et Cie.
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS.
1851



